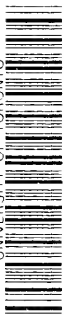


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00394825 4

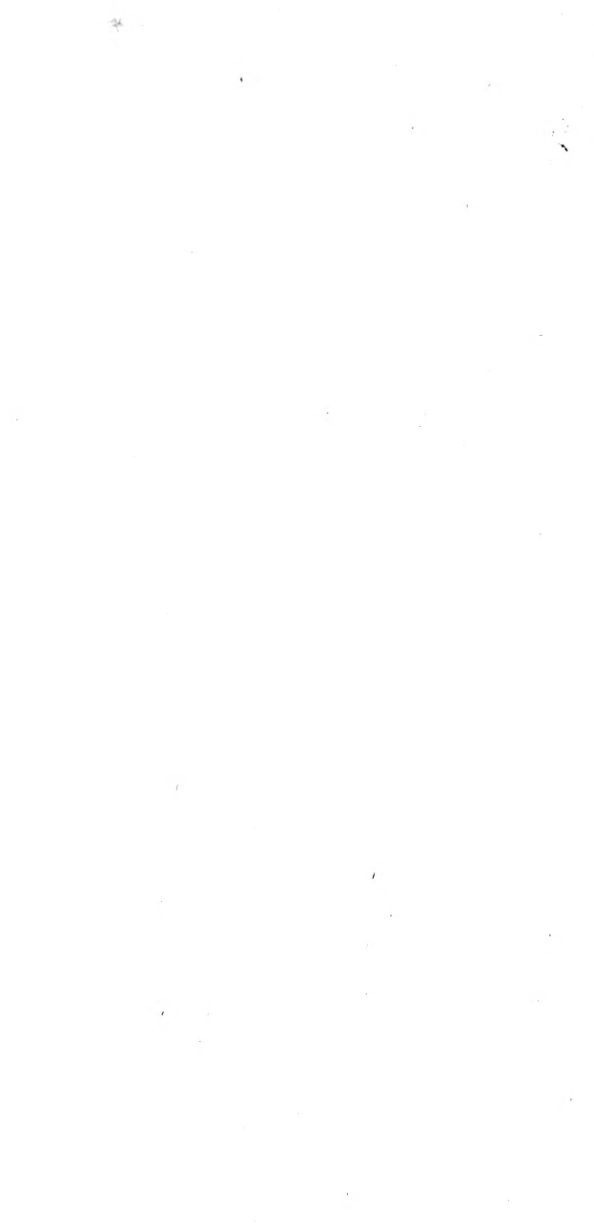


Ex Libris



PROFESSOR J. S. WILL





ANALYSE

DE

BAYLE.

TOME IV.

A N A L Y S E

RAISONNÉE

D E

B A Y L E ,

O U

ABRÉGÉ MÉTHODIQUE

de ses Ouvrages, particulière-
ment de son DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET CRITIQUE,

dont les Remarques ont été fon-
dues dans le Texte, pour former

un corps instructif & agréable de
lectures suivies.

T O M E I V.



A L O N D R E S.

M. D C C. L X X I I I.

B
1825.

A3
1773

ε +



9370

T A B L E

E T

S O M M A I R E S

D E S A R T I C L E S

C O N T E N U S D A N S C E V O L U M E .

S U I T E D E S D O G M E S

E T D E S O P I N I O N S

D E S P H I L O S O P H E S .

S E N T I M E N T S D E C H R Y S I P P E .

*Q*uels furent les Maîtres de ce Philosophe. Prodigieuse fécondité de sa plume. Combien il étoit présomptueux, page 1 & 2. Jugement critique de Scioppius, p. 3 Dogmes monstrueux de Chrysippe, p. 5 Maxime dangereuse de ce Stoicien, p. 7. Elle n'est que trop commune dans les Ecoles Chrétiennes. p. 9. & suiv. Chrysippe faisoit Dieu auteur du péché, p. 14. Exposition.

vj **TABLE ET SOMMAIRES**
de son système sur la nature des Dieux ,
 p. 15 ; *Et sur la liberté ,* p. 17. *Mœurs de*
ce Philosophe , p. 23. *Ce que c'étoit que*
le Sophisme appelé Sorites , p. 24. *Incon-*
venient d'une application trop vive aux
subtilités de la Dialectique , p. 27. *Etend-*
ue des connoissances de Chrystippe , p. 30.
Ce qu'il pensoit sur la question des choses
possibles & des choses impossibles , p. 31,
Et sur l'influence de Dieu dans les mala-
dies . p. 34.

DOGME DE CARNEADE.

Jusqu'ou Carneade pouffoit l'incréduli-
té , p. 36. *En quoi son Pyrrhonisme ,* *etoit*
plus mitige que celui d'Arcefilas , p. 38.
Avec quelle vigueur il attaquoit les Stoi-
cians , p. 40. & *suiv. Maxime très ortho-*
doxe de ce Philosophe , qui d'ailleurs ne
passoit pas pour un devot , p. 44. *Ce qu'il*
pensoit sur la dernière fin de l'homme , p.
 45. *Sa dispute contre les Oracles d'Apol-*
lon , p. 47. *Si Carneade a fait des Livres ,*
 p. 49. *Effet prodigieux de son éloquence :*
ce que Cicéron , Caton , & d'autres Ro-
mans en pensoient , p. 51 & *suiv. Com-*
ment il raisonnoit contre la justice , p. 55.
Son application à l'étude. Comment il se
brouilla avec Mentor son Disciple pour
une jalousie d'amour ; p. 58. *Combien*
Carneade craignoit de mourir . p. 60.
Beyue de Saldenus , p. 61

DOGME DE CRATIPPE.

Amitié de Cicéron pour Cratippe , p. 64.
Entrevue de ce Philosophe avec Pompée ,

DES ARTICLES. vij

après la bataille de Pharsale, p. 65. *Sa douceur & ses manieres insinuanes avec ses disciples*, p. 69. *Sa doctrine sur la Divination*, p. 70 ; *mal exposée par Cicéron*, p. 71. *Négligence de Bayle*, *ibid.* dans la rem. N. B.

OPINIONS DE PLOTIN.

Ce que ce Philosophe pensoit sur la vanité de se faire peindre, p. 74. *Goût singulier pour un enfant de huit ans*, p. 75. *Etudes de Plotin. Ses voyages dans l'Inde*, p. 76. *Sa Philosophie tenoit beaucoup du Spinozisme*, p. 78. *Jugement sur ses Ouvrages*, p. 79 & 87. *Combien il fut estimé des Romains*, p. 81. *Ce que c'étoit que son esprit familier*, p. 83. *Ce qu'on raconte de sa sagacité*, p. 85. *Comment il mourut. Nouvelles tout-à-fait consolantes touchant le bon état de son ame*, p. 88. &c.

DOGMES D'HIEROCLES.

Idée singulière de ce Philosophe touchant une doctrine prétendue de Platon, p. 92 & 94. *Autre idée très-particulière concernant l'action de Dieu sur la matière*, p. 93. *Indication d'un petit larcin de Bayle*, *ibid.* rem. N. B. *Ce qu'Hierocles pensoit sur la fin*, & *les véritables bornes du mariage*, p. 95.

SENTIMENTS D'AVERRROES.

Pourquoi ce Philosophe fut nommé Commentateur par excellence, p. 96.

viiij TABLE ET SOMMAIRES

Expérience qu'il fit de la saignée sur son propre fils âgé de sept ans, p. 97. *Bel exemple du pardon des injures*, p. 98. *Ce qu'il répondit à un homme qui lui demandoit sa fille en mariage*, p. 99. *Absurdité de sa doctrine sur l'entendement*, p. 101. *Succès prodigieux de cette doctrine*, p. 107. *Réflexion sur les égaremens philosophiques des grands esprits*, p. 105. *Dogmes & pensées impies d'Averroës*, p. 109. *Procès d'irreligion qu'il eut à effuyer, & quel en fut le succès*, p. 110 & suiv. *Ce qu'il fit des Poésies galantes qu'il avoit composées dans sa jeunesse*, p. 114. *Comment il se conduisit à l'égard des vers d'un autre*, p. 116. *Qu'il y a des vices & des vertus de tout Pays & de toute Religion*, p. 117.

SENTIMENTS DE POMPONACE.

Origine des démêlés qu'il eut avec les Moines, p. 119. *Pensée choquante touchant les guérisons opérées par la foi aux Reliques*, p. 120. *Examen des accusations qui lui ont été intentées, au sujet de son dogme touchant les preuves de l'immortalité de l'Âme*, p. 122. *En quoi consistoit ce dogme*, ibid & suiv. *Apologie de sa doctrine*, p. 125. *Que la mortalité de l'Âme coule naturellement des Principes de la Philosophie d'Aristote*, p. 128. *Que de grands Esprits ont rejeté cette proposition, tout ce qui pense est distinct de la matière*, p. 131. *Que les preuves alléguées par Descartes en faveur de l'immortalité de l'Âme ne paroissent pas*


évidentes à tout le monde, p. 132. *Qu'un Fidele n'a pas besoin d'être assuré par des preuves Philosophiques que son ame ne mourra point : la révélation lui suffit*, p. 137. *Pensées remarquables de M. Loke, ibid. & suiv. Que de grands Théologiens ont soutenu que les raisons naturelles de l'immortalité de l'Ame ne sont pas démonstratives*, p. 140. *Pomponace critiqué par M. Le Noble*, p. 142. *Examen de ce coup de censure*, p. 144. *Ce que Pomponace a répondu à l'objection, que le dogme de la mortalité de l'Ame porteroit les hommes à toutes sortes de crimes*, p. 148. *Qu'un grand nombre de fripons & de scélérats ont cru l'immortalité de l'Ame, & que plusieurs gens de bien ne l'ont point admise*, p. 149. *Côté dangereux de l'Hypothese de Pomponace*, p. 150.

SENTIMENTS DE CHARRON.

Première profession de Charron, p. 151. *Comment il entra dans l'état Ecclesiastique. Réputation qu'il s'acquît par son éloquence. Il eut la pensée de se retirer aux Chartreux*, p. 152. *Ses liaisons avec Montagne, qui lui permit de porter les armes de sa Maison*, p. 153. *Ce que c'est que son Livre Des Trois Vérités, & celui qui a pour titre Discours Chrétiens*, p. 155. *Obstacles qu'il fallut surmonter pour réimprimer à Paris le Livre de la Sagesse*, p. 156. *Ce que le Président Jeannin pensoit de cet Ouvrage*, p. 157, 158. *Em*

∞ TABLE ET SOMMAIRES.
*portement injuste du P. Garasse contre
Charron , p. 159. Passage curieux du
Livre des Trois Vérités , p. 161. En-
droits qui ont le plus choqué dans ses
Ecrits , p. 173. Apologie de ses mœurs
& de sa Religion , p. 184.*





HISTOIRE
DES DOGMES
ET DES OPINIONS.



SECONDE PARTIE.

Systèmes de Religion. Dogmes Hétérodoxes. Fondateurs de Sectes. Enthousiastes.

LE SADUCÉISME.

Origine des Saducéens, p. 192. Sentiment hardi de Luc de Bruges, p. 195. Dogmes du Saducéisme sur la prédestination, p. 196. & suiv. Sur les Traditions Religieuses, ibid. Mœurs des Disciples de Sadoc, p. 200. On les a décriés sans trop de fondement, p. 201. Que la partie de la Religion qu'ils retenoient pouvoit contribuer à régler leur conduite, p. 205. Ils n'ont jamais été excommuniés, p. 208. Raisons de cette tolérance, p. 209. On a eu tort de dire qu'ils rejetoient tous les livres saints, à l'exception du penta-

xij TABLE ET SOMMAIRES

teuque, p. 210. On prétend qu'ils donnoient à Dieu un corps organique, p. 212.

SENTIMENTS DE CERINTHUS.

Ses erreurs renversoient tous les fondemens du Christianisme, p. 216. Humeur inquiète & brouillonne de cet Hérésiarque, ibid. Ses visions touchant le second Avènement de Jesus-Christ, p. 217. Il attribuoit aux Anges, & non à Dieu, la création du Monde, p. 219. Aversion de l'Apôtre S. Jean contre Cerinthus : il ne voulut jamais se baigner avec lui, p. 220. Variations des anciens sur ce fait, ibid. Addition des Modernes, p. 221. Réflexions là-dessus, p. 222. L'Hypothèse de Cerinthus étoit un mélange de Judaïsme, de paganisme, & de Magie, p. 223. On prétend qu'il a opéré des prodiges, p. 224.

M A R C I O N.

Cet Hérésiarque étoit fils d'un Evêque, qui l'excommunia pour avoir débauché une fille, p. 224. Sa revolte contre l'Eglise, progrès de sa Secte, p. 225. Comment elle fut exterminée, ibid. & suiv. Quelle fut son Hérésie capitale, p. 226. Il défendit mal sa dangereuse Hypothèse, & il n'en fut pas faire jouer la principale machine, ibid. Mauvais argument d'Origene, p. 228 ; & de S. Basile, p. 229. Si les Marcionites revenoient au monde, & s'ils connoissoient leurs forces ils donneroient bien

DES ARTICLES. xiiij

de la tablature à nos Theologiens, ibid. & suiv.

L'ADAMISME.

Partage de Sentiments sur le véritable Fondateur de cette Secte, p. 231, 232, 234. Abominations qu'elle pratiquoit dans ses assemblees, ibid. Dogme impur de Prodicus, p. 234. Nudité des Adamites : sur quoi fondée, ibid. Etrange espece de Solitaires ; p. 237. L'Hérésie des Adamites fue renouvelée à certains égards dans le onzieme siccle. Histoire de Tandemus, p. 238. Adamites appellés Turlupins, p. 240. Ils faisoient consister la liberté du Sage à marcher nuds, & à s'accoupler en public, ibid. Comment ils furent exterminés, p. 241. Autres Adamistes du quinzieme siccle, appellés Picards. Quel etoit leur Chef, p. 243. En quoi ils faisoient consister les principaux dogmes de sa Religion, p. 244 & suiv. De quelle maniere il marioit ses disciples, p. 245. Courage extraordinaire de quelques femmes, engagées dans cette Secte, ibid. Adamites de Hollande. Leur fanatisme : emeute effroyable qu'ils causerent dans Amsterdam, p. 246. & suiv. C'est une chose particuliere que la fantaisie d'aller nud ait été renouvelée tant de fois dans le Christianisme, p. 248.

LE CAINISME.

Origine des Caïnites : d'où leur vient ce nom. Idée extravagante au sujet de Caïn p. 251. Ils faisoient profession d'honorer

xiv TABLE ET SOMMAIRES

les plus grands Réprouvés, comme les Habitants de Sodome, Coré, Dathan, Judas. Motif de la dévotion qu'ils avoient pour Judas, p. 252. Ils avoient un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre, p. 253. Morale abominable, ibid. Ils admettoient divers ordres de Genies, p. 257. Combien cette dernière doctrine est ancienne parmi les hommes, p. 257. Système des Payens sur les Anges Tutelaires, ibid. Commodité de cette Hypothèse, p. 257. Proportions qu'elle a avec l'entendement de l'homme, p. 258. Les Peripatiticiens, les Cartesiens, les Scholastiques, &c. l'ont adopte sans le savoir, p. 260 & suiv.

LE MANICHÉISME.

§. I. *Histoire de Manès, p. 265. Dans quelle source il puisa ses méchants dogmes, ibid. Mort tragique de cet Hérétique, p. 267. Progrès de sa Secte, ibid. Comment elle fut exterminée à Rome, ibid. & suiv. Ce que c'étoient que les Pauliciens, p. 268. Manichéens de Bulgarie, de France, &c, p. 269.*

§. II. *Dogme des Manichéens touchant l'Ame des plantes, p. 269. Ce qu'ils appelloient Auditeurs & Elus, ibid. & suiv. Exposition de la doctrine des deux principes, l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal, p. 270. Abominations que ces Sectaires pratiquoient, p. 273.*

§. III. & IV. *Que l'Hypothèse des deux principes est beaucoup plus ancienne que Manès, p. 275. Que cette Hypothèse,*

route absurde qu'elle paroît, seroit très-difficile à réfuter par les seules lumières de la Raison, p. 277. Caractère d'un bon Système, p. 279. Qu'on peut expliquer commodément la contrariété des phénomènes physiques, comme du froid & du chaud, de la lumière & des ténèbres, &c, sans recourir à deux principes, p. 280. Qu'il n'en est pas ainsi des phénomènes météoriques, & qu'ils fournissent de très-grandes objections contre l'unité de Dieu, ibid. Que le mélange du vice & de la vertu, du bonheur & du malheur, semble exiger l'hypothèse de deux principes. Avantages de l'Hypothèse d'un seul principe, ibid. Côté foible de ce Système. Mauvaise de la dispute, p. 264. Qu'il n'est pas aisé de concilier la permission du mal avec l'existence d'un Dieu souverainement Saint, souverainement bon, ibid. & suiv. Qu'on ne satisfait point pleinement à cette difficulté, en disant que l'homme fut créé libre, & qu'il s'est rendu coupable par sa faute, p. 286. Qu'il n'est pas aisé de concevoir qu'un être qui n'existe point par lui-même, agisse pourtant par lui-même. Difficultés tirées de la préscience de Dieu, p. 287. Que l'Hypothèse Manichéenne offre un dénouement plus facile, p. 289.

§. V. & VI. Si les Pères ont répondu solidement aux difficultés que l'on peut faire sur l'origine du mal, p. 291. Mauvaise méthode qu'ils ont employée, ibid. Système de Lactance, p. 293. Absurdité de ses raisonnemens, p. 294. Que Sainz-

xvj TABLE ET SOMMAIRES

Basile n'a pas été plus heureux dans cette dispute , 303.

§. VII. *Insuffisance des raisons tirées de la Providence du Créateur , p. 208. & du franc arbitre de la Créature , p. 311. Qu'il est de l'essence d'un Bienfaiteur de ne point donner des graces , dont il sait qu'on abusera , ibid. Comparaison d'une mere qui laisseroit aller au bal ses filles , quoiqu'elle sût qu'elles y perdroient leur innocence. p. 312.*

§. VIII. *Exposition plus particuliere des objections précédentes , p. 315. Qu'aucune Hypothese Théologique n'est capable de résoudre la question de l'origine du mal , p. 320. Reproches mutuels des Sectes Chrétiennes , qui s'accusent les unes les autres de faire Dieu auteur du péché , p. 321.*

§. IX. *En quel sens les Manichéens peuvent dire qu'ils n'attribuent point à Dieu l'origine du mal , p. 329. Pensée absurde du Ministre Jurieu , p. 328.*

§. X. *Insuffisance du Système des Platoniciens. Exposition de leur doctrine par Maxime de Tyr , p. 342. En quoi cette doctrine est defectueuse , p. 326.*

§. XI. *Resultat & conclusion de cet Article , p. 347.*

A R I U S.

Naissance de l'Arianisme , ses progrès , p. 361. Décret bizarre de Constantin , p. 362. Variations concernant Arius ,

p. 365. Il est probable qu'il y a eu deux Arius, *ibid.* Erreur de M. Jurieu, p. 367. Sa mauvaise foi, p. 368. Autre bévue de ce Ministre, p. 371. Comment les Ariens furent exterminés, p. 370. L'opiniâtreté n'est pas toujours le caractère essentiel de l'Herésie, p. 371, Mauvaise querelle faite à Arius, p. 372.

LE MAHOMETISME.

§. I. Particularités concernant la personne de Mahomet. Sa naissance. Par qui il fut élevé, p. 376. Comment il plut à une femme dont il conduisit les chameaux. Il étoit sujet au mal caduc, p. 377, Temps de sa fuite, qui est l'époque de l'Ere Mahometane, p. 378. Ses premières armes. prise de la Mecque. Mort de Mahomet, p. 379. Conte fameux, auquel il manque une circonstance essentielle, p. 380. On a dit que Mahomet a été Cardinal, p. 381. Ce sont ses Sectateurs qui ont débité de lui les plus grandes impertinences, p. 383.

§. II. Si Mahomet étoit un imposteur, ou s'il n'étoit simplement qu'un fanatique, p. 385. Qu'il a pu être le jouet des prestiges du Diable, p. 386. Que tout sent le désordre dans l'Alcoran, & qu'un imposteur auroit mieux concerté ses doctrines, p. 387. Que d'ailleurs il étoit sujet à des transports maniaques, p. 388. Examen des raisons qui prouvent que Mahomet étoit un imposteur, p. 389

xviiij TABLE ET SOMMAIRES

Combien ses manieres étoient politiques & insinuanes , ibid. il n'a pu se deguïser à lui même l'impuissance où il étoit de faire des miracles. p. 390. Politique de l'Alcoran. ibid. & suiv.

§. III. *Si la cause des succès de Mahomet, vient de ce que sa morale s'accommodoit à la corruption du cœur. Sévérité de cette morale. Loix dures & gênantes, p. 395. & suiv. Que le Paradis des Chrétiens offre l'idée d'un bonheur plus accompli que le Paradis de Mahomet, p. 399.*

§. IV. *Que la terreur des armes fut la principale cause des progrès du Mahométisme, p. 406. Par là on conserve à la Religion Chrétienne l'une des principales preuves de sa divinité, p. 407. Que cette preuve n'a lieu que pour les trois premiers siècles du Christianisme, p. 408. Moyens violents dont on s'est servi pour détruire le Paganisme, p. 409. Que le Christianisme s'est établi dans le Nord par des voyes Mahométanes, ibid.*

§. V. *Que les succès rapides du Mahométisme ont ôté à la Religion Chrétienne une de ses preuves, tirée de son étendue, p. 414. Que la prospérité temporelle n'est point une preuve de la Divinité d'une Religion, p. 413. Prospérités éclatantes des Disciples de Mahomet, p. 416. Parallele des mœurs des Turcs & des mœurs des Chrétiens, p. 418.*

§. VI. *Que Mahomet n'a point employé des intrigues les femmes, pour*

établir sa Religion, p. 49, 420. Code rigoureux public contre elles, *ibid.* Sa jalousie & sa mauvaise humeur, p. 423. Il a rendu les femmes malheureuses dans ce monde-ci & dans l'autre, p. 425.

§. VII. Que Mahomet ne s'est point vanté d'avoir le don des miracles, p. 426, 427. Ses Sectateurs n'ont pas laissé de lui attribuer plusieurs prodiges, p. 427. Ce qu'il en faut penser, p. 430. & suiv. Fable impertinente, débitée par un Bénédictin de Flandre, p. 430.

§. VIII. Que la Religion de ce faux Prophète a été sujette à un inconvénient qu'on a remarqué à la naissance du Christianisme. p. 431. Que le Diable a opposé à Mahomet les mêmes obstacles qu'aux disciples de J. C. p. 435. Comment on peut expliquer cela. p. 430.

§. IX. Comparaison de la tolérance des Mahométans avec l'intolérance des Chrétiens, p. 438. Combien les premiers sont attachés à leur Religion, p. 441. Qu'il y a plus de Chrétiens qui se font Mahométans, que de Mahométans qui se font Chrétiens, *ibid.*

§. X. Impudicité de Mahomet, p. 443. Il est extraordinaire qu'un homme aussi corrompu ait persuadé à tant de gens qu'il étoit un Prophète, p. 444. Effet d'une prévention stupide, p. 445. Combien Mahomet est respecté de ses Sectateurs, p. 446. Fable touchant son tombeau, p. 447.

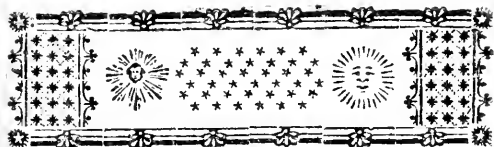
§. XI. Portrait d'Ayesha, la plus

xx TABLE ET SOMMAIRES &c.
*chérie de ses épouses , p 448. Foiblesse
de Mahomet pour cette femme , p. 449.
Crédit qu'elle eut après la mort du faux
Prophete , p. 450. pourquoi elle ne chan-
gea point les Loix austeres que son mari
avoit établies contre les femmes , p. 452.*

§. XII. *Ce qu'on doit penser de cer-
taines Prophéties qui menacent le Ma-
hométisme , p. 454. Motifs intéressés de
ces Prophéties , p. 456. Ceux qui les
ont faites ont presque toujours mal ren-
contré , p. 459.*

Fin de la Table du Tome IV.

'ANALYSE



A N A L Y S E

D E

B A Y L E.



S U I T E D E S D O G M E S

E T D E S O P I N I O N S D E S P H I L O S O P H E S.

S E N T I M E N T S

D E C H R Y S I P P E.

I.

CHRYSSIPPE étoit de Solos ville de Cilicie. Quelques - uns disent qu'il fut disciple de Zenon , fondateur des Stoïciens ; mais on fait plus certainement qu'il étudia sous Cléanthe successeur

Tome IV.

A

de Zenon. Il s'écarta un peu de la doctrine de ces deux grands Philosophes, & il les combattit sur plusieurs points. La Logique fut sa principale étude. Il s'attacha ardemment à la cultiver, & à raffiner cette partie du système. On assure qu'il composa plus de 700 volumes, ce qui surprendra moins, quand on saura qu'il étoit sujet à répéter les mêmes choses; qu'il employoit tous les matériaux qui tomboient sous sa main; qu'il ne se mettoit guere en peine de corriger son travail; qu'il grossissoit ses livres d'une infinité de citations; qu'il étoit d'ailleurs fort laborieux, & qu'il vécut plus de quatre-vingts ans (a).

Sa taille étoit très-petite, mais sa présomption étoit fort grande. Il se piquoit d'une pénétration extraordinaire, & il avoit une haute opinion de son savoir. *A qui recommanderai-je mon fils ?* lui demanda un jour quelqu'un : *à moi*, répondit Chrysippe : *car si je connoissois des gens qui me surpassassent, j'irois philosopher sous eux* (b). Il s'associa pendant quel-

(a) Diog. Laërt. in vitâ Chryssippi, num. 179, & seq. Valer. Max. *Lib. VIII, Cap. VII.*

(b) Diogen. Laërt. *ibid.*

que temps avec les Académiciens, & il disputa à leur manière pour & contre toutes les opinions. Cela n'empêche pas qu'on ne le range simplement & absolument au rang des véritables Stoïciens, & qu'on ne le regarde comme un des plus zélés & des plus illustres défenseurs de cette Secte. Scioppius l'a fort maltraité, & cela dans un ouvrage où il relève autant qu'il peut les opinions du Portique. Il le traite de la sorte, parce qu'il le considère comme un esprit fier & contredisant, qui fit beaucoup de tort à tout le parti par ses déclamations audacieuses, & par ses productions mal digérées. Il veut qu'on le regarde comme le chef de ces hardis novateurs qui deshonorèrent la secte, en abusant de leur esprit, & en courant après de folles subtilités, très-indignes de la gravité du Portique: il l'accuse de s'être contredit ridiculement, & il remarque que cela arrive pour l'ordinaire aux Philosophes orgueilleux, qui cherchent moins à s'instruire qu'à dominer (c).

On ne peut nier que ces réflexions

(c) Scioppius, *Element. Philosophiæ Stoicæ moralis*, p. 165, & seq.

de Scioppius ne soient judicieuses. C'est un très-grand malheur pour une secte que de compter parmi ses défenseurs un homme vain, impétueux, superbe, & qui aspire à la réputation, non-seulement de bon Ecrivain, mais d'Auteur fécond. L'unique objet d'un homme de ce caractère est de réfuter & de terrasser tous les adversaires qui se présentent; & comme il travaille plus pour sa propre gloire que pour l'intérêt de la cause commune, il s'attache principalement aux pensées particulières que son imagination lui fournit. Il lui importe peu qu'elles ne soient pas conformes aux principes de son parti; c'est assez qu'elles lui fournissent des armes, & qu'elles le rendent redoutable. Ebloui de ses inventions, il n'en voit pas le mauvais côté, & il ne songe pas aux avantages que ses adversaires en peuvent tirer, soit pour attaquer ses principes, soit pour décrier sa secte. C'est ainsi qu'il trahit les intérêts de son parti, & qu'il se deshonne lui-même.

De là vinrent les reproches que les Stoïciens firent à notre Philosophe. Ils se plainquirent que dans le temps qu'il fréquenta l'école des Académiciens, il

inventa en faveur de leur hypothèse des arguments si forts , qu'il ne put ensuite les réfuter ; ce qui fournit à Carneade ces armes puissantes dont il se servit pour foudroyer les Stoïciens & les Dogmatistes. Ils eussent pu lui faire des reproches encore plus justes au sujet de la témérité avec laquelle il soutint plusieurs doctrines très-capables de rendre leur secte odieuse. Il enseignoit qu'il étoit permis de manger les cadavres : il autorisoit , non-seulement la communauté des femmes , mais l'inceste des peres avec leurs filles , des fils avec leurs meres , & des freres avec leurs sœurs (d). On ne peut lire sans horreur ses dogmes touchant la mortalité des Dieux. Il soutenoit qu'ils périroient dans l'incendie du monde , & s'il exceptoit Jupiter de cette catastrophe , c'étoit pour enseigner que ce Dieu , lors de l'embrasement de l'Univers , sera contraint de se réfugier dans un autre lieu (e). Est-il possible qu'un Philosophe aussi habile que Chrysippe ait eu des idées si monstrueuses !

Dogmes
mon-
trueux
de Chry-
sippe.

(d) Diog. Laërt. *Lib.* VII, num. 188. Voyez aussi Sextus Empiricus , Pyrrhon. *Hypotyp.* *Lib.* III, *Cap.* XXIV. XXV.

(e) Plut. de *Communibus notitiis* contra Stoicos , p. 1077.

Un de ses livres excita de grands murmures à cause des obscénités qu'il contenoit ; Chryssippe y expliquoit allégoriquement un tableau du fameux Temple de Samos (*f*), où Junon étoit représentée dans la posture infame qu'un Pere de l'Eglise a désignée par ces paroles, *morem gerens Jovis non nominandæ libidini* (*g*). Je vous laisse à penser si ses expressions pouvoient être chastes. Cicéron nous apprend (*h*) que Chryssippe essaya d'expliquer de la même maniere, je veux dire par des interprétations allégoriques, toutes les extravagances de la Mythologie payenne : projet chimérique & dangereux, qui ne pouvoit tourner qu'à la confusion de son Auteur.

Tout cela prouve que les Stoïciens n'avoient pas trop sujet de se louer de sa plume : car la figure qu'il faisoit dans leur parti donnoit lieu de mettre sur le compte de tout le corps les erreurs d'un particulier si célèbre. Aussi ne voyons-nous pas que les grands Auteurs de la secte Stoïcienne, les Sénèques, les

(*f*) Diog. Laërt. *Lib. VII, num. 187,*

(*g*) Origenes contra Celsum, *Lib. IV.*

(*h*) Voyez le Traité de *Naturâ Deorum, lib. I, Cap. XI.*

Epictetes , les Arriens se soient fort empressés de lui témoigner leur vénération. Qu'on lise ces Ecrivains , & l'on s'apercevra qu'ils blâment souvent notre Philosophe , & que s'ils le louent , c'est presque toujours d'une manière très-sobre.

I I.

Plutarque accuse Chrysispe d'avoir débité une maxime qui ne fait pas honneur à sa probité. Il disoit que ceux qui enseignent une doctrine ne doivent parler que très-sobrement des raisons du parti contraire , & qu'il faut imiter en cela la conduite & la méthode des Avocats , qui allèguent les moyens de la partie adverse , non pour les faire valoir , mais pour les réfuter , ne cherchant qu'à les affoiblir , & à leur donner une tournure peu favorable. Plutarque le pousse là-dessus d'une terrible façon. Il soutient 1°. que cette maxime est d'elle-même très-mauvaise ; 2°. que Chrysispe n'a pu l'avancer sans prononcer son propre arrêt ; car il s'étoit écarté de ce principe en faisant valoir avec tant de force , & mieux qu'Arcesilas même , la cause des

Académiciens qu'il croyoit opposée à la vérité (a).

La pensée de Chrysispe étoit indigne d'un Philosophe. La méthode qu'il conseille ne diffère point de celle que pratiquerent certains Rhéteurs, & qui les rendit si odieux. L'art trompeur de ces Sophistes consistoit à pervertir les meilleures causes, & à faire valoir les plus mauvaises. L'un de leurs principaux artifices étoit de cacher tous les avantages de celle qu'ils combattoient, & tous les lieux foibles de celle qu'ils soutenoient, sans oublier néanmoins, pour la forme, de se proposer quelques objections, choisies entre les plus aisées à réfuter. Voilà dans le fond ce que Chrysispe vouloit que les Philosophes pratiquassent : il les exhortoit à passer légèrement sur les raisons favorables à l'autre parti, & à se comporter dans un auditoire philosophique comme les Avocats se conduisent dans un barreau. Que ne disoit-il tout net qu'il faut faire comme ceux qui vendent dans une boutique, philosopher à la marchande, ne parler que des bonnes qualités de ses denrées ou de ses

(h) Plutarch. de Repugnantiis Stoïcorum, p. 1035 & suiv.

étoffes , en préparer bien la montre , & décrier adroitement celles du voisin ? Que ne disoit-il encore , qu'il faut imiter ceux qui après s'être bien querellés vont porter leurs plaintes aux Juges ? Chacun conte la chose tellement à son avantage , qu'à l'en croire il n'a pas le moindre tort : c'est qu'il supprime tout ce qui lui est contraire , & tout ce qui est favorable à son ennemi. Chrysispe étoit blâmable , non seulement de penser si mal , mais de révéler indiscrettement une telle pratique. Ce n'étoit pas là une chose à publier dans un livre : il falloit la tenir secrète , comme font les politiques , qui cachent avec soin leurs coups ou leurs maximes d'Etat , *arcana imperii* ; il falloit tout au plus la dire à l'oreille à quelque disciple discret & sage.

Au reste la maxime de notre Philosophe étoit fort suivie dans les anciennes Ecoles : c'étoit en général l'esprit de tous les dogmatistes : il n'y avoit guere que les Académiciens qui fissent valoir de bonne foi les raisons des deux partis. Aujourd'hui la même méthode regne avec empire dans nos Académies , soit Philosophiques soit Théolo-

giques, & bien plus dans ces dernières que dans les autres. Nos Controversistes ne souffrent pas l'esprit Académicien : ils veulent qu'on nie, ou que l'on affirme. Il n'y a presque point de Juges qui ne soient en même temps parties, & l'on trouve une infinité de gens qui traitent les choses selon la maxime de Chryssippe. Si quelqu'un représente de bonne foi, & sans nul déguisement, toute la force du parti contraire, il se rend odieux, suspect ; il court risque d'être traité comme un infame prévaricateur. Les préjugés, l'ignorance, l'esprit de parti, ne sont pas les seules causes de cette conduite ; il y entre aussi un peu de prudence humaine, & de zèle charitable. Je demandois l'autre jour à un Théologien, habile dans son métier, & homme d'honneur, si un Ecrivain qui ne se mêle point de dogmatiser, & qui se renferme dans les bornes de l'histoire, peut & doit rapporter fidèlement tout ce que les sectes erronées disent de plus spécieux, soit pour se justifier, soit pour attaquer l'orthodoxie : il me répondit que non. Je lui demandai ensuite : vous qui professez la Théologie, & qu'un tel emploi oblige par consé-

quent à examiner avec attention ce que disent les Orthodoxes , ce qu'objectent les Hérétiques , dites-moi une chose : si dans le temps que vous préparez un traité , qui doit être la matière de vos leçons , il se présente à votre esprit quelques objections nouvelles , plus fortes , plus difficiles à résoudre , que toutes celles que les Sectaires ont opposées jusques ici , croiriez-vous devoir en faire part à vos auditeurs ? *Je m'en garderois bien , dit-il : ce seroit tendre des pièges à mes disciples , & leur ouvrir un précipice au milieu de leur course. La charité , & la prudence ne permettent point cela.*

Concluons que la même charité , la même prudence , la même politique (servez-vous du terme que vous voudrez) portent aussi à n'insérer dans la réfutation des dogmes que la moindre partie des raisons contradictoires. En user autrement ce seroit tenter les foibles en leur exposant avec trop de sincérité des objections dangereuses , quelquefois plus fortes que toutes les réponses. Sur ce pied les Magistrats qui font brûler les écrits d'un Hérétique , devroient aussi interdire la lecture des Ecrivains qui l'auroient réfuté se-

lon la méthode que je propofois à mon Théologien. Il est donc très-probable que quand nos Controversistes entreprennent la réfutation d'un livre hétérodoxe, ils ont soin de dissimuler ou d'exténuer les choses qui pourroient ébranler la foi des lecteurs. Ils réduisent à trois ou quatre lignes une objection qui contient plusieurs pages; ils la séparent de ses appuis & de ses préliminaires, ils laissent ce qu'ils ne pourroient résoudre. Et après tout il est difficile qu'un ouvrage, quelque solide qu'il soit, ne perde beaucoup de sa force dans les fragments découfus qu'un adversaire seme çà & là dans une réponse. Ce sont des branches détachées de leur tronc, c'est une machine démontée dont le corps n'est plus reconnoissable. Tous le Controversistes se plaignent réciproquement de l'artifice de leurs antagonistes. J'ai connu un Catholique Romain, qui disoit que tous les ouvrages publiés contre Bellarmin méritoient le titre de *Bellarminus enervatus*, dont Amesius s'est servi; *enervatus*, ajoûtoit-il, non par la force de la réponse, mais par la manière de représenter les objections. Les Protestants ne se plaignent pas moins

des supercheries de leurs adverſaires. Prenez garde aux querelles qui s'élevent quelquefois entre les gens d'une même communion : liſez les écrits des deux Tenants, vous y trouverez de la force ; mais ſi vous jugiez des livres de l'un par les morceaux que ſon Antagoniſte rapporte, & par la critique qu'il y joint, vous diriez que le premier ne fait ni écrire ni raiſonner, & qu'il n'a pas le ſens commun.

I I I.

La plûpart des contradictions & des paradoxes abſurdes que Plutarque objecte aux Stoïciens (a), & ſur quoi il leur a fait une rude guerre, qui devoit les chagriner prodigieusement, ſont tirés des ouvrages de Chryſippe. S'il ne lui avoit reproché que de s'être contredit dans la doctrine de la deſtinée, & dans celle de la liberté de l'homme, il n'auroit pas remporté ſur lui tant d'avantages : car on répondroit pour juſtifier Chryſippe, les mêmes choſes que l'on répond aujourd'hui en faveur de ceux qui ne peuvent ac-

(a) Dans ſon *Traité de repugnantibus Stoicorum*, & dans celui de *communibus notitiis contra Stoicos*.

corder les décrets de Dieu avec notre franc arbitre, & qui ne sauroient choisir des termes, quand ils parlent de la prédestination, qui ne semblent être opposés à ceux dont ils se servent en exhortant l'homme à la vertu, & en le censurant de ses vices. Il n'y a point eu de Philosophes qui aient parlé plus fortement de la fatale nécessité des choses, ni plus magnifiquement de la liberté de l'homme, que les Stoïciens. Jugez si Chrysippe, qui écrivoit tant de volumes précipitamment, & qui avoit l'esprit vif & hardi, se pouvoit tirer de là sans avancer dans ses traités de morale beaucoup de propositions qui ne pouvoient s'accorder avec ce qu'il débitoit dans ses traités de Métaphysique. Plutarque l'accuse de faire Dieu auteur du péché (b). Lipsé ayant entrepris de le laver de cette tache, n'y a pas trop bien réussi. Je ne m'en étonne pas, la seule définition que Chrysippe donne de Dieu, suffit à faire comprendre qu'il ne le distingue point de l'univers : de sorte qu'en raisonnant conséquemment, il faut qu'il le fasse le producteur & du mal moral & du mal Physique.

(b). *Plutar. adv. Stoicos*, p. 1065. & suiv.

Voyons comme Cicéron développe la pensée de Chryssippe touchant la nature de Dieu. Chryssippe, dit-il, prétend que la Divinité consiste dans la raison, dans l'intelligence, dans l'ame de toute la nature : que Dieu *n'est autre chose que le monde lui-même, & cette ame qui pénètre le monde.* Que c'est la partie supérieure de l'Ame, l'Intelligence, & la Raison. Que c'est le principe qui agit en tout, qui conserve tout. Que c'est le Destin, le Feu, l'Ether..... Que ce sont aussi les éléments dont il est la source, & qui en découlent naturellement, *comme l'Eau, la terre, l'Air.* Que c'est le Soleil, la Lune, les autres Astres, tout l'Univers. Que ce sont les hommes, qui jouissent de l'immortalité. Il soutient de plus que ce que nous appellons Jupiter, c'est l'Ether; Neptune, la Mer, Cérés, la Terre; & ainsi des autres Dieux. Il dit que Jupiter est aussi cette loi éternelle, immuable, qui est notre guide & la règle de nos devoirs : loi qu'il appelle nécessité fatale, éternelle vérité des choses futures. Rien de tout cela n'est tel qu'on le puisse regarder comme Divin. Je ne fais rien dire à Chryssippe, ajoute Cicéron,

Pensée
de Chry-
sippe sur
la nature
des
Dieux;

qui ne soit dans le premier Livre qu'il a écrit sur la nature des Dieux. Et à voir comment il veut dans le second, accommoder les fables d'Orphée, de Musée, d'Hésiode, & d'Homère, avec tout ce qu'il a dit dans le premier; on diroit que le pur Stoïcisme régnoit parmi les plus anciens Poètes, à qui jamais ces explications ne sont venues dans l'esprit (c).

Le procès seroit vidé à la confusion de Chrysispe par ce seul passage, si c'étoit un homme qui se tint ferme sur ses principes; mais comme il raisonnoit au jour la journée, & qu'il soutenoit tantôt le blanc, tantôt le noir, ses Apologistes ont des ressources, & à la faveur de ses contradictions & de ses inconséquences, ils peuvent pendant quelque temps le maintenir orthodoxe, & amuser le bureau. On voit dans le passage de Cicéron que j'ai rapporté un galimatias incompréhensible, & un cahos plus confus que celui des Poètes; mais on ne laisse pas d'y voir clairement, que selon Chrysispe, Dieu étoit

(c) Cic. de Nat. Deorum, Lib. I, Cap. XV. Trad. de M. l'Abbé d'Olivet. [L'Editeur a substitué cette élégante version au passage latin.]

l'ame du monde , que le Monde étoit l'extenſion univerſelle de cette ame , & que Jupiter étoit la loi éternelle , la néceſſité fatale , la vérité immuable de toutes les choſes futures. La conféquence néceſſaire & inévitable de cela , c'eſt que l'ame de l'homme eſt une portion de Dieu , & que toutes ſes actions n'ont point d'autre cauſe que Dieu même.

Laiſſons néanmoins à ce Philoſophe la liberté de forger des diſtinctions tout-à-fait gratuites , il retombera enfin dans l'abîme après ſes circuits & ſes détours. Il ſuppoſoit que l'ame de l'homme s'eſt ſauvée de la fatalité générale , il l'exemptoit de la condition de toutes les autres choſes , il la faiſoit libre (d). Il ne nioit point que chaque choſe ne fût produite par une cauſe antécédente , mais il admettoit deux fortes de cauſes , dont la dernière ne détruifoit point la liberté. Les cauſes parfaites & principales , diſoit-il , ne permettent point que l'action ſoit libre ; mais les cauſes qui ne font qu'aider , n'empêchent pas qu'elle ne le ſoit (e). Comme donc il prétendoit que

(d) Cicero , *de Fato* , *Cap. XVII.* & ſeq.

(e) *Ibid.*

nos desirs ne dépendent pas d'une cause externe principale, mais seulement d'une cause externe non principale, & qui ne fait qu'exciter, il concluoit que notre ame les produisoit librement, & en étoit la maîtresse. Elle avoit besoin d'être excitée par les objets, sans cela elle n'eût pu former aucun acte de consentement; mais les objets qui l'excitent ne produisent point les actes de sa volonté; c'est par sa propre force qu'elle se détermine, après que les objets lui ont donné un premier branle. Il expliquoit cela par une comparaison. Celui qui pousse un cylindre, disoit-il, lui donne le premier mouvement, mais non pas la volubilité, ce cylindre roule ensuite par sa propre force; ainsi notre ame ébranlée par les objets se meut ensuite elle-même (*f*).

Aulugelle a développé avec plus d'étendue cette opinion de Chrysispe. On me permettra, je m'assure, de rapporter un peu au long ce qu'il a dit; car cette matiere est si sublime, si embarrassée, si inexplicable, qu'il ne faut point se piquer de briéveté dans les citations. Les retranchements ne servi-

(*f*) Cicero, ubi supra, *Cap.* XVIII.

roient qu'à obscurcir ce qui n'eût pas été retranché (g). Vous verrez d'abord dans le passage d'Aulugelle la définition de la destinée selon Chrysispe; &

(g) *Fatum. . . ad hanc fermè sententiam Chrysispus stoicæ Princeps Philosophiæ definit. Fatum est, inquit, sempiterna quædam & indeclinabilis series rerum & catena, volvens semetipsa sese & implicans per æternos consequentiæ ordines, ex quibus apta connexaque est. . . . Aliarum autem opinionum disciplinarumque auctores huic definitioni ita obstrepunt. Si Chrysispus, inquit, fato putat omnia moveri & regi, nec declinari transcendique posse agmina fati & volumina; peccata quoque omnium & delicta non sustentanda neque condicenda sunt ipsis, voluntatibusque eorum, sed necessitati cuidam & instantiæ, quæ oritur ex fato, omnium quæ sit rerum domina arbitra, per quam necesse sit fieri quidquid futurum est: & propterea nocentium pœnas legibus iniquè constitutas, si homines ad maleficia non sponte veniunt, sed fato trahuntur. Contræea Chrysispus tenuiter multa & arguta differit. Sed omnium ferè, quæ super ea re scripsit, sententia hujuscemodi est. Quamquam ita sit, inquit, ut ratione quædam principali necessario coacta atque connexa sint fato omnia; ingenia tamen ipsa mentium nostrarum proinde sunt fato obnoxia, ut proprietas eorum est ipsa & qualitas; nam si sunt per naturam primitus salubriter, utiliterque facta, omnem illam vim quæ de fato extrinsecus ingruit, inoffensus tractabiliusque transmittunt. Sin verò sunt aspera, inscita & rudia, nullisque artium bonarum adminiculis fulta: etiam si parvo sive nullo fatalis incommodi conflictu urgeantur, sua tamen sævitate & voluntario impetu in assidua delicta & in errores ruunt; idque ipsum ut ea ratione fiat naturalis illa & necessaria rerum consequentiæ efficit, quæ fatum vocatur. Est enim genere ipso quasi fatale & consequens, ut mala ingenia peccatis & erroribus non vacent. Aulus Gellius, Lib. VI, Cap. I.*

puis la conséquence qu'on en tiroit que l'homme ne péchoit point, & qu'il falloit imputer tous les crimes à la destinée ; & enfin la réponse de ce Philosophe. Aulugelle après avoir exposé toutes ces choses, rapporte la comparaison du cylindre, & la conclusion que Chrysippe inféroit de son discours : c'est que personne ne doit être reçu à s'excuser sur la destinée, & qu'il ne faut pas écouter les malfaiteurs qui recourent à un tel asile.

On voit sans peine que ce Philosophe ne se tire point par là du borbier, & que sa distinction entre les causes externes qui nécessitent, & celles qui ne nécessitent point, ne lui est d'aucun usage. Il ne fait que *roder autour du pot*, & enfin il se trouve au même lieu que ceux qui soumettoient tout à l'inévitable nécessité du destin. Il ne faut pour s'en convaincre que lier ensemble sa comparaison du cylindre, & l'aveu qu'il fait que les qualités intérieures de l'ame qui la poussent vers le mal, sont une suite naturelle & nécessaire du destin. *Idque ipsum ut eâ ratione fiat, naturalis illa & necessaria rerum consequentia efficit, quæ fa-*

tum vocatur. Il dit qu'il y a des ames si heureusement nées, qu'elles effuyent sans dommage la tempête qui tombe sur elles de la part du *fatum*; & qu'il y en a d'autres si mal faites & si mal tournées, que pour peu que le destin les heurte, ou même sans aucun choc du destin, elles roulent vers le crime par *un mouvement volontaire.* C'est un certain travers naturel qui en est la cause. Or il assure que la fatale nécessité de toutes choses est le principe qui fait qu'il y a des ames bien ou mal conditionnées; il faut donc qu'il tombe d'accord qu'on peut & qu'on doit attribuer au destin tous les crimes que les hommes commettent: de sorte que reconnoissant d'ailleurs une Providence Divine, il faut, s'il raisonne conséquemment, qu'il regarde Dieu comme la cause de tous ces crimes; & ainsi l'accusation de Plutarque est très-bien fondée. Car enfin que la comparaison du cylindre soit juste, il faut comparer la destinée, non pas au premier venu qui pousse le cylindre, mais au tourneur qui l'a fait. Sa propriété de rouler long-temps vient de la figure du cylindre, mais parce que le tourneur

lui a donné cette figure , cause nécessaire d'un mouvement durable , il est la véritable cause de la durée de ce mouvement. Toute la différence entre un cube qui ne roule point & un cylindre qui roule , toutes les suites , toutes les régularités ou irrégularités du repos de l'un & du mouvement continué de l'autre , doivent être originai-
 rement attribuées à l'ouvrier qui a donné à ces deux corps la forme d'où elles résultent nécessairement. Chacun peut faire l'application de cela aux ames humaines.

Lipse s'est bien apperçu de cet embarras , c'est pourquoi il suppose , afin de tirer d'affaire son Chrysispe , que les Stoïciens attribuoient à un vice réel & incorrigible de la matiere , & non pas à Dieu , les défauts de l'ame de l'homme (*h*) ; mais cette prétendue justification de Chrysispe est si foible , qu'il seroit fort inutile de la réfuter. Voyez comme Plutarque y a répondu (*i*).

(*h*) Lyphius Phys. Stoic. Lib. I. dissertat. XIV.

(*i*) Plut. adversus Stoicos; pag. m. 1065, & seq.

I V.

Je ne trouve point qu'on attaque Chryssippe du côté des mœurs : cela me fait croire qu'il menoit une vie irréprochable. On ne lui donne pour tout domestique qu'une vieille servante : c'est une preuve de sa chasteté & de son économie. Il alléguoit très-souvent cinq vers d'Euripide (a), qui contiennent la condamnation de la bonne chère, & qui nous font souvenir que la nature a suffisamment pourvû à nos besoins par le moyen du pain & de l'eau : il détestoit un certain Archestrate qui avoit écrit sur la cuisine, & il comparoit son livre à celui de Philanide, à qui l'on attribua un ouvrage infâme de *rebus venereis* (b). Cela peut faire croire que Chryssippe étoit fort sobre.

J'ai déjà dit qu'il s'attacha extrêmement à la Dialectique : j'ajoute ici qu'il fit des efforts extraordinaires pour trouver la solution d'un sophisme qui embarrassoit beaucoup les Philosophes,

(a) Voyez Aulugelle, *Lib. VII, Chap. XVI.*

(b) *Athen. Lib. VIII, p. 33.*

& qu'on appelloit *Sorites* (c). C'étoit un amas d'interrogations où l'on ne trouvoit aucun bout. On prenoit pour exemple un grain de blé, & de cette proposition très-véritable, *un grain de blé n'est pas un monceau*, on tâchoit de conduire peu à peu le soutenant jusqu'à cette fausseté visible, *un grain de blé fait un monceau*. Vous trouverez dans Sextus Empiricus quelques exemples de l'emploi que l'on faisoit de cette maniere captieuse d'interroger. On prétendoit en inférer que l'esprit de l'homme ne parvient jamais à la connoissance du point fixe qui sépare les qualités opposées, ou qui détermine précisément la nature de chaque chose. En quoi consiste, demandoit-on, le peu, le beaucoup, le long, le large, le petit, le grand, &c? Trois grains de blé font-ils un monceau? Il falloit répondre que non : quatre le font-ils? Même réponse qu'auparavant ; on con-

(c) En grec *σωρείτης* du mot *σώρῃς* qui signifie *acervus*, un monceau. Cicéron le décrit d'une maniere qui fait entendre l'étimologie du mot. *Quum aliquid, dit-il, minutatim & gradatim additur aut demitur : SORITAS hos vocant qui acervum efficiunt uno addito grano.* Cic. *Academ. Quæst. Lib. I, Cap. XXVIII.*

tinuoit d'interroger fans fin & fans cefle de grain à grain , & fi enfin vous répondiez voilà le monceau , on prétendoit que votre réponfe étoit abfurdité , puisqu'elle fuppofoit qu'un feul grain confituoit la différence de ce qui n'eft pas monceau , & de ce qui l'eft. Je prouveroïis par cette méthode qu'un grand buveur n'eft jamais ivre. Une goutte de vin l'enivrera-t-elle ? Non. Et deux gouttes ? Nullement , ni trois ni quatre non plus. Je continueroïis mes demandes goutte à goutte , & fi à la 999 vous me répondiez , il n'eft point ivre , & à la millieme , il eft ivre , je conclurroïis qu'une goutte de vin confitue la différence fpécifique entre l'ivrefle & la non-ivrefle , ce qui eft abfurde. Si les interrogations fe faifoient de trois en trois pintes , vous marqueriez aifément la différence entre l'afsez & le trop ; mais le faïeur de Sorite a le choix des armes , il fe fert des plus petites parties de la quantité , & paffe de l'une à l'autre afin d'empêcher que vous ne trouviez aucun point fixe qui fépare la non-ivrefle d'avec l'ivrefle , le peu d'avec le beaucoup , l'afsez d'avec le trop , &c.

Un homme du monde fe moqueroit

justement de pareilles ergoterics ; il en appelleroit au sens commun , & à ce degré de lumière qui dans l'usage de la vie civile suffit à nous faire discerner en gros le peu & le beaucoup , &c : mais un Dialecticien de profession ne pouvoit pas recourir à ce tribunal , il étoit obligé de répondre en forme , & à moins qu'il ne trouvât une solution selon les regles de l'art , il perdoit le champ de bataille ; sa défaite , sa déroute étoit un événement incontestable. Aujourd'hui un Répétiteur Hibernois , qui harcelleroit par mille chicanes de Logique un Professeur de Salamanque , & qui se verroit payé de cette réponse , *le sens commun , la notoriété publique , nous montrent assez que vos conséquences sont fausses* , passeroit pour victorieux , & l'on diroit avec raison que le Professeur auroit été terrassé ; car il étoit de son devoir de répondre en forme , & selon la rubrique du métier , puisque c'étoit par cette rubrique que l'on attaquoit sa these.

Chryssippe , qui sur ce point-là savoit très-bien son devoir , comprit clairement que le Sorite des Dialecticiens de Mégare demandoit une solu-

tion catégorique. Il imagina un expédient : ce fut de ne répondre qu'à un certain nombre d'interrogations , & puis de se taire. On appella son invention la méthode du repos. Cette invention de Chryfippe ne fut pas heureuse ; les Sceptiques s'en prévalurent , & la firent fervir d'un argument *ad hominem* (d).

Une chose assez particuliere , c'est que Chryfippe fappa lui-même tous les fondemens de la science qu'il avoit tant cultivée , je veux dire de la Dialectique : mais après tout , cela ne doit pas paroître fort étrange , si l'on confidere attentivement quels sont les effets d'une longue & ardente application aux subtilités de la Dialectique. Il arrive presque toujours qu'un homme d'esprit s'attachant trop à cette étude , devient chicaneur , & embrouille par ses sophistiqueries les theses mêmes qu'il avoit soutenues le plus chaudement. Il ruineroit plutôt son propre ouvrage , que de s'abstenir de disputer , & il forme des difficultés contre sa propre doctrine , qui mettent son art à bout. Les

Inconvénient d'une application trop vive aux subtilités de la dialectique.

(d) Voyez Sextus Empiricus , Pyrrhon hypot. Lib. II , Cap. XXII. Voyez aussi comme Carneade s'escrie dans Ciceron , Acad. Quæst. Lib. I , Cap. XXV.

Scholastiques Espagnols font une preuve parlante de cela. Plutarque fait à ce sujet de très-vifs reproches à notre Philosophe (e). Il remarque que la secte des Stoïques, qui se plaignoit de ce que les Académiciens pervertissoient les notions les plus communes, étoit plus coupable qu'eux de cette faute. Il faut dire pour le moins que notre Chrysippe mérita tout autant qu'Arceffias d'être comparé à ces Tribuns de Rome qui troubloient le repos public. Il n'y eut jamais un plus grand perturbateur de toutes choses dans l'Empire de la Philosophie ; & quoique de nom il fût Dogmatiste, il travailla en effet pour le Pyrrhonisme autant que les plus outrés Sceptiques de profession. Car si dans le syllogisme, comme on prétend qu'il l'assuroit (f), la conclusion tirée de la majeure & de la mineure véritables est tellement vraie, qu'elle n'empêche pas qu'une conclusion contraire ne soit véritable aussi, c'est peine perdue que de raisonner, & il ne faut plus se promettre de parvenir à la certitude. Les propositions les plus évi-

(e) *Plut. de communibus notitiis adv. Stoicos*, p. 1059.

(f) *Plutarch. ibid.*

dentes sont problématiques: c'est autant ou plus que si on mettoit en doute avec Carneade, *que les choses égales à une troisième sont égales entre elles.* Encore une fois voilà le sort de ceux qui s'attachent excessivement aux subtilités de la Dialectique. Ils tombent enfin dans leurs propres pièges, & ne s'en peuvent débarrasser; ils découvrent des difficultés à quoi ils ne peuvent répondre, & qui ruinent même ce qu'ils avoient établi auparavant. Cicéron a très-bien décrit leur caractère: *Dialectici ad extremum ipsi se compungunt suis acuminibus, & multa quærendo reperiunt non modo ea quæ jam non possint ipsi dissolvere, sed etiam quibus ante exorsa & potius detexta propè retexantur* (g). C'est pour cela qu'il compare la Dialectique à Pénélope qui défaisoit elle-même sa propre toile (h). Personne n'eût pu mieux se reconnoître que Chryssippe dans le portrait que Cicéron nous a laissé des Dialecticiens.

(g) Cic. de Oratore, Lib. I, Cap. XXXVIII.

(h) *Quidquod eandem illa ars, quasi Pænolopes telam retexens, tollit ad extremum superiorem.* Cic. Acad. Quæst. Cap. X.

V.

Notre Philosophe joignoit la connoissance des belles lettres avec celle de la Logique. C'étoit un homme universel , il possédoit la Mythologie , les Poëtes anciens & modernes , l'Histoire , &c. ; mais il n'écrivoit pas bien , & Denys d'Halicarnasse l'accuse d'avoir très-mal observé les regles de la Grammaire (a). Il y a fort peu de matieres sur lesquelles il ne se soit exercé : il s'abaisla jusques aux petits préceptes de l'éducation des enfans , jusqu'à prescrire aux nourrices une certaine maniere de chanson. Il conseilloit de les choisir sages , & il auroit même voulu que s'il eût été possible on n'eût fait nourrir les enfans que par des femmes savantes. Il vouloit que les enfans fussent pendant trois années sous le soin de leurs nourrices , & que sans attendre qu'ils fussent plus âgés elles leurs donnaissent de bonnes leçons. Il n'approuvoit point qu'on ne commençât à les instruire que lorsqu'ils avoient sept ans (b). Il examina la question s'il faut

(a) Dionys. Halicarn. de collocacione verborum , cap. XV.

(b) Quintil. instit. Orat. Lib. I, Cap. I, & Cap. X.

battre les écoliers, & il se déclara pour la négative (c). Comme l'éducation des jeunes gens est une chose dans le fond très-importante au genre humain, nous devons le louer d'avoir traité cette matiere. Il ne mérite pas une semblable approbation, ni pour ses ouvrages de Grammaire, qui furent médiocres, ni pour ses livres de divinations, qui étoient pleins de mille petites superstieuses.

Il n'eut garde d'oublier la très-fameuse dispute des choses possibles & des choses impossibles, matiere que nos Scholastiques ont bien rebattue, & bien quintessenciée. Cette dispute le concernoit comme Philosophe fauteur du Destin, & elle devoit sa naissance à la doctrine des Stoïciens. Il s'agissoit de savoir si parmi les choses qui n'ont jamais été, & qui ne seront jamais, il y en a de possibles; ou si tout ce qui n'est point, tout ce qui n'a jamais été, tout ce qui ne sera jamais, est impossible? Un fameux Dialecticien de la secte de Mégare, nommé Diodore, prit la négative sur la premiere de ces questions, & l'affirmative sur la seconde. Mais Chryssippe le com-

Sentiment de Chryssippe sur la question des choses possibles & des choses impossibles

(d) Idem, ibid. Cap. III.

battit fortement. Cicéron, qui expose amplement le sujet de cette dispute (d), nous fait assez comprendre que Chrysispe étoit souvent embarrassé dans son opinion, & il ne faut pas s'en étonner : car le parti qu'il avoit pris, n'étoit point lié avec son dogme de la destinée, & s'il eût su, ou s'il eût osé raisonner conséquemment, il eût adopté de bon cœur toute l'hypothèse de Diodore. On a pu voir ci-dessus que la liberté qu'il donnoit à l'ame, & sa comparaison du cylindre, n'empêchoient pas qu'au fond tous les actes de la volonté humaine ne fussent des suites inévitables du destin ; d'où il résulte que tout ce qui n'arrive pas est impossible, & qu'il n'y a rien de possible que ce qui se fait actuellement. Plutarque le bat en ruine tant sur cela, que sur sa dispute avec Diodore, & lui soutient que son opinion de la possibilité est tout-à-fait opposée à la doctrine du *fatium* (e).

Je crois que les Stoïciens s'engagerent à donner plus d'étendue aux choses possibles qu'aux choses futures,

(d) Voyez le livre de *Fato*, Cap. VI. & seq.

(e) Plut. de repug. Stoïcor. p. 1063.

afin d'adoucir les conféquences odieuses que l'on tiroit de leur dogme de la fatalité. C'est aujourd'hui un grand embarras pour les Spinofites, que de voir que, selon leur hypothese, il a été aussi impossible de toute éternité que Spinofa, par exemple, ne mourût pas à la Haye, qu'il est impossible que deux & deux soient six. Ils sentent bien que c'est une conféquence nécessaire de leur doctrine, & une conféquence qui rebute, qui effarouche, qui souleve les esprits par l'absurdité qu'elle renferme, diamétralement opposée au sens commun. Ils ne sont pas bien aises qu'on sache qu'ils renversent une maxime aussi universelle, aussi évidente que celle-ci, *tout ce qui implique contradiction est impossible, & tout ce qui n'implique point contradiction est possible.* Or quelle contradiction y auroit-il en ce que Spinofa seroit mort à Leide? La nature auroit-elle été moins parfaite, moins sage, moins puissante?

Chryssippe débita dans son Traité de la Providence une pensée qu'on peut regarder comme un assez bonne ébauche d'un des plus beaux principes qu'un grand Philosophe du XVII^e sie-

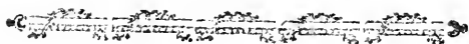
~~_____~~
Pensée
de Chry-
ssippe sur
la Providence.

cle ait avancés & éclaircis. Il examina entre autres questions celle-ci : *la nature des choses , ou la Providence qui a fait le monde & le genre humain , a-t-elle fait aussi les maladies à quoi les hommes sont sujets ?* Il répond que le principal dessein de la nature n'a pas été de les rendre malades ; cela ne conviendrait pas à la cause de tous les biens : mais en préparant & en produisant plusieurs grandes choses très-bien ordonnées & très-utiles , elle trouva qu'il en résulteroit quelques inconvénients ; & aussi ils n'ont pas été conformes à son dessein primitif & à son but : ils se sont rencontrés à la suite de l'ouvrage , ils n'ont existé que comme des conséquences. Pour la formation du corps humain , disoit-il , la plus fine idée , l'utilité même de l'ouvrage , demandoit que la tête fût composée d'un tissu d'ossements minces & déliés ; mais par-là elle devoit avoir l'inconvénient de ne pouvoir résister aux coups. La nature préparoit la santé , & en même-temps il a fallu par une espèce de concomitance , que la source des maladies fût ouverte. Il en va de même à l'égard de la vertu ; l'action directe de la nature qui l'a

fait naître, a produit par contrecoup l'engeance des vices (*f*). Je ne pense pas qu'un payen ait pu rien dire de plus raisonnable dans l'ignorance où il étoit de la chute du premier homme, chute que nous n'avons pu savoir que par la révélation, & qui est la vraie cause de nos miseres. Le Philosophe moderne dont j'ai voulu parler, quand j'ai dit qu'il a éclairci un très-beau principe, dont la pensée de Chrysispe étoit une bonne ébauche, est l'Auteur célèbre de la recherche de la vérité. On pourra voir le précis de son principe dans les pensées diverses sur les Cometes au Paragraphe CCXXXIV, & juger par-là si Chrysispe avoit entrevû la même idee.

Quelques Auteurs ont débité qu'il prenoit de l'ellebore, afin d'augmenter les forces de son génie. Il mourut dans l'Olympiade 143. On lui éleva un tombeau parmi ceux des plus illustres Athéniens. Sa statue se voyoit dans le Céramique. Il avoit accepté la Bourgeoisie d'Athenes, ce que Zenon & Cleanthe ses prédécesseurs n'avoient point fait.

(*f*) Aulugelle, Liv. VI. Chap. I.



DOGME S

DE CARNÉADE,

Fondateur de la troisieme Académie.

I.

CARNÉADE, un des plus beaux génies qu'aient produit la Grèce, étoit de Cyrene. Il fonda la troisieme Académie, qui, à proprement parler, ne différoit point de la seconde, dont Arcesilas avoit été le fondateur. En effet, à quelques adoucissements près, qui n'étoient propres qu'à jeter de la poudre aux yeux, Carnéade défendit l'incertitude aussi ardemment qu'Arcesilas; & quant au dogme de l'*incompréhensibilité*, il poussa les choses aussi loin que lui. Il n'admettoit que des probabilités pour l'usage de la vie; & en reste il ne croyoit point qu'il y eût quelque certitude ou quelque évidence.

Il trouvoit de l'obscurité dans les notions le plus claires, jusques dans celle-ci: *les choses égales à une troisi-*

usqu'où
Carnea-
e pouf-
it le
ogme de
incou-
rhenfi-
ilité.

me font égales entre-elles, axiome le plus incontestable de la Philosophie, & sur lequel est assis le fondement du syllogisme, & par conséquent de l'Art du raisonnement. Galien nous apprend que notre Académicien attaqua cette notion commune, & lui opposa divers sophismes (a). Lorsqu'on lui objectoit cette fameuse difficulté, que les Dogmatistes opposoient continuellement aux Pyrrhoniens: *vous qui dites si affirmativement qu'il n'y a rien de certain, vous avancez une proposition que vous croyez certaine; vous savez du moins qu'on ne peut rien savoir*: lorsqu'on lui faisoit, dis-je, cette objection, il répondoit, que ceux qui disent qu'on ne peut rien comprendre, qu'il n'y a rien de certain, n'exceptent aucune chose, & que cette proposition même, *il n'y a rien de certain, nous ne pouvons rien comprendre, est incertaine, incompréhensible*. C'est la réponse qu'il fit un jour au Stoïcien Antipater (b).

Carnéade travailla de toutes ses forces à renverser la coutume d'acquiescer

(a) Galenus, in Libro de optimo docendi genere.

(b) Cic. Acad. Quæst. Lib. IV. Cap. IX.

à ce qui n'est pas évident. Que faisoit-on de plus dans l'Académie moyenne? On a eu raison de dire que cette entreprise étoit un travail d'Hercule (c). L'on eût pu ajouter qu'Hercule fût venu à bout plus aisément de deux mille monstres, chacun aussi redoutable que l'Hydre de Lerne, ou le Lion de Némée, qu'Arcésilas ni Carnéade n'auroient assujetti l'homme à n'opiner pas, c'est-à-dire à n'acquiescer à rien, qui n'eût été amené à l'évidence par la voye de discussion.

Concluons que notre Académicien pouvoit en un sens les choses tout aussi loin qu'Arcésilas. Son innovation ne consiste qu'en ceci: il ne nia point, comme Arcésilas, qu'il y eût des vérités: mais il soutint que nous ne pouvions pas les discerner avec certitude. Il admit les probabilités, rejetées par le fondateur de la seconde Académie, & il voulut que la vraisemblance nous déterminât à agir, pourvû qu'on ne prononçât sur rien affirmativement (d). On prétend même qu'il poussa encore plus loin l'indulgence, & qu'il permit au sage d'opiner en quelques rencon-

(c) Voyez Cic. Ibid. Cap. XXXIY,

(d) Cic. Ibid. passim.

En quoi
les senti-
ments é-
oient
plus mi-
gés que
ceux
l'Arcé-
ilas.

tres. Cette condescendance , dit-on , fit quelque breche à son systême , & donna lieu de dire qu'Arcéfilas se sou-tenoit mieux que Carnéade (e). Mais des gens fort instruits assurent que notre Philosophe ne se relâcha jamais jusqu'à ce point , & qu'il n'approuvoit nullement qu'on eût la hardiesse d'opiner (f). Ce qu'il y a de bien certain , c'est qu'il revenoit toujours à l'*Epoque* , & que c'étoit pour ainsi dire l'analyse de sa foi. Cela paroît par l'exposition que l'on trouve de son sentiment au dernier Chapitre des Questions Académiques.

Il me semble donc que l'on peut croire qu'il retenoit tout le fond du dogme d'Arcéfilas , mais que par politique , & pour ôter à ses Adversaires les prétextes les plus spécieux de déclamer , & de le tourner en ridicule , il leur accorda des degrés de vraisemblance qui devoient déterminer l'homme sage à choisir un tel ou un tel parti dans la pratique de la vie civile. Il vit bien que sans cela il ne répondroit jamais aux objections les plus odieuses , il ne prouveroit jamais que son principe ne réduisît l'homme à l'inaction ,

(e) *Ibid.* Cap. XVIII. (f) *Ibid.* Cap. XXIV.

& au quiétisme le plus honteux. Tout bien compté, dire qu'il n'y a point de vérités, ou dire qu'il y en a, mais que nous n'avons point de règle pour les discerner de la fausseté, c'est à mon avis la même chose. Si Arcéfilas a soutenu la première de ces propositions, il falloit le comparer à ces chevaux fougueux qui suivent leur impétuosité jusqu'au fond des précipices. Mais j'ai de la peine à croire qu'il ait nié absolument l'existence des vérités. Il se contentoit, ce me semble, de soutenir qu'elles étoient impénétrables à l'esprit de l'homme. La chaleur de la dispute l'empêcha peut-être de s'exprimer aussi prudemment que l'on fit depuis dans l'Académie de Carnéade. Celui-ci se ménagea mieux, pour ne pas tomber dans le même décri que l'autre. C'est S. Augustin qui le dit, & il paroît que son témoignage est moins défavantageux à Carnéade qu'à Arcéfilas (g). Mais Numenius jugeoit autrement de ces deux Académiciens: il s'emporte moins contre Arcéfilas que contre l'autre. Il prétend qu'Arcéfilas étoit dans la bonne foi, trompant les autres & se trompant aussi soi-même,

(g) Augustin. Lib. III, contra Academicos.

au lieu que Carnéade, ne croyant rien de ce qu'il disoit, & tenant avec ses amis un langage de confiance tout différent de ses Leçons, ne cherchoit qu'à étourdir ses disciples, & à se jouer du pour & du contre. Il bâtissoit, il démolissoit, il n'avoit pas plutôt établi une probabilité, qu'il la renversoit lui-même. S'il avouoit qu'il y eût des vérités & des faussetés dans la nature, il disoit en même temps qu'elles étoient si cachées, qu'on ne pouvoit discerner certainement les unes des autres. Numenius conclut de là que Carnéade étoit un *filou* bien plus dangereux qu'Arcefilas: *fur ergo præstigiatorque fuit solertior (h)*.

I I.

Carnéade fut l'antagoniste des Stoïciens, & il s'attacha avec une ardeur inconcevable à réfuter les ouvrages de Chrysippe, qui avoit été depuis peu la principale colonne de leur portique. Il y réussit de telle sorte, qu'il disoit que sans Chrysippe il n'eût pas été ce qu'il étoit, *nisi Chrisippus fuisset, non*

(h) Numenius, apud Eusebium *Præparat. Evang. Lib. XIV. Cap. VIII.*

essent ego (a). Bien d'autres ont pu dire la même chose : ils ont été redevables de leur gloire aux antagonistes qu'ils ont eus : sans cela , ils se feroient plongés dans l'oïfivéte , ou tout au plus ils auroient fait de l'étude un amusement domestique. Notre Philosophe réduisit à l'absurde ses adverfaires sur le chapitre de la Religion. Rien de plus vif que l'argument qu'il employa pour les combattre , Ciceron nous l'a conservé dans ses entretiens sur la nature des Dieux. *Vous qui reconnoissez des Dieux* , leur disoit-il , mettez-vous aussi les Nymphes au rang des Déeses ? Si elles y sont , les Panisques & les Satyres y doivent être..... Vous mettez parmi les Dieux Jupiter & Neptune ? Mettez-y donc Pluton leur frere , mettez-y.... l'Acheron , le Cocyte , le Styx , le Phlégeton : mettez-y Charon & Cerbere. Vous ne leur voulez pas faire cet honneur ? Pluton ne le mérite donc point : & cela étant ses freres le méritent-ils ? Si Jupiter & Neptune sont Dieux , ajoutoit *Carnéade* , peut-on refuser cette qualité à Saturne leur pere... ? Mais Saturne étant Dieu , le Ciel son pere ne

(a) Diog. Laërt. Lib. IV. num. 17.

le fera-t-il pas ? Et à la Divinité du Ciel ne faudra-t-il pas joindre celle de son pere & de sa mere , qui sont l'Ether & la lumiere. N'y faudra-t-il pas joindre tout ce que les anciens Généalogistes leur donnent & de freres & de sœurs , l'Amour , le Travail , l'Envie , le Destin , la Vieillesse , la Mort , les Ténébres , la Misere , la Plainte , la Grace , la Fraude , l'Opiniâtreté , les Parques , les Hesperides , les Songes , tous enfans de l'Erebe & de la Nuit. Ou recevez toutes ces Divinités monstrueuses , ou n'en recevez aucunes. (b).

C'est ainsi , dit Cicéron , que raisonneoit Carnéade , non dans la vûe de sapper l'existence des Dieux , mais pour montrer avec évidence que sur cette matiere les Stoïciens ne disent rien de plausible. Cicéron observe ailleurs que Carnéade avoit débité tant de raisons contre ceux qui disent que les Dieux ont fait mille choses sur la terre pour l'utilité des hommes , qu'il avoit fait naître l'envie à bien des gens de rechercher ce qu'il en faut croire (c). J'ai dit quel-

(b) Cic. de nat. Deorum , Lib. III , Cap XVII.
[Version de M. l'Abbé d'Olivet.]

(c) Idem , ibid. Lib. I , Cap. II.

que part (d) que si Carnéade eût entrepris de plaider la cause de la Religion Payenne, il eût vu échouer cette éloquence, à qui rien ne résistoit : je dirai ici qu'en plaidant contre cette même cause, il lui fut facile de triompher. Le parti contraire fondoit devant son éloquence, comme la cire auprès du feu.

Cette méthode de disputer contre l'existence des Dieux ne donne pas un grande idée de la Religion de notre Philosophe : cependant il n'y a rien de plus orthodoxe, ni même de plus *Chrétien*, que l'un des dogmes de sa morale. C'est un Chanoine de Dijon qui l'assure, & je serai ici son copiste, afin qu'on ne dise pas que si j'étois Théologien, je ne parlerois pas ainsi des opinions d'un Philosophe qui réfuta invinciblement la Religion des Payens, la seule qu'il connoissoit. Voici cette maxime : » Si l'on savoit en secret qu'un ennemi, ou une autre personne, à la mort de laquelle on auroit intérêt, viendroit s'asseoir sur de l'herbe, sous laquelle il y auroit un aspic caché, il faudroit l'en aver-

[d] Pensées diverses sur les Cometes, Num. 124. p. 361.

» tir , quand même on ne pouroit être
 » repris d'avoir gardé le silence en cet-
 » te occasion [...] ? Cette doctrine est
 » admirable , fans doute elle est bien
 » *digne du Christianisme* : car qu'y
 » a-t-il de plus digne du Christianisme
 » que de faire du bien a son ennemi ,
 » & de le faire sans espérance d'en être
 » récompensé en ce monde ». Ce sont
 les paroles de M. Foucher.

Mais puisqu'il s'agit ici d'un article de la morale de Carnéade , disons aussi quelque chose de son sentiment sur la nature du souverain bien. La dernière fin de l'homme , disoit-il , est de jouir des principes naturels. M. Foucher croit que cela veut dire , *exercer en perfection toutes les fonctions de l'entendement & de la volonté ; sans en être empêché , soit par l'ignorance ou par les préjugés , soit par quelque autre obstacle extérieur (f)*. Quelques passages de Cicéron (g) témoignent fort clairement que Carnéade bornoit la félicité à la jouissance du bien natu-

Pensée
de Car-
néade sur
le souve-
rain bien.

[e] Foucher , *Dissertation sur la Philosophie des Académiciens* , Liv. I , Chap. VIII.

[f] Idem , *ibid.*

[g] Au II Liv. de Finthus , Cap. XI. & seq. & au V. Liv. Cap. IX. & seq.

rel , fans y comprendre le bien honnête. Cicéron observe que notre Philosophe ne soutint ce sentiment , que pour contredire les Stoïciens : mais il les pouffoit à bout sur cette matiere , & il n'épargnoit pas davantage les Péripatéticiens : car il prouvoit aux uns & aux autres que leurs controverses du souverain bien n'étoient qu'une dispute de mots (b). Il étoit juge des coups entre ces deux sectes , & il faisoit voir que les choses que l'une appelloit biens , & que l'autre se contentoit d'appeller commodités , n'étoient point dignes de nos desirs , puisque l'une ne leur attribuoit pas plus d'avantages que l'autre (i). L'une de ses victoires contre les Stoïciens , fut de les chasser d'un poste , où ils s'étoient maintenus assez long-temps. Ils avoient dit que la bonne renommée sans l'utilité ne méritoit point que l'on fit un pas. Mais ils ne purent résister à Carnéade , & ils se virent réduits à soutenir qu'elle étoit digne de notre choix par elle-même (k). Chacun fait qu'ils mettoient de la dif-

(h) Cicer. *ibid.* Lib. III , Cap. XII.

(i) Idem , *Tuscul.* Lib. V sub fin.

[k] Idem , *de Finibus* , Lib. III , Cap. XV. & seq.

férence entre le bien , & les choses qui méritent d'être préférées.

III.

Sa dispute contre les Oracles d'Apollon avoit quelque force. Il disoit que cette Divinité ne pouvoit prédire les choses futures , à moins qu'elles ne dépendissent d'une cause nécessaire: il lui ôtoit la connoissance de tous les événements contingents , du parricide d'Oedipe par exemple: car n'y ayant point de cause qui ait nécessité cet homme à tuer son pere , on n'a pu prévoir qu'il le tueroit: l'avenir ne peut être sû que quand on connoît toutes les causes efficientes d'une action. Il disoit même que les Dieux qui présidoient aux Oracles ne pouvoient connoître le passé , lorsqu'il ne restoit point de signes qui pussent servir de traces pour remonter au temps de l'événement. Il prétendoit sans doute qu'il n'y avoit point d'autre trace qui pût servir à cela , que l'enchaînement des causes naturelles , qui agissent sans aucun usage de liberté ; & qu'ainsi les actes du franc arbitre de l'homme rompant cette chaîne , empêchoient les Dieux de porter leur vue jusques aux siècles passés , lorsqu'il ne

—
Sa dispute
contre
les Oracles d'Apollon.

reſtoit aucun monument ſenſible des événemens (a). Chryſippe avoit éludé l'instance tirée de ce qu'un homme prédeſtiné à mourir mourra, ſoit qu'il employe des remèdes, ſoit qu'il n'en employe point; il l'avoit, dis-je, éludée, en ſuppoſant la complication des événemens prédeſtinés, comme qu'un tel homme ſe ſervira d'un médecin, & guérira. C'eſt pourquoi les remèdes ſont alors une annexe de la fatalité de la guérifon (b). Carnéade ne ſe payoit pas de cette réponſe; mais pour la bien réſuter, il en montrait le grand inconvéniens, je veux dire l'extinction de la liberté. Si vous joignez ainſi dans les arrêts des deſtinées les cauſes avec les effets, diſoit-il, tout ſe fera par néceſſité, & rien ne ſera en notre puissance: chaque choſe dépendra d'une cauſe antérieure, & toutes ſeront enchaînées enſemble d'un lien naturel & indiffoluble (c).

Vous voyez que les diſputes des Auguſtinienſes avec les Jéſuites, & avec les Remonſtrants ſur les ſuites de la prédeſtination, avoient lieu parmi les

(a) Cicer. *de Fato*, Cap. XIV.

(b) Idem, *ibid.* Cap. XIII.

(c) Idem, *ibid.* Cap. XIV.

anciens Philosophes. Vous voyez que Carnéade a fourni de la tablature aux Théologiens prédestinateurs, pour objecter à leurs adverfaires que Dieu ne pourroit prévoir les choses futures, si elles dépendoient d'une cause indifférente. Il n'y a que les Sociniens qui ayent eu la bonne foi de reconnoître la force évidente de cette opinion ; mais dans quel abîme ne se font-ils pas jettés par cet acte d'ingénuité. Il leur en coûte la prescience de Dieu, & que peut-on dire de plus monstrueux que d'admettre un Dieu qui ne connoisse les actions des hommes, qu'à mesure qu'elles se font ?

On ne convient point que Carnéade ait fait des livres : quelques Auteurs assurent qu'il n'en fit point, quelques autres semblent dire le contraire. Les endroits de Cicéron que j'ai cités, semblent prouver que Carnéade publia des ouvrages : car il n'y a nulle apparence que l'on eût voulu rapporter les raisonnements d'un Philosophe, qui n'auroient été connus que par tradition : mais je puis répondre que l'on a pû les citer tels qu'on les trouvoit dans les ouvrages de quelqu'un de ses disciples. C'est ainsi que Cicéron rapporte quel-

~~Il n'y a point de livres de Carnéade~~
Si Carnéade a fait des livres.

ques dogmes de Carnéade, en citant les livres de Clitomachus. Il n'y a donc rien ici de démonstratif contre ceux qui disent que Carnéade n'en fit point. Plutarque l'affure formellement (d). D'autres disent qu'il couroit des lettres qu'il avoit écrites à Ariarathes Roi de Cappadoce; mais que tout le reste avoit été composé par ses disciples, & qu'il ne laissa aucun écrit (e). L'existence de ces lettres ne réfute point Plutarque; car les lettres que l'on écrit, sans prétendre qu'elles deviennent publiques, ne font pas qu'on soit Auteur, je veux dire qu'on ne puisse être compté parmi ceux qui n'ont composé aucun ouvrage. Pline & Aulugelle sont contraires à Plutarque : ils affurent que Carnéade prit de l'ellébore pour écrire contre Zenon (f). Cicéron a parlé d'un *Ecrit* de notre Philosophe sur cette these, *il semble qu'un homme sage s'affligeroit de la prise de sa patrie* (g). Mais les paroles de Cicéron ne démontrent point que les raisons qu'alléguoit notre Phi-

(d) Plut. de fort. vel virtute Alexandri, pag. 328. A.

(e) Diog. Laërt. lib. II, num. 62.

(f) Voy. Pline. lib. XXV, Cap. V, & Aulugell. lib. XVII, Cap. XV.

(g) Cic. Tuscul. Quæst. lib. III, Cap. XX.

ilosoophe pour attaquer cette these subsistassent plutôt dans quelqu'un de ses livres, que dans les écrits de ses disciples.

I V.

Il avoit une éloquence surprenante : elle étoit si forte, dit Cicéron, que jamais il ne soutint rien sans le prouver, & que jamais il n'attaqua rien sans le détruire de fond en comble (a). Numenius a comparé l'éloquence de Carnéade à un fleuve rapide, qui entraîne tout ce qu'il rencontre. Il observe que ce Philosophe charmoit tellement ses Auditeurs, qu'il les amenoit captifs à l'obéissance de ses sentimens, & que par force ou par adresse il subjugoit les personnes mêmes qui avoient pris contre lui les précautions les plus exactes. Aucun de ses adversaires, continue-t-il, ne pouvoit lui résister : ils lui étoient inférieurs en éloquence, lui seul triomphoit, toutes ses opinions prenoient pied ; toutes celles des autres étoient rejetées. Antipater le voulut combattre : mais comment ? Il n'osa jamais paroître devant lui, ni

~~Il~~
Ce qu'on
rapporte
de son
éloquan-
ce.

(a) Cic. de Oratore, lib. II. Cap. XXXVIII.

dans les leçons publiques, ni dans les promenades, ni dans les conversations. Il se taisoit : pas un mot ne sortoit de sa pauvre bouche, il attaquoit seulement de loin & en cachette par quelques livres qu'il composoit. La postérité les a vus : ils n'étoient pas même capables de se soutenir contre Carnéade mort, tant s'en faut qu'ils eussent pû lui résister, lorsqu'il florissoit environné d'une gloire si éclatante (b). Ajoutons ce beau passage de Lactance. *Carneades Academicæ sectæ Philosophus, cujus in differendo quæ vis fuerit, quæ eloquentia, quod acumen, qui nescit, is ex prædicatione Ciceronis intelliget, aut Lucilii, apud quem differens Neptunus de re difficillima, ostendit non posse id explicari, nec si Carneadem ipsum orcus remittat* (c). Quelle idée ! Quel éloge ! On introduit Neptune, qui en discourant d'une matiere très-difficile, fait voir qu'elle ne pourroit être expliquée, quand même Carnéade résusciteroit.

L'éloquence de Carnéade se fit craindre jusque dans le Sénat Romain.

(b) Numenius apud Eusebium, *Præparat. Evangel. lib. IV, Cap. VIII.*

(c) Lactant. *lib. V. Cap. XIV.*

Les Athéniens condamnés à une amende de 500 talents, pour avoir pillé la ville d'Orope, envoyèrent des Ambassadeurs à Rome, qui obtinrent que cette amende fût réduite à cent talents. Carnéade Académicien, Diogene Stoïcien, Critolaüs Péripatéticien, trois célèbres Philosophes, furent chargés de cette Ambassade. Avant que d'avoir audience du Sénat, chacun d'eux fit des harangues en présence d'un grand nombre de personnes, & l'on admira en chacun d'eux un caractère particulier. La force & la rapidité furent celui de Carnéade. Voici quelque chose de plus insigne. Caton le Censeur, ayant entendu Carnéade, fut d'avis que l'on renvoyât incessamment ces Ambassadeurs, attendu qu'il étoit bien difficile de discerner la vérité au travers des arguments de ce Philosophe (*d*). Les Ambassadeurs des Athéniens, disoit-on dans le Sénat, ont été moins envoyés pour obtenir quelque chose par la voye de la persuasion, que pour nous forcer à faire tout ce qu'ils voudroient (*e*). Il n'est pas besoin de dire que cette contrainte signifioit seulement

(*d*) Plin. *lib. VII, Cap. XXX.*

(*e*) Ælian, *Histor. var. lib. III, Cap. XVII.*

qu'on ne pouvoit résister aux discours de Carnéade. Consultez Plutarque, qui vous apprendra que la jeunesse de Rome fut si charmée de lui, qu'elle renonçoit aux plaisirs, & à tout autre exercice, afin de suivre la passion de philosopher qu'il lui avoit inspirée, & dont elle étoit saisie comme d'un enthousiasme (f). Cela ne plut pas à Caton : il craignit qu'à l'avenir les jeunes gens n'aimassent mieux étudier qu'aller à la guerre, & il censura dans le Sénat la conduite que l'on tenoit à l'égard de ces Philosophes Ambassadeurs. *Donnons-leur réponse au plutôt, dit-il, & renvoyons-les chez eux : ce sont des gens qui persuadent tout ce qu'ils veulent* (g).

V.

On dit que pendant le séjour qu'il fit à Rome, il harangua un jour admirablement pour la justice, & le lendemain contre la justice. Voilà quel étoit son élément : il se plaisoit à défaire son propre ouvrage, parce qu'au fond tout cela servoit son grand principe, qu'il n'y a que des probabilités ou

(f) Plutarch. in *Catone majore*.

(g) Idem, *ibid.*

des vraisemblances dans l'esprit de l'homme : ce qui fait qu'entre deux choses opposées on peut choisir indifféremment celle-ci ou celle-là, pour le sujet d'un discours tantôt négatif, tantôt affirmatif. Lactance rapporte l'histoire & le précis de cette dispute : voici comme Carnéade raisonnoit contre la justice. S'il y avoit de la justice, elle seroit fondée, ou sur le droit positif, ou sur le droit naturel : or elle n'est fondée ni sur le droit positif, qui varie selon les temps & les lieux, & que chaque peuple accommode à ses intérêts & à son utilité ; ni sur le droit naturel ; car ce droit n'est autre chose qu'un penchant que la nature a donné à toutes sortes d'animaux vers ce qui leur est utile, & l'on ne se peut régler selon ce penchant, sans commettre mille fraudes : d'où il résulte qu'il ne peut pas être le fondement de la justice ; donc &c. Il montroit par beaucoup d'exemples que la condition des hommes est telle que s'ils veulent être justes, ils agissent imprudemment & forttement, & que s'ils veulent agir prudemment, ils sont injustes : d'où il concluoit qu'il n'y a point de justice, car une vertu inséparable de la sottise

~~.....~~
Subtilités avec lesquelles Carnéade combattoit la justice.

ne peut point passer pour juste. Lactance avoue que les Payens étoient incapables de réfuter ce raisonnement, & que Cicéron n'avoit osé l'entreprendre. Après cela il en donne la solution par les lumières de la foi, & il observe que Carnéade, sachant d'une part que les hommes justes ne sont point fots, ne connoissoit point de l'autre la vraie raison pourquoi ils paroissent l'être : ce qui l'engagea à ménager cette occasion de déclamer en faveur de l'incompréhensibilité, son principe favori (a). N'oublions pas une fort bonne remarque de Quintilien. Il dit que Carnéade ne laissoit pas de se conduire selon la justice, quoiqu'il raisonnât pour l'injustice. C'étoit l'ordinaire des Académiciens : leur spéculation étoit suspendue entre deux contraires, mais leur pratique se fixoit à l'un des deux (b). Tout le monde en est logé là : on ne vit pas selon ses principes.

Les subtilités avec lesquelles Carnéade combattit la justice parurent terribles à Cicéron. L'un des meilleurs ouvrages de cet illustre Romain est celui de *Legibus*. Il y pose ce fondement,

(a) Lactant. *lib. V. Cap. XIV, XVI, & XVII.*

(b) Quintil. *instit. Orat. lib. XII, Cap. I.*

qu'il y a un droit naturel , c'est-à-dire des actions qui sont justes de leur nature , & que l'on est obligé de faire , non pas à cause que l'on vit dans une société , qui par une loi positive assujettit à la peine ceux qui ne les font point , mais à cause de la justice & de la droiture qui les accompagne indépendamment de l'institution des hommes. Il prétend qu'il doit supposer cela , s'il veut bâtir sur des principes bien choisis & bien concertés , & cependant il n'espère pas que tout le monde les approuve ; il se promet seulement l'approbation des anciens Platoniciens , & celle des Péripatéticiens & des Stoïciens. Il ne se met point en peine de l'école d'Epicure ; elle faisoit profession de se tenir à l'écart de la politique : il la laisse donc philosopher dans cette retraite comme elle voudra ; mais il demande quartier à Arcésilas & à Carnéade. Il craint , que s'ils venoient l'attaquer , ils ne fissent de trop grandes brèches dans l'édifice qu'il croyoit avoir construit. Il ne se sent pas assez de courage pour les repousser , il souhaite de n'être pas exposé à leur colere , il desire de les apaiser , il ne veut point de guerre avec

cux (c). Selon cette idée Carnéade eût pu passer pour un Ange destructeur.

V I.

Ce qu'on raconte de son application à l'étude est fort singulier. Uniquement absorbé dans ses livres, il négligeoit tout autre soin. Non-seulement il évitoit les festins, mais il oublioit même de manger à sa propre table, & il falloit que sa servante, qui étoit aussi sa concubine, lui mît les morceaux à la bouche (a). On croit qu'il auroit laissé la succession de sa chaire philosophique à son disciple Mentor, s'il n'avoit rompu avec lui, parce qu'il le trouva couché avec sa maîtresse. Pour ne laisser aucune équivoque, il faut que je dise que Mentor fut trouvé couché avec la maîtresse de Carnéade son Professeur. Carnéade ne disputa point alors sur la probabilité, ni sur l'incompréhensibilité : il fut tout semblable aux autres hommes ; il prit pour une chose assurée, & qu'il comprenoit très-bien, ce que ses yeux lui montroient de l'infidélité de sa concubine & de son dis-

(c) Cic. *lib. I. de Legibus.*

(a) Valer. Max. *lib. VIII, Cap. VII,*

ciple, & il rompit avec Mentor [b], qui de son côté lui déclara une guerre ouverte.

Cette action de Mentor est infame : c'étoit le premier disciple de Carnéade ; il avoit un accès libre chez lui comme l'enfant de la maison, & il abusa de ce privilege pour débaucher la concubine de ce Philosophe. On ne peut assez déplorer les dérèglements de l'amour. C'est une passion brutale qui étouffe tous les sentimens de la gratitude & de la générosité. Vous voyez des gens qui pour toutes choses du monde ne déroberoient pas à leur ami la valeur d'un écu : ils sentiroient des remords insupportables, s'ils pouvoient se reprocher de l'avoir trahi en la moindre chose : la plus belle générosité se conserve dans leur ame à tout autre égard : mais ils ne font nul scrupule de lui débaucher sa femme ou sa fille. Il n'y a point d'amitié qui tienne contre le démon de l'impureté : tout lui paroît de bonne prise. *Non hospes ab ho'pitate tutus.* Les droits d'hospitalité si sacrés, si inviolables, ne l'arrêtent point. Il y trouve au contraire ses pré-

[b] Nameniis, apud Euseb. Præparat. Evang. pag. 7, 8.

paratifs , & l'avancement de ses affaires.

Diogene Laërce rapporte que Carnéade craignoit beaucoup la mort, & qu'il répétoit souvent ces paroles : *la nature qui a rassemblé, dissipera aussi.* Cela vouloit dire qu'il falloit la laisser faire , & ne point la prévenir en se tuant. Lorsqu'on lui eut dit que son adverfaire Antipater , Philosophe de la secte des Stoïques , s'étoit empoisonné, il lui prit une faillie de courage contre la mort : *donnez-moi donc aussi, s'écria-t-il.... Et quoi, lui demanda-t-on ? Du vin doux, répondit-il :* ce qui montre que s'il lui prit quelque envie d'imiter son Antagoniste , elle ne lui dura guere. Diogene Laërce le raille de cette pusillanimité , & lui reproche d'avoir mieux aimé souffrir les langueurs d'une ptisie , que de se donner la mort [c]. Le Pere Labbe auroit dû savoir ces particularités , & ne point dire que Carnéade *se fit mourir de poison* [d]. Moleri est tombé dans la même faute. Quelques-uns assurent que Carnéade vécut quatre - vingt - cinq ans : d'autres étendent sa vie jusqu'à

[c] Diog. Laërt. lib. IV , num. 65.

[d] Labbe , Chronol. Franc. Tom. II. ad annum Romæ 625.

quatre-vingt-dix. On met sa mort à l'an quatre de la 152 Olympiade. Je ne crois pas que l'on soit bien fondé à substituer une autre chronologie, comme a fait le Pere Petau, ni qu'on puisse soutenir qu'il a vécu en même temps qu'Épicure. Il s'est élevé une dispute sur ce dernier point entre deux modernes, je veux dire entre M. Foucher Chanoine de Dijon, & M. Lantin, Conseiller au Parlement de la même ville. Les pieces de ce procès se trouvent dans le Journal des Savants [e]. Plutarque nous a conservé ce bon mot de Carnéade : *le manège est la seule chose que les jeunes Princes apprennent exactement : leurs autres maîtres les flattent ; ceux qui luttent avec eux se laissent tomber ; mais un cheval renverse par terre tous les mal-adroits qui le montent, sans distinction de pauvre ou de riche, de sujet ou de Souverain* [f].

Je finirai par noter une faute de M. Saldenus. Ayant fait mention de l'obscurité d'Héraclite, il observe qu'Épicure & Carnéade, *chefs de la nouvel-*

[e] Sous le 6 d'Août 1691, sous le 24 Mars 1692, & sous le 8 Décembre 1692.

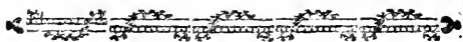
[f] Plut. de discrim. Adulat. & Amici.

le Académie, eurent ce même défaut. Il ajoûte que Clitomachus trouva *une telle obscurité dans les écrits de Carnéade*, qu'il ne put jamais en pénétrer l'esprit ni le sens [g]. Laissons-lui son Epicure, chef de la nouvelle Académie, comme je suis Patriarche de Constantinople : disons seulement qu'il est très-faux que Clitomachus se soit plaint de l'obscurité des écrits de Carnéade. Il ne disoit autre chose si-non qu'il ne put jamais découvrir quels étoient les sentiments que Carnéade approuvoit. Cela paroît clairement par un passage de Cicéron que je citerai [h]. L'incertitude de Clitomachus ne procédoit point des expressions, mais du Scepticisme de Carnéade. Celui-ci ne trouvoit rien de certain, il soutenoit & il réfutoit successivement les mêmes doctrines : voilà pourquoi on ne pouvoit

[g] Guill. Saldenus, de Libris, p. 124.

[h] *Cujus [Calliphontis] quidem sententiam Carneades ita studiosè defendebat, ut eam probare etiam videretur, quamquam Clitomachus affirmabat, numquam se intelligere potuisse quid Carneadi, robareretur.* Cic. Academ. Quæst. Cap. XLV. Ces dernières paroles ne signifient autre chose, sinon que Clitomachus ne put jamais découvrir que Carnéade eût admis aucune espèce de probabilité. Notez que Clitomachus avoit été plusieurs années le disciple favori de Carnéade.

pas discerner s'il en approuvoit aucune. Je n'accuse pas le bon Saldenus de n'avoir pas entendu les paroles de Cicéron, qui nous apprennent ce qui concerne Clitomachus : je ne doute point qu'il ne les eût entendues, s'il les eût prises à la source; mais il les trouva apparemment dans un lieu d'exil, où elles avoient perdu leur figure naturelle. Excusons-le donc de les avoir méconnues. Il les vit dans quelque livre moderne, où elles n'étoient parvenues qu'après avoir couru toute sorte de pays. Elles avoient été si maltraitées des voleurs, qu'il ne leur restoit plus rien de leur patrimoine. Elles avoient passé par tant de mains, que quand même on ne leur auroit donné qu'un petit coup à chaque transport, cela eût été plus que suffisant pour leur ôter la vie. Raisonnons ainsi à l'égard d'une infinité de passages, que l'on rencontre. Ce sont de pauvres fugitifs dévalisés, estropiés, fligmatifés, &c; faut-il s'étonner qu'on se méprenne sur leur condition, & que l'on ne puisse pas découvrir les qualités de leur naissance.



D O G M E S

D E C R A T I P P E .

CRATIPPE, Philosophe Péripatéticien, se fit estimer par ses talents. Il étoit de Mitylene, & il y enseigna la Philosophie. Il passa ensuite à Athenes, pour y exercer le même emploi, & il eut entre autres disciples le fils de Cicéron. Ce grand Orateur l'estima beaucoup, & lui obtint de César la Bourgeoisie Romaine : après quoi il porta l'Aréopage à faire un décret pour prier Cratippe de fixer son séjour dans Athenes, & d'y faire des leçons à la jeunesse. On peut se persuader qu'il en faisoit de fort bonnes, puisque Brutus, se préparant à la guerre contre Marc-Antoine, alloit les entendre [a].

On a des preuves qu'il n'étoit pas de ces Professeurs, qui ne savent pas leur monde : car s'entretenant avec Pompée sur la Providence Divine, il ne s'opiniâtra point, s'apercevant bien

[a] Plutarch, in Cicerone, & in Bruto,

qu'il n'étoit pas prudent d'insister sur cette matiere dans un temps où les malheurs de ce Général Romain le rendoient rétif aux raisons qu'on eût pu lui alléguer. Pompée venoit de perdre la bataille de Pharsaïe : il s'étoit fait transporter à Mitylene dans un vaisseau, qui composoit toute sa flotte. Les Habitans accoururent au-devant de lui, & Cratippe fut un de ceux qui vinrent le saluer. Ce Général *se plaignit* à lui de l'injustice du sort, & *disputa un peu touchant la Providence Divine* : en quoi Cratippe lui cédoit tout doucement, le remettant toujours en meilleure espérance, de peur qu'il ne lui fust trop ennuyeux & importun, s'il eust voulu à bon escient contester à l'encontre de ses raisons [b]. C'est ainsi que Plutarque raconte la chose.

Cratippe fit là un coup d'habile homme. Si toute sa science eût été celle du College, il eût poursuivi Pompée jusqu'au rembarquement, il n'eût jamais voulu démordre de ses principes, & il se seroit fait un point d'honneur de vaincre plus pleinement ce Général dans la dispute, que César ne l'avoit vaincu dans une bataille ran-

[b] Plutarch, in Pompejo, version d'Amyot.

gée. Il n'eût point compris que les circonstances du temps ne demandoient point cela, & qu'il faut traiter les passions de l'ame comme les maladies du corps. Les remedes qui peuvent sauver la vie à un malade, si l'on s'en fert à propos, la lui ôtent si on les employe à contre-temps. Disons le même touchant les passions : il faut bien prendre son heure, si l'on veut travailler avec succès à les guérir. Il n'y a rien de plus importun que certains consolateurs, qui veulent à toute force qu'on leur avoue que l'on a tort de s'affliger. Vous réduirez mieux à la raison les personnes affligées, si vous leur laissez quelque avantage : laissez-vous vaincre quelquefois, ne répondez pas à toutes leurs réflexions, ou si vous voulez les réfuter, faites-le de biais, & d'une manière indirecte, assaisonnée de condescendance : enfin taisez-vous, s'il le faut, & réservez vos préceptes pour une meilleure occasion. Le temps disposera le malade à profiter mieux de votre Philosophie.

*Impatiens animus, nec adhuc tractabilis arte,
Respuit, atque odio verba monentis habet.*

• • • • •

*uis matrem, nisi mentis inops, in fune e nati
 Flere vetet? non hoc illa monenda loco.
 um dederit lacrimas, animumque impleverit agrum,
 Ille dolor verbis emoderandus erit.
 temporis ars medicina se. e est, &c. [c]*

Notre Cratippe n'ignoroit pas ce secret, & il fut très-bien le pratiquer envers Pompée.

Notez qu'il y a des Ecrivains du XVII. siècle, qui font tenir à notre Philosophe une conduite fort différente. Gens admirables! qui se croient mieux instruits de telles choses que les anciens Historiens. Le Jésuite Biffellius suppose que Cratippe dit à Pompée, que, vû les désordres de la République, il falloit que Rome pérît à moins qu'elle ne fût gouvernée monarchiquement. Il ajoute que ceux qui entendirent cette réponse demanderent à Cratippe: pourquoi donc les Dieux, s'ils sont sages, ont-ils mieux aimé accorder cette Monarchie à Jules César qu'à Pompée? Et que ce Philosophe répondit, savez-vous si Pompée auroit mieux régné que César? Les Dieux

[c] Ovid. de Remedio Amoris.

seuls le savent [d]. Ce qui a sans doute trompé Biffelius, c'est que Plutarque dit que Cratippe prit le parti de se taire, parce qu'autrement il auroit fallu entrer dans des éclaircissements désagréables, répondre ceci & cela, faire tels & tels raisonnements, &c [e], qui eussent infailliblement mortifié Pompée. Or Plutarque ne rapporte ces discours qu'incidemment, comme des idées qui eussent pu venir dans l'esprit de Cratippe, & que ce Philosophe eut la prudence d'écarter : & voici un Historien de notre siècle qui a l'audace d'affurer que Cratippe débita effectivement de tels discours. Faut-il s'étonner après cela que les Nouvellistes rapportent mal ce qu'on leur a dit, puisque des Auteurs qui tiennent quelque rang dans la République des Lettres, rapportent si infidèlement ce qu'ils ont pu lire dans Plutarque.

Je ne dois pas omettre que la Mothe le Vayer a porté un jugement bien contraire au mien sur la conduite de Cratippe. » Plutarque, dit-il, loue ce » Philosophe d'avoir condescendu pru-

[d] Joan. Biffelius, Ruinarum illustrium, Decade IV. parte IV.

[e] Plutarch, ubi supra.

demment aux sentimens de ce grand & infortuné Capitaine, se contentant de lui donner quelque espérance pour l'avenir. Mais je trouve qu'il eust mieux fait d'avoir moins de cette prudence mondaine & que représentant à Pompée le respect qui est dû aux décrets du Tout-Puissant, il eût pu l'éloigner mieux de son impiété, qui le faisoit blasphemer contre les désordres dont notre humanité ne sauroit comprendre les motifs ni la fin, quoiqu'ils tendent toujours au bien général de tous les hommes. La Philosophie de Cratippe n'eust pas été, ce me semble, moins prudente, ni moins consolative, le prenant de ce biais-là : & si elle eust été plus sage, n'ayant rien de lâche, ou qui flattast les emportemens de Pompée, qui ne faisoient qu'irriter davantage Dieu contre luy [f]. «

Il paroît par les lettres de Cicéron que Cratippe savoit s'humaniser avec ses disciples, & qu'il les charmoit par les agréments de ses manieres : sa conversation étoit dégagée de cette gra-

[f] La Mothe le Vayer. Dial. VI. de la Promenade.

tivité pédantesque, dont tant d'autres ne se défont point, & qui rebutent les jeunes gens. C'est le témoignage que lui rend le fils de Cicéron dans une lettre inserée parmi celles de cet illustre Romain [g].

Cratippe fit des livres sur la Divination, & il y tomba dans un inconvénient qu'on n'évite presque jamais lorsqu'on ne rejette qu'à demi certaines doctrines: on lui montra que les raisons, qu'il employoit pour soutenir ce qu'il retint, étoient favorables aux sentiments qu'il ne retint pas. Voici l'idée que Cicéron nous donne des principes de notre Philosophe. Il admettoit la divination des songes, & celle de la fureur, & son hypothese étoit bâtie sur ce qu'on va voir. Il disoit que l'ame de l'homme tiroit en partie son origine d'un entendement divin, qui est hors de nous [h], & que la partie de notre ame qui sent, qui se meut, & qui desire, n'est point séparée de l'action du

Doctrines
de Cratippe sur
la Divination.

[g] Epist. XXI, lib. XVI. Cic. ad Familiares. Voyez aussi la Lettre XVI du Liv. XII.

[h] Cratippe se fondeoit sur une opinion d'Aristote, qu'Averroës a développée depuis, pour en tirer la doctrine monstrueuse d'une intelligence universelle, qu'on suppose le même dans tous les hommes. Voyez ci-dessous les *Sentiments d'Averroës*.

corps; mais que la partie, qui est douée de raison & d'intelligence, a plus de vigueur, lorsqu'elle est moins attachée à la matière. Après cela Cratippe, recourant aux expériences, rapportoit que l'événement avoit confirmé tels & tels songes, telles & telles prédictions, & puis il raisonnoit de cette manière. On ne peut voir sans les yeux, & il arrive quelquefois qu'ils ne font pas leur devoir: mais pourvu qu'ils nous découvrent une fois la vérité, il est sûr que nous avons des organes qui la voient. Pareillement si la Divination étoit un art chimérique, on ne devineroit jamais: mais de ce que l'on devine quelquefois, il ne s'ensuit pas que l'on devine toujours: or on devine quelquefois; il s'ensuit donc qu'il existe une faculté de deviner [i].

Qu'il me soit permis de dire que Cicéron se soucia fort peu de l'exaétitude dans l'Analyse que nous venons de voir: je ne pense pas qu'on puisse exposer avec plus de négligence l'opinion d'un homme *. Il réfute plus nettement la

Mal
analysée
par Ci-
céron.

[i] Cic. de Divinatione, lib. I. Cap. XXXII.

* N.B. Bayle est tombé dans la même né-

comparaifon de Cratippe & fes conféquences. Il dit que les yeux qui découvrent la vérité, font dirigés par la

gligence ; il fe contente de rapporter cette ébauche informe, fans fe donner la peine de la rectifier. Voici le fyftême de Cratippe, tel que je me le figure.

1°. On peut avoir le don de deviner, foit par le moyen des fonges que les Dieux nous envoient, foit dans certains moments d'enthoufiafme, où l'ame eft transportée hors d'elle même.

2°. L'Ame de l'homme, tirant fon origine d'un entendement divin, qui eft hors de nous, cet entendement peut en certains cas lui communiquer des lumieres furnaturelles.

3°. L'Ame n'eft jamais plus propre à recevoir ces communications, que lorsqu'elle eft bien détachée des chofes terreftres, & du poids de la matiere.

4°. L'événement a confirmé tels & tels fonges, telles & telles prédictions : donc la Divination n'eft pas une chofe imaginaire. Si c'étoit une chofe imaginaire, on ne devineroit jamais : or on devine quelquefois ; donc il existe une faculté de deviner. Qu'il y ait des prédictions fauffes, cela ne prouve autre chofe, finon qu'on ne devine pas toujours. Je vois, je difcerne certains objets. C'eft une preuve que j'ai la faculté de voir : fi d'autres objets échappent à mes regards, ou les trompent, cela témoigne que mes yeux ne font pas toujours leur devoir : mais on auroit tort d'en conclure que je fuis aveugle.

nature

nature & par le sentiment ; mais que si notre ame devine la vérité , ou par des songes , ou par des extases , c'est un cas fortuit. Les conséquences de Cratippe étoient fondées sur l'hypothese que ce n'étoit point le hazard qui avoit fait que tant de songes & tant de prédictions s'étoient trouvées véritables. Cicéron lui nie cette hypothese , & lui soutient que le hazard avoit toujours fait cela : puis il se sert d'un argument *ad hominem*. Vous rejettez, lui dit-il , les Divinations des Augures , celles des Haruspices & des Astrologues , &c , & néanmoins elles ont été quelquefois conformes aux événements : il faut donc , ou que vous les rejettiez mal-à-propos , ou que vous admettiez sans raison vos deux especes de deviner. Je ne vois point ce que Cratippe eût pû répondre.





O P I N I O N S

D E P L O T I N .

PLOTIN, Philosophe Platonicien ; a fleuri au troisieme siecle du Christianisme. C'étoit un esprit fort au-dessus du commun des Philosophes , & dans lequel on remarquoit des idées d'une grande singularité. Il avoit honte d'être logé dans un corps : c'est pourquoi il ne prenoit nul plaisir à dire , ni quelle étoit sa famille , ni quelle fut sa Patrie. On n'a pas laissé de savoir qu'il étoit né à Lycopolis ville d'Egypte. Ce mépris pour tout ce qu'il avoit de matériel , fut cause qu'il ne voulut jamais se laisser peindre. Son disciple Amelius l'en pria inutilement : n'est - ce pas assez , lui répondit Plotin , de traîner par-tout avec soi le simulachre grossier dans lequel la nature nous a enfermés : croyez-vous encore qu'il faille transmettre aux siècles futurs une ébauche de cette image , comme un spectacle digne de leur attention. Qu'il y a de

Ce que Plotin pensoit sur la vanité de se faire peindre.

grandeur dans cette pensée ! Cependant notre Philosophe fut peint, mais il n'en fut rien : Amelius mena dans l'auditoire un excellent peintre, qui s'étant bien rempli de l'image de Plotin, le représenta ensuite de mémoire, & fit un portrait très-ressemblant. Ce fut peut-être le même principe qui porta ce Philosophe à s'abstenir de plusieurs choses qu'on croyoit fort utiles à la santé : il ne fit jamais usage du Thériaque ni des autres antidotes ; il ne se baignoit point ; il mangeoit peu ; il s'abstenoit de la viande, & à peine usoit-il d'un peu de pain ; ce qui, joint à son application excessive, lui causoit de grandes insomnies. On lui conseilla l'usage des lavemens, comme un excellent remède aux douleurs de colique qui le tourmentoient souvent, mais il n'écouta point ce conseil, ne croyant pas qu'il fût de la bienséance, ni de la gravité d'un vieux Philosophe d'employer un tel remède [a].

Il commença de bonne heure à paroître singulier dans ses goûts & dans ses manières. A l'âge de huit ans, fréquentant déjà les écoles, il ne lais-

[a] Porphyre, vie de Plotin.

soit pas d'aller trouver sa nourrice , & lui découvrant les mamelles , il téttoit avidement. Il cessa d'en user ainsi avec elle , lorsqu'on l'eut grondé comme un enfant importun. Il commença à vingt huit ans ses études de Philosophie ; on le recommanda aux plus célèbres Professeurs d'Alexandrie. Mais il n'en fut pas content , & il revenoit de leurs leçons tout mélancolique. Un de ses amis ayant su la cause de ce dégoût , n'y trouva point de meilleur remede que de le mener aux leçons d'Ammonius. Il ne se trompa point dans sa conjecture : car dès que Plotin eut entendu ce Philosophe , il confessa à son ami que c'étoit l'homme qu'il cherchoit. Il passa onze ans de suite auprès de cet excellent Maître , & devint un grand Philosophe.

Les grandes connoissances qu'il puifit dans cette école , ne servirent qu'à lui inspirer un desir ardent d'en acquérir de nouvelles , en allant s'instruire chez les Philosophes Persans , & chez les Brachmanes de l'Inde. Il ne perdit point l'occasion que lui fournit la guerre que l'Empereur Gordien alla faire aux Perses : il suivit l'armée Romaine. Mais cette expédition fut très-

malheureuse ; l'Empereur y fut tué , & notre Philosophe eut bien de la peine à sauver sa vie par la fuite. Il avoit alors trente-neuf ans. L'année suivante il alla à Rome , & y fit des leçons de Philosophie. Il y débita à la vérité les choses qu'il avoit apprises de son maître Ammonius ; mais il n'imita point l'exemple d'Erenius & d'Origene ses condisciples , qui s'étant engagés avec lui de ne point communiquer au public certaines doctrines plus relevées , dont le même Ammonius leur avoit fait part , avoient mal observé cette convention. Pour lui il fut dix ans à Rome sans composer aucun livre. Il se mit ensuite à écrire ; mais il ne communiqua ses ouvrages qu'à un petit nombre de disciples judicieux & discrets. Il étoit dans sa cinquantième année , lorsque Porphyre devint son élève. Un disciple de cette force ne pouvoit manquer de lui donner de la tablature. Porphyre ne s'arrêtoit point à des réponses superficielles ; il vouloit qu'on lui expliquât à fond les difficultés , & il réduisit son maître à s'expliquer par écrit. C'est en effet la seule méthode d'instruire pleinement un disciple , & il est presque impossible de vuider aucune question

par de simples conférences, ou par des disputes de vive voix. Plotin composa donc de nouveaux livres.

Tous ses Ouvrages réunis forment cinquante - quatre Traités, divisés en six Ennéades: c'est à Porphyre que nous en devons la collection & l'arrangement. Ils roulent sur des matières fort abstraites, & ils regardent presque tous la Métaphysique la plus guidée. Il semble qu'en certains points notre Philosophe ne s'éloigna pas beaucoup du Spinozisme. Il n'y a presque poin de siècle où ce monstrueux sentiment ait été enseigné. Spinoza n'a que le malheureux avantage d'être le premier qui l'ait réduit en système selon la Méthode Géométrique. Que vouloit dire Plotin quand il fit deux livres pour prouver, *unum & idem ubique totum simul adesse*? N'étoit-ce pas enseigner que l'Etre qui est par-tout est une seule & même chose? Spinoza n'en demande pas davantage. Plotin examine dans un autre Traité s'il y a plusieurs ames, ou s'il n'y en a qu'une seule: *utrùm omnes animæ una sint*. Il s'appliqua beaucoup à l'étude des idées. Il fit un livre sur la question, *s'il y a des idées des choses singulieres*;

Il enseigna le Spinozisme.

il en fit un autre pour prouver que les objets intellectuels ne sont pas hors de l'entendement [*b*].

On reconnoit dans les livres dont nous parlons , trois sortes d'âges de l'esprit de leur Auteur. Les premiers & les derniers Traités sont fort au-dessous des autres. On voit dans les premiers une force qui n'a pas encore toute sa crue , & dans les derniers une force qui dégénere. C'est dans les écrits du milieu qu'on trouve une vigueur montée au plus haut degré. Tant il est vrai généralement parlant que l'esprit passe par les mêmes vicissitudes que le corps : on connoît l'âge d'un Auteur aux traits de sa plume , presque aussi facilement qu'aux traits du visage. Les ouvrages de Plotin , originairement composés en grec , ont été traduits en latin par Marfile Ficin , qui fut chargé de ce travail par Côme de Médicis. Le Traducteur a fait des sommaires & des Analyses sur chaque livre : c'est ce qu'on nomme les Commentaires de Marfile Ficin , expression trompeuse , qui semble annoncer des notes critiques sur le texte grec , & des expli-

[*b*] Porphyre , ubi supra.

cations sur les passages difficiles, & sur les pensées enveloppées de l'Auteur. Voilà ce que l'on entend ordinairement par commentaire : or celui dont nous parlons n'offre rien de tel.

Ses manières en composant tenoient beaucoup de la singularité qui lui étoit propre. Il ne relisoit jamais ce qu'il avoit composé ; il formoit mal les lettres, & ne distinguoit point les syllabes. Il n'avoit nulle exactitude pour l'orthographe ; toute son attention étoit pour les choses & pour les pensées. Il persévéra toujours dans cette méthode. Mais voici une chose bien admirable. Sa méditation étoit si forte, qu'il rangeoit dans sa tête tout un ouvrage depuis le commencement jusqu'à la fin ; & il suivoit si exactement ce qu'il avoit médité, qu'il n'y changeoit rien en écrivant. Lorsqu'on venoit l'interrompre pour quelque affaire, il suspendoit pour un moment ses méditations, & il y revenoit quand l'affaire étoit terminée, sans avoir perdu le fil de ses idées, & sans avoir même besoin de lire les dernières lignes de son cahier [c]. Au reste cette méthode de composer

[c] Ibid.

faisoit qu'un fidele ami lui étoit très-nécessaire pour la révision de ses écrits. Il choisit Porphyre pour cette fonction, préférablement à Amélius, qui avoit été vingt-quatre ans son disciple, & pour qui Plotin avoit d'ailleurs beaucoup d'estime.

La considération que les Romains eurent pour notre Philosophe est incroyable. Il se fit des disciples jusqu'au milieu du Sénat, & il y eut des membres de cette illustre Compagnie qui, non contents d'être assidus à son auditoire, sortirent de la Magistrature pour mener une vie philosophique. Il inspira à des personnes de l'autre sexe une forte inclination pour les mêmes études. Une Dame de qualité l'engagea à venir loger chez elle, & prenoit un grand plaisir à l'entendre. La fille de cette Dame n'étoit pas moins attentive aux leçons de notre Philosophe. On avoit une telle opinion de sa vertu & de sa probité, que plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe lui confioient en mourant leurs biens, leurs enfans, & tout ce qu'ils avoient de plus cher: comme si c'eût été une espèce de Génie tutélaire, & d'Ange Gardien [d].

[d] Ibid.

Il ne refuſoit pas cet embarras. Il avoit ſouvent la patience d'aſſiſter à la reddition des comptes des Tuteurs. Il étoit l'arbitre d'une infinité de procès, & il ſe conduiſoit en cela avec tant d'équité & de ménagement, qu'il ne ſe fit aucun ennemi pendant les vingt-fix ans qu'il fut à Rome.

Il ne trouva pas la même juſtice parmi les perſonnes de ſa profeſſion. Un Philoſophe d'Alexandrie, qui aſſectoit le premier rang, ſe déchaîna avec paſſion contre Plotin, & n'oublia rien pour le décrier. On prétend même qu'il eut recours à l'Art magique pour le perdre. Mais ces maléfices retomberent ſur leur auteur, qui fut obligé d'avouer à ſes amis, que Plotin avoit une ame douée d'une extrême force, puisqu'elle faiſoit réfléchir ſur ſes ennemis les traits qu'ils lui décochoient. Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que Plotin s'aperçut lui-même de l'effet que ces machinations produiſoient ſur le Magicien. *Dans ce moment*, dit-il un jour à ſes amis, *le corps d'Olympius*, (c'étoit le nom de ſon ennemi) *eſt pliſſé comme une bourſe : ſes membres ſe froiſſent les uns les autres.*

Porphyre qui donne cela pour un fait constant , tâche de le persuader par cette supposition. Il dit que Plotin étoit sous la protection d'un Génie supérieur à celui des autres hommes , & que ce Génie n'étoit point de ceux que l'on appelloit Démons , mais de ceux qu'on appelloit Dieux. Il nous conte qu'un Prêtre d'Egypte évoqua dans le Temple d'Isis à Rome l'Esprit familier de Plotin , en présence de Plotin même , & qu'ayant reconnu que l'Esprit qui se présenta étoit un Dieu , & non pas un simple Démon , il félicita tout aussi-tôt Plotin de cette excellente prérogative. Porphyre ajoute que comme on se préparoit à questionner cet Esprit , il disparut incontinent , parce qu'un ami commun , qu'on avoit mené à ce spectacle , étouffa les oiseaux qu'on lui avoit donnés à garder. Plotin sachant que son Esprit familier étoit d'un ordre si éminent , s'accoutuma à le consulter avec plus de soin , & à diriger vers lui les principales opérations de son entendement. Il composa même un livre touchant les Esprits familiers, dans lequel il rechercha soigneusement la cause de leurs différences [e].

Esprit
familier
de Plotin.

[e] *Ibid.*

Je remarque toutes ces choses pour deux raisons : la première , afin que l'on voie ici un petit échantillon de la doctrine Platonique touchant les Génies : la seconde , afin que l'on sache que le dogme de l'Ange Gardien , qui fait un objet de croyance & de culte dans la communion de Rome , est beaucoup plus ancien que la Religion Chrétienne. Il n'y a point de système plus propre à accréditer la doctrine des Platoniciens bien & duement rectifiée , que celui des causes occasionnelles. Je ne fais ce qui en arrivera ; mais il me semble que tôt ou tard on sera contraint d'abandonner les principes mécaniques , si on ne leur associe les volontés de quelques intelligences ; & franchement il n'y a point d'Hypothèse plus capable de donner raison des événements , que celle qui admet une telle association. Je parle sur-tout des événements qu'on appelle casuels , fortune , bonheur , malheur. Toutes ces choses ont sans doute leurs causes réglées & déterminées par des loix générales que nous ne connoissons pas , mais qui , assez vraisemblablement , ne sont que des causes occasionnelles , semblables à celles qui font agir notre ame sur

notre corps. Voyez la savante Dissertation de M. Dodwel sur le Génie , ou sur la fortune des Empereurs [f].

Pour revenir à Plotin , il faut dire que la supériorité de son Génie tutélaire le remplit d'une extrême confiance. Amelius l'ayant prié d'assister à ses dévotions , je veux dire à un sacrifice qu'il offroit aux Dieux dans un jour de solennité , *c'est à eux* , répondit Plotin , *de venir à moi , & non pas à moi d'aller à eux*. Personne ne comprit la raison d'une si fiere réponse , & n'osa la lui demander [g].

On attribue à notre Philosophe une sagacité surprenante. Une Dame très-vertueuse , qui demouroit chez lui avec ses enfants , ayant perdu un colier , Plotin fit venir tous les domestiques , & après les avoir bien considérés , *voilà le voleur du colier* , dit-il , en montrant l'un d'eux. Celui-ci , après quelque résistance , confessa le vol , & rendit le colier. Plotin savoit prédire admirablement la destinée de ses disciples. Il jugea que Polémon étoit d'un tempérament amoureux , & il lui annonça


Ce qu'on raconte de sa sagacité.

[f] Prælect. II., ad Spartiani Hadrianum.

[g] Porphyre, ibid.

qu'il vivroit peu, ce qui arriva. Porphyre avoit formé le deſſein de ſe tuer : Plotin en fut averti par ſon Eſprit familier : ſur le champ il alla trouver Porphyre, & le détourna de cette réſolution. Au reſte, quoique Plotin eût fort étudié l'Aſtrologie, il n'eut aucune foi aux prédictions empruntées de cette ſcience, & il réfuta même ſouvent les Aſtrologues [*h*].

L'Empereur Gallien, & Salonine ſon Epouſe, eurent une conſidération infinie pour Plotin ; & ſi quelques courtiſans jaloux & malins ne l'avoient traversé, il auroit obtenu une grace inſigne qu'il demanda : c'étoit qu'on rebâtît une ville de la Campanie, qu'on lui donnât le nom de *Plutonopolis*, & qu'on la lui cédât avec tout ſon territoire. Il avoit deſſein d'y établir une Colonie de Philoſophes, & d'y faire pratiquer les loix idéales de la République de Platon.

Des ennemis d'une autre eſpece ſusciterent des embarras à notre Philoſophe. Quelques gens de Lettres l'accuſerent de s'être enrichi des penſées de Numenius : mais Amelius prit la plume pour repouſſer cette accuſation.

[*h*] Ibid.

Longin se laissa aussi prévenir, pendant quelque temps, contre Plotin : mais il revint sur son compte, & il lui témoigna une grande estime pour ses écrits. Il les cherchoit avec empressement, & pour les avoir bien corrects, il pria Porphyre de lui communiquer son exemplaire. Il trouvoit de grandes obscurités dans le choix des matieres, mais il admiroit sa maniere d'écrire, la beauté de ses idées, & la tournure philosophique de ses raisonnements. C'est le jugement qu'il en porte dans une lettre adressée à Porphyre [i], & ce seul trait montre le discernement exquis, & la judicieuse pénétration de Longin ; *ex ungue leonem*. On ne peut nier que la plupart des matieres, que Plotin a traitées, ne soient incompréhensibles : mais à travers cette obscurité on ne laisse pas de découvrir un génie fort élevé, fécond, vaste, & une méthode ferrée de raisonnements. Si Longin avoit été un faux Critique, s'il n'avoit pas eu un esprit grand & beau, il se seroit moins apperçu des ténèbres de Plotin. Ceci n'est nullement un paradoxe : il n'y a point de gens qui se plai-

Jugement
de Longin
sur les
écrits de
notre Phi-
losophie.

[i] Ibid. ;

gnent moins de l'obscurité d'un livre, que ceux qui ont l'esprit confus & embarrassé, avec une pénétration médiocre. Longin écrivit contre le traité des idées, publié par Plotin.

Notre Philosophe eut de grandes incommodités la dernière année de sa vie; un mal de gorge qui l'enroûa jusqu'à l'empêcher de parler; des ulcères aux mains & aux pieds; une grande foiblesse de vue. Il quitta Rome quand il se vit en cet état, & se fit porter dans la Campanie chez les héritiers d'un de ses anciens amis, qui lui fournirent tout ce qui lui fut nécessaire. Il fit la plus belle mort qu'un Philosophe Payen puisse faire; car il expira en prononçant ces paroles: *Je fais mon dernier effort pour ramener ce qu'il y a de divin en moi, à ce qu'il y a de divin dans tout l'Univers.* Il mourut à l'âge de soixante-six ans, la troisième année de l'Empereur Claude II, c'est-à-dire l'an 270 de l'Ere Chrétienne.

On apprit des nouvelles tout-à-fait consolantes du bon état de son ame. Un de ses disciples ayant consulté l'Oracle sur le sort de son défunt Maître, Apollon se trouva la verve si échauffée, qu'il lui fit une réponse qui con-

tenoit une cinquantaine de vers. Voici le précis de l'exposition que Porphyre en donne. Apollon déclare que Plotin avoit été pacifique, débonnaire, vigilant; qu'il avoit continuellement élevé son ame pure vers Dieu; qu'il avoit aimé Dieu de tout son cœur; qu'il s'étoit détaché de cette misérable vie autant qu'il lui avoit été possible; & que s'élevant avec toutes les forces de son ame, & par tous les degrés que Platon enseigne, vers cette Divinité suprême qui surpasse tout entendement, il en avoit été éclairé; il avoit joui de la vision de cet Etre souverain, non par l'entremise des idées, mais en contemplant directement son essence, & cette nature qui est au-dessus de toute intelligence. Porphyre prend là un peu d'haleine, pour nous dire qu'il a été une fois en sa vie honoré de cette vision à l'âge de soixante-huit ans; que le but, auquel Plotin dirigeoit toutes ses pensées, étoit de s'unir au grand Dieu qui remplit tout l'Univers; & qu'il étoit parvenu quatre fois à cette fin, non en puissance seulement, mais en effet, pendant les six ans que lui Porphyre l'avoit fréquenté. Ne voit-il pas la voie unitive, dont les myf-

tiques nous parlent tant ? Ne peut-on pas les accuser d'être plagiaires des Platoniciens ? Ne voit-on pas aussi dans cet endroit les semences du Quiétisme ? Mais retournons à l'Oracle. Plotin avoit eu cet avantage, que lorsqu'il sortoit du droit chemin, les Dieux l'y reconduisoient en le remplissant de leur lumière, si bien qu'on avoit pû dire qu'il avoit composé ses ouvrages à la lueur des rayons célestes qui éclaireroient son esprit. Voilà pour ce qui regarde cette vie. Après sa mort il étoit à l'assemblée des Bienheureux, où regne la charité, la joie & l'amour d'union de Dieu ; il avoit été chez les trois Juges de l'autre monde, Minos, Rhadamanthe, Eacus, non pour y rendre compte de ses actions ; mais pour converser avec eux, & avec les autres Divinités qui les vont voir : en un mot il jouissoit de la vie bienheureuse [k]

[k] Porphyre, in vitâ Plotini.



D O G M E S
D'HIÉROCLÈS.

HIÉROCLÈS, Philosophe de la Secte Platonique, vécut dans le cinquieme siecle, & enseigna dans Alexandrie avec beaucoup d'éclat. Il se fit admirer par la force de son génie, & par la beauté féconde de ses expressions. Il composa sept livres sur la Providence & sur le Destin, & il les adressa au Philosophe Olympiodore, qui, dans les différentes légations dont on le chargea, rendit de grands services à l'Empire Romain au temps d'Honorius & de Théodose le jeune. On n'a plus les livres d'Hiéroclès, & ils ne sont connus que par les extraits qui s'en trouvent dans Photius. Ces extraits nous apprennent qu'Hiéroclès s'étudia à faire voir qu'il y avoit un parfait accord entre la doctrine de Platon & la doctrine d'Aristote, & que ceux qui ont nié cet accord n'entendoient pas bien les sentiments de ces deux grands hommes [a].

[a] Plotius, Biblioth. Cod. CCXIV. & CCXLII.

Hiéroclès donna mille mouvements à son esprit , pour expliquer les difficultés de la Providence , du Destin , & du Franc Arbitre ; il prétendit que le nœud , ou la clé de toutes ces choses , consistoit dans le passage des Ames d'un corps à un autre , & dans la vie qu'elles avoient menée avant que d'entrer dans les corps humains. Il épuisa là - dessus toutes ses forces , & il ne lui en resta plus pour s'aviser des bonnes raisons qui établissent la doctrine qu'il entreprenoit de prouver. C'est pourquoi Plotius remarque que tout ce grand attirail de raisonnemens se réduit à des niaiseries [b].

Notre Philosophe eut une idée fort singulière : car il entreprit de prouver que Platon a enseigné que le monde a été produit de rien. Les Platoniciens soutenoient une doctrine contraire , & croyoient en cela se conformer aux principes de leur Fondateur. Ils affuroient que Dieu , supposé même qu'il opérât de toute éternité par sa puissance & par sa sagesse , ne seroit jamais capable de former un monde sans le concours d'une matière incréée ; d'où ils concluoient qu'il n'avoit produit les choses qu'a-

[b] Idem , ibid. Cod. CCXIV.

ec la coopération d'une matiere, dont l'existence ne dépendoit point de lui. Toutes choses, ajoutoit-ils, étoient contenues en puissance dans cette matiere : Dieu n'a fait que les en tirer & les arranger. Hiéroclès raisonna avec beaucoup de jugement contre cette supposition : il dit qu'un tel ouvrage de Dieu ne seroit pas tant une remarque de sa bonté, que l'effet d'une diligence superflue : car pourquoi s'efforceroit-il d'arranger ce qu'il n'a point fait ? Le bon ordre ne se trouve-t-il pas assez en ce qu'un être subsiste éternellement par lui-même. Tout ce qui survient à un tel être n'est-il pas hors de sa nature ? N'est-ce point par conséquent un défaut ? Il conclut de là que Dieu n'auroit pû commencer son ouvrage que par une mauvaise action, savoir par l'entreprise de dépouiller de son état naturel une substance incréée aussi bien que lui *, & sa propre sœur [c].

[c] Ibid. Cod. CCLI.

* N. B. Bayle a bien profité de cette idée, dans l'Art. *Ovide*, où il donne l'exposition du Système des Anciens sur le débrouillement du Cahos. Comme il n'a point indiqué dans cet endroit la source dont il l'avoit tirée, on peut, sans témérité, l'ac-

Ces raisons font très-fortes , & qui-conque les aura bien pefées, & s'inté-reffera un peu à la gloire de Platon, tâ-chera de faire voir qu'il n'a point admis deux principes collatéraux, éternels, & indépendants l'un de l'autre, Dieu & la matiere. Voilà fans doute ce qui fit que notre Hiéroclès lui attribua le do-gme de la création proprement dite. Je me perfuade qu'il avoit trouvé cette doctrine dans les écrits des Chrétiens, & qu'ayant été frappé des arguments qui combattent l'existence d'une matie-re incréée, il fuppofo, pour la gloire de la Secte Platonique, que fon fondateur avoit connu Dieu fous l'idée d'une na-ture, dont un fimple acte de volonté peut fuffire à la formation de l'Univers. Mais il feroit aifé de montrer que notre Philofophe commit en cette occafion un menfonge officieux : car Platon ad-met très-clairement le concours d'une matiere indépendante & incréée. Difons cufur d'avoir voulu fe l'approprier. Voyez le Tome III. de cette colleétion, pages 13, & 14. Voyez auffi, dans le même volume, l'expoftion de l'*Epicurifme*, §. III. où le même paradoxe eft développé avec plus d'étendue, & toujours fans citation. Ce petit larcin de Bayle vaut bien la peine d'une confrontation.

donc que son Apologiste fit valoir ici son industrie, autant qu'en nul autre endroit; je parle de l'industrie de donner aux phrases des Auteurs morts tels sens qu'on veut, ou de trouver pour le moins dans leurs ouvrages deux ou trois systèmes différens. Il entendoit ce manége: car il donna deux explications du Gorgias de Platon, qui ne se ressembloient en rien; & néanmoins elles parurent toutes deux conformes à la doctrine Platonique [*d*].

Hiéroclès se maria; mais ce ne fut que dans la vûe d'avoir des enfans. On remarqua la même chose de Théosebius, son disciple, & cela nous montre que les plus célèbres Platoniciens se persuadoient que c'étoient là les justes règles & les véritables bornes du mariage, & que tout ce qui alloit au-delà de ces limites, étoit un dérèglement, ou pour le moins une foiblesse, que les Sages ne se doivent pas permettre. Ce fut aussi par ce principe que le même Théosebius cessa de coucher avec sa femme, quand il eut reconnu qu'elle étoit stérile [*e*].

[*d*] Photius, *ibid.* Cod. CCXLIIJ.

[*e*] *Ibid.*

SENTIMENTS

D'AVERROES.

I.

AVERROES [*a*], l'un des plus subtils Philosophes qui ayent paru parmi les Mahométans, nâquit dans le XII^e. siecle, à Cordoue, ville d'Espagne [*b*], alors soumise aux Sarrasins. Il eut un extrême attachement pour Aristote, dont il commenta les Ouvrages avec tant d'habileté, qu'on le nomma le *Commentateur* par excellence. On admire, que ne sachant point de grec, il ait si bien pénétré le sens de l'original : on a donc raison de croire que s'il eût possédé cette langue, son commentaire ne laisseroit rien à desirer :

[*a*] C'est ainsi que les Occidentaux le nomment. Son véritable nom, suivant Reinesius, *Epist. XV. ad Hoffmann*, étoit *Ebn Rhoshd*, à quoi on joignoit plusieurs autres noms. Quelques-uns écrivent *Aben-Roes*, ou *Aben-Rois*, fils de *Roës*.

[*e*] Dans *Lindelius renovatus* on dit que Cordoue est une ville d'Arabie. C'est une méprise bien grossiere.

qui

qui græcè nescius feliciter adedò mentem Aristotelis perspexit , quid non fecisset si linguam sciisset græcam. C'est la pensée de Vossius (c). Mais Louis Vivès , Célius Rhodiginus , le P. Rapin , & d'autres , assurent qu'Averroës a très-mal expliqué Aristote , soit faute de pénétration , soit parce qu'il ignoroit les langues savantes.

Il professa dans l'Académie de Maroc , sous le troisieme Roi de la race des Almoades. Il se rendit fort habile dans la Médecine , & il fut l'émule du grand Avicenne. Cependant , comme il l'avoue lui-même (d) , il savoit mieux la Théorie que la pratique de cet art. Son principal ouvrage de Médecine est celui qu'on nomme *Colliget* , où il ne traite que des principes généraux de cette science. Son inimitié contre Avicenne fut cause qu'il ne fit aucune mention de lui dans ses livres , même lorsqu'il réfuta ses sentiments.

Les Médecins de Paris , grands partisans de la saignée , ne manquent pas de se prévaloir de l'autorité de notre Averroës. On assure qu'il hazarda le premier cette opération *sur un sien fils*

(c) De Philosophorum Sectis , p. 90.

(d) Averroës , *colliget* , Lib. VII. , Lib. VI.

âgé de six à sept ans , qu'il guérit par-là d'une pleuresie. On avoit cru jusqu'alors que la saignée étoit mortelle pour les enfans qui n'avoient pas atteint l'âge de quatorze ans , & sans Averroës, nous serions encore dans cette hérésie. (e).

Le peuple de Cordoue conféra à notre Philosophe deux belles charges , que son pere & son ayeul avoient possédées ; savoir la dignité de Grand-Prêtre , & celle de premier Juge de la ville. Il fut fait aussi grand Juge de Maroc & de toute la Mauritanie : mais il fit exercer cette dernière charge par des Lieutenants (f).

On dit des merveilles de sa patience , de sa libéralité , & de sa douceur. Un jour qu'il faisoit leçon dans l'auditoire de Jurisprudence , un homme s'approcha de lui , & lui dit tout bas une grosse injure. Notre Philosophe changea de couleur ; mais se recueillant aussi-tôt , il se contenta de répondre , *oui , oui*. Le lendemain le même homme retour-

(e) Pasquier , Lettres Tom. II , p. 548.

(f) Tiré du Livre *de viris quibusdam illustribus apud Arabes* , traduit de l'Arabe en latin par Jean Leon l'Africain , & publié par Hottinger , *Biblioth. Theol. Cap. III.*

na à l'auditoire, & lui demanda pardon: *Dieu te bénisse*, dit Averroës, *puisque tu as fait voir que je suis pourvû de patience*. Il lui donna ensuite quelque argent, & lui dit: *ne fais point à d'autres, ce que tu m'as fait*. Il assûta toujours généreusement les gens des Lettres nécessairement, sans avoir égard s'ils étoient ses amis, ou s'ils le haïssoient. Quelques gens l'ayant blâmé de ce qu'il prodiguoit ainsi son bien à ses ennemis: vous n'y entendez rien, leur répondit-il: faire du bien à ses amis & à ses proches n'est point un acte de libéralité: on se porte à cela par les sentimens de la nature. Etre libéral, c'est communiquer ses richesses à ceux qui ne nous appartiennent point, & qui nous haïssent. Je dois mes biens, non au trafic, ni au métier des armes, mais à la vertu. Quel meilleur usage en puis-je faire que de les dépenser en actions vertueuses? Pour moi je trouve que je ne les ai pas mal placés, puisqu'ils m'ont servi à convertir en amis ceux qui étoient mes ennemis (g).

Ce qu'il répondit à un jeune homme, qui lui demandoit sa fille en mariage, est assez curieux: [Donnez-la moi,

[g] Ibid.

lui dit le galant ; je vous payerai son poids en or : *O Domine judex , da mihi uxorem filiam tuam , & quanti eam ponderaveris , itidem aurum tibi tradam.* Savez-vous , répondit Averroës , si ma fille est belle ou laide : savez-vous , si vous en serez content ? J'ai vu sa copie , reprit l'autre , c'est-à-dire son frere. Je crains , repliqua Averroës , que votre impétuosité ne vous ait empêché de la connoître. Le jeune homme n'obtint point la fille , qui épousa depuis un parent du Roi de Maroc.] (*h*) Tel est le narré de Leon l'Africain.

Quand j'ai dit que la réponse d'Averroës étoit curieuse , j'ai eu égard à deux choses : en premier lieu aux circonstances , & puis à l'obscurité du Traducteur. Je le soupçonne de s'être mal exprimé : il n'entendoit guere la langue latine : l'apparence est que les mots arabes ont plus de sel que sa traduction ; & ainsi les esprits curieux seront bien aises qu'on leur propose à examiner ce petit fait-là. C'est une assez grande singularité de voir un galant , qui , poids pour poids , veut troquer son or contre une fille qu'il n'a point vue. Le prix monteroit bien haut , même en

(*h*) Ibid.

Espagne , où les femmes sont plus menues qu'en beaucoup d'autres pays. Averroës n'auroit pas mal fait de demander au galant , *savez-vous si ma fille est d'une taille déliée , ou si elle a trop d'embonpoint ?* Cet éclaircissement pouvoit être de conséquence , puisqu'au second cas la marchandise eût plus coûté & moins valu. Autre circonstance. Selon nos coutumes , rien ne seroit plus singulier qu'un galant qui n'auroit point vu la fille du principal Magistrat du lieu de sa résidence : mais parmi les Mahometans cela est commun : ils ne permettent point aux filles de se montrer aux fenêtres , de courir par la ville , ou de recevoir des visites. Cependant j'ose dire qu'il est assez particulier que ce noble Cordouan n'ait su que par conjecture si la fille d'Averroës étoit jolie. Voilà quelques singularités auxquelles j'ai eu égard.

I I.

Averroës a débité une doctrine fort absurde concernant l'entendement de l'homme. Son sentiment est qu'il y a une intelligence , qui , sans se multiplier , anime tous les individus de l'es-

Dogme
d'Aver-
roës sur
l'enten-
dement
de l'hom-
me.

pece humaine, en tant qu'ils exercent les fonctions de l'ame raisonnable. Cela veut dire que l'entendement de tous les hommes est une seule & même substance, & que tous les individus humains ont la même ame. Ce Philosophe supposa d'autres especes d'intelligences, répandues dans tous les globes célestes, une dans chaque globe : selon lui, l'entendement des hommes étoit la dernière de ces intelligences, & celle qui occupe le plus bas lieu (a).

Averroës n'est point l'inventeur de ce sentiment.

On regarde communément Averroës comme l'inventeur de ce sentiment : mais il vaudroit mieux dire, ce me semble, qu'il n'a fait que l'éclaircir & le développer, & que l'ayant soutenu avec plus d'ardeur qu'on ne le faisoit auparavant, il lui a donné une espece de nouvelle vie. En effet bien des gens prétendent que Théophraste, Themistius, Simplicius, & beaucoup d'autres Péripatéticiens, ont enseigné ce dogme avant Averroës (b) ; & il y a

(a) Célius Rhodiginus, antiq. Lect. Lib. III. Cap. II.

(b) Voyez aussi Pomponace, de immortalitate Animæ, Lib. III ; & les Peres de Coninbre, in Lib. II. de Anima, Cap. I, Quæst. VII, Art. I.

même des écrivains (c) qui veulent que la doctrine de l'unité d'entendement ne soit qu'une extension & un développement des principes d'Aristote.

Ce dernier sentiment me paroît très-fondé , & si c'étoit ici le lieu d'en produire les preuves , je pourrois alléguer plusieurs remarques pour l'appuyer. Je me contente de celle-ci : c'est que selon l'hypothese d'Aristote , la multiplication des individus ne pouvant avoir d'autre fondement que la matiere , il s'ensuit que l'entendement est unique , puisque selon la doctrine de ce Philosophe , il est séparé & distinct de la matiere (d). Quoi qu'il en soit , on attribue ordinairement ce dogme au Philosophe de Cordoue ; *figmentum & monstrum ab Averroë confictum* , dit Pomponace (e). Les Jésuites de Conimbre parlent sur le même ton : *unus omnium* , disent-ils , *finxit communem intellectum* (f) ; & lorsqu'ils réfutent cette opi-

(c) Thom. Anglicus , Achillinus , Odo , Jandunus , Mirandulanus , Zimara , Vicomeriatus , &c. *apud Conimbricenses* , ubi supra.

(d) Pomponat. de immortalitate Animæ , Cap. IV.

(e) Ibid. Cap. III.

(f) Conimb. in *Lib. III de Anima Cap. V. Quæst. I, Art. I.*

nion, ils n'attaquent qu'Averroës, tant on est persuadé que pour le moins il mérite d'être tenu pour le principal défenseur de la prétendue unité d'entendement.

Examen
de cette
doctrine

Au reste, que cette opinion soit fondée sur les principes d'Aristote, ou que ce soit une invention d'Averroës, c'est toujours une doctrine impie & absurde. Elle est impie, puisqu'elle conduit à croire que l'Âme, qui est proprement la forme de l'homme, meurt avec le corps: car cela résulte de l'hypothèse d'Averroës. Je fais bien qu'il reconnoissoit que l'entendement ne meurt jamais, & qu'il en faisoit une nature éternelle: mais, à cet égard, il ne le consideroit pas comme une substance appropriée à chaque homme; & par conséquent, quoiqu'il avouât que le principe des opérations actuelles de Pierre & de Paul subsiste après leur mort, il ne laissoit pas de croire que tout ce qui avoit appartenu en particulier à Pierre & à Paul, & quant au corps, & quant à l'âme, cessoit de vivre lorsqu'ils mourroient. J'ajoute que cette doctrine est absurde: car que peut-on dire de plus insensé, que de soutenir que deux hommes qui s'entretient, dirigés chacun par

leurs actes intellectuels , ont la même ame ? Que peut-on imaginer de plus chimérique , que de prétendre que deux Philosophes , dont l'un nie , l'autre affirme la même these en même temps , ne sont qu'un seul être à l'égard de l'intellect ?

On s'étonnera que des génies aussi sublimes qu'Aristote , & qu'Averroës , aient forgé tant de chimères sur l'entendement ; mais j'ose dire qu'ils ne les auroient jamais forgées , s'ils n'avoient été de grands génies ; c'est par une forte pénétration qu'ils ont découvert des difficultés , qui les ont contraints de s'écarter du chemin battu , & de mépriser plusieurs autres routes où ils ne trouvoient pas ce qu'ils cherchoient. La plus certaine connoissance qu'ils eussent de la nature de l'ame est , qu'elle est capable de penser successivement à mille choses ; mais ils ne pouvoient comprendre comment elle réduisoit en acte cette faculté : l'action des objets , leurs especes , leurs images épurées tant qu'il vous plaira dans le cerveau , rien de tout cela ne paroît capable de donner à l'ame l'intelligence actuelle. Voyez avec quelle force le Pere Mallebranche réfute tout ce qu'on dit de la maniere dont

REMARQUE
Réflexion sur les égarements philosophiques des grands esprits.

nous connoissons les choses. Il n'a point trouvé d'autre ressource, que de dire que nous les voyons en Dieu, & que les idées ne sont point produites dans notre ame. Quelques anciens Philosophes ont dit que Dieu est l'intelligence générale de tous les esprits, c'est-à-dire qu'il leur verse la connoissance, comme le soleil répand la lumière sur les corps.

Quand une matiere est pleine d'obscurité & d'embarras, il ne faut pas s'étonner que les plus grands Philosophes en parlent un peu de travers, & sur des suppositions mal aisées à comprendre. Or s'il y eut jamais de matiere difficile, c'est celle de la formation de la pensée. Elle est peut-être plus impénétrable que celle de l'origine de l'ame. C'est beaucoup dire; car la réflexion de Bartholin sur une chose que l'on raconte de S. Anselme est de bon sens. Cet Archevêque de Cantorberi se voyant proche de la mort, à l'âge de soixante-seize ans, souhaita, dit-on, un petit délai, afin d'achever une question très-obscurc que il avoit commencée sur l'origine de l'ame. *S'il eût obtenu encore soixante-seize ans de vie, dit Bartholin, je doute qu'il eût pu venir à bout d'une question*

si obscure (g). Notez que la plûpart des Cartésiens enseignent que comme il n'y a que Dieu qui puisse mouvoir les corps, il n'y a aussi que Dieu qui puisse modifier les esprits. Ils exceptent les actions qui rendent l'ame criminelle. Mais pour tout ce qui s'appelle sensation, imagination, passion, mémoire, idée, ils prétendent que Dieu en est la cause occasionnelle.

I I I.

Quelque impie & quelque monstrueuse que fût la doctrine d'Averroës, elle fit néanmoins des progrès formidables parmi plusieurs Philosophes Italiens, & l'on eut toutes les peines du monde à la faire proscrire par l'autorité Papale. Raimond Lulle sollicita instamment auprès du Pape Clement V la condamnation des Commentaires de cet Arabe sur Aristote; & il tâcha d'engager Philippe le Bel, Roi de France, à solliciter la même chose. Il représenta que c'étoient des livres remplis d'erreurs pernicieuses, & capables de conduire la jeunesse à l'impiété. Il pria, il présenta

Succès
Succès
prodigi-
eux de
cette do-
ctrine
mon-
strueuse.

(g) Bartholin. Dissert. VI. de legendis libris, p. 164.

des requêtes, il fit un livre sur ce sujet : mais il trouva sourds & le Pape, & le Roi de France. Le sentiment d'Averroës sur l'unité d'entendement, étoit si commun en Italie dans le XVI. siècle, que le Pape Leon X se crut obligé de le condamner, & de soumettre à de graves peines tous ceux qui l'enseigneroient. Présentement il n'est nécessaire ni de demander des bulles, ni de prier qu'à tout le moins il soit défendu de tenir ce Philosophe pour un Oracle. Son autorité est nulle, & personne ne perd du temps à le lire. Mais il y a eu des siècles bien infatués de sa doctrine.

I V.

Il n'y a guere de livres où il paroisse qu'Averroës ait eu de meilleures intentions, que dans celui qui a pour titre, *Destructiones destructionum contra Algazelem*. Il y réfute les opinions métaphysiques qu'Algazel avoit soutenues contre les Philosophes. La plûpart des opinions d'Algazel sont très-mauvaises ; car par exemple, il a combattu ce que ces Philosophes disoient, que le monde est l'ouvrage de Dieu & que Dieu est un agent ; qu'il est unique, simple, in-

corporel , & qu'il ne peut point y avoir deux natures incréées. Puisqu'Averroës soutient le parti des Philosophes sur toutes ces propositions, on ne peut nier qu'il ne travaille en faveur de l'orthodoxie. C'est l'un de ses plus beaux ouvrages , au sentiment du Pere Rapin. Mais d'ailleurs la bonne cause peut-elle trouver son compte dans les services que lui pourroit rendre un tel défenseur , à qui l'on attribue les dogmes les plus impies. Il enseigna , dit-on , que la création n'étoit pas possible , que tous les Etres spirituels sont éternels , que Dieu ne connoît pas les choses particulieres , qu'il n'étend sa providence sur aucun des individus de ce monde (a).

Quelques Ecrivains prétendent qu'Averroës fut d'abord chrétien , qu'ensuite il se fit Juif , & qu'il finit par embrasser le Mahométisme. D'autres assurent qu'il méprisoit également ces trois Religions ; qu'il disoit de la premiere , que c'étoit une Religion impraticable ; de la seconde , qu'elle n'étoit bonne que pour les enfants ; & de la troisieme , qu'il falloit l'enseigner aux pourceaux :

(a) Possevin, *Biblioth. selectæ*, *Lib. XII. Cap. XXXVI.*

à propos de quoi il s'écrioit , *moriatur anima mea morte Philosophorum* , que mon ame meure de la mort des Philosophes ! Il disoit au sujet de la Communion Eucharistique , qu'il ne trouvoit point de secte plus méchante ou plus badine que celle des chrétiens , qui mangent & déchirent eux-mêmes le Dieu qu'ils adorent. On ajoûte qu'il écrivit contre les trois grands Législateurs , Moïse , Jesus-Christ , & Mahomet , & qu'il fournit les matériaux du prétendu Livre de *tribus Impostoribus*.

V.

Il est sûr que l'irreligion d'Averroës fit un grand éclat dans Cordoue , & que ses ennemis prirent de là occasion de lui susciter un procès dangereux, sous lequel il succomba. Voici comme ils conduisirent cette intrigue. Ils subornèrent quelques jeunes gens , qui prièrent Averroës de leur faire une leçon de Philosophie. Il y consentit , & il eut l'imprudence de leur découvrir dans cette leçon une partie des sentiments Hétérodoxes. Au sortir de l'auditoire ils allèrent déposer contre lui , & firent dresser un acte de leurs dépositions. Cet acte

fut signé par cent témoins , & envoyé à Manfor , Roi de Maroc. Ce Prince l'ayant lû , se mit en colere , & dit tout haut , *Il est clair que cet homme-là n'est point de notre religion* (a). Là-dessus il fit confisquer les biens d'Averroës , & le reléqua dans le quartier des Juifs. Averroës obéit ; mais comme ses ennemis continuoient leurs vexations , & qu'il ne pouvoit entrer dans la mosquée, sans être poursuivi à coups de pierre par les enfans , il quitta Cordoue pour se rendre à Fez , où il fut bientôt reconnu. On le mit aux fers , & l'on demanda à Manfor ce qu'il vouloit qu'on fit de cet impie. Ce Prince assëmbla plusieurs Docteurs , & les consulta sur le genre de supplice que méritoit Averroës. La plupart répondirent qu'en qualité d'Hérétique , il méritoit la mort : mais d'autres représenterent au Roi qu'on ne pouvoit envoyer au supplice un homme de ce caractère , sans causer un scandale affreux , dont le contre-coup retomberoit sur la Religion : *car on ne pensera point*, dirent-ils , *qu'un Hérétique a été condamné , mais on dira qu'un Législateur , qu'un Théologien a subi cette*

(a) *De viris quibusdam illustribus , apud Arabes ;*
p. 176, & seq.

sentence : d'où il arrivera 1°. que les Infidèles n'embrasseront point notre foi ; ce qui causera un dommage notable à la Religion : 2°. que l'on se plaindra que les Docteurs Africains cherchent & trouvent des raisons de s'ôter la vie les uns aux autres. Il est plus à propos de le faire rétracter devant la porte de la grande Mosquée. S'il y consent, & s'il donne des marques d'un vrai repentir, nous sommes d'avis que Votre Majesté lui pardonne : car il n'y a aucun homme sur la terre, qui ne soit sujet à faire des fautes (b).

Manfor goûta ce conseil, & chargea le Gouverneur de Fez d'exiger cette abjuration. En conséquence de quoi, un vendredi, à l'heure de la prière, notre Philosophe fut conduit devant la principale mosquée, sur le plus haut degré, tête nue : tous ceux qui entroient dans le Temple, lui crachoient au visage. La prière étant finie, on demanda au criminel s'il se repentoit de ses erreurs. Il répondit par un *oui*, & on le laissa tranquille. Il resta quelque temps à Fez, & y fit des leçons de Jurisprudence. Ensuite on lui permit de retourner à Cordoue, où il vécut dans une extrême

(b) *Ibid.*

misère, manquant également & d'argent & de livres. Cependant le grand Juge de Maroc, qui avoit succédé à notre Philosophe, s'étant rendu odieux à tout le monde, Mansor le destitua, & rappella Averroës. Celui-ci se rendit à Maroc avec toute sa famille, pour y faire les fonctions de la première Magistrature, & y passa tout le reste de ses jours. Il mourut vers la fin du douzième siècle, ou au commencement du treizième. On l'enterra hors la porte des Corroyeurs; son tombeau & son épitaphe y ont paru fort long-temps (c).

Je ne dois pas oublier ce qu'il répondit à ceux qui lui demanderent quelle étoit la situation de son ame pendant la persécution. » Cet état-là, leur dit-il, » me plaisoit & me déplaisoit. J'étois » bien aise d'être déchargé des fonctions pénibles de la judicature: mais » il me fâchoit d'avoir été opprimé par » de faux témoins. Je n'ai point souhaité, ajoutoit-il, d'être rétabli dans » la charge de Magistrat, & je ne l'ai » reprise que quand mon innocence a » été manifestée (d).

(c) Ibid.

(d) Ibid.

V I.

Averroës avoit l'esprit vaste , & capable de toutes sortes de connoissances. Il entendoit la Théologie , la Jurisprudence , la Médecine , les Mathématiques , l'Astrologie , & la Physique. Il passoit les nuits à l'étude , & il ne mangeoit qu'une fois le jour , ce qui n'empêcha pas qu'il ne devînt excessivement replet. Il n'aimoit point le jeu , ni les autres amusements ; il cultiva la poésie , & il composa dans sa jeunesse quelques vers galants : mais il les brûla dans un âge plus avancé. Le discours qui accompagna cet acte est tout confit en sagesse. L'homme , dit-il , sera jugé par ses propres paroles , & si j'ai parlé mal , je ne veux point donner à connoître ma folie. Que si mes vers plaisoient à quelqu'un , il me prendroit pour un homme sage , & je ne reconnois point que je le sois (a).

Vous voyez là le caractère d'un homme sensé. Averroës ayant fait la faute la répara : il voulut se dérober également aux éloges dont il se croyoit indigne , & au blâme qu'il méritoit. Il se

(a) Ibid , p. 178.

seroit trouvé des gens , qui auroient admiré ses poésies galantes , & qui , l'encens à la main , auroient beni sa mémoire : Ovide & Catulle sont des exemples de cela. Il ne voulut point de cette louange. D'autres eussent trouvé fort mauvais qu'un Magistrat , un Philosophe , & un grand Prêtre eût fait des vers de galanterie : il prévint leur critique , en les brûlant. Il ne nous reste de toutes ses poésies qu'une petite piece , où il déclare qu'étant jeune il a désobéi à la raison ; mais que sur ses vieux jours il est rentré dans le chemin de la sagesse ; sur quoi il s'écrie, *plût à Dieu que je fusse né vieux !* Voilà un souhait bien digne d'un Philosophe.

Ce qu'il fit à l'égard des vers d'un autre , est digne d'être rapporté. Il y avoit à Cordoue un Docteur Juif , Philosophe , Médecin , & Astrologue , qui se souciant peu de la dignité doctorale , s'amusoit à faire des poésies lascives. Ses confreres de Religion s'en plainquirent à notre Philosophe , qui étoit le grand Juge du pays. Ils lui représentèrent que les vers du Docteur corrompoient toute la jeunesse de Cordoue , & qu'on ne chantoit autre chose dans la ville. Averroës réprimanda le Poëte , & le menaça de

châtiment en cas de récidive. Mais apprenant que sa défense n'arrêtoit point la veine du Juif, & voulant s'afflurer du fait, il envoya chez ce Poëte une personne de confiance, qui lui vint faire ce rapport: *J'ai trouvé chez lui l'aîné de vos fils, qui transcrivoit ses vers. Cet homme ajouta, qu'on les récitoit publiquement dans Cordoue, & qu'on les faisoit même apprendre aux enfans. Alors Averroës cessa ses poursuites: une seule main, dit-il, peut-elle fermer mille bouches? Voyant un jour chez un Libraire que l'Alcoran ne fut vendu qu'un ducat, & que les vers galants de ce Juif furent achetés dix pistoles, il s'écria: cette ville périra bientôt: car j'ai vu le mépris du peuple pour les choses saintes, & son attachement pour les choses défendues & malhonnêtes (b).*

Recueillons de tout ceci qu'il y a des vices qui sont de tout temps, de tout pays, de toute Religion. Voilà des Mahométans d'Espagne, qui faisoient au douzieme siecle ce que plusieurs Chrétiens font aujourd'hui. S'agit-il d'acheter une Bible, ou quelque autre livre de piété, on dispute & l'on marchandé. Est-il question d'un ouvrage satyrique,

(b) Ibid. p. 190.

ou contraire à la pudeur, on en donne sans marchander le prix énorme que le vendeur demande. Observons aussi qu'il y a de bonnes actions, dont on trouve les exemples dans chaque pays, & dans chaque Religion. Si les Chrétiens, dans le dernier temps, ont jetté au feu leurs poésies profanes, leurs vers lascifs, Averroës fit la même chose, sous la profession du Mahométisme : je dis sous la profession ; car je doute qu'intérieurement il ait rien cru en matière de piété. La prédiction sur les malheurs de Corloue ne réfute point cela : il est naturel de croire qu'une horrible corruption de mœurs, & qu'une dépravation de goût, qui fait mépriser ce que l'on estime saint, & aimer ce que l'on croit malhonnête, causeront de grands désordres dans une ville.

Divers Auteurs Chrétiens ont travaillé à la traduction latine des ouvrages d'Averroës, & il y a eu des Rabins qui en ont traduit quelques-uns en hébreu. Le Jésuite Possevin traite de piroyables toutes les versions qui ont précédé celle de Bagolin. Encore, dit-il, qu'il ne fait pas grand cas du travail de cet Italien, attendu qu'il ne faisoit point l'Arabe. Un Ecrivain Alle-

mand souhaite que Dieu veuille susciter un Traducteur , qui délivre les œuvres d'Averroës de la crasse & ténébreuse barbarie , où l'ont laissé les précédents Interprètes. *C'est alors , dit-il , que l'on verroit les grands services que cet Arabe a rendus à la Philosophie (c).* Je doute qu'il y ait aujourd'hui beaucoup de gens qui fassent un pareil souhait , ou qui fondent de si belles espérances sur une version accomplie des œuvres d'Averroës.

(c) Kekermannus , in præcognitis Logicis , Tract. II. Cap. II. num. 32.





SENTIMENTS

DE POMPONACE.

PIERRE Pomponace nâquit à Mantoue le 16 de Septembre 1462. Il étoit d'une taille si petite , qu'il ne s'en falloit guere qu'on ne le prît pour un Nain : mais c'étoit un homme d'un grand génie , & il passa pour l'un des plus excellents Philosophes de son sieclé. Il enseigna la Philosophie à Padoue avec une merveilleuse réputation : mais durant la terrible guerre que les Vénitiens soutinrent contre la ligue de Cambrai , il se retira à Boulogne , où il professa la même science. Il se maria trois fois , & de ces différents mariages il n'eut qu'une fille , à qui il donna une dot de douze mille ducats (a).

Ce grand Philosophe se fit des affaires avec les Moines par son *Traité de l'immortalité de l'Ame* , & s'exposa à des soupçons d'impiété. Son livre *des En-*

(a) Lucas Gauricus , in Schemat. Traët. IV.

chantements passa aussi pour fort dangereux. L'Auteur y témoigne qu'il ne croit rien de tout ce que l'on conte de la magie, & il fait valoir extrêmement je ne fais quelles vertus que certains hommes ont eues de produire des effets miraculeux. Il en compile des exemples; mais on n'accorde pas qu'ils soient vrais, ou sans magie (b). On lui reproche d'avoir attribué à l'influence des Astres tous les effets miraculeux, jusqu'à en faire dépendre les loix & les Religions (c). Sa proposition la plus choquante est celle qui concerne les guérisons opérées par la vertu des Reliques. Pomponace a dit que les os d'un chien ne produiroient pas moins sûrement la guérison, si le malade qui se confie à la vertu des Reliques, formoit la même imagination touchant ces os, que touchant les ossements ou les cendres des Martyrs (d). Cette pensée, qui est d'abord révoltante, pourroit recevoir un assez bon tour suivant l'hypothese de certains

(b) Theophil. Raynaudus *de Stigmatismo sacro & profano*, Sect. II. Cap. IV.

(c) Martin. Delrio, *Disquisit. Magic. Lib. I. Cap. III.*

(d) Pomponat. *de incantamentis*, Lib. II Cap. XII. cité par Jean Wierus *de Præstig. Dæmonum*, Lib. V. Cap. 17.

Controversistes de l'Eglise Romaine , qui ne pouvant nier que des reliques supposées n'ayent opéré quelquefois des guérisons surprenantes , disent que la bonne intention de ceux qui y recouroient a obtenu de Dieu cette récompense.

Notre Philosophe a trouvé des Apologistes ; mais ils sont en petit nombre en comparaison de ses adversaires & de ses accusateurs. Héliode , fameux Médecin de Forli , publia que Pomponace son maître étoit Athée. La foule des Ecrivains Catholiques , & quelques Auteurs protestants , l'ont aussi accusé d'irréligion. Un Médecin Italien (e) traite de calomnies toutes ces imputations , & assure que Pomponace fit une fin assez chrétienne. Le temps de sa mort est incertain : les uns disent qu'il parvint à une extrême vieillesse : d'autres assurent qu'une retention d'urine l'emporta à l'âge de soixante-trois ans. Voici l'építaphe que quelqu'un lui fit. *Hic sepultus jacco. Quare ? Nescio : nec si scis , aut nescis , curo. Si vales , bene est : vivens va'ui. Fortasse nunc valeo. Si aut non , dicere*

[e] Guillaume Gratarol. Voyez Voëtius , *Disputat. Theol.* T. I , p. 127. & suiv.

nequeo. Son corps fut transporté à Mantoue , où le Cardinal de Ferrare le fit inhumer honorablement. Je ne fais si l'on doit croire ce que Théophile Raynaud & quelques autres Ecrivains , avancent , que l'ouvrage de l'immortalité de l'Ame fut condamné au feu par les Vénitiens , & qu'il fut désavoué par son propre pere (*f*). Je n'ai point trouvé ces deux anecdotes dans les Historiens contemporains que j'ai consultés. Le même Théophile assure , que le livre des Enchantements fut aussi proscriit (*g*).

I I.

Examen
des accu-
sations
inten-
tées à
Pompo-
nace sur
son dog-
me tou-
chant
l'immor-
talité de
l'ame.

Si les accusations d'impiété & d'Athéisme , dont on a chargé Pomponace , n'eurent d'autre fondement que son livre de l'Immortalité de l'Ame , il n'y eut jamais de querelle plus impertinente que celle-là , ni qui soit une marque plus expresse de l'entêtement inique des persécuteurs des Philosophes. Car il n'a point révoqué en doute l'immortalité de l'ame ; il a soutenu au contraire que c'étoit un dog-

[*f*] Theophil. Raynaudus , ubi supra.

[*g*] Idem , de malis , & bonis Libris , num. 48.

me très-certain , & dont il étoit fermement persuadé. Il a dit seulement que les raisons naturelles que l'on en donne ne sont point solides & convaincantes , & qu'en particulier les Principes d'Aristote conduisent à croire l'ame mortelle.

Paul Jove a bien mal jugé du fond de cette dispute. Voici ses paroles : *Cucullatos Sacerdotes contra se in caput , & nominis famam vehementissime concitavit : edito scilicet volumine , quo animas post corporis mortem interiuras , ex sententia Aristotelis probare nitebatur ; secutus Aphrodisæi placita , cujus dogmate ad corrumpendam juventutem , dissolvendamque christianæ vitæ disciplinam , nihil pestilentius induci potuit (a)*. Vous voyez là que Paul Jove fait l'historien & le Juge : il dit non-seulement que Pomponace ayant tâché de prouver , que , selon les sentiments d'Aristote , l'ame de l'homme n'est pas immortelle , s'exposa aux persécutions de la Moinerie ; mais aussi que c'est la doctrine la plus pernicieuse qui se puisse voir , & la plus capable de corrompre la jeunesse , & la morale chrétienne.

[a] Jovius , in Elog. Cap. LXXI.

Cet Historien a sans doute infiniment plus de raison lorsqu'il rapporte, que lorsqu'il se mêle de juger ; car il n'est d'aucune importance qu'Aristote ait cru la mortalité de l'ame, ou qu'il ait posé des principes selon lesquels il n'est pas possible de bien soutenir qu'elle ne soit pas mortelle. Si donc Pomponace a soutenu seulement, qu'en se tenant aux principes d'Aristote, on ne sauroit s'empêcher de dire qu'elle meurt avec le corps, son opinion n'est point pernicieuse, pourvû que d'ailleurs il reconnoisse l'immortalité de l'ame. Or c'est ce qu'il reconnoît expressément & formellement. Il examine les hypothèses d'Aristote : il rapporte ce qui se peut dire pour & contre ces hypothèses ; il se propose les raisons philosophiques qu'on alléguoit en ce temps-là comme des preuves, ou de l'immortalité de l'ame, ou de sa mortalité. Il remarque de part & d'autre le fort, & le foible, & puis il conclut que n'y ayant aucune raison qui prouve démonstrativement, ou que l'ame soit mortelle, ou qu'elle ne le soit pas, on doit regarder comme un problème cette question. Or comme c'est à Dieu, ajoute-t-il, à décider

les problèmes sur lesquels les hommes disputent, cherchons s'il décide pour l'immortalité de notre ame, & tenons-nous en à sa décision comme à un arrêt définitif & infallible. Ensuite il prouve par l'Ecriture du vieux & du nouveau Testament, qu'il y a une autre vie après celle-ci, & il déclare qu'il fonde sa foi là-dessus (b).

En conséquence peut-on accuser d'impiété un homme qui règle ainsi ses sentimens ? Peut-on l'accuser de ne pas croire l'immortalité de l'ame ? Sur le même fondement ne pourroit-on pas soutenir que tous les Théologiens révoquent en doute la Trinité, l'Incarnation, la Transubstantiation, la Résurrection & tous les dogmes en général, dont on ne tire les preuves que de la Révélation, sans qu'on prétende que les lumières naturelles nous les puissent découvrir ? Quoi ! l'Ecriture Sainte, reçue une fois fermement comme la parole de Dieu, n'est-elle pas aussi capable qu'une démonstration géométrique de nous persuader l'immortalité de l'ame ?

Concluons que Paul Jove a très-mal

[b] Pomponat. de immortalitate Animæ, Cap. XV.

jugé de l'Ouvrage de Pomponace. S'il avoit dit en général que la doctrine qui nie l'immortalité de l'ame est la ruine des bonnes mœurs, il auroit dit une chose qui passe pour notion commune, mais qui n'est peut-être pas aussi certaine dans le fond qu'elle le paroît ; car si l'on examine les mœurs des Chrétiens, leurs impudicités, leurs fourberies, & tout ce qu'ils font ou pour gagner de l'argent, ou pour obtenir des charges, ou pour supplanter leurs concurrents, on trouvera qu'ils ne feroient être plus dérégés, quand même ils ne croiroient point une autre vie. On trouvera généralement parlant qu'ils ne s'abstiennent que des actions exposées ou à l'infamie ou à la main du bourreau, deux freins qui arrêteroient la corruption d'un impie, *cæteris paribus*, aussi aisément que la leur. Mais c'est une matiere qui demanderoit un *Traité particulier*. Ce que je vais dire achevera de convaincre tout le monde de l'injustice de l'accusation intentée à notre Philosophe.

I. Soutenir que les principes d'Aristote nous conduisent à croire la mortalité de l'ame, n'est, au pis aller, qu'une injure personnelle. Tout au plus

en disant cela , vous faites une injustice à un homme qui a été précepteur du Conquérant de l'Asie , & qui a fondé une Secte florissante. Mais est-ce-là ce qu'on appelle des impiétés.

II. Comme Aristote n'étant point en vie ne peut pas rendre raison de sa foi , ni éclaircir les équivoques de ses Ouvrages, il est fort permis de prendre parti contre lui , si l'on trouve dans ses écrits autant ou plus de raisons plausibles , pour montrer qu'il a enseigné la mortalité de l'ame, que pour montrer qu'il a enseigné l'immortalité. Il n'y a donc rien de plus innocent en ce cas-là , que de convertir en problème les sentiments d'Aristote sur ce grand point , & de choisir le pour & le contre selon qu'on se trouve plus frappé , ou des raisons qu'il a alléguées pour l'un des membres du problème , ou de celles qu'il a alléguées pour l'autre. Si l'on n'attrappe pas exactement sa pensée , on ne lui rend pas justice ; mais comme je l'ai dit , ce ne seroit qu'une injure matérielle , qu'il seroit obligé de pardonner en l'imputant à son peu d'exactitude , à ses variations , & à ses contradictions.

Le plus célèbre de ses Interprètes (c) ,

[c] C'est Alexandre Aphrodisée,

& tant d'autres après lui, comme les deux saints Gregoires, Lescot, Caëtan, & Simon Portius, ont avoué que la mortalité de l'ame résulroit nécessairement de la doctrine de ce Philosophe (d). Il faut donc qu'il ait avancé des maximes qui donnent un bon prétexte de lui imputer cette impiété: il n'y a donc rien de plus ridicule que de prétendre que l'on ne peut, sans être impie, former un tel jugement de la doctrine d'Aristote.

III. J'observe qu'il est permis de soutenir, non-seulement que ses ouvrages fournissent des preuves qu'il a cru la mortalité de l'ame, mais aussi que son système, tel qu'il a plu aux Scholastiques de l'expliquer, & tel qu'on l'explique encore dans les Colleges & dans les Académies, est incapable de donner des preuves de l'immortalité de notre ame, & très-capable de donner des preuves qu'elle est mortelle. Car enfin la principale pièce de ce système est, 1°. que le corps naturel comprend deux substances, dont l'une s'appelle matiere, & l'autre s'appelle forme: 2°. Que la forme de tous

[d] La Mothe le Vayer, de l'immortalité de l'Amé, p. m. 139.

les corps naturels , à la réserve de l'homme , est un être corruptible , & qui périt régulièrement toutes les fois qu'une pierre , qu'un arbre , qu'un chien , &c , sont convertis en quelque autre espèce de corps naturel. Il résulte de-là nécessairement qu'on ne peut donner dans ce système aucune preuve de l'immortalité de notre ame ; car pour en donner il faudroit montrer qu'elle est immatérielle : or comment le montreroit-on , puisque l'on avoue que l'ame des bêtes , douées de la faculté de sentir , de discerner , & de désirer , est matérielle ?

IV. Notez qu'au temps de Pomponace , l'on ne connoissoit point d'autre système de philosophie que le Péripatétisme ; ainsi soutenir alors que par les principes d'Aristote on ne pouvoit point prouver l'immortalité de l'ame , c'étoit au fond la même chose que soutenir qu'on ne pouvoit point la prouver par des raisons philosophiques. Cela sert beaucoup à disculper , & même à justifier le livre de Pomponace : d'autant plus que les lumières qu'on pouvoit tirer ou de la Scéte Platonique , ou de quelqu'autre , ne fournissoient pas de plus fortes preuves. Il n'y a que le

syftême de M. Descartes qui ait posé des principes bien folides à cet égard. Il établit que tout ce qui pense est distinct de la matiere , d'où il faut conclure nécessairement que notre ame est un esprit , ou une substance simple , & indivisible , & par conséquent immortelle. Il n'y a point de Cartésien aujourd'hui qui n'ait la hardiesse de dire , que les principes de la vieille Philosophie sont incapables de nous fournir une bonne preuve de l'immortalité de l'ame. Ne seroit-ce pas une extravagance , que de soutenir qu'un Cartésien qui dit cela , est un impie & un athée ? Pourquoi donc a-t-on traité de la sorte Pierre Pomponace ? C'est , dira-t-on , qu'un Cartésien fait profession de reconnoître que son syftême fournit une preuve démonstrative de l'immortalité de l'ame ; mais Pomponace ne reconnoissoit aucun syftême qui fournît un tel argument. Si cette différence pouvoit être admise , ce ne seroit tout au plus qu'au cas que ce Philosophe ayant connu le syftême Cartésien , l'eût rejeté ; mais comme il ne le connoissoit pas il n'est coupable que de n'avoir pas inventé une Hypothese , selon laquelle tout ce qui pense est incorporel , &

spirituel. Son crime est donc celui d'une infinité d'orthodoxes, & par conséquent c'est un crime chimérique.

Joignez à cela que, quand même il eût rejeté la supposition, qui établit que tout ce qui pense est distinct de la matière, il n'eût rien fait que ce que font aujourd'hui de fort grands esprits, qui, en se retranchant dans l'autorité de l'Écriture, sont à couvert des justes reproches d'irréligion. Enfin, je remarque qu'il n'y a point de conduite plus indigne d'un Théologien, que d'accuser d'impiété un Philosophe, qui déclare que pour délivrer notre esprit des incertitudes où la raison naturelle le feroit flotter, il faut le conduire à la parole de Dieu, & lui donner là le fondement véritable, & les preuves très-certaines de l'immortalité de notre ame. C'est ce qu'a fait Pomponace; & pour l'avoir fait il s'est vu persécuté cruellement par la Moinerie. Que cela est beau!

V. Je passe plus avant, & je dis que même les Cartésiens, convaincus de l'immortalité de l'ame par l'évidence qu'ils trouvent dans leurs principes de Philosophie, agissent fort sagement

lorsqu'ils conseillent de recourir à la foi, comme à *l'ancre sûre & ferme de l'ame* (e) ; c'est-à-dire de s'appuyer sur l'autorité de Dieu, le véritable remède de nos incertitudes, & le supplément infailible des obscurités de notre raison. Car s'ils ont l'esprit bien tourné, ils doivent croire que ce qui leur paroît évident, ne le paroît pas à tant d'autres Philosophes qui le combattent. J'ai lu dans un livre de M. Arnauld, que la Réplique de Gassendi à Descartes a fait dans Naples beaucoup d'incrédulés sur le chapitre de l'immortalité de l'ame (f), parce que Gassendi a employé toutes les forces de son

[e] S. Paul, Epître aux Hébreux, Chap. VI.

[f] Voici comme s'explique M. Arnauld » On dit qu'on a découvert à Naples des gens que la » lecture des ouvrages de M. Gassendi a jettés dans » l'erreur d'Epicure sur la mortalité de l'Âme. Il » faut avouer que le livre des instances de ce Phi- » losophe contre les Méditations Métaphysiques de » M. Descartes, est très - capable d'inspirer cette » erreur pernicieuse à de jeunes gens, qui ne se- » roient pas fermes dans la foi; parce qu'il y a » employé tout ce qu'il avoit d'esprit à montrer » qu'en s'arrêtant à la raison, il n'y a point de » preuves solides qui nous empêchent de croire » que notre ame n'est distinguée de notre corps. » que corame un corps subtil l'est d'un corps gros- » sier, &c. Arnauld, Difficultés proposées à M. » Steyaert, Part. IX.

esprit à énerver les raisonnements de Descartes touchant ce dogme.

C'est une preuve que le principe Cartésien n'est pas évident pour tout le monde. Il est même vrai que les ignorants, qui feroient usage de leur sens commun, ne pourroient jamais s'assurer de l'immortalité de leur ame pendant qu'ils verroient que les plus grands Philosophes ne sont point d'accord là-dessus. Un ignorant seroit-il blâmé s'il raisonnoit de cette sorte? Si les preuves de Descartes étoient évidentes, Gassendi ne les pourroit pas combattre d'une manière qui satisfit quantité de gens; car si Gassendi avoit fait un livre, où en épuisant tout son esprit & toute sa science, il eût entrepris de faire voir que le tout n'est pas plus grand que la partie, & qu'après que des choses égales l'on a ôté choses égales, les restes ne sont pas égaux, il n'eût persuadé à personne que sa cause fût soutenable: puis donc que lui & plusieurs autres grands Philosophes ont des Sectateurs, lorsqu'ils s'opposent aux prétentions de Descartes, il faut qu'ils combattent une doctrine qui n'est pas évidemment vraie; elle a donc des obscurités; elle paroît vraie à quelques-uns,

fausse à quelques autres. Comment pourrai-je moi qui n'ai aucune étude, ni aucun usage de la dispute, me déterminer sûrement ? Les uns ou les autres de ces grands génies se trompent ; ainsi quelque parti que j'embrasse, je cours grand risque de me tromper.

Voilà un raisonnement que le peuple devoit faire, lorsqu'il voit que les Savants sont partagés. Mais s'il le faisoit, comment se retireroit-il de l'incertitude ? En voici un bon moyen à l'égard de l'immortalité de l'ame, c'est de recourir aux lumieres révélées. Ainsi un Cartésien qui imiteroit Pomponace devoit passer pour un homme sage, & charitable envers le prochain. Il fera bien de soutenir jusqu'au bout la vérité de son principe ; il fera bien de répondre tout ce qu'il pourra à ceux qui objecteront, que les substances distinctes du corps sont peut-être d'une nature à pouvoir retenir leur existence, sans avoir aucune pensée, & qu'ainsi la spiritualité n'est pas une preuve nécessaire de l'immortalité ; car si la vie de l'ame consiste dans la pensée, il est sûr que la cessation totale de la pensée seroit une vraie mort de l'ame ; c'est pourquoi l'ame pourroit

mourir sans cesser d'être une substance spirituelle , comme les chiens meurent sans cesser d'être une substance corporelle : mais , après tout , le Cartésien sera louable s'il avertit son prochain de se fixer à la parole de Dieu.

VI. Si M. Descartes , & ses plus fideles Sectateurs , trouvoient à redire aux principes de Pomponace , ce ne seroit qu'en agissant comme simples Philosophes ; car dès qu'ils se considéreroient comme chrétiens , ils approuveroient patfaitement la maniere de penser. Persuadés que leurs preuves de l'immortalité de l'ame sont démonstratives , ils trouveroient sans doute mauvais qu'il ait crû que les lumieres naturelles ne fauroient fournir de bonnes preuves de cette immortalité : mais tout cela n'iroit qu'à le regarder comme hétérodoxe en Philosophie : ils avoueroient d'ailleurs qu'en qualité de chrétien il avoit la plénitude de l'orthodoxie.

La persuasion fondée sur les lumieres de la nature doit être considérée dans un chrétien comme l'éloquence dans un Philosophe , ou comme les agréments dans une histoire , ou comme la beauté dans un Athlete. Ce sont des choses dont la privation n'est pas

un grand mal , quoiqu'il ne foit pas défavantageux de les pofféder. *A Philoſopho ſi afferat eloquentiam , non aſperner : ſi non habeat , non admodum flagitem* , diſoit Cicéron. C'eſt un avantage que de pouvoir concilier la foi avec les principes des Philoſophes ; c'eſt un bien qu'on ne doit point négliger , & que l'on doit faire profiter autant que l'on peut ; mais il faut être toujours très-réſigné à le perdre ſans regret , lorſqu'on ne peut pas l'éten- dre juſqu'aux doctrines , où il ne ſauroit atteindre , & qui par l'eſſence du myſ- tere ſont au-deſſus de la portée de notre raiſon. Il faut être diſpoſé à l'égard de ce bien-là , comme les perſonnes ſages ſont diſpoſées à l'égard de la fortune. Si elle fixe ſes faveurs , on en eſt bien aïſe ; ſi elle s'enfuit , on s'en conſole. Je la loue , diſoit Horace , quand elle ſéjourne chez moi ; mais dès que je la vois prête à m'abandon- ner , je lui reſtitue ſes préſents , & je m'enveloppe de ma vertu. C'eſt ce que font les véritables Chrétiens , quand il s'agit des lumières Philoſophiques. Si après avoir prouvé par la révélation quelque dogme , on trouve que les argu- ments de la raiſon le combattent , & vont

rendre leurs services aux dogmes contraires, nous les laissons ailer, disent-ils, & nous nous enveloppons de notre foi. C'est un manteau épais, & impénétrable à toutes les injures de l'air, c'est-à-dire, à tous les assauts de la raison naturelle. On seroit donc très-injuste si l'on prétendoit qu'un Fidele a besoin d'être assuré par des preuves Philosophiques que son ame ne mourra pas. N'est-ce pas assez qu'il en soit certain par sa soumission à l'autorité de Dieu, & par la ferme persuasion où il est qu'il n'y a point de fondement aussi immuable & aussi inébranlable, que la parole de Dieu? S'il croyoit l'immortalité de l'ame à cause des raisons Philosophiques, il ne seroit point un acte de Foi; & c'est pourtant ce qu'il doit faire, s'il veut remplir les devoirs de la Religion, & être agréable à Dieu. Dans un acte de foi on n'a nul égard aux lumieres de la nature, on les met à part & l'on ne se fonde que sur la véracité de Dieu. Voyez ce que disent les Scholastiques dans la dispute, si l'opinion, la Science & la Foi, peuvent être en même temps dans notre esprit par rapport au même objet.

VII. M. Locke s'est vu de nos jours

à peu près dans les mêmes termes que notre Pomponace : on l'a blâmé d'avoir dit que les lumières naturelles ne pouvoient point clairement l'immortalité de l'ame. Voyons ce qu'il répond à M. Stillingfleet, son accusateur. (L'accusation que vous me faites de rendre moins croyable l'immortalité de l'ame, & la Résurrection du corps, est fondée sur cette proposition, que l'immatérialité de l'ame ne peut pas être démontrée par la raison. Ainsi le fonds de votre raisonnement revient à ceci : que la révélation divine devient moins croyable, dans tous les articles qu'elle propose, à proportion que la raison humaine est moins en état de la soutenir. Selon vous, Dieu promet-il quelque chose au genre humain, qu'il veut que l'on croie, sa promesse devient croyable, si la raison peut démontrer qu'elle est vraie, indépendamment de l'autorité de celui qui la propose : mais si la raison ne le peut démontrer, cette promesse devient moins croyable. Cela veut dire que la fidélité de Dieu n'est pas un fondement assez ferme & assez sûr, pour s'y reposer, sans le concours du témoignage de la raison ; & que Dieu n'est pas croyable sur sa parole

(ce qui soit dit sans blasphème) à moins que ce qu'il révéle ne soit en soi-même si croyable, qu'on en puisse être persuadé sans révélation. Je n'aurois pas crû pouvoir trouver cela, dans un livre fait pour défendre le Mystère de la Sainte Trinité. Vous dites que vous ne doutez pas que Dieu ne puisse donner l'immortalité à une substance matérielle ; mais vous croyez que l'évidence de l'immortalité diminue beaucoup, lorsqu'on la fait dépendre entièrement de la volonté de Dieu, qui rend immortelle une substance, qui ne l'est pas d'elle-même. Je réponds à cela, qu'encore que l'on ne puisse pas montrer que l'ame est immatérielle, cela ne diminue nullement l'évidence de son immortalité, si Dieu l'a révélée ; parce que la fidélité de Dieu est une démonstration de la vérité de tout ce qu'il révéle, & que le manquement d'une autre démonstration ne rend pas douteuse une proposition démontrée. Car où il y a une démonstration claire, il y a autant d'évidence qu'une vérité, qui n'est pas évidente d'elle-même, on peut avoir. . . . Ceux qui reçoivent la révélation divine, peuvent-ils juger cette proposition moins croyable

ble , que les corps des hommes vivront éternellement après la réſurrection , que la même propoſition appliquée à l'ame ? Si cela eſt , il faudra conſulter la raiſon , pour ſavoir juſqu'où l'on en doit croire Dieu , & ſon témoignage tirera toute ſa force de l'évidence de la raiſon ; ce qui eſt déclarer que la révélation n'eſt point croyable , dans les vérités ſurnaturelles , où l'évidence de la raiſon lui manque (g).

Notez qu'il y a eu bien des Scholaſtiques qui ont ſoutenu que les raiſons naturelles de l'immortalité de l'ame ne ſont pas convainquantes. *Naturæ rationes Henricus atque Scotus probabiliter ſuadere aiunt , non neceſſariò demonſtrare (h)*. Cajetan , qui avoit rejeté cette penſée hautement & fièrement , l'adopta enfin ; je crois , dit-il , que notre ame eſt immortelle , mais je ne le fais pas : *ſe credere quidem animam rationabilem incorruptibilem eſſe , at neſcire tamen (i)*. Lui , & Scot , & Jandun , après avoir examiné toutes les preuves que Thomas d'Aquin avoit al-

(g) Locke , III. Replique à M. Stillingfleet , p. 418.

(h) Melch. Canus , *Locor. Comm. Lib. XII. Cap. ult.*

(i) *Ibid.*

léguées ont décidé qu'elles n'étoient pas démonstratives ; *pronunciarunt tan lem rem non esse demonstratam, sed creditam* (k). Scaliger le pere, l'un des plus grands esprits de son temps, & qui n'a jamais passé pour libertin, a reconnu, comme Pomponace, que c'est une matiere de foi que de savoir s'il y a une autre vie après celle-ci : on l'a toujours soupçonné, dit-il, ou toujours cru ; mais on en dispute encore aujourd'hui (l).

I I I.

Les vacarmes qu'on fit contre Pomponace, & les ouvrages qu'on publia contre son livre, ne le firent point changer d'opinion : il replica plus d'une fois, & au lieu de reculer il alla toujours plus avant, fixé néanmoins sans variation à son premier correctif, savoir que l'autorité divine de l'Écriture étoit pour lui un fondement iné-

(k) Ibid.

(l) C'est ainsi que je traduis un peu librement ces paroles : *Ceterum esse alterum esse, ab hoc esse idèd esse, ut quotidianis vel suspicionibus res eamum sit controversa, solâ fide res agatur.* Scaliger *adversus Cardanum exercit. CCCVII. Cap. XXXIII.*

branlable de sa persuasion que notre ame est immortelle.

M. Le Noble nous apprend plusieurs particularités touchant cette dispute, & censure par occasion quelques-unes des pensées de Pomponace. (Son traité de l'immortalité de l'Âme, dit-il, fit beaucoup de bruit : *Les Moines de Venise* se déchaînerent dans leurs sermons contre Pomponace comme un hérétique formel, firent interdire la lecture de ce Traité par le Patriarche. . . . & ensuite par décret du Sénat il fut défendu aux Libraires de le *débiter* Un homme de Lettres. . . . écrivit contre ce Traité. . . . Pomponace pour répondre à cet auteur *publia* une Apologie. . . . Dans les deux premiers Livres de cette apologie, il répond article par article à tous les raisonnements faits contre sa doctrine, les réfute, & prouve tout de nouveau qu'Aristote n'avoit pas crû l'immortalité de l'ame, & qu'on ne pouvoit pas la prouver par des raisons naturelles. . . . Dans le troisieme Livre il blâme beaucoup l'emportement *d'un Moine de Naples qui*. . . prêchant le carême dans l'Eglise Cathédrale de Mantoue. . . . avoit en pleine chaire parlé très-inju-

rieusement contre lui , l'avoit appelé hérétique & impie , & lui avoit imputé qu'il ne croyoit ni la résurrection ni l'immortalité des ames. Il déclare donc qu'il croit l'immortalité des ames , & qu'il est prêt de mourir pour soutenir cette vérité , mais qu'il la croit . parce que Dieu l'a révélée aux hommes , & non pas parce que la lumière naturelle l'enseigne Après cela , comme peu à peu à force de disputer on s'échauffe jusqu'à passer les bornes , il soutient & tâche de prouver que l'immortalité des Ames répugne aux principes naturels , & qu'il n'y a rien de plus injurieux à la foi que de vouloir la prouver par des raisons naturelles (a).)

M. Le Noble fait mention d'une autre apologie que publia Pomponace sous le titre de *Defensorium* , & censure fortement les paroles qui terminent cette seconde apologie : [si Jesus-Christ , dit Pomponace, est ressuscité nous ressusciterons : si nous ressuscitons, l'ame est immortelle. Or il est certain que Jesus-Christ est ressuscité ; donc il est constant que l'ame est immortelle.

(a) Le Noble , *Tableaux des Philosophes* T. II. p. 80. & suiv.

Voilà , *dit-il* , le seul raisonnement solide par lequel on peut prouver l'immortalité de l'ame : quiconque en cherche d'autres , est indigne du nom de Chrétien ; il ne connoît pas l'excellence de la foi , qui doit tenir le premier lieu dans tous nos raisonnements , & qui seule peut établir solidement ce qui ne peut se soutenir par d'autres voyes. M. Le Noble s'écrie là-dessus , que Pomponace a sans doute poussé les choses trop avant , & qu'il n'a pas peu favorisé les sentimens & les inclinations des libertins ; on ne peut même s'empêcher , *ajoute notre Critique* , de l'accuser d'insolence. . . . puisque bien loin qu'il soit indigne d'un Chrétien , de chercher à prouver l'immortalité de l'ame , par des raisons naturelles , rien au contraire ne le confirme mieux dans la vérité de la Religion , que le concours des raisons naturelles , avec les dogmes de la Foi , quoique ces dogmes doivent toujours tenir le premier rang [*b*].]

Examen
de la
censure
de Pomponace ,
faite par
Le Noble.

Examinons un peu ce coup de censure ; je ne doute point qu'elle ne doive être un peu modifiée. J'ai de la peine à croire que la narration de M. Le Noble soit tout-à-fait exacte ; j'y entrevois

[*b*] Idem , Ibid.

même

même beaucoup d'omissions : mais n'ayant point en main les apologies de Pomponace, tout ce que je puis faire est de proposer quelques conjectures qui peuvent contribuer à sa justification. Les paroles de Pomponace considérées dans le Livre de M. Le Noble, peuvent être prises en ce sens-ci, qu'un Chrétien qui tâche de faire voir aux impies que la raison & l'Écriture s'accordent à nous enseigner l'immortalité de l'ame, fait une injure à la foi, & se rend indigne du nom qu'il porte. Mais dans le Livre même de Pomponace, je crois qu'elles signifient qu'un Chrétien, qui cherche d'autre appui que l'autorité de Dieu, parce qu'il ne trouve point que la foi, sans le secours de la lumière naturelle, le garantisse de l'incertitude, outrage la Foi, & se comporte d'une manière indigne d'un vrai Chrétien.

Voilà quelle est ma conjecture sur le véritable sens des paroles de cet Auteur : je n'ai point ses apologies ; je n'en puis donc point parler positivement ; je puis seulement raisonner sur la vraisemblance. Quel étoit l'état de la question entre lui & ses adversaires ? C'étoit de savoir s'il méritoit de passer

pour un Hérétique & pour un Impie ; parce qu'il avoit dit que les raisons philosophiques de l'immortalité de l'ame ne font pas de bonnes preuves , & que l'on ne peut bien prouver ce dogme que par la révélation. Il ne s'agissoit donc pas de savoir quel jugement il faut faire de ceux qui travaillent à convertir les libertins infatués de Lucrece , & prévenus de mépris pour la parole de Dieu : il ne s'agissoit pas de savoir si ceux qui alléguent des raisons philosophiques à ces prétendus esprits forts , & qui tâchent par cette voie , la seule par où on les puisse prendre , de les dégager des pieges de l'irreligion , font une injure à la Foi , & se rendent très-indignes du nom de Chrétiens. Il s'agissoit des Chrétiens qui recourent à la lumiere naturelle pour leur propre usage , & pour remédier à leurs besoins personnels , gens flottants & qui ne savent à qui donner la préférence , ou à la Religion ou à la raison , qui du moins ne s'assurent pas sur l'autorité de Dieu , si elle n'est confirmée par des arguments Philosophiques. Dire que de telles gens font tort à la Foi , & n'agissent pas en Chrétiens , c'est sans doute juger d'eux raisonnable-

ment, & n'être point digne de la censure que l'on examine ici : car, à proprement parler, ces gens-là ne sont pas encore Chrétiens : ils cherchent maître, ils offrent d'embrasser le dogme du Paradis & de l'Enfer, pourvû qu'on leur donne d'autres cautions que l'Evangile. L'autorité de Dieu ne leur suffit pas : ils veulent que la lumière naturelle ratifie les promesses de l'Ecriture ; ils ne s'y fient point sans cela. Si la chose est telle que je me la figure, tous mes Lecteurs avoueront que l'omponace a été mal censuré ; mais selon le premier sens que l'on a vû ci-dessus, la censure seroit juste.

Je ne nie point qu'on n'eût pû lui dire qu'il n'étoit point propre à convertir ceux qui croient la mortalité de l'ame, & qui ne considerent l'Evangile que comme un écrit purement humain, & qu'ainsi sa Philosophie n'avoit point le même avantage que celle de ses adversaires. Parlant de bonne foi, il eût avoué la dette, & il seroit convenu qu'à moins d'imiter ces Médecins, qui, pour obliger leurs malades à prendre une drogue, lui attribuent plus de vertus qu'ils n'y en connoissent, il n'auroit pas pû prouver à

des impies que la mortalité de l'ame est certainement contraire aux raisons philosophiques. Il n'eût point peut-être désapprouvé la conduite charitable des Philosophes qui imiteroient ces Médecins ; il se seroit contenté de dire que pour lui il aimoit mieux une parfaite sincérité. Mais après tout , il auroit pû remonter à ses adversaires que sur l'article de la Résurrection , & sur plusieurs autres , il faudroit qu'ils se conduisissent envers les impies , comme il auroit pû se conduire envers eux sur les dogmes de l'immortalité de l'ame.

Ce que Pomponace a répondu à l'objection empruntée de ce que le dogme de la mortalité de l'ame porteroit les hommes à toutes sortes de crimes , est digne de considération. Il prétend que l'homme aimant naturellement la félicité , & haïssant la misere , il suffit , pour le rendre vertueux , de lui montrer que le bonheur de la vie consiste dans la pratique du bien , & la misere dans la pratique du mal. Il ajoute que ceux qui enseignent la mortalité de l'ame , ouvrent le chemin à la vertu la plus parfaite , qui est celle qui n'a point pour but ou d'être récompensée , ou d'éviter

le châtement [c]. Il dit aussi que les gens brutaux sont ceux à qui il faut proposer l'immortalité de l'ame, & qu'apparemment il y a eu des Auteurs qui l'ont enseignée sans qu'ils la crussent, & qui en ont usé de la sorte, pour réprimer l'inclination sensuelle des esprits grossiers [d].

Toutes ces remarques n'ôtent pas la difficulté ; ce sont de pauvres solutions : mais voici une pensée plus raisonnable ; elle est fondée sur des faits. Il dit qu'un grand nombre de fripons & de scélérats croient l'immortalité de l'ame, & que plusieurs *Saints* & plusieurs *justes* ne la croient pas [e] : Que le Poëte Simonide, suivant le témoignage de Platon, fut un homme vertueux & divin, & qu'il crut néanmoins l'ame mortelle : Qu'Homere, Hypocrate, Galien, Alexandre Aphrodisée, Pline second, Sénèque, & une

[c] Pomponat. de immortalitate Animæ, Cap. XIV.

[d] Ibid.

[e] *Neque universaliter viri impuri ponunt mortalitatem neque universaliter temperati immortalitatem. Nam manifestè videmus multos pravos homines credere. . . . multos etiam viros sanctos & justos scimus mortalitatem animarum posuisse. Plato namque dicit Simonidem, &c. Ibid.*

infinité d'autres ont été du même sentiment.

Au reste , il faut convenir d'une chose : c'est qu'on peut se servir avantageusement de l'opinion que notre Philosophe a combattue ; & en général on doit louer & encourager les Philosophes qui s'attachent à fortifier les raisons humaines de l'immortalité de l'ame. L'hypothèse attaquée par Pomponace est au fond fort utile à la Religion , & on peut l'employer contre certains libertins qui veulent voir avant que de croire , & qui méprisent les raisons obscures des Théologiens. Il n'y a rien de plus propre à ramener ces gens là , que de les convaincre de l'immortalité de l'ame : c'est une entrée dans le bon chemin ; & si une fois on leur fait faire ce pas , on peut espérer d'heureuses suites. Pomponace n'eût point pû les manier par cet endroit-là ; il les eût plutôt endurcis dans leur erreur ; & par conséquent son hypothèse est plus nuisible que profitable , dans ce conflit particulier où l'on se propose la conversion de cette espèce de gens : & pour dire la vérité , notre Philosophe seroit bien plus louable , si au lieu de cet examen pénible des raisons

péripatéticiennes, il eût cherché de meilleures preuves de l'immortalité de l'ame que celles qui lui paroissent infirmes. *



S E N T I M E N T S

D E

P I E R R E C H A R R O N.

I.

PIERRE. Charron, Auteur d'un Livre qui a fait beaucoup de bruit, & qui a pour titre *de la Sagesse*, nâquit à Paris l'an 1541, & y fit avec beaucoup de succès ses études d'Humanités & de Philosophie. Il étudia le Droit Civil & Canonique à Orléans & à Bourges, & reçut le Doctorat en cette science dans la dernière de ces Universités. Puis il revint à Paris, & ayant été reçu Avocat au Parlement, il fréquenta le Barreau avec assiduité cinq ou six années. Mais s'étant dégoûté de cette profession, il s'appliqua sérieusement à l'étude de la Théologie

* L'Editeur a joint ici à l'Article *Pomponace* la Remarque I. de l'Article *Perrot* d'Ablancourt.

& à l'éloquence de la chaire. Il n'aspira point aux grades Théologiques, & il se contenta du *caractere de Prétrisé*. Il s'acquit une telle réputation par son éloquence, que plusieurs Evêques s'empresèrent de l'attirer dans leurs Diocèses, en lui offrant libéralement les dignités de leurs Eglises. Il fut successivement Théologal de Bazas, d'Acqs, de Lethoure, d'Agen, de Cahors, & de Condom; puis Chanoine de Bourdeaux, & Chantre de l'Eglise de Condom.

L'an 1588 il revint à Paris, dans la pensée d'y finir ses jours parmi les Chartreux. Il avoit fait vœu d'embrasser ce genre de vie, & il s'en ouvrit au Prieur de leur Maison. Mais comme il avoit alors quarante-sept à quarante-huit ans, on jugea qu'il auroit trop de peine à s'accoutumer aux austérités de cet état, & quelque instance qu'il fit, on ne voulut point le recevoir. Sur ce refus il s'adressa au Provincial des Céléstins de Paris, qui fit les mêmes difficultés que le Supérieur des Chartreux. Ces tentatives n'ayant pas réussi, comme son vœu l'inquiétoit toujours, il fut rassuré par le Docteur Faber, Doyen de Sorbon-

ne, par le Jésuite Tyrius, & par le Cordelier Feuardent, trois Théologiens très-doctes, qui lui déclarerent qu'il étoit dégagé de son vœu, & qu'il pouvoit vivre dans le monde avec l'habit de séculier.

Il se rendit à Angers l'an 1589, & il y prêcha le Carême. Il passa ensuite à Bourdeaux, où il lia une amitié très-étroite avec Michel de Montagne. Il faisoit un cas extraordinaire des *Essais* de cet Ecrivain, & il en adopta plusieurs maximes. On peut croire sans témérité que celui de ces deux hommes qui eût dû instruire l'autre, en fut le disciple, & que le Théologien apprit plus de choses du Gentilhomme, que celui-ci du Théologien. On retrouve dans les livres de la Sageffe une infinité de pensées qui avoient déjà paru dans les *Essais* de Montagne. Il ne faut pas douter que cette docilité de Charron n'ait beaucoup contribué à l'affection très-particulière que Montagne lui porta, & dont il donna une preuve assez particulière dans son testament, lui permettant de porter après son décès les armes de sa Maison. Charron témoigna sa gratitude par un bienfait plus solide : car il laissa 500 écus

~~_____~~
Ses Rai-
sons avec
Monta-
gne.

à Madame de Camein, sœur de Montagne, & il intitua le mari de cette Dame pour son seul & unique héritier.



Son Livre DES
TROIS
VÉRITÉS.

Ce fut à Bourdeaux que Charron publia son *Livre des trois Vérités*, l'an 1594, il n'y mit point de nom. Cet Ouvrage lui valut la charge de Grand-Vicaire de l'Evêque de Cahors, & la dignité de Théologal. Voici quelles sont ses trois Vérités : la première, qu'il y a un Dieu & une vraie Religion : la seconde, que de toutes les Religions la chrétienne est la seule qui soit véritable : la troisième, que de toutes les communions chrétiennes la catholique Romaine est la seule vraie Eglise. Par la première, il combat les Athées ; par la seconde, les Payens, les Juifs, les Mahométans ; & par la troisième, les Hérétiques & les Schismatiques. Il y a beaucoup de méthode dans cet Ouvrage, qui fut fort applaudi des Catholiques, & critiqué par les Protestants, qui y opposèrent diverses Réponses.

L'an 1595, Charron fut député à Paris pour l'Assemblée générale du Clergé, & on le choisit pour Secrétaire de la Compagnie. Etant retourné à

Cahors , il y séjourna jusqu'à l'année 1600 , qu'il alla s'établir à Condom , où il fut pourvû de la dignité de Théologal , & de celle de Chantre. La même année il fit imprimer à Bourdeaux ses *Discours Chrétiens*. Ils sont au nombre de seize. Les huit premiers traitent de l'Eucharistie : les autres concernent la Connoissance & la Providence de Dieu , la Rédemption du monde , & la Communion des Saints. Un an après il publia dans la même ville son fameux *Traité de la Sagesse*. En 1603 , il fit un voyage à Paris , pour y travailler à une seconde édition de cet Ouvrage : mais il ne vécut pas assez pour en voir plus de trois ou quatre feuilles imprimées , étant mort subitement dans une rue le 16 de Novembre de la même année. Il étoit fils d'un Libraire de Paris , qui eut vingt-cinq enfants , & dont la postérité masculine se trouva néanmoins éteinte en 1607 (a).

I I.

Le *Traité de la Sagesse* fut celui de

(a) Tiré de l'Eloge de Pierre Charron , par Rochemaillet , imprimé audevant du *Livre de la Sagesse*.

tous les Ouvrages qui fit le plus de bruit. L'édition de Paris, commencée du vivant de l'Auteur, fut continuée par M. Rochemaillet, Avocat au Parlement, & intime ami de Charron, qui en mourant lui avoit recommandé *af- fectueusement* son ouvrage. Cet ami se donna tant de mouvements, que le Livre du Théologal sortit de dessous la presse, *nonobstant les traverses & empêchements qui lui furent suscités par des hommes malicieux ou superstitieux, qui ayant l'esprit bas, foible, & plat, ne pouvoient supporter les belles fail- lies de cet esprit singulier, rare, vigou- reux, merveilleusement relevé & di- vin* (b). Les ennemis de Charron em- ployerent le crédit du Recteur de l'U- niversité, de plusieurs Docteurs de Sor- bonne, & même des premiers Magistrats du Châtelet & du Parlement. La chose fut portée jusqu'aux oreilles du Roi, & l'on saisit à trois différentes reprises les feuilles imprimées, avec le manuscrit de l'Auteur. Mais Rochemaillet, qui avoit eu la précaution d'en faire tirer des copies, ne se rebuta point, & fit tant par ses soins, qu'enfin le livre fut imprimé.

(b) Ibid.

Obsta-
cles que
l'Editeur
du Trai-
té de la
Sageffe
eut à sur-
monter à
Paris.

Avant que de le mettre en vente, il fallut vaincre de nouveaux obstacles. M. le Chancelier & M. le Procureur-Général firent examiner l'Ouvrage par deux Docteurs de Sorbonne, qui en firent une censure pédantesque, sans entrer dans l'esprit de l'Auteur. Le Traité de la Sagesse étoit un Livre de pur raisonnement: Charron empruntoit ses principales preuves des lumières de la Philosophie, & comme il attaquoit avec force les sentimens populaires & superstitieux, il ne pouvoit guere éviter d'avancer quelques maximes qui sembloient un peu contraires aux vérités de la Religion. De là vinrent les clameurs que son Ouvrage excita parmi quelques Sorbonistes, plus dévots que savants, qui s'éleverent contre l'Auteur, & qui le décrierent comme un impie. Un homme d'esprit & d'autorité fit cesser toutes ces persécutions, & distingua les choses comme il falloit. Ce fut le Président Jeannin, Conseiller d'Etat, *personnage des plus expérimentés de ce temps*, qui fut chargé en dernier lieu d'examiner cette affaire. Ayant lû avec attention l'écrit du Théologal, il déclara qu'un

Esprit du
Livre de
Charron.

Ouvrage de cette nature n'étoit nullement fait pour le commun & bas estage du monde, mais qu'il n'appartenoit qu'aux plus forts & relevés esprits d'en faire jugement, & que c'étoit *vrayement un livre d'Etat*. Sur son rapport, le Conseil privé en permit la vente (c), & donna main levée au Libraire de toutes les saisies qui avoient été faites (d).

Il est heureux pour la mémoire de Charron, & pour son livre, que des gens d'Etat, aussi illustres par la force de leur génie que par leur autorité, se soient mêlés de cette affaire : sans cela l'Auteur eût été flétri très-durement, & l'on auroit exterminé son Ouvrage. Aussi avoit-il toujours souhaité d'avoir pour juges des hommes d'un caractère impartial, d'un esprit

(c) Cette édition de Paris n'est pas conforme en tout à celle de Bourdeaux de l'année 1601, on y supprima, ou l'on y adoucit plusieurs choses. Cela fit que l'édition de Bourdeaux fut plus recherchée par les curieux. Mais en 1607, un Libraire de Paris fit réimprimer le *Traité de la Sagette*, en ajoutant à la fin tous les endroits retranchés de l'édition de 1604, ce qui rendit l'édition de 1607 préférable à toutes les autres, même à celle de Bourdeaux.

(d) Ibid.

tardi, fort, généreux, & nullement superstitieux ni populaire : il n'espéroit point la même équité de ceux que leur profession engage à s'échauffer trop, & à qui elle fait contracter une habitude de condamner précipitamment tout ce qui s'écarte de leurs préjugés. Il est glorieux à la France d'avoir permis la publication de ce livre, malgré les oppositions & les murmures de beaucoup de gens. On fit voir par là qu'on n'approuvoit point le joug tyrannique que tant de personnes voudroient mettre sur l'esprit, & qu'on approuvoit la liberté de philosopher, quand elle se contenoit dans de certaines bornes *.

I I I.

Le plus violent Déclamateur qui ait paru contre les livres de notre Théologal est le Jésuite Garasse. On ne vit

Empor-
tements
du P. Garasse
contre
Charroa

* N. B. Liberté Philosophique, indépendance du joug de la superstition & du faux zele, vous êtes l'ame de bonnes Lettres: sans vous tout est barbare. Une Nation qui vous opprime se dégrade chez les Nations éclairées; étouffe dans son propre sein les talents qui pourroient l'illustrer, & met sur les yeux le bandeau de l'ignorance.

jamais un acharnement aussi furieux que le sien : on feroit un livre , si l'on copioit toutes les injures qu'il a vomies contre Charron. Il le met au rang de ces esprits pesants & flegmatiques , livrés à un *Athéisme brutal* , *accoquinés à des mélancolies langoureuses & truandes* , affectant une gravité sombre , ridicule , & pédantesque. C'est ainsi qu'il le traite dans sa Somme Théologique , p. 66 & 67. Il dit ailleurs que » Charron est plus dangereux à » la jeunesse , & aux hommes.... mé- » diocrement savants , que les livres » de Théophile & de Lucilio Vanino , » d'autant qu'il dit plus de vilainies » qu'eux , & les dit avec quelque peu » d'honnêteté , c'est-à-dire , d'autant » plus dangereusement qu'il se tient » sur ses gardes , & qu'on lit la Sagesse » comme un livre dévot [a]. » Mais ce Jésuite étoit trop pénétré des préventions les plus basses , pour discerner la différence qu'on doit faire entre ce qu'un homme croit par l'efficace de la foi , & ce qu'il avoue ingénûment que la raison lui suggere sur les dogmes de la Religion. Ce bon Pere eût bien

[a] Garasse, Apologie contre le Prieur Ogier , p. 261.

fait de profiter de l'avis du Prieur Ogier : *Garasse mon ami*, quæ suprà nos nihil ad nos ; *les livres de Charron sont un peu de trop haute gamme pour des esprits bas & populaires comme le vostre* [b]

L'une des choses que Garasse a censurées le plus fierement, & le plus malignement, est au fond très-raisonnable ; & si on la lit avec attention, on ne peut s'empêcher de la trouver telle, & de s'offenser, ou de l'ignorance, ou de la mauvaise foi de ce Chicaneur. Cela regarde un certain degré de force que Pierre Charron attribue à ceux qui secouent entièrement la foi de l'existence divine. Pour bien juger de sa doctrine sur ce point-là, il faut peser toutes ses paroles, & ne retrancher quoi que ce soit de ce qu'il a dit. Voici donc le passage aussi entier qu'il le faut. (Cette espece d'Athéisme, première, insigne, formée, & universelle, ne peut loger qu'en une ame extrêmement forte & hardie,

Illi robur & æs triplex

Circà pectus erat,

[b] Ogier, Jugement de la Doctrine Curieuse, p. 155.

Passage
curieux
du livre
des trois
Vérités.
 forcenée, & maniaque. Certes il semble bien qu'il faut autant, & (peut-être) plus de force & de roideur d'ame, à rebuter & résolument se dépouiller de l'apprehension & croyance de Dieu, comme à bien & constamment se tenir ferme à lui : qui sont les deux extrémités opposites, très-rare & très-difficiles ; mais la première encore plus. Tout ce qui est au milieu est d'une force & vertu médiocre, qui est de ne se pouvoir desfaire de Dieu, toutesfois lâchement & nonchalemment se tenir à lui. *A* quoi presque tous sont logés, selon *le plus* ou *le moins*, par une infinité de degrez..... *A* fermement & inviolablement se tenir à Dieu, est requise une très-grande force & attention d'ame toujours bandée & tendue, une très-excellente & speciale faveur & grace divine, une continuelle assistance du S. Esprit. Au contraire, se desprendre, & du tout rejeter le sentiment & l'apprehension de Dèité, chose attachée à la mouelle de nos os, il y faut une monstrueuse & enragée force d'ame, & telle qu'il est très-malaisé d'en trouver : quoique s'y soient estudiez & efforcez ces grands & insignes Athées, qui d'une

ès-haute & furieuse audace ont voulu couer de dessus eux la Dèité, & se espectrer de toute supèriorité. Mais les plus habiles qui s'y sont esvertuez, n'ont pu du tout venir à bout. Car *encore* n'estans à leur aise, & maîtres de leurs discours, ils semblaient gagner ce point, n se gaudissant de toute imagination de Dieu & de Religion, toutesfois avenant qu'ils fussent fort pressèz, ils se ren-voient comme petits enfans. S'il se présentoit quelque grand & subit prodige, monstre de l'ire de Dieu, ils devenoient plus effrayez & plus passés que les autres, se cachant à un esclair de tonnerre, & à une tempeste. Et ainsi ne voulans confesser une Dèité pour ne la craindre, la crainte des moindres choses la leur faisoit confesser [c].)

Voyons à présent ce que le P. Gassè allègue contre ce passage. Charron, dit-il, » avance *pour* maxime que » la premiere & insigne espee d'Athéisme ne peut loger que dans une » ame extrêmement forte & hardie, » & qu'il faut plus de force & de roideur à rebuter & résolument se despouiller de l'apprehension & créance

[c] Charron, au Chap. III. des Trois Vérités.

» de Dieu , comme à bien & constam-
 » ment se tenir ferme à lui. » Le Cen-
 » seur ayant ainsi rapporté , ou plutôt
 » mutilé , les paroles de Charron , pour-
 » suit de la sorte : » quoiqu'il tasche d'a-
 » doucir cette proposition par locution
 » traîsireuse , je dis néanmoins qu'elle
 » est meschante & dangereuse , pour
 » ce qu'elle hausse le menton à plu-
 » sieurs jeunes débordés , qui flottent
 » entre deux eaux , & n'ont encore as-
 » sez de rage , pour se défaire entiè-
 » rement de la créance & de la crainte
 » de la Divinité. Tout le dis-
 » cours de Charron porte l'esprit de
 » ses Lecteurs à cette rage maniaque
 » de secouer la créance de Dieu , qui
 » néanmoins n'est qu'une lascheté de
 » bête , comme il se vérifie en tous les
 » Athéistes , qui meurent ou enragés ,
 » ou poltrons , ainsi que nous avons
 » vû en la personne de Fontanier & de
 » Vanino , lesquels après avoir fait des
 » bravades insolentes contre la Divi-
 » nité , étant en prison , ne pouvoient
 » se faouler de faire des confessions
 » feintes & sacrileges , pour paroistre
 » gens de bien [d].

[d] Garasse , Apologie , Chap. XXI.

Garasse employe ailleurs [e] toute une section à réfuter le passage de notre Théologal. Il allégué l'exemple de quelques Peres de l'Eglise, qui ont témoigné un courage inébranlable : il soutient que l'Athéisme ne procede que de la lâcheté : il le soutient, dis-je, en considérant les choses par une autre face, & selon des vûes détournées qui ne combattent point directement les notions de Charron ; & il revient aux absurdités timides des deux Athées qui avoient été punis de mort depuis quelque temps. Cette réfutation n'est point solide, puisque Charron avoit avoué nettement & précisément : 1°. Que pour être ferme dans la vraie Foi de Dieu, il faut une très-grande force d'ame ; 2°. que les grands & insignes Athées, *avenant qu'ils fussent fort pressés, se rendoient comme petits enfants.* On peut donc dire que Garasse s'est battu contre son ombre ; il a prouvé ce que l'Adversaire ne nieoit point, & même ce qu'il avouoit formellement. Mais laissons-là ce chapitre de la *Somme Théologique*, & revenons à l'endroit

Fausse
critique
du Pere
Garasse.

[e] Dans la *Somme Théologique*, Liv. I. Part. II. Section III.

de l'Apologie que j'ai cité : j'y trouve plusieurs défauts.

Mauvaise foi de ce Jésuite.

I. Le Jésuite a supprimé tout ce qui fait voir l'Orthodoxie de Charron, tout ce qui sert à développer le vrai sens, tout ce qui peut guérir les mauvaises impressions que la maxime proposée en gros, & d'une manière crue, seroit capable de former : & non content de supprimer une apologie si précise, il ose la qualifier de *locution traistreuse*. Or c'est une conduite si lâche & si déloyale, qu'elle devoit être soumise aux recherches des Lieutenants criminels ; il faudroit même établir des Chambres ardentes contre les Auteurs, qui, par de tels coups de perfidie, déchirent l'honneur, la réputation, la mémoire d'un Ecrivain. Vous supprimez une chose, & vous ne laissez pas de dire qu'elle est *traistreuse*. Il falloit la rapporter toute entière, & puis la qualifier ; mais vous avez mieux trouvé votre compte à en imposer aux Lecteurs, en interposant votre jugement sur un fait que vous ne leur montriez pas, & que vous étiez fort assuré que la plupart ne chercheroient point.

II. Je dis en second lieu que Garasse bâtit sur un mauvais fondement :

par il s'appuie sur ce principe: quand même l'Athéisme seroit véritablement l'effet d'une grande force d'ame, il ne faudroit pas l'avouer; il faudroit ou supprimer cette vérité, ou avancer l'opinion contraire, afin de ne point donner l'envie aux présomptueux de tomber dans un état qui est la marque d'un esprit fort. Il est manifeste par l'objection de ce Jésuite, que c'est ainsi qu'il raisonne. Or je laisse à juger à tout esprit équitable si c'est agir de bonne foi, & si ce n'est pas introduire dans la Religion une politique purement humaine, & le grand secret de l'art militaire, si ce n'est pas enfin décider que pourvû que l'Orthodoxie triomphe, il n'importe par où ni comment? Ne faudroit-il pas se contenter de se conduire de la sorte? Faut-il de plus exiger de chaque Auteur qu'il marche par cette route. Ne sera-t-il point permis à Pierre Charron de préférer la sincérité à l'utilité?

Passons plus avant, & disons que notre Théologal suivoit les idées de l'honnête, sans mettre l'utile en compromis. N'assuroit-il pas que l'Athéisme demandoit une ame *forcenée & maniacle*, & que cette force étoit *mon-*

trueuse, enragee, & une très-haute & furieuse audace? Y a-t-il là de quoi tenter un ambitieux? & si cela peut leurrer quelqu'un, ne faut-il pas que ce soit l'esprit le plus mal tourné du monde, & une ame dépravée au souverain point? Des gens si perdus, si gâtés, si incorrigibles, méritent-ils qu'en leur faveur on ne dise pas les choses selon les idées qu'on croit les plus justes? Quand Cicéron avoua que Marc Antoine possédoit beaucoup de force de corps, [f] quand Tacite reconnut cette même qualité dans un petit-fils d'Auguste [g], avoient-ils sujet de craindre que leurs Lecteurs ne souhaitassent d'acquérir cette force-là? N'étoit-elle point caractérisée d'une façon à dégoûter? Or je vous demande si Charron n'a point employé un correctif encore plus propre à inspirer, je ne dirai pas du dégoût, mais de l'horreur? Notez ici la maxime de Saint Augustin, que la grande piété & la grande impiété font aussi rares l'une que l'autre : *Insania ista paucorum est sicut enim magna pietas paucorum est ita & magna impietas nihilominus*

[f] Cic. Philipp. II.

[g] Tacit. Annal. Lib. I. Cap. III.

paucorum est (h). Cela revient à peu près à l'une des propositions de Pierre Charron.

On croira peut-être que notre Théologal s'est contredit, lorsqu'il a reconnu dans les Athées une grande force d'ame & une foiblesse puérile ; mais sûrement il a fait cela sans tomber en contradiction , puisqu'il les a considérés sous divers états : il les croit forts pendant la prospérité , & foibles dans l'adversité. Ce n'est pas se contredire que d'admettre dans un même sujet des qualités contraires , pourvû qu'on les admette en divers temps, ou sous différents rapports ; & de-là vient qu'on peut assurer , sans se départir des regles des propositions contradictoires , que les mêmes personnes sont timides & hardies ; timides , par rapport à certains objets ; hardies , par rapport à d'autres choses. Cela se voit tous les jours : il y a des gens d'une intrépidité extraordinaire , qui neoudroient pas coucher dans une chambre, s'ils entendoient dire qu'il y revient des esprits. D'autres y coucheroient hardiment , quoique leur poltronnerie soit si outrée qu'une épée nue les fait

Diversités notables de la force de l'Âme, &c l'observation

(h) Augustin. Sermon X, de Verbis Domini.

frissonner. La force d'ame dont parle Horace, lorsqu'il dit qu'un homme ferme ne s'étonne ni des menaces d'un tyran, ni du péril du naufrage, ni du tonnerre; & que les débris du monde tomberoient sur lui sans l'effrayer, *si fractus illabatur orbis*, &c : cette force, dis-je, ne se trouve presque nulle part dans toute son étendue : on n'en voit guere que des portions. Il y a sans doute une hardiesse ou une intrépidité d'esprit, qui est quelquefois accompagnée d'une grande timidité de corps. Le courage & la force de Hobbes ne se rapportoient qu'aux objets de l'entendement; il n'y avoit guere de proposition ou de paradoxe qui l'étonnât, & à quoi les scrupules de sa conscience succombassent : mais le plus petit péril du corps lui faisoit peur. Montagne, qui paroît si au-dessus des préjugés, & si bien fourni de la prétendue force de l'incrédulité, avoit une mollesse d'ame qui ne lui permettoit pas de voir *égorger un poulet, sans déplaisir*, ni d'entendre patiemment *gémir un lievre sous la dent de ses chiens*.

Ces variétés dépendent du tempérament. Ne nous étonnons donc pas qu'une personne qui a la force de se-

couver les opinions les plus générales & les plus sacrées, ait la foiblesse de trembler à la vûe d'un bourreau, & recoure à mille déguisements, pour éviter les douleurs de la torture. La force de son ame ne s'est point tournée vers les objets du corps, mais vers les objets de l'esprit. Une ame basse & capable des dernières lâchetés, a quelquefois une force surprenante pour résister aux tourments de la question, tandis que mille honnêtes gens s'accusent plutôt eux-mêmes à faux, que de s'exposer à la torture. Combien y a-t-il eu de personnes sincèrement attachées à une Religion, qui condamnées au supplice pour l'avoir professée, ont recouru à toutes sortes de déguisements & d'équivoques, & ont chicané le terrain autant qu'il leur a été possible; la crainte des tourments démontoit leur ame, & suspendoit sa force: c'est ainsi que les loix de l'union de l'ame & du corps diversifient les hommes.

Je remarque toutes ces choses afin de concilier Pierre Charron avec M. de la Bruyere. » Les esprits forts, dit ce dernier, savent-ils qu'on les appelle » ainsi par ironie? Quelle plus grande » foiblesse que d'être incertain quel est

» le principe de son être, de sa vie,
 » de ses sens, de ses connoissances,
 » & quelle en doit être la fin. Quel
 » découragement plus grand que de
 » douter si son ame n'est point ma-
 » tiere comme la pierre & le reptile, &
 » si elle n'est point corruptible comme
 » ces viles créatures? Et n'y a-t-il pas
 » plus de force & de grandeur à rece-
 » voir dans notre esprit l'idée d'un être
 » supérieur à tous les êtres ». Charron
 & la Bruyere ont tous deux raison, &
 leur opposition ne roule que sur les
 divers rapports du mot *force*. Je ne
 pense pas que le Théophraste François
 eût nié au Théologal que les Athées
 n'aient de la force au même sens que
 ce frénétique de l'Évangile qui rom-
 poit toutes les chaînes dont on le
 chargeoit.

Du reste, la précaution que Ga-
 rasse auroit voulu que l'on gardât, ne
 seroit pas d'une grande utilité; car on
 ne corrige pas aisément les idées qui
 font juger dans le monde, que puisque
 la peur d'une saliere renversée est une
 foiblesse, c'est une force que de se
 mettre au-dessus de cette peur, & ainsi
 des autres choses, de degré en degré.
 On ne corrigeroit point les gens sur ce

chapitre, quand même tous les Auteurs s'abstiendroient soigneusement de donner le nom de force à ce tour d'esprit. Les impies en appelleroient à leur Patriarche Lucrece, qui ose dire que le plus grand effort du courage est de fouler aux pieds la Religion, & que cette victoire égale l'homme aux Dieux : *Nos exæquat victoriâ cælo.*

I V.

Ce qui parut de plus choquant dans les Ecrits de Charron peut se réduire aux passages suivants, qui, pour la plûpart, ont été rectifiés dans les éditions postérieures.

I. *Il faut que les Religions soient apportées & baillées par révélation extraordinaire & céleste, & reçues par inspiration divine, & comme venant du ciel.* C'est pourquoi tous les hommes disent qu'ils la tiennent, & la croient, & tous usent de ce jargon, non des hommes, ni d'aucune créature, ains de Dieu: Mais à dire vrai, sans rien flatter, ni desguiser, il n'en est rien. Elles [les Religions] sont, quoi qu'on dise, tenues par nains & moyens humains (a).

(a) De la Sagesse, Lib. II, Cap. V.

Dans la seconde Edition il excepta la Religion véritable.

II. *Il faut quelquefois légitimer & authentifier non-seulement les choses qui ne sont point bonnes, mais encore les mauvaises, comme si pour être bon, il falloit estre un peu meschant. Et ceci se voit non-seulement au fait de la police & de la justice, mais encore en la Religion, qui montre bien que toute la cousture & conduite humaine est bastie & faite de pieces malades (b).*

L'Auteur retrancha les dernières lignes dans l'Édition de Paris, & se contenta de dire: *Et ceci se void par-tout en la police, justice, vérité & Religion.* Mais il n'ôta rien de ce qu'il avoit avancé pour prouver sa Thèse, savoir que rien ne *descouvre mieux la foiblesse humaine que la Religion.* Il avoit prouvé cela par l'Écriture & par des notions évidentes. Tout cet endroit fut conservé dans l'Édition qu'il corrigea, & qui fut examinée après sa mort. D'où nous pouvons recueillir qu'en plusieurs rencontres on ne paroît hérétique que par les manie-

(b) *Ibid. Lib. I, Cap. IV, p. 25. Edition de Bourdeaux 1601.*

res de s'exprimer. Otez certains mots qui semblent trop durs, employez-en d'autres qui signifient la même chose, mais qui sont moins brusques, vous passerez de la réputation d'hérétique à celle de vrai fidele : l'impression de votre ouvrage ne sera plus interdite. Dans le fond cette These du Théologal, prouvée & développée de la manière qu'elle paroît dans son Livre, est très-véritable.

III. *L'immortalité de l'ame est la chose la plus universellement, religieusement, & paisiblement reçue par tout le monde (j'entends d'une externe & publique profession, non d'une interne, sérieuse & vraie créance....) la plus utilement crue, la plus foiblement prouvée, & établie par raisons & moyens humains (c).*

Cela fut adouci dans l'Édition de 1704, & dans les suivantes.

IV. [C'est à la vérité chose estrange, que la Religion chrétienne qui estant la seule vraie au monde, la vérité révélée de Dieu, devroit estre très-une & unie en soi, comme il n'y a qu'un Dieu & qu'une vérité, soit toutefois déchirée en tant de parts, & divisée en tant d'o-

(c) Ibid. Chap. XV.

pinions & sectes contraires ; tellement, qu'il n'y a article de foi ni poinct de doctrine, qui n'aye été débatu & agité diversement, & n'y aye eu des hérésies & sectes contraires. Et ce qui le fait trouver encore plus estrange est, qu'ès autres religions fausses & bastardes, gentile, payenne, judaïque, Mahumétane, telles divisions ni partialités ne s'y trouvent. Car celles qui y sont, ou elles sont en petit nombre, legeres, & peu importantes, comme en la Judaïque & Mahumétane ; ou si elles ont esté en nombre, comme en la Gentile, & entre les Philosophes, au moins n'ont-elles point produit de fort grands & esclatants effets & remuemens au monde ; & n'est rien au regard des grandes & perniciouses divisions, qui ont été dès le commencement, & toujours depuis en la Chrestienté. Car si nous regardons aux effets qu'ont produicts les divisions de la Chrestienté, c'est chose effroyable. Premièrement touchant la police, & l'Estat, il en est venu souvent des altérations & subversions des Républiques, des Royaumes & des races, divisions d'Empire, jusqu'à un remuement universel du

monde , avec des exploits cruels , furieux , & plus que fanglans , au très-grand fcandale , honte & reproche de la Chreftienté , en laquelle , fous titre de zele & affeétion pour la Religion , chaque parti hayt mortellement toutes les autres , & lui femble qu'il lui eft loifible de faire tous ades d'hoftilité. Chofe qui ne fe voit ès autres religions. Il eft permis aux feuls Chreftiens d'être meurtriers , perfides , traîtres , & s'acharner les uns contre les autres , par toutes efpeces d'inhumanité contre les vivans , les morts , l'honneur , la vie , la mémoire , les efprits , les fépulcres & cendres ; par fer , feu , libelles très-piquans , malédictions , baniffemens du ciel & de la terre , déterremens , bruslemens d'os , & reculement de l'autel : & ce fans compositions , avec telle rage , que toute confidération de parentage , alliance , amitiés , mérite , obligation eft mife en arriere : Et celui eftoit hier élevé de louanges jufqu'au ciel , & publié grand , favant , vertueux , fage , fe mettant aujourd'hui d'autre parti , eft prefché , efcrit , proclamé ignorant , malheureux. Là fe montrent le zele & l'ardeur à la religion ; hors de-là par-tout ailleurs en

l'observation de la religion, froideur. C'est..... faute abominable que de faire bon visage & traitement aimable à ceux du parti contraire. Dans tout ceci aucuns demeurent scandalifés, comme si la Religion Chrétienne apprenoit à haïr & persécuter, & nous servoit de courtier pour mettre en besoigne & faire valoir nos passions d'ambition, avarice, vengeance, haine d'esprit, cruauté, rébellion, sédition : lesquelles, ailleurs chomment & ne se gendarment point si bien, comme estans resveillées par le faict de la Religion). (d).

On pourroit bien représenter aujourd'hui ce grand scandale avec des termes plus élégants; mais je défie nos meilleures plumes de l'exprimer avec plus de force, & d'en faire mieux sentir la turpitude. Il est certain que Charon n'énervoit point les difficultés des libertins, & ce fut cette franchise qui contribua puissamment à faire douter de son Christianisme.

V. On a aussi chicané notre Théologal sur ces paroles qu'il met dans la bouche d'un Athée, *que la Religion est*

(d) Des Trois Vérités, III. Liv. Chap.

une sage invention des hommes, pour contenir la populace en son devoir. Garasse l'accuse d'avoir commis à cet égard une honteuse prévarication, en faisant valoir indirectement la cause des Athées, avec une traîsireuse & coulante traînée de paroles : car il rapporte la force de leurs raisons, les expose, les commente, les met en posture, & puis nous laisse-là. (e).

Il est très-faux que Charron soit coupable de cette criminelle partialité : car après avoir rapporté fidèlement les objections des Athées, il les rélute avec autant de franchise que de solidité. Mais voilà ce qui déplaît aux Auteurs vulgaires, & même quelquefois à de grands Auteurs, qui ont plus d'esprit & de science que de bonne foi. Ils voudroient que l'on fit toujours paroître sous un équipage languissant & ridicule les ennemis de la bonne cause, ou que pour le moins on opposât à leurs fortes objections une réponse encore plus forte. La sincérité s'oppose au premier parti, & la nature des matieres rend quelquefois l'autre impossible. Il y a long-temps que je suis surpris

(e) Garasse, Apologie, p. 266.

de voir qu'on regarde comme prévaricateurs ceux qui se proposent de grandes difficultés, & qui les réfutent foiblement. Quoi ! vous voudriez que sur des mystères qui surpassent la raison, les réponses d'un Théologien fussent aussi claires que les objections d'un Philosophe ? De cela même qu'un dogme est mystérieux, & très-peu compréhensible à la foiblesse de l'entendement humain, il résulte nécessairement que notre raison le combattra par des arguments très-forts, & qu'elle ne pourra trouver d'autre bonne solution que l'autorité de Dieu. Mais notre Charron, comme on l'a observé plus haut, ne flattoit point son parti. Il avoit l'esprit pénétrant ; il découvroit à perte de vûe les ressources & les répliques d'un adversaire qui attaque, ou que l'on attaque ; il prenoit les mesures là-dessus ; il s'expliquoit ingénûment, & n'employoit point la ruse pour vaincre. Mal lui en prit ; car le monde ne s'accommode point de cette candeur.

V.

Les Censeurs de Charron n'ont pas pris garde aux avis qu'il leur donne à la

tête de ses Livres , avis très-capables de les détourner des jugemens téméraires. Ce qu'il dit dans la Préface de la seconde édition de *la Sagesse* , est si raisonnable & si beau , qu'on me saura gré d'en extraire ici quelque chose. Une infinité de Lecteurs y apprendront leur devoir : ils verront de quel esprit il faut être revêtu , lorsqu'on veut juger d'un Livre qui n'est point bâti selon le goût général , & les préjugés de la multitude , c'est-à-dire , où l'Auteur étale naturellement les pensées qui lui viennent , sans chercher à dogmatifer , ou à faire secte.

(Aucuns trouvent , *c'est Charron qui parle* , ce Livre trop hardi & trop libre à heurter les opinions communes , & s'en offensent. Je leur réponds ces quatre ou cinq mots. Premièrement , que la sagesse qui n'est commune ni populaire , a proprement *la liberté & l'autorité* . . . de juger de tout . . . & en jugeant de censurer , & condamner les opinions communes & populaires , *comme erronées pour la plupart* . . . Or ce faisant , ne peut qu'elle n'encoure la mal - grace & l'envie du monde. D'ailleurs je me plains d'eux , & leur reproche cette foiblesse populaire , &

délicatesse féminine , comme indigne & trop tendre... & du tout incapable de sagesse. Les plus fortes & hardies propositions sont plus séantes à l'esprit fort & relevé.... c'est foiblesse de s'étonner d'aucune chose : il faut roidir son courage , affermir son ame , l'endurcir & acérer à jouir , sçavoir , entendre , juger toutes choses , tant étranges semblent-elles : tout est sortable & du gibier de l'esprit.... mais aussi ne doit-il faire ni consentir qu'aux bonnes & belles , quand tout le monde en parleroit... En tout ce que je propose , je ne prétends y obliger personne ; je présente seulement les choses , & les expose *tout uniment*. Je ne me mets point en cholere , si l'on ne m'en croit : c'est à faire aux pédans... Mais pourquoi se courroucent-ils ? Est-ce *parce* que je ne suis pas par-tout de leur avis ? Je ne me courrouce pas de ce qu'ils ne font pas du mien. *Est-ce* de ce que je dis des choses qui ne sont pas de leur goût , ni du commun ? Et c'est pour *cela* que je les dis. Je ne dis rien sans raison , s'ils la savent sentir & goûter : s'ils en ont une meilleure qui détruise la mienne , je

l'escouterai avec plaisir & gratification à qui la dira) (a).

Ce qui suit n'est pas moins important. (Bien veux-je avertir le Lecteur, qui entreprendra de juger de cet œuvre, qu'il se garde de tomber dans aucun cas de ces sept mescontes, comme ont fait aucuns en la premiere édition; qui sont de rapporter au droict & devoir ce qui est du fait: Au faire ce qui est du juger: A résolution & détermination ce qui n'est que proposé, secoué, & disputé problématiquement & académiquement: A moi & à mes propres opinions, ce qui est d'autrui & par rapport: A l'estat, profession & condition externe, ce qui est de l'esprit & suffisance interne: A la Religion & créance divine, ce qui est de l'opinion humaine: A la grace & opération surnaturelle, ce qui est de vertu & action naturelle & morale. Toute passion & préoccupation ostée, il trouvera en ces sept points bien entendus, de quoi se résoudre en ses doutes, de quoi répondre à toutes les objections que lui-même & d'autres lui pourroient faire, & s'esclaircir de

(a) Charron, Préface des Livres de la Sagesse, Edition de Paris 1604.

mon intention en cet œuvre. Que si encores après tout, il ne se contente & ne l'approuve, qu'il l'attaque hardiment & vivement (car de mesdire seulement, de mordre & charpenter le nom d'autrui, il est aisé, mais trop indigne & trop pédant) il aura tôt, ou franche confession & acquiescement, (car ce Livre fait gloire & feste de la bonne-foi & de l'ingénuité) ou un examen de son impertinence & folie) (b).

V I.

Quelque jugement qu'on porte des Livres de Charron, il est certain que les mœurs de ce personnage étoient sans reproche; & il seroit aisé de prouver, tant par ses écrits que par ses actions, qu'il ne doutoit point des vérités du Christianisme. L'Auteur de l'Eloge que j'ai cité, assure que notre Théologal triompha des calomnies & des attaques de ses adversaires par l'innocence, la naïveté & la candeur de ses mœurs; qu'il pratiquoit exactement tous les beaux préceptes qu'il donne dans les douze Chapitres de son second Livre de la Sagesse; que ses ouvrages de piété, principalement ses Discours

(b) Ibid.

Chrétiens, & son Livre des trois vérités prouvent assez de quelle Religion & créance il étoit ; qu'enfin le Testament qu'il écrivit de sa main le 30. Janvier 1602, ne laisse aucun doute sur sa foi. Il y intercede la bonté de Dieu, & la miséricorde de notre Seigneur & Sauveur *Jésus-Christ* : il supplie le Créateur » de lui octroyer pardon..... & » rémission de ses offenses, le vouloir » prendre & tenir pour sien, l'assister » & conduire par son Saint Esprit tant » qu'il seroit en ce monde, & au point » de sa mort recevoir son esprit à soi, » en la compagnie & repos de ses bien- » aimez, & inspirer tous ses saints Ef- » lus de prier & intercéder pour lui : » il lègue entre autres choses à l'E- » glise de Condom 200. livres tour- » nois...., à la charge qu'au jour de » son décès, tous les ans, il seroit dit » une Messe haute en son intention, & » une absolution sur sa fosse : davan- » tage il donne aux pauvres Escoliers, » & filles à marier, deux mille quatre » cens escus (a).

Si l'on joint à cela les démarches qu'il fit pour se confiner dans un Monastere, selon le vœu qu'il en avoit

(a) Rochemaillet, Eloge de Charron.

fait, si l'on se rappelle la précaution qu'il eut de s'assurer de la décision de trois Casuistes, avant que de se croire dispensé d'un tel vœu, pourra-t-on s'étonner assez qu'un personnage de ce caractère ait été diffamé comme un ennemi du Christianisme & comme un Athée? N'est-ce point là un effet visible & déplorable, ou de la malignité, ou de la foiblesse de l'esprit humain?

Au reste on n'abandonna point l'honneur de Charron à la médifance envenimée de ses adversaires. L'Abbé de Saint-Cyran, & le Prieur Ogier prirent hautement son parti contre le P. Garasse, le premier dans la fameuse critique intitulée, *Somme des faussetés capitales contenues en la Somme Théologique du P. Garasse*, & l'autre dans son *Jugement & Censure de la Doctrine curieuse*. Saint Cyran reprocha entre autres excès au Jésuite d'avoir abusé lâchement d'une faute d'impression, pour en tirer la matière d'une invective sanglante. Un mot substitué à un autre faisoit dire à Charron que Dieu agit *témérairement*; mais toute la suite du discours montrait qu'il y avoit dans le manuscrit *temporelle-*

ment (a). Voilà un beau sujet de déclamer ! Le Prieur Ogier fit les vers suivants contre le Pere Garasse, en faveur du Théologal :

*Damnatur sic CHARRON pius doctus que Garasse
 Execrator
 Quamvis sancta ejus tot adhuc Ecclesia verbis
 Personet eloquii, verique in triplice libro
 Fortiter Hæreticæ frangat mendacia sectæ.*

La prose de cet Ecrivain est encore plus glorieuse à Pierre Charron. Lisez le Chapitre XI. de son Jugement de la *Doctrine Curieuse*, vous y trouverez la réfutation de Garasse sur les preuves prétendues de l'Athéisme du Théologal de Condom. Lisez aussi la Replique de Garasse : elle servira, autant que l'Apologie d'Ogier, à montrer la témérité du Jésuite : car tout ce qu'il condamne dans Charron est, ou véritable, ou mal rapporté, ou susceptible d'un sens orthodoxe.

Le célèbre Naudé, dans sa *Bibliothèque politique*, pag. 13, fait un bel éloge du Théologal. Charron, dit-il,

(a) Voyez la *Somme des faussetés...* du P. Garasse, p. 346. & suiv.

doit être estimé plus sage que Socrate, parce qu'il a réduit en art les préceptes de la sagesse même, avec une méthode, une doctrine, & un Jugement admirables. Il peut nous tenir lieu d'Aristote, de Sénèque, & de Plutarque: on les retrouve dans son livre. Il a même quelque chose de plus sublime que tous les Anciens & tous les Modernes ensemble.

J'admire que Moreri ait pris le parti de Charron contre Dupleix, jusqu'à dire que cet Historien *s'emporte brutalement* contre notre Théologal (b). Moreri n'étoit point fait pour défendre une si bonne cause. Je suis moins surpris que Sorel ait pris feu là-dessus, & qu'il suppose *qu'il y avoit eu peut-*

(b) Dupleix dit „ qu'en sa jeunesse il avoit connu familièrement *Pierre Charron Théologal à Condom*, qui étoit préoccupé de semblables erreurs (*des erreurs des Begards*), & les preschoit dans ses sermons, & qu'il avoit beaucoup d'autres opinions dangereuses, dont il avoit glissé quelques unes parmi les folies de sa *Sagesse libertine* ». *Dupleix*, sous Charle le Bel, cité par Sorel, Bibliothèque Française, p. 94. Sorel ajoute: *voilà un grand outrage que cet Auteur fait à Charron*, Pour moi je ne vois rien là qui sente la *brutalité*, ni l'*emprotement*: il me semble que Dupleix avoit plus en vûe d'avancer une Antithese & une pointe, que de dire des injures bien choquantes. Notez que dans les éditions recentes de Moreri on a retranché avec raison le mot *brutalement*.

être quelque querelle entre Dupleix & Charron, ce qui a porté le premier à parler avec tant d'animosité. Le Bibliographe François nous apprend qu'il y eut des gens qui (assurèrent que Charron est plus dangereux que Montagne, parce que Montagne n'estoit qu'un Cavalier, au lieu que Charron estant un Docteur en Théologie, & Prédicateur, on lit son livre comme une piece recevable pour l'instruction chrétienne, & ... cependant selon ces gens-là, il a de très-mauvais sentiments de la Religion. ... On répond à cela, poursuit Sorel, que Charron faisoit profession de parler avec franchise selon ses pensées, & que si, ayant l'intention bonne, on explique toutes ses paroles en mauvaise part, il n'est point coupable de cette faute. ... qu'au reste il ne faut pas croire qu'un homme de bonnes mœurs, comme lui, dont la vie estoit sans tache, & qui estoit d'une modération exemplaire, ait eu aucune mauvaise intention dans ses écrits. ...

Quelqu'un a dit que Charron n'estoit que le Secrétaire de Montagne & de Du Vair (c). En effet il a pris beaucoup

(c) C'est Balzac, si nous en croyons Moreri, qui dit cela.

de sentences philosophiques , mot pour mot , des Essais de Montagne , & sa description des passions est toute entiere de M. du Vair (d)).

La Taille-douce que Charron mit au-devant du Livre de la Sageffe , peut donner matiere à des réflexions : il semble que ce soit une figure favorable aux Pyrrhoniens. Voici l'explication qu'en donne l'Auteur à la fin de sa Préface. La Sageffe est représentée (par une belle femme toute nue. . . au visage sain , masle , riant. . . . les pieds joints sur un cube : sur sa teste une couronne de laurier & d'olivier , c'est victoire & paix : un espace ou vuide à l'entour , qui signifie liberté. A son costé droit ces mots JE NE SCAIS , qui est sa devise , & au costé gauche ces autres mots , PAIX ET FEU , qui est la devise de l'Auteur. . . Au-dessous il y a quatre petites femmes , laides , chetives , ridées , enchainées , & leurs chaines se rendent & aboutissent au cube qui est sous les pieds de la Sageffe , qui les méprise , condamne , & foule aux pieds. Deux de ces femmes sont du costé droit de l'inscription du Livre , sçavoir *Passion & Opinion*. La

(d) Sorel , Biblioth. Françoisse , pag. 92. & suiv.

Passion maigre, au visage altéré: l'Opinion aux yeux esgarez, volage, es-tourdie, soutenue par nombre de personnes, c'est le Peuple. Les deux autres sont de l'autre costé de l'inscription, sçavoir *Superstition* au visage tranfi, joignant les mains comme une servante qui tremble de peur; & la *Science*, vertu ou preud'homme artificielle, acquise, pedantesque, *esclave* des loix & des coustumes, au visage enflé, glorieux, arrogant, avec les sourcils relevez, qui lit en un livre, où y a escrit, OUY, NON].





HISTOIRE

DES

DOGMES

ET DES

OPINIONS.

 SECONDE PARTIE.

Systèmes de Religion. Dogmes Hétérodoxes. Fondateurs de Sectes. Enthousiastes.

LE SADUCEISME.

§. I.

Origine des Saducéens.

LA Secte des Saducéens se forma parmi les Juifs deux cens ans, ou environ, avant la naissance du Messie. On

On croit avec assez de fondement qu'elle dut son nom & son origine à Sadoc, disciple d'Antigonus Sochaus, qui succéda à Simon le Juste dans la chaire du Sanhédrin, & qui mourut environ 250 ans avant J. C. Quelques Savants placent un peu plus haute l'Hérésie Saducéenne. D'autres prétendent qu'elle ne s'éleva que longtemps après que Sadoc fut mort. Josèphe, la première fois qu'il en parle, ne la représente point comme un pat- de la nouvelle création, mais comme une secte pleinement formée [a]. Le temps auquel se rapporte son discours est celui de Jonathas frere de Judas Maccabée, & tombe à-peu-près sur l'année 150 avant J. C.

Quelques gens s'imaginent que ce système de Religion naquit du mauvais sens qui fut donné au Chapitre LXXVII d'Ezéchiel : d'autres croient qu'il dut sa naissance à une doctrine que débitoit Antigonus. Ce maître de Synagogue enseignoit que les hommes devoient honorer Dieu, non comme des mercénaires qui n'agissent que par l'espérance du gain, mais comme des domestiques, généreux, qui s'acquit-

[a] Joseph. Antiq. Lib. XIII. Cap IX.

tent ponctuellement de leurs devoirs ; fans aucun motif de récompense. Sadoc & Baithus , disciples d'Antigonus , interpréterent mal une si belle maxime , & en conclurent qu'il n'y avoit ni Paradis , ni Enfer. L'un & l'autre fonderent deux Sectes pemicieuses , qui renverfoient de fond en comble la Religion. Ceux qui embrassèrent la Religion de Sadoc furent nommés Saducéens ; & les autres furent appellés Baithuséens. Voilà ce qu'débitent quelques Savants (b).

Tout le monde ne convient pas que ces deux disciples d'Antigonus ayent chacun fondé une secte particulière & de fort habiles gens soutiennent que l'hérésie des Saducéens & celle des Baithuséens n'étoient qu'une même Religion , que l'on désignoit indifféremment tantôt sous le nom de Sadoc , & tantôt sous celui de Baithus ; mais plus communément sous le premier nom. Cette dernière opinion est très-probable. On a observé que l'Écriture garde un profond silence sur les Baithuséens : mais les livres des Juifs en parlent fréquemment , & ser-

(b) Voyez Helvicus , Willemerus , in *Dissertatione Philologica de Sadduceis*.

blent les distinguer des Saducéens. Il s'est même trouvé des Rabins qui ont dit que le dogme de la Résurrection n'a jamais été nié par les Baithuséens, & que les Saducéens étoient beaucoup plus méchants, & tout-à-fait infidèles. Quelques gens assurent que les prétendus disciples de Baithus étoient une branche des Esséniens : mais c'est une hypothèse insoutenable (c).

Luc de Bruges a débité un sentiment bien hardi. Il croit que le College des *Scribes*, fondé par Esdras, & qui devint si florissant sous les Maccabées, enfanta le Saducéisme & que c'est-là qu'il faut chercher la véritable origine de cette Religion. Ces *Scribes* ayant eu la connoissance de ce que les Grecs débitoient concernant les peines & les récompenses de l'autre vie, raisonnerent sur cette doctrine, & commencerent à examiner les questions du Paradis & de l'Enfer.

Cet examen fit naître deux Sectes ; celle des Saducéens, & celle des Pharisiens : ceux-ci prirent l'affirmative, & les autres la négative. Avant cela, dit Luc de Bruges, le Peuple Juif se bornoit aux récompenses & aux pei-

Sentiment
hardi de
Luc de
Bruges.

(c) Ibid.

nes de cette vie , les seules dont leur Législateur avoit parlé ; & si les Patriarches & les Prophetes ont été plus éclairés , ils n'ont pas pourtant étalé le dogme d'une vie à venir , comme un Article de foi. Selon cette hypothese ce feroient les Grecs qui auroient donné aux Juifs les premieres notions de l'immortalité de l'ame , ainsi que des peines & des récompenses de l'autre monde ; au lieu qu'on croit ordinairement que les Payens ont tiré de l'Écriture ce beau système [*d*]. M. de Willemer trouve cette pensée fort mauvaise , & veut qu'on la réfute par les arguments que les Théologiens orthodoxes ont employés contre les Sociéniens , & d'autres Sectaires , touchant la foi du Peuple Juif.

§ II.

Dogmes du Saducéisme sur la Prédestination, sur la Liberté , sur les Traditions Religieuses. Passage équivoque de Joseph.

L'Historien Joseph nous apprend que les Saducéens rejettoient le système

[*d*] Ibid.

me de la Prédestination , & qu'ils enseignoient que l'homme est la seule cause de ses prospérités , ou de ses disgraces , selon qu'il use bien ou mal de son libre arbitre. Il ajoute que cette Secte & celle des Pharisiens , se déchirerent mutuellement , & partagerent la Nation Juive ; que les gens riches favorisèrent les Saducéens , & que les Pharisiens eurent pour eux le menu Peuple. Ces derniers prescrivoient beaucoup d'observances , comme venues de leurs Ancêtres , & conservées de main en main , encore qu'elles n'eussent pas été couchées par écrit dans la loi de Moïse : les Saducéens au contraire rejettoient les Traditions , & décrédoient tous les dogmes , toutes les pratiques , dont ils ne trouvoient pas des traces dans l'Ecriture (a).

Le même Historien nous apprend qu'un des dogmes de la Secte Saducéenne étoit que Dieu ne prend aucune part au mal , ni pour le commettre ni pour le punir ; & qu'il est là-dessus dans une parfaite indifférence : *Saducæi . . . Deum extrâ omnem mali participationem , inspectionemque constituent*

(a) Joseph. Antiq. Jud. Lib. XIII , Cap. IX. & XVIII.

(b). Mais il faut ou que le texte de Joseph ait été corrompu , comme Grotius le prétend , ou que l'Historien Juif n'ait pas bien compris , ni bien rapporté le sentiment des Saducéens : car il est certain qu'ils enseignoient que Dieu récompense les gens de bien dans ce monde , & qu'il punit les méchants. L'Ecriture nous apprend (c) qu'ils alloient aussi-bien que les Pharisiens trouver S. Jean , lorsqu'ils surent qu'il prêchoit dans les déserts de Judée ; & l'Evangeliste S. Matthieu leur rend ce témoignage , qu'ils chercherent à se garantir des maux dont ils se croyoient menacés. Peut-on nier qu'ils ne crussent que le Baptême de pénitence , administré par S. Jean , étoit propre à appaiser Dieu , ou à leur procurer quelque avantage ? Ils ne croyoient donc pas , comme le veut Joseph , que Dieu ne se méloit point de la punition du mal. Saldenus a tort de trouver mauvais qu'on les justifie sur ce point-là , & de les croire indignes de l'honneur que leur a fait Vossius , en se constituant leur

(b) Idem , de Bello Judaico , Lib. II. Cap. VII.
Version latine.

(c) Evangile de Saint Mathieu , Chap. III.

Apologifte (d). Il prétend que tous les livres, qu'il a consultés sur ce sujet, établissent clairement que les Saducéens rejettoient la Providence Divine, & il cite en particulier le Chap. IX du Livre XIII des Antiquités Judaïques, touchant l'opinion des Saducéens à l'égard de la Prédestination, & du franc arbitre (e). Mais cet endroit de Joseph ne prouve point la thèse de Saldenus; & je crois que ce Théologien eût beaucoup mieux fait d'alléguer le passage que j'ai rapporté. En effet, de ce qu'un homme rejette la fatalité de la Prédestination, & qu'il donne à la liberté de l'homme une pleine indifférence au bien ou au mal, il ne s'ensuit point du tout qu'il nie la Providence Divine. Les Pélagiens, les Sociniens, ceux en un mot qui ont le plus combattu la nécessité des actions humaines, ont soutenu en même temps que Dieu gouvernoit le monde, qu'il punissoit le mal, & récompensoit le bien.

(d) Voyez Vossius de Orig. & Progr. Idolol. Lib. I, Cap. X.

(e) Saldenus, Otia Theolog. p. m. 559.

§. III.

Mœurs des Saducéens. On s'est attaché à les noircir , peut-être sans trop de fondement.

La Secte des Saducéens n'étoit pas nombreuse : mais c'étoit la Religion des gens riches , & des grands Seigneurs. Ils étoient en possession des premières Magistratures , & des plus hautes dignités de l'Etat. Néanmoins leur crédit étoit très-borné , parce que , dans les affaires de politique & de Religion , ils étoient obligés de se conformer aux décisions des Pharisiens ; autrement le Peuple se soulevoit. Ils étoient d'une sévérité excessive dans l'exercice de la Judicature ; au contraire les Pharisiens étoient indulgents & faciles. La concorde ne regnoit point parmi les Saducéens : ils vivoient entre-eux comme des bêtes farouches , & les amis trouvoient autant de rudesse dans leur conversation que les étrangers (a).

L'Écriture fait souvent mention des

(a) Joseph, Antiq. Lib. XIII, Cap. XVIII. & Lib. XX, Cap. VII : Item de bello Jud, Lib. II, Cap. XII.

Saducéens : mais encore qu'elle nous apprenne qu'ils nioient la resurrection des morts , ainsi que l'existence des anges & des Esprits , au lieu que les Pharisiens croyoient l'une & l'autre , elle ne laisse pas de représenter les Pharisiens comme de plus mal-honnêtes gens que les Saducéens. Cela me rend un peu suspect d'exagération ce qu'on a débité touchant les mauvaises mœurs de ceux-ci , & je croirois qu'il n'est pas difficile de faire voir qu'on en a parlé sans de bonnes preuves. M. de Willemers les représente comme des gens sanguinaires , & corrompus , qui porteroient aux plus grandes cruautés le Roi *Hircan* , & *Alexandre Jeannée* son fils , & qui causa plusieurs mouvements dans l'Etat. Il les accuse d'avoir excité les rouilleries qui divisèrent *Hircan* & *Aristobule* , & qui ne cessèrent que par la mort de ces Princes , qu'*Hérode* fit massacrer. Il ajoute que ce fut par leurs conseils , & par une suite de leur doctrine impie sur la fatalité , qu'*Hérode* , qui étoit livré à leur faction fit ébranler ses fils , & lapider trois cents Capitaines. Il cite la-dessus le XVII. Chapitre du XV Livre des *Antiquités Judéiques* , & il conclut de tout ces

faits qu'on a eu raison de décrier cette Secte , de l'accuser d'un Epicurisme grossier , & de regarder ceux qui la professoient comme des gens pernicious & abominables (b). Mais il est certain qu'on ne sauroit tirer une plus mauvaise conséquence : car en premier lieu , les faits sur lesquels il la fonde ne se trouvent point dans Joseph , qu'il nous donne pour témoin ; & en second lieu , quand ces faits seroient véritables , ils ne prouveroient point que cette Secte s'abandonnât aux plaisirs sensuels , & fît profession d'un honteux Epicurisme. Cela prouveroit tout au plus qu'elle abusoit de son crédit auprès des Puissances , pour opprimer ses ennemis personnels , & particulièrement les Pharisiens. J'avoue que cette conduite est injuste ; mais on la trouve dans tous les Partis , & dans toutes les factions d'Etat & de Religion. Celles qui enseignent le dogme du Paradis & de l'Enfer , n'ont pas été moins actives à se servir des conjonctures favorables pour accabler leurs rivaux. Les conseils de rigueur & de cruauté leur sont familiers : ainsi l'on ne ver-

(b) Willemerus , in Dissert. de Sadduceis , p. 44.

roit rien d'exquis, ni aucun caractère de distinction, dans les procédés des Saducéens, quand même les faits, que l'Ecrivain Allemand rapporte, seroient véritables. Que fera-ce donc si l'on montre qu'ils sont faux, ou du moins très-incertains.

Il est sûr que l'Historien des Juifs ne parle pas plus des Saducéens que du grand Mogol, dans le Chapitre où il narre comment Hérode fit mourir ses fils, & les trois cents Capitaines. C'eût été le plus ridicule de tous les hommes, s'il eût dit, comme Willemer l'assure, que la doctrine Saducéenne touchant la fatalité des événements, poussa Hérode à ces cruautés : car il étoit notoire que les Saducéens, rejettoient pleinement le dogme de la Prédestination ; & personne n'ignoroit qu'ils faisoient dépendre la destinée du franc arbitre. Si leurs débauches & leurs mauvaises actions eussent été si publiques, il ne paroît pas possible que Joseph, qui a tant de fois parlé d'eux, & qui ne s'est jamais montré partial en leur faveur, eût gardé là-dessus un profond silence. Les autres Ecrivains cités par Willemer sont ou trop décriés, ou trop modernes, pour donner du poids à des

faits d'ailleurs incertains : ainsi l'on n'est nullement obligé à croire sur leur parole, ce qu'ils affirment concernant les mauvaises mœurs de ces Hérétiques. La preuve tirée de l'épithete que Saint Jean leur donna, les appelant *engeance de Viperes*, n'est pas meilleure : il suffit de répondre à l'Auteur Allemand que cette épithete fut également donnée aux Pharisiens : c'est pourquoi tout ce qu'on en voudroit inférer contre les mœurs de ceux qui nioient l'immortalité de l'ame, porteroit également sur les mœurs de ceux qui croyoient un Paradis & un Enfer.

Ajoûtons une réflexion remarquable : c'est qu'une infinité d'Auteurs prétendent que les Saducéens tirent leur nom du mot *Sedek*, qui signifie *Justice*, soit parce qu'ils se vantoient de posséder la justice inhérente, qui consiste dans l'observation parfaite de la Loi, soit parce qu'ils étoient d'une sévérité extrême dans les Tribunaux. De quelque maniere qu'on interprête la chose, il est toujours vrai de dire que si cette étymologie est fondée, on n'a pas lieu de douter que la Secte Saducéenne ne se piquât de tout l'exté-

rieur des bonnes mœurs (c). Voilà donc au pis aller des témoins contre des témoins, & après ce que j'ai dit ci-dessus, il n'est pas difficile de prononcer quels sont les meilleurs. Notez qu'on peut se persuader sans peine que ces gens-là étoient de grands Justiciers ; car comme ils ne croyoient pas qu'un malfaiteur fût puni après cette vie, il étoit naturel qu'ils estimassent qu'il falloit le condamner à des peines sévères dans ce monde.

Après tout il seroit moins étrange que les Saducéens eussent été d'honnêtes gens, qu'il ne l'est qu'un Sectateur d'Épicure ait été sage & vertueux ; car la partie qu'ils retenoient de la Religion, pouvoit influencer sur leur conduite par les motifs de la crainte & de l'espérance. J'ai dit quelque part (d) : *Il y a eu parmi les Juifs une Secte qui nioit tout ouvertement l'immortalité de l'ame : c'étoient les Saducéens. Je ne vois pas qu'avec une opinion si détestable, ils aient mené une vie plus corrompue que les autres Juifs.* Tout bien compté, je ne crois pas que je doive

(c) Willamer, *Ibid.* p. 5. & suiv. Il cite plusieurs autres.

(d) Dans les *Pensées diverses* sur les Comètes, p. 336.

me rétracter. J'ajouterais seulement ici une petite réflexion. C'est que la bonne vie des Saducéens auroit pû couler de la doctrine de la providence : car ils croyoient que Dieu punit en ce monde les mauvaises actions, & qu'il récompense les bonnes (e). Cette opinion paroît très-capable de servir de frein & d'éperon, attendu qu'elle peut pousser au bien par l'espérance d'un bonheur terrestre, & réprimer le penchant au mal par la peur des châtimens temporels. Il semble même qu'elle peut être plus efficace que la doctrine des peines & des récompenses de l'autre vie ; car les biens & les maux présents, ou prochains, font beaucoup plus d'impression, quoiqu'ils soient petits, que de grands biens & de grands maux que l'on n'envisage que d'une distance éloignée. Cependant si l'on approfondit bien cette matière, on verra que, généralement parlant, la véritable & la principale force de la Religion, par rapport à la pratique de la vertu, consiste à être persuadé de l'éternité des peines & des récompenses, & qu'ainsi en ruinant le dogme de l'immortalité de l'ame, on casse les

(e) Willemer, ubi supra, p. 41.

meilleurs ressorts de la Religion.

On peut fortifier cette pensée par deux remarques ; l'une , qu'il n'est presque pas possible de persuader aux gens qu'ils prospéreront sur la terre en vivant bien , & qu'ils seront accablés de la mauvaise fortune en vivant mal. Chacun croit voir tous les jours mille & mille exemples du contraire ; & où sont les Docteurs assez éloquents , pour persuader ce qu'on s'imagine être démenti par une suite continuelle d'expériences ? ils pourront bien éluder nos objections , en nous assurant que nous ne connoissons guere en quoi consiste la vraie prospérité & la vraie aduersité ; que les méchants sont assez punis par les remords de leur conscience , au milieu de leurs richesses & de leur grandeur ; & qu'un honnête homme est suffisamment récompensé par la seule possession de la vertu , & par le bon témoignage qu'il peut se rendre à lui-même. Ils nous diront là-dessus cent belles choses ; ils nous étourdiront ; ils formeront en nous une sorte de persuasion ; mais ils bâtissent sur le sable ; ce ne sera qu'une foi intermittente : ils auront toujours à craindre que dans de mauvais intervalles

nous ne les accusions de nous avoir trompés , & que nous ne tenions le même langage que Brutus dans les dernières heures de sa vie. *Malheureuse vertu* , s'écria-t-il , *que tu m'as séduit par tes trompeuses apparences ! je t'ai prise pour un être réel , & sur ce pied-là je me suis attaché à ton service : mais tu n'étois qu'un vain phantôme , le jouet & la proie de la fortune.*

Si vous m'objeâtes qu'il y a dans le cœur des hommes une certaine impression qui se réveille souvent , & qui est assez active , laquelle fait croire que la piété jouira du temporel , & que le vice sera puni dans ce monde ; si vous me faites , dis-je , cette objection , je vous répondrai que les orthodoxes ont en main la même machine , & qu'ayant de plus la ressource de l'éternité , ils font bien plus en état de faire influencer la Religion dans leur morale pratique.

C'est une chose assez particulière que les Saducéens n'ayent pas été excommuniés , & qu'ils ayent fait un même corps de Religion avec le reste des Juifs , comme les Jansénistes vivent aujourd'hui avec les autres Chrétiens de la Communion de Rome. Il faut avouer qu'une telle tolérance étoit ex-

cessive ; car enfin les erreurs des Sadducéens ne regardoient pas des vérités indifférentes , mais les points fondamentaux de la Religion. Aujourd'hui les Partisans les plus zélés du Tolérantisme ne le demandent pas aussi étendu que l'étoit alors celui des Juifs : ils n'exigent pas qu'il soit Ecclésiastique pour toutes sortes de Sectes ; ils se contentent qu'il soit civil ou politique.

M. Willemer impute principalement à deux causes cette indulgence de la Synagogue , 1^o. aux mœurs corrompues de ces siècles-là ; 2^o. à l'exactitude avec laquelle ces Hérétiques pratiquoient tous les actes extérieurs du culte public. Cette dernière raison a beaucoup de force. Il est certain que la plus énorme diversité de sentiments , à l'égard des dogmes spéculatifs de la Religion , trouve plus de tolérance , que la plus petite dispute à l'égard du culte. Faites quant à l'extérieur tout ce que la Religion dominante prescrit , vous serez plus supporté dans vos Hérésies capitales , que si , sans ces hérésies , vous combattiez l'extérieur.

§ I V.

Autres imputations faites aux Saducéens , & qui n'ont guere plus de fondement.

Tertullien , Origene , Saint Jérôme , & une infinité d'autres Ecrivains , imputent à la Secte Saducéenne de n'avoir retenu du Canon de l'Ecriture que le Pentateuque. C'est pour cela , dit-on , que Jesus-Christ dans sa dispute avec eux , ne leur cita que les cinq Livres de Moyse. Cette accusation ne me paroît nullement fondée ; l'Ecriture n'en fait aucune mention ; Jofephe n'en parle point , & j'avoue que j'ai peine à comprendre qu'il eût omis un article si singulier , si capital , sur-tout après avoir observé que cette Secte rejettoit les Traditions. Voici quelque chose de plus fort : non-seulement , lorsque Jofephe a parlé de ces Traditions rejetées , il n'a point dit , quoique l'occasion en fût si belle , que les Saducéens rejettoient aussi une partie de l'Ecriture ; Mais il a dit positivement que lorsqu'ils nioient l'autorité des Traditions de bouche , ils en donnoient cette raison,

il faut seulement tenir pour légitime ce qui est écrit (a). Un Historien qui parleroit de la sorte, touchant une secte qui rejetteroit presque toute l'Écriture, ne seroit-il pas insensé ?

Je fais bien qu'en chicanant on pourroit prétendre, comme Serarius & Petau le soutiennent, que les paroles de Joseph ne doivent s'entendre que des Loix écrites, & par conséquent ne se rapportent qu'au Pentateuque : mais je fais aussi que c'étoit une occasion inévitable de faire mention du mépris que ces Hérétiques auroient eu pour tout le reste du Canon des Écritures. M. Simon s'est déclaré hautement contre le parti qui assure qu'ils n'admettoient que le Pentateuque. On trouve dans le Talmud de Babylone, & dans les Écrits des Rabins, plusieurs passages qui témoignent que les Saducéens reconnoissoient pour divins les Livres Hagiographes & Prophétiques de l'Écriture Sainte, & qu'ils se contentoient de mépriser les explications des Commentateurs. Il y a aussi des gens qui croient que ce qui a donné lieu d'imputer aux Disciples de Sadoc la

(a) Joseph, Antiq. Lib. XII, Cap. XVIII.

réjection de la plûpart des Ecritures , c'est qu'on les a confondus mal à propos avec les Samaritains , qui n'admettoient dans leur Canon que les Livres de Moïse. Il est certain que c'est une erreur de confondre ces deux Sectes , qui étoient sur un pied fort différent : car les Juifs n'avoient aucune communication avec les Samaritains , & ils ne rompirent jamais la communion avec les autres partisans du Saducéisme. Il y eut même des Saducéens qui parvinrent au souverain Sacerdoce , & l'on croit avec assez de fondement que le grand Sacrificateur Caïphe faisoit profession de cette Secte (b).

Arnobe est le seul Auteur qui nous apprenne qu'on ait attribué aux Saducéens de donner à Dieu un corps organique. Il rapporte cela d'une manière un peu confuse , & qui mérite quelque censure. Voici ses paroles, qu'il est important de bien penser : Qu'on ne nous oppose pas , dit-il les fables Juives & Saducéennes , qui semblent attribuer à Dieu un visage , une forme ,

(b) Voyez les *Actes des Apôtres* . Chap. V. Versé

es organes. Il paroît que cela est établi dans leurs Ecritures , comme une chose certaine & bien prouvée ; mais si ces Ecritures ne nous appartiennent point , & n'ont rien de commun avec nous ; ou elles ont été altérées & corrompues , & dans ce cas vous devez consulter des Docteurs d'une intelligence plus profonde , afin d'apprendre les moyens d'écarter les nuages & les voiles épais qui couvrent ces Ecritures [c].

Un des Commentateurs d'Arnobé excuse ce pere d'avoir débité ici un langage obscur , & même dangereux. Il le blâme aigrement de parler avec témérité des Livres Saints , & de confondre par ignorance ces monuments vénérables avec les Ecrits fabuleux des Rabins. Pour achever de flétrir Arnobé , le Censeur ajoute que Nuscénius , tout payen qu'il étoit , a jugé plus favorablement des Juifs ; qu'il les a pleinement disculpés de l'accusation injuste d'avoir prêté à Dieu un corps organique , les mettant au rang des Nations éclairées qui ont cru que Dieu n'avoit point de corps , citant même

(c) Arnob. Lib. III.

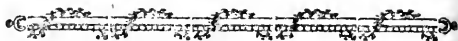
leurs Prophetes, & débrouillant ce qu'il pouvoit y avoir d'obfcur dans les différens paffages de leurs Livres Sacrés (d).

Cette censure n'eft pas tout-à-fait fans fondement : néanmoins il me paroît qu'elle pouvoit être un peu moins févere : car voici le fens d'Arnobé. Ce pere ne pouvoit pas nier que, félon le fens littéral de l'Écriture, Dieu n'ait des mains, des pieds, une bouche, des yeux. Il falloit donc qu'il avertît les Payens que tout cela devoit s'expliquer figurément. Or ce fut en lui une adreffé d'habile Rhétoricien de ne point trop infifter fur cette objection, & de fe contenter de quatre ou cinq lignes pour déclarer aux adverfaires que les Chrétiens ne donnent pas à Dieu un corps organique. S'il eût voulu difcuster plus exactement cette matiere, comme Numenius avoit fait il eût énérvé fon ouvrage : car comme il faisoit une invective contre les Payens il ne falloit pas qu'il perdît du temps leur répondre ; il valoit mieux attaquer : il faut être le moins qu'on peut fur la défensive dans cette forte d'ouvrages.

(d) Defid. Heraldus, in Arnobium.

Au reste ceci nous montre que les Payens n'ont point négligé les avantages qu'ils espéroient tirer des endroits de l'Ecriture, qui semblent attribuer à Dieu quelque imperfection. Les Chrétiens avoient recours au sens figuré, & oppofoient à ces passages ceux qui traitent nettement de la perfection de Dieu. Mais l'ouvrage d'Arnobé ne souffroit guere cette diversion, qui eût fourni un prétexte de répondre, qu'il falloit aufli expliquer les uns par les autres les passages des Poëtes, & donner à certaines choses un sens allégorique. Ce n'étoit point là le lieu de réveiller cette idée. Le Commentateur qui censure Arnobe n'y a pas pris garde.





SENTIMENTS

DE CERINTHUS.

CERINTHUS fut un Hérésiarque contemporain des Apôtres. C'étoit un Juif converti , qui après avoir embrassé le Christianisme , y sema des erreurs qui en renversoient tout le fondement. Il enseigna que Jesus-Christ n'étoit que le fils de Joseph , & non pas le fils de Dieu. Il vouloit que l'on retînt sous l'Evangile l'usage de la Circoncision , & on le regarde comme le Chef des Juifs baptisés , qui exciterent à ce sujet dans Antioche le tumulte dont il est parlé dans le XV. Chapitre des Actes des Apôtres. On a dit aussi qu'il fut l'un de ceux , qui , quelques années avant cette sédition , osèrent censurer Saint Pierre d'avoir annoncé l'Evangile à des Payens (a). Saint Epiphane , qui assure tout cela , ne laisse pas de prétendre que Cerinthus est venu après

(a) Epiphane. adversus Hæres. pag. m. 110.

Carpocrate : c'est pervertir la Chronologie (b).

Ce hardi novateur passe pour un des principaux Chefs des Hérétiques appelés *Millénaires*. Un Ecrivain , cité par Eusebe , l'accuse d'avoir enseigné qu'après la Résurrection générale l'Eglise subsisteroit encore sur la terre pendant mille ans ; que cette nouvelle Hiérarchie s'appelleroit le *Regne terrestre* de Jesus-Christ ; que ce seroit un temps de prospérité temporelle & de délices ; que les hommes , sujets encore à la convoitise , goûteroient toutes sortes de voluptés , comme dans un jour de nocce , & que cette fête joyeuse dureroit mille ans. Cerinthus donnoit tout cela pour autant de révélations que Dieu lui avoit communiquées par le Ministère des Anges (c). Un autre Ecrivain , dont Eusebe fait aussi mention , se sert de traits beaucoup plus grossiers : car il prétend que Cerinthus , homme d'une intempérance & d'une impudicité brutale , vouloit consister l'essence du *Regne ter-*

(b) Carpocrate n'a paru tout au plus tôt que sous l'Empire d'Hadrien , c'est-à-dire vers l'an 120 de l'Ere Chrétienne.

(c) Caius , adversus Proclum , apud Euseb. Hist. eccl. Lib. III , Cap. XXVIII.

refre de Jesus-Christ dans les plaisirs qu'il aimoit, c'est-à-dire dans la bonne chere & dans la jouissance des femmes : *in ventris, & earum quæ infra ventrem sunt partium, explenda libidine*; que cependant, pour cacher d'un voile plus honnête les voluptés qu'il promettoit, il ne faisoit mention que de fêtes, de sacrifices, & d'oblations de victimes (d).

Telle est l'exposition que rapporte Eusebe. Il est certain, même à en juger par le narré des deux Ecrivains que j'ai cités, que Cerinthus n'enseignoit pas expressément, que le bonheur & la gloire du regne de J. C. consisteroient dans les plaisirs de la table, & dans la luxure. Il se servoit d'un autre tour d'expression; il recouroit aux réjouissances qui sont propres aux jours de fête, jours destinés à l'immolation des victimes, & aux repas qui suivoient ces oblations. Mais on crut peut-être qu'il étoit permis de tirer le voile, & qu'une paraphrase un peu changée inspireroit plus d'horreur pour les dogmes enveloppés de cet Hérésiarque. Si ma conjecture étoit certaine, il y auroit quelque peu de supercherie dans le pro

(d) Denys, Evêque d'Alexandrie, *Lib. II. c. Promissionibus*, apud. Euseb. *Ibid.*

cédé des adverfaires de Cerinthus. Car, enfin, quel droit a-t-on d'imputer à un Auteur un détail qu'il n'expose pas? Pourquoi ne peut-il pas jouir du bénéfice qu'il doit attendre de la généralité de fes expreffions?

Les vifions de Cerinthus, concernant le Regne temporel de Jefus-Chrift, perfuaderent à quelques gens qu'il étoit le véritable Auteur de l'Apocalypfe, & qu'il mit le nom de S. Jean, afin de faire paffer fes prétendues révélations fous l'autorité d'un Apôtre fi refpectable. Cela fit que ces perfonnes rejettèrent l'Apocalypfe, comme un livre Pseudonyme, qui n'étoit ni de S. Jean, ni d'autre aucun Apôtre, & qui ne méritoit point le nom de Révélation, puifqu'il ne contenoit que les Rêveries obscures & impertinentes d'un Héréfiarque (e).

Cerinthus attribuoit aux Anges, & non à Dieu la création du monde. Quelques-uns lui ont appliqué ce qu'à dit Theodoret, touchant certains défenfeurs de la Loi de Moïfe, qui vouloient que l'on adorât les Efprits céleftes, & qui fe fondoient fur la raifon.

(e) Euseb. *lib. VII, Cap. XXV.*

que Dieu, ne pouvant être ni vu, ni touché, ni compris, il falloit se procurer sa bienveillance par le ministère des Anges. On prétend aussi que S. Paul avoit en vûe cet Hérésiarque, lorsqu'il avertissoit les fideles de rejeter ceux qui par humilité d'esprit, & par le *service des Anges*, s'ingéroient aux choses qu'ils n'avoient point vûes. Chacun fait ce que l'on rapporte de l'aversion de S. Jean pour Cerinthus, & que cet Apôtre ne voulut jamais entrer dans le bain où étoit notre Hérésiarque. Mais les Anciens ont fort varié sur ce fait-là, & les Modernes y ont ajouté des circonstances qui pourroient passer pour une fraude pieuse.

La variation des Anciens consiste en ce que les uns prétendent que ce fait concerne Cerinthus, & les autres qu'il concerne Ebion. Vous trouverez dans Eusebe, que S. Jean étant entré dans le bain, & ayant appris que Cerinthus y étoit, pris incontinent la fuite, & conjura ses amis d'en faire autant : *Fuyons*, leur dit-il, *de peur qu'un bain où se trouve l'ennemi de la vérité ne tombe, & ne nous abîme*

(f). Si vous consultez S. Epiphane, vous trouverez que S. Jean, qui n'alloit jamais au bain, se sentit un jour inspiré de s'y rendre. Mais ayant su que l'Hérétique Ebion y étoit, il jugea qu'il y avoit du mystère dans l'inspiration qu'il avoit reçue. Persuadé que le S. Esprit ne l'avoit poussé à cette démarche; que pour lui procurer l'occasion de faire éclater son zele contre les supôts de Satan, il dit assez haut pour être entendu de tout le monde, *mes freres sortons d'ici, &c. (g)*.

Voici maintenant les additions des Modernes. L'Anonyme qui a mis des notes aux marges du livre de S. Epiphane, Victorin Strigelius, Frere Bernard de Luxembourg, Feuardent, &c. ont ajouté de leur crû, que l'Hérétique avec lequel S. Jean refusa de se baigner, fut écrasé sous les ruines de la maison. Prateolus a circonstancié ce mensonge avec une assurance, qu'on ne peut assez admirer. Il dit sur le prétendu témoignage de S. Irénée, que S. Jean

(f) Euseb. Histor. Eccl. Lib. III. Cap. XXIX. 1, cite S. Irénée au III Livre contre les Hérétiques, lequel assure qu'on avoit oui dire cela de St. Poly-carpe.

(g) Epiphan. adversus Hæres. num. 30.

étant allé au bain, y trouva Cerinthus, assis avec ses fauteurs, qui disputoit violemment, & qui nioit avec blasphême que Jesus-Christ fût Dieu, que là-dessus Saint Jean se leva, & dit à ses amis de sortir avec lui, les avertissant que Dieu alloit punir ce Blaspémateur; & qu'aussi-tôt après la maison abîma, & fit périr Cerinthus & toute sa troupe (*h*).

Remarquez ici les progrès des Relations. Il paroît par le récit d'Ensebe (*i*) que Saint Irénée fut vraisemblablement le premier qui publia l'action de Saint Jean. Il se contenta de rapporter ce qu'il en avoit oui dire: mais ceux qui lui succéderent trouvant sa narration trop nue, y joignirent des Broderies. Ils ne crurent pas qu'il fut glorieux à la mémoire de cet Apôtre, que l'on pût penser qu'il se baignât dans un lieu public; c'est pourquoi ils affirmèrent qu'il ne le faisoit jamais, & que si un jour il eut ce dessein, ce fut par ordre d'en haut. Il fallut ensuite chercher une cause de l'inspiration; on la trouva dans l'importance de faire savoir aux fidèles qu'ils

(*h*) Prateolus in Elintho Alphabet. Hæretica. p. m. 128.

(*i*) Voyez la rem. (*f*).

doivent avoir en horreur les ennemis de la vérité, & croire que la Justice divine est toujours prête à établir de grands exemples de sévérité contre les Hérétiques. Mais comme il ne semble pas qu'il fût utile de laisser penser aux Lecteurs que Saint Jean eût peur sans nécessité, ou que la menace implicite contenue dans ses paroles fût vaine, l'on a trouvé à propos de supposer que l'Hérétique fut écrasé sous les ruines du bain. Voilà ce que les siècles suivants ont ajouté aux broderies de Saint Epiphane. Les Auteurs soit Laïques, soit Ecclésiastiques, fournissent d'exemples de semblables falsifications: qu'un Auteur dise qu'on craignoit certaines choses, un autre dira qu'elles arriverent effectivement. Mauvaise & menteuse imitation des Nouvellistes? grande pernicieuse, qui empoisonne l'Histoire, & qui corrompt les sources les plus sacrées!

On assure que Cerinthus, ayant eu des liaisons dans Alexandrie avec les Juifs, les Payens, & les Magiciens, fabriqua une hypothèse composée de Judaïsme, de Paganisme & de Magie, & la débita principalement en Phrygie, & en Pisidie. On lui attribue d'avoir

opéré quelques prodiges par l'invocation des Anges. Il rejettoit les Actes des Apôtres & les Epîtres de Saint Paul : il n'admettoit que l'Évangile de Saint Matthieu (k) : il ne l'admettoit pas même tout entier, si nous en croyons Saint Epiphane.



M A R C I O N .

MA R C I O N , Hérésiarque du II^e Siècle, naquit à Sinope, ville de Paphlagonie sur le pont Euxin ; il avoit pour pere un bon & pieux Evêque. Il s'attacha d'abord à la vie Monastique ; mais il observa très-mal les loix de la continence : car il débaucha une fille. Son pere exerça sur lui toute la sévérité de la discipline : il l'excommunia, & ne se laissa jamais fléchir à ses prières, ni à ses offres de pénitence. Marcion se voyant exposé aux railleries & aux insultes de ses compatriotes, sortit secrètement de Sinope, & se retira à Rome, où il sollicita son absolution. Saint Epiphane assure que

(k) Ittigius, de Hæres. I & II sæculi.

l'Eglise de Rome ne voulut jamais l'admettre à la Communion, attendu qu'ayant été chassé de la compagnie des Fideles par un Evêque, c'étoit à ce même Evêque à lever l'excommunication. Il menaça l'Eglise d'un schisme, & il tint parole (a). Il devint disciple de Cerdon, qui l'initia dans la doctrine des deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, auteurs du bien & du mal & partageant entr'eux l'empire de l'univers.

Marcion, afin de mieux soutenir ce faux dogme, s'appliqua tout entier à l'étude de la Philosophie, principalement de la Dialectique, science très-nécessaire aux Novateurs. Bien-tôt après, il se fit chef de parti, & il s'attacha une infinité de Sectateurs, qui répandirent par tout sa doctrine, & qui formerent des Eglises en divers lieux, à l'envi des Orthodoxes. On assure que cette Hérésie s'introduisit non-seulement dans Rome, & dans le reste de l'Italie, mais aussi dans l'Egypte, dans la Palestine, dans l'Arabie, dans la Syrie, dans l'île de Chypre, & jusques dans la Perse. Il fallut armer contre elle le bras séculier, lorsque l'empire fut

(a) Epiphan. adv. Hæres. p. 303.

dévolu aux Chrétiens, & il se passa quelques siècles avant que ce bon remède vint à bout des Marcionites. De-là vint que cette Secte se glorifia aussi d'avoir ses Martyrs. Au reste, si l'on veut juger charitablement, on doit croire que Marcion vint à résipiscence, & qu'il mourut dans de bonnes dispositions (b).

Je ne m'étendrai point ici sur le système des deux principes, qui fut l'Hérésie capitale de Marcion, parce que j'exposerai ailleurs (c) plus amplement cette doctrine. Je remarquerai seulement que cet Hérésarque défendit fort mal sa dangereuse hypothèse, & qu'il ne fut pas faire jouer la principale machine. Il s'embarrassa dans un détail d'explications mal imaginées, & de-là vint que les Peres triomphoient si facilement des Marcionites. Il semble que ces Hérétiques étoient atterés dès la première objection, & qu'à la vue des privilèges inviolables de la liberté humaine, qui leur étoient d'abord allégués, ils demeuroient muets & interdits. Il étoit néanmoins facile de répondre à cela. Si un homme d'autant

(b) Tertull. de Præscript. Cap. XXX.

(c) Dans l'Article *Mánicheïsme*.

d'esprit que M. Descartes avoit eu en main cette affaire, les Peres n'auroient pas eu si bon marché de lui, que d'un Cerdon, d'un Marcion, d'un Apelles, d'un Manès, gens qui prenoient mal leurs avantages, soit parce qu'ils admettoient l'Évangile, soit parce qu'ils n'avoient pas assez d'esprit pour éviter les explications les plus sujettes aux grands inconvénients. C'étoit la chose du monde la plus ridicule que de soutenir, comme Marcion, qu'à la vérité Jesus - Christ avoit paru sur la terre, mais non pas avec un vrai corps humain, & d'en donner pour raison que la chair n'est pas l'ouvrage du bon Principe, mais du mauvais. Les Marcionites font pitié quand ils disputent sur cela.

Pour concevoir une très-mauvaise opinion de leurs forces, il suffit de jeter les yeux sur le *Dialogue contre les Marcionites*, attribué à Origene. L'interlocuteur contre lequel ce Pere dispute, ne fait presque aucune résistance. De toutes les difficultés qu'on peut objecter sur l'origine du mal, il ne choisit que les plus foibles. Dès qu'on lui allégué que le mal est venu du mauvais usage du franc arbitre, il ne fait plus que

répliquer, ou s'il fait quelque instance sur la prévision de ce pernicieux usage, il se paye de la plus mauvaise réponse qu'on puisse faire; savoir, qu'une créature qui ne jouiroit pas du libre arbitre, seroit immuable & immortelle comme Dieu. Le Marcionite semble acquiescer à cela: car il ne réplique rien. Cependant il n'y avoit rien de plus facile à réfuter: il ne falloit que demander à Origene si les Bienheureux du Paradis sont égaux à Dieu, dans les attributs de l'immutabilité & de l'immortalité. Il eût répondu sans doute que non. Il est donc vrai, lui auroit-on répliqué; qu'une créature ne devient point Dieu dès qu'elle est déterminée au bien, & privée de ce que vous appelez franc arbitre; par conséquent vous ne satisfaites point à l'objection: car on vous demandoit pourquoi Dieu ayant prévu que la créature pécheroit, si elle étoit abandonnée à sa bonne foi, ne l'a point tournée du côté du bien, comme il y tourne continuellement les âmes des bienheureux, transportées dans le Paradis. Vous répondrez de manière à faire comprendre que vous prétendez qu'on vous demande, pourquoi Dieu n'a pas donné à la créature

un être aussi immuable, aussi indépendant qu'il l'est lui-même. Jamais on n'a prétendu vous faire une question si absurde.

Ceci me rappelle une réponse de Saint Basile, qui a le même défaut que celle d'Origene, & qu'on peut attaquer par le même côté. Il prétend que Dieu a laissé à l'homme la liberté de pécher, parce qu'il n'a point voulu que nous l'aimassions par force : c'est ainsi qu'un maître, dit ce Pere, ne croit pas que ses valets soient affectionnés à son service, tandis qu'il les tient à la chaîne : il n'est assuré de leur attachement que lorsqu'ils obéissent de plein gré (d). Pour réfuter la pensée de Saint Basile, il ne faut que le faire souvenir de l'état du Paradis. Dieu y est aimé, Dieu y est servi parfaitement bien, & cependant les Bienheureux n'y jouissent pas du franc arbitre : ils n'ont plus le funeste privilege de pouvoir pécher ... Faut-il donc les comparer à des esclaves qui n'obéissent que par force ? A quoi songeoir Saint Basile ?

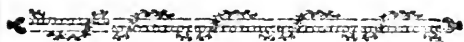
Si les Marcionites revenoient au

(d) Basil. Magnus, in Homilia. Quod Deus non sit auctor peccati.

monde, & s'ils étoient aussi aguerris à la dispute que les Jésuites & les Jansénistes, ils donneroient bien de la tablature à nos Théologiens. Ils commenceroient par où leurs ancêtres finissoient: ils attaqueroient d'abord le dernier retranchement d'Origene & de Saint Basile, savoir le franc arbitre, & ils n'auroient pas fait trois syllogismes, qu'ils réduiroient leurs adversaires à recourir à *la profondeur des jugements de Dieu, aux abîmes impénétrables de la souveraineté*, &c. (b). C'est dans le vrai la meilleure ressource. La révélation est l'unique magasin des arguments qu'il faut opposer à ces gens-là; ce n'est que par cette voie qu'on peut réfuter invinciblement l'éternité d'un mauvais principe. Mais quand on veut déterminer par les lumières naturelles de quelle manière s'est conduit le Créateur à l'égard du premier péché de la créature, on se trouve dans un extrême embarras. Toutes les hypothèses que les Chrétiens ont établies, parent mal les coups qu'on leur porte: elles triomphent toutes quand elles agissent offensivement;

(b) Un Marcionite prétendroit qu'une telle réponse ne diffère point de ce qu'on nomme être réduit *ad terminos non loqui*.

mais elles perdent tout leur avantage, quand il faut qu'elles soutiennent l'attaque. Nos idées là-dessus ne sont claires qu'autant qu'il le faut pour éterniser la guerre, & nos Théologiens ressemblent à ces Princes, qui n'ayant pas la force d'empêcher que l'on ne ravage leurs frontieres, sont assez puissants pour faire des courses dans le pays ennemi.



L'ADAMISME.

CETTE Religion nâquit dans le sein du Christianisme vers le commencement du deuxieme siecle. Theodoret dit qu'un certain *Prodicus* en fut le fondateur, qu'il suivit les abominables pensées de Carpocrate, & qu'il y ajouta du sien la communauté des femmes, & l'impudente copulation des deux sexes dans les festins Ecclésiastiques. Cela veut dire que dans ces repas, que les premiers Chrétiens appelloient Agapes, les disciples impurs de cet Hérétique jouissoient en commun de toutes les femmes. Après qu'on avoit éteints les

lumières , chacun se jettoit sur sa chancune sans choix ni règle , selon que le hazard la lui faisoit rencontrer à tâtons dans les ténèbres d'une salle. C'est cela qu'ils appelloient communier , & être initié au mystere.

Tel est le récit de Theodoret (a) : mais je ne vois pas pourquoi il attribue à Prodicus ce supplément de doctrine , vu que Clément Alexandrin , sur la foi duquel il parle , impute tout cela à Carpocrate. Car après avoir rapporté , non pas sur l'extrait de quelques-uns de leurs écrits , mais sur un simple oui-dire , cette vilaine coutume d'éteindre les lumières , & de s'accoupler , il dit que Carpocrate devoit établir ces loix pour les chiens & pour les pourceaux , & non pour les hommes (b). Ce Pere ne croyoit donc pas que Carpocrate eût laissé ce beau règlement à faire à quelqu'un de ses successeurs , à Prodicus par exemple. Ainsi Théodoret se sert d'un témoin qui dépose contre lui. Clément Alexandrin observe une chose qui ne s'accorde pas avec le récit de cet Historien : c'est qu'avant que d'aller à ces

(a) Hære , *Fab. Lib. I, Cap. VI.*

(b) *Cement Alexand. Strom. Lib. III. p. m. 480.*

festins , on communiquoit à celles dont on préféroit la jouissance , le choix qu'on avoit fait de leur personne. Cela est vrai - semblable ; les passions sont trop ingénieuses pour n'être pas de la partie en ces occasions , & pour abandonner tout au hazard. Les Carpocratienues savoient donc à peu près où seroit leur chance , & n'étoient pas absolument dans le cas de cette femme galante dont parle Horace :

*Mox juniores quærit adulteros
Inter mariti vina: neque eligit
Cui donet impermissa raptim
Gaudia luminibus remotis.*

Mais ne nous amusons point à plaisanter dans une matiere si sérieuse. Disons plutôt que les ames les moins pieuses frémissent ; quand elles voyent que sitôt après le temps des Apôtres , la doctrine de l'union mystique , qui doit être entre les fideles , fut interprétée de la conjonctions charnelle de l'homme avec la femme ; & qu'on osa soutenir que la véritable participation aux mysteres consistoit en cela. Que pouvoit-on attendre d'un homme qui , comme Pro-

dicus, foutenoit que les ames étoient envoyées dans les corps, non pour y être punies, mais afin que par toutes fortes de voluptés elles rendissent leurs hommages aux Anges qui avoient créé le monde. Ses Sectateurs se vantoient d'avoir les livres secrets de Zoroastre; ils disoient qu'il ne falloit point invoquer Dieu, ni s'exposer au martyre pour la confession de la vérité (c). Baronius place cet Hérésiarque sous l'année 120.

S. Epiphane & S. Augustin ne nous donnent point une idée aussi défavorable des Adamites, & il pourroit bien se faire que Clément Alexandrin & Théodoret ayent exagéré les choses. S. Epiphane assure que ces Hérétiques furent ainsi appellés, à cause d'un certain *Adam*, qui se distingua parmi eux. Mais j'aimerois mieux suivre le sentiment de S. Augustin, qui prétend qu'ils tirerent leurs nom du Patriarche Adam, tige de tout le genre humain. En effet, ces misérables imitoient la nudité de nos premiers Peres, & condamnoient le mariage, par la raison qu'Adam ne connut Eve qu'après son péché, & après

(c) Idem, *ibid.* Lib. VII. p. 722. Tertullian. in *Scorpiac. Cap. ult.*

sa sortie du Paradis. Ils concluoient de-là que si l'homme eût persévéré dans son innocence, jamais il n'y auroit eu de mariage (d). S. Epiphane témoigne que ces gens-là professoient le célibat & la vie monastique. Quant à la nudité, dit-il, ils ne l'observoient que dans leurs conventicules. Ils s'assembloient dans une petite chambre, sous laquelle il y avoit un four bien allumé : ils quittoient leurs habits en y entrant, & assis pêle-mêle sur des bancs disposés en amphithéâtre, ils faisoient leurs dévotions : après quoi l'on retournoit chez soi. Si quelqu'un commettoit une faute scandaleuse, on ne le recevoit plus dans l'Assemblée, sous prétexte qu'ayant mangé comme Adam du fruit défendu, il devoit être aussi exclus du Paradis ; c'est ainsi que ces gens-là nommoient leur Eglise.

Voilà ce que Saint Epiphane rapporte (e). Il ne dit point qu'il se passât rien d'impur dans leurs assemblées : cependant il soupçonne que le principe secret de cette nudité étoit d'exciter les

(d) Epiphane. Hæres. LII.

(e) Idem, ibid. & in Synopsi Tom. I. Lib. II. p. 397.

amorces de la concupiscence. S. Augustin ne parle point non plus de ces impudicités monstrueuses dont Clément Alexandrin fait mention : & il est sans doute assez étrange , que l'Évêque d'Hippone , ainsi que S. Epiphane , ayent été si réservés sur cet article : car ce sont des choses que la renommée ne laisse point périr , lorsqu'une fois elle s'en trouve saisie , à moins que la fausseté n'en devienne tout-à-fait palpable : encore n'arrive-t-il pas toujours , en ce cas-là , qu'elle lâche prise. Quand je considère les calomnies des Payens contre les premiers Chrétiens , & celles des Catholiques contre les Protestants , par rapport aux assemblées nocturnes , je ne crois pas légèrement tout ce que le gros de l'arbre impute.

Au reste il pourroit se faire que les Adamites dont S. Epiphane & S. Augustin font mention , ne suivissent pas toutes les erreurs , ni toutes les maximes infames de Prodicus , & des premiers fondateurs. Cela n'a rien d'extraordinaire : il ne faut quelquefois que trente ou quarante ans , pour rendre une Secte fort dissemblable d'elle-mê-

me. Cette supposition seroit peut-être un moyen de concilier S. Augustin & S. Epiphane avec Clément d'Alexandrie.

Évagrius fait mention de certains Solitaires de la Palestine, qui avoient quelque conformité avec les Adamites du second siècle. Ces gens-là, dans la vûe de macérer leurs corps, vivoient dans les bois, & s'exposoient d'une maniere fort étrange aux rigueurs du chaud & du froid. Il y en avoit de l'un & de l'autre sexe : ils alloient tous nus, tant hommes que femmes, si, ce n'est qu'ils couvroient d'une ccinture les parties naturelles. Ces Solitaires ne tenoient presque par rien à l'humanité. Ils broutoient l'herbe, comme les animaux, & ils n'en mangeoient qu'autant qu'il leur falloit pour ne pas mourir de faim. Ils devinrent enfin semblables aux bêtes : ils perdirent jusqu'à la figure humaine, & jusqu'au sentiment. Dès qu'ils appercevoient des hommes, ils prenoient la fuite, & se retiroient dans des lieux inaccessibles. Cependant il y en avoit qui rentroient dans le monde : mais ils y portoient le même esprit de singularité. Ils faisoient, dit-on, les insensés, afin de témoigner plus de mépris pour la gloire. Ils en-

Etrange
espece
de Soli-
taires.

troient dans les cabarets, dans les bains publics : ils converfoient, & ils fe bai-gnoient avec les femmes, mais avec tant d'infenfibilité, que la vûe des objets les plus touchants ne leur cau-foit pas le moindre defir. *Ils étoient hommes avec les hommes, dit Evagrius, & femmes avec les femmes (f).*

Dans le XI. Siecle un certain *Tandemus*, Allemand d'origine, débita en Flandre quelques dogmes, qui approchoient affez de ce que penfoient les anciens Adamites concernant la communauté des femmes, & les copulations publiques. C'étoit un Laïque qui avoit la langue bien pendue, & qui furpaffoit en fubtilité d'efprit, en éloquence, & en bien d'autres qualités, les plus grands Clercs de fon temps. Sa maxime n'étoit point d'aller nud, ni de macérer fon corps en mangeant de l'herbe, comme faifoient les Solitaires dont parle Evagrius. Au contraire fa table étoit bien fervie, & il étoit magnifique dans fes habits. Il fe faifoit fuivre par trois mille hommes bien armés, avec lesquels ils venoit à

(f) Evagrius, *Histor. Eccl. Lib. I, Cap. XXI.*

bout des conversions que son éloquence n'avoit pû opérer. Il avoit tellement instruit ses Sectateurs, qu'ils buvoient religieusement l'eau dans laquelle il se baignoit, & qu'ils la gardoient comme une Relique. Il y a lieu de s'étonner, & peut-être aussi de ne s'étonner pas, qu'il ait pû séduire tant de gens avec des doctrines & avec des actions aussi choquantes qu'étoient les siennes. Ils soutenoient que ce n'étoit point un acte de sensualité, mais plutôt de haute spiritualité, d'avoir affaire avec une fille en présence de sa mere, ou avec une femme à la vûe de son mari, & il mettoit en pratique ce beau dogme. Il tuoit tous ceux qu'il ne pouvoit persuader. Il n'attribuoit aucune vertu au Sacrement de l'Eucharistie, & il ne reconnoissoit point de distinction entre les Laïques, & ceux qui avoient reçu les Ordres. Un Prêtre avec lequel il voyageoit dans une barque, le tua d'un coup qu'il lui donna sur la tête. Ses erreurs, qu'il répandit principalement dans la ville d'Anvers & aux environs ne furent pas d'abord extirpées; mais on fit revenir les dévotés au giron de l'Eglise. Saint Norbert, Fondateur des Prémontrés, fut le

principal instrument de ses conversions (g).

Adami-
tes ap-
pelles
Turlu-
pins.

Le XIV. siecle vit éclore un nouvel effaim d'Adamites, plus abominables encore que tous ceux dont j'ai parlé. On les appella *Turlupins*. Il n'est pas aisé de découvrir la véritable origine de ce nom; Viguier le dérive de ce qu'ils habitoient dans des lieux sauvages, exposés aux insultes des *Loups*. Ils enseignoient que quand l'homme étoit arrivé à un certain degré de perfection, il étoit affranchi du joug de la Loi divine; & bien loin d'affirmer comme les Stoïciens, que la liberté du sage consiste à n'être plus soumis aux passions, ils faisoient consister cette liberté à n'être plus soumis aux ordres de la sagesse éternelle. Ils ne croyoient pas qu'il fallût invoquer Dieu autrement que par l'Oraison mentale. Mais ce qu'il y avoit de plus choquant dans leur Secte, c'est qu'ils alloient toujours nus, & qu'à l'exemple des Cyniques, ou plutôt des bêtes, ils faisoient l'œuvre de chair en plein jour devant tout le monde. Ils prétendoit qu'on ne doit rougir d'aucune des parties que la nature nous a données. Nonobstant ces

(g) Prateolus, au mot *Tandemus*, ex Sigeberto.
extravagances

extravagances profanes, ils affectoient de grands airs de spiritualité & de dévotion, afin de s'insinuer mieux dans l'esprit des femmes, & puis de les faire tomber dans le piège de leurs impudiques desirs (h) : car voilà l'écueil de toutes les Sectes, qui prétendent se distinguer par des paradoxes de morale. Approfondissez les visions des Illuminés & des Quiétistes, vous verrez que si quelque chose est capable de les démasquer, c'est la relation au plaisir vénérien : c'est l'endroit foible de la place ; c'est par-là que l'ennemi donne l'assaut.

Ce fut sous le regne de Charles V que ces Herétiques parurent en France ; leur principale scene fut en Savoie & en Dauphiné. On fit bon devoir d'en purger le monde : on trouvera un échantillon de ce soin dans les paroles suivantes d'un ancien Regître : *A frere Jacques de More, de l'Ordre des Freres Prescheurs, Inquisiteur des B. . . de la Province de France, pour don à lui fait par le Roi, par ses lettres du 2 Février 1523, pour & en récompensation de plusieurs paines, missions & despens qu'ils a eus, soufferts, & sou-*

(h) Gerson, apud Prateolum.

tenus, en faisant poursuite contre les Turlupins, & Turlupines, qui trouvez & pris ont été en la dite Province, & par sa diligence punis de leurs mespren-tures & erreurs, pour ce 50 francs, valant 10 livres parisis (i). Gaguin dans la Vie de Charles V, remarque qu'on brûla [les Livres & vêtemens des Turlupins au marché aux pour-ceaux de Paris, hors la porte Saint Honoré; qu'on brûla aussi Jehanne Dabentonne, & un autre avecque elle, qui étoient les deux principaux Prescheurs de cette Secte]. Du Tillet dit pareillement que sous Charles V la superstitieuse Religion des Turlupins, qui appelloient leur Secte la Fraternité des Pauvres, fut condam-née & abolie, & leurs cérémonies, livres & habits condamnés & brus-lés.

Ceci présente une difficulté : comment accorder ces habits que l'on brûla avec ce qui se dit, que les Turlupins alloient nus? Je réponds qu'il faut supposer des bornes à la nudité de toutes ces especes de fanatiques, eu égard aux temps & aux lieux, ou par rapport

(i) Du Cange Glossar. au mot *Turlupini*.

à certains membres. Nous avons vû que les premiers Adamites ne se dépouilloient que dans les fours où ils tenoient leurs assemblées, & nous observerons bientôt que les *Picards* condamnoient sur-tout ceux qui ne découvroient pas les parties honteuses. Le froid & la pluie ne permettoient pas qu'on fût toujours nud; il n'y a point d'apparence qu'on osât se produire en cet état dans les villes où l'on n'étoit pas le plus fort : il semble en particulier que les Turlupins ne découvroient que les parties qui font la diversité des sexes : *Turlupini*, dit Genebrard, *Cynycorum Sectam suscitantes de nuditate pudendorum & publico coïtu*. Les paroles de Gerson se réduisent à la même chose. (k) Ils avoient donc des habits, & il est à croire que devant les personnes non initiées, devant ces bonnes dévotes qu'ils tâchoient d'attirer dans leurs filets, ils ne montroient pas d'abord toutes leurs pieces.

Vers l'année 1440, un autre fanatique, nommé *Picard*, renouvela l'er-

(k) *Omnia verenda publicitus nudata gestabant, & in publico velut jumenta coïbant, instar canum in nuditate & exercitio membrorum pudendorum degentes. Gerson, apud Prateolum.*

reur des Adamites , à l'égard de la nudité : il outra même le scandale ; car il voulut que ses disciples hommes & femmes , allassent toujours nus. C'étoit demander plus que ne faisoient les Adamites de S. Epiphane , qui se contentoient de se dépouiller dans leurs Assemblées. Il se qualifioit fils de Dieu , & prétendoit que comme un nouvel Adam il avoit été envoyé au monde par son pere , afin d'y rétablir la loi de la nature , qui consistoit principalement , disoit-il , en deux choses , la communauté des femmes , & la nudité de toutes les parties du corps. Cet Hérésiarque passa de Flandre en Allemagne , & pénétra jusqu'en Bohême , où il fit en peu de temps un grand nombre de Sectateurs. Il se cantonna dans une Isle de la riviere de Lusmik , à sept lieues de Thabor , la place d'armes du fameux Zisca. Pour ses péchés , il y eut une quarantaine de ses Sectateurs qui , ayant usé de main de mise , attirerent sur toute la troupe le bras & l'épée de ce redoutable Général. Ces quarante Adamites étant allés en parti , pillerent quelques maisons de campagne , & tuerent plus de deux cents personnes. Là-dessus Zisca fit attaquer l'Isle , s'en

empara , & passa au fil de l'épée tous les Picards , à la réserve de deux , auxquels il sauva la vie , afin d'apprendre de leur bouche quelle étoit leur Religion.

On dit qu'encore qu'il n'y eût point de mariages réglés parmi eux , aucun homme ne couchoit avec une femme sans la permission du Chef de la Secte. Celui qui se sentoit de l'inclination pour une femme la prenoit par la main , & l'amenoit à Picard , auquel il disoit , *mon esprit s'est échauffé pour celle-ci* : Picard lui répondoit , *Allez , croissez , & multipliez*. Un des grands principes de ces gens-là étoit , qu'il n'y avoit qu'eux au monde qui fussent libres ; le reste des hommes étant des esclaves , puisqu'ils cachotent leurs parties naturelles. C'est ce que vouloient signifier ces femmes Picardes qu'un Seigneur de Bohême tint en prison pendant quelque temps. Elles disoient que ceux qui portoient des habits , & principalement des hauts-de-chausses , ne devoient pas être réputés libres. Elles accouchèrent en prison , & ayant été condamnées au feu avec leurs maris , elles souffrirent la mort

**Adami-
tes de
Hollan-
de.** en riant & en chantant (1).
Si je n'avois d'autre caution que Lin-
danus, je ne croirois pas qu'en 1535
on vit des Adamites à Amsterdam,
riches & de fort bonne famille, courir
tous nuds, & qu'il y en eut d'assez fanati-
ques pour monter sur des arbres, où ils
attendirent vainement que le pain leur
tombât du Ciel, jusqu'à ce qu'ils tom-
berent eux-mêmes à demi-morts sur la
terre. Mais voici un témoin bien plus
digne de créance, qui atteste une par-
tie de ces faits. C'est Lambert Horten-
sius, Recteur du College de Naërdem,
qui publia la Relation des Tumultes des
Anabaptistes, dediée aux Magistrats
d'Amsterdam, pendant que la mémoire
de ces choses étoit encore toute fraî-
che. Il dit que le 13 de Fevrier 1535,
il se fit une assemblée de sept hommes
& de cinq femmes, à Amsterdam, chez
Jean Sibert, rue des Salines. L'un de ces
hommes, nommé *Theodoret Sartor*,
se disoit Prophete. Il se coucha par
terre pour prier Dieu, & ayant ache-

(1) Tiré de Varillas, Hist. du Wicléfian. Part.
II, & Hist. de l'Héref. Lib. II, à l'année 1420.
Voyez aussi Æneas Sylvius, de Origine Bohemo-
rum, Cap. XLI.

vé sa priere, il dit à l'un des Assistants qu'il avoit vû Dieu dans sa majesté; qu'il avoit parlé à lui; que du Paradis il étoit descendu aux Enfers, & qu'il avoit appris par révélation que le jour du jugement approchoit. On se rassembra le même jour, & après avoir donné quatre heures à la priere & à d'autres dévotions, voilà le Prophete qui ôte son casque, sa cuirasse, & ses autres armes, & qui les jette au feu. Ensuite il se déshabille, & se montrant nud à toute la compagnie, il ordonne aux autres d'en faire autant. Chacun obéit avec tant d'exaëtitude, que l'on ne laissa pas même un ruban sur sa tête pour nouer ses cheveux. On jette tout au feu pour en offrir un holocauste à l'Eternel. Aussi-tôt le Prophete ordonne qu'on le suive, tous ces Fanatiques sortent tumultuairement, & se répandent dans les rues d'Amsterdam, poussant des cris effroyables, *Væ, væ, væ, divina vindicta, divina vindicta, divina vindicta!* Malheur, malheur, malheur, vengeance céleste, vengeance céleste, vengeance céleste! Le peuple épouvanté de ces hurlements, croit la ville prise par l'ennemi, & fort en armes. La troupe nue

est faisie : on mene ces infensés devant les Juges : on leur offre des habits qu'ils rejettent avec dédain. Cependant le feu faisoit du ravage dans le logis d'où cette infame procession étoit partie, & l'on eut beaucoup de peine à l'éteindre. Le 28 de Mars on fit mourir les sept hommes, & au bout de quelques jours on punit de la même sorte neuf de leurs complices.

Il s'est trouvé parmi les Anabaptistes quelques autres Fanatiques qui ont imité l'extravagante nudité des Freres d'Amsterdam. C'est une chose assez particuliere qu'une semblable fantaisie ait été renouvelée tant de fois dans le Christianisme. La Religion Payenne ne nous fournit que la Secte des Cyniques qui ait donné dans cette impudence : encore faut-il reconnoître que jamais cette secte n'a été nombreuse, & que la plûpart des Cyniques ne pratiquoient point, en fait de montrer sa nudité, & ce qui s'ensuit, ce qu'on attribue à Diogene. Les Gymnosophistes Indiens n'étoient point nuds, quant aux parties que les Adamites, les Tur-lupins, les Picards, & quelques Anabaptistes découvroient. Il faut donc demeurer d'accord que les Chrétiens

se sont plus souvent dérégles à cet égard que les Payens. On ne s'en étonnera pas, quand on prendra garde à un principe dont on peut abuser sous l'Evangile, & dont les Payens n'avoient aucune connoissance. Ce principe est que le second Adam est venu réparer le mal que le premier Adam avoit introduit dans le monde. De là un Fanatique se hazarde de conclure, que ceux qui sont une fois participants du bénéfice de la loi de grace, sont parfaitement réhabilités dans l'état d'Adam & d'Eve. J'avoue qu'il faut que la dose de fanatisme soit bien forte, quand on est capable de vaincre les impressions de pudeur que la nature & l'éducation chrétienne nous donnent : mais de quoi ne sont pas capables les combinaisons infinies de nos passions, de nos imaginations, de nos esprits animaux, &c ?

D'un autre côté il est certain, qu'à l'égard de l'article dont nous parlons, les loix de la pudeur sont beaucoup plus austeres dans le Christianisme que dans la plûpart des Religions Payennes. Socrate, Sozomene, & d'autres Ecrivains Ecclésiastiques font mention de certains Cénobites, qui n'avoient jamais

porté les yeux sur leur propre nudité. Les Payens n'ont point eu que je sache de tels exemples : ils se contentoient de se cacher aux yeux d'autrui. Un Casuiste moderne , qui n'est pas des plus rigides , compte pour un péché véniel , *propria verenda aspicere* par un simple mouvement de curiosité , sans autre intention ; & pour un péché mortel , *aspicere verenda alterius sexús operta vestibus ità subtilibus , ut parum aspectui obstant*. Voir nager une personne de différent Sexe , c'est , selon lui , un autre péché mortel. Deux hommes d'un caractère grave , comme deux Prélats , qui s'entrevoient nus , péchent encore mortellement (m). Le Bernia parle d'un dévot qui ne portoit jamais la main qu'avec le gant à ses parties naturelles. Je ne connois qu'un homme dans le Paganisme , qu'on puisse comparer à ce Dévot : c'est le sévère Xenocrate , qui n'y alloit ni avec le gant , ni sans gant. Ce qu'Athenée rapporte là - dessus (n) ,

(m) Sanchez de Matrimonio , L. IX. disput. XLVI.

(n) *Aristoteles irridens Chalcedonium Xenocratem , quod menjendo virilibus non admoveret manum , inquit puræ quidem manus , at inquinata mens*, Athen. L. XII.

prouve que les Payens se moquoient de ces sortes de délicatesses , bien loin de s'en piquer *.

* Art. *Adamites, Tandemus, Turlupins, Picards.*



LE CAINISME.

LEs *Caïnites* furent des Hérétiques qui parurent dans le II siècle , & qui eurent ce nom à cause de leur grand respect pour *Caïn*. Saint Epiphane dit qu'ils puiserent leurs abominables dogmes dans les *égouts des Gnostiques* (a), & que c'étoient des rejettons de Valentin , de Nicolas , & de Carpocrate. Une de leurs extravagances étoit de soutenir que Caïn avoit échappé à la vengeance de Dieu , & qu'il jouissoit de la béatitude. Ils disoient que la Divinité qui commande au Ciel & sur la terre, ayant résolu de punir Caïn à cause du meurtre d'Abel , ne put jamais le joindre : elle n'eut ni assez de force , ni assez de vitesse pour cela. Des Puissances Aériennes le mirent à couvert des poursuites de ce Dieu vengeur ,

(a) Epiphan. *Heres.* XXXVIII.

& l'ayant transporté au firmament, elles le cachèrent en un lieu de sûreté *au siècle d'en haut*, IN SUPERNO SEculo. C'étoit leur langage (b).

Ces Hérétiques admettoient un grand nombre de Génies qu'ils appelloient *vertus*, & qu'ils disoient être plus puissants les uns que les autres. Ils prétendoient que la *vertu* qui avoit produit Abel, étoit d'un ordre beaucoup inférieur à celle qui avoit produit Caïn; ils faisoient profession d'honorer tous ceux qui portent dans l'Écriture les marques les plus visibles de réprobation, comme les habitans de Sodome, Esäü, Coré, Dathan & Abiron. Ils avoient en particulier une très-grande vénération pour le traître Judas, sous prétexte que la mort de Jesus-Christ avoit sauvé l'homme: car ils se figuroient je ne fais quelles puissances ennemies de notre salut, qui auroient empêché que Jesus-Christ ne souffrît, si Judas n'eût prévenu les effets de leur malice, en livrant son maître aux Juifs, qui le condamnerent à la mort, d'où sortit le salut du genre humain. Ils porteroient leur audace jusqu'à condamner

Dogmes
impies &
absur-
des.

(b) Biffelius, Ruinarum illustr. Dec. I, p. 269.
L'Auteur que je cite ne cite personne.

la Loi de Moïse , & à regarder le Dieu de l'ancien Testament comme un être qui avoit semé la zizanie dans le monde , & assujetti notre nature à mille malheurs ; de sorte que , pour s'en venger , ils faisoient tout le contraire de ce qu'il avoit prescrit. Ils forgerent une prétendue Ecriture Sainte : ils avoient entre autres Livres un *Evangile de Judas* , & une *Ascension de Saint Paul*. Ils prétendoient trouver dans ce dernier Livre les choses inénarrables que ce grand Apôtre avoit vues & entendues , lorsqu'il fut transporté au troisieme Ciel. Il n'y avoit point d'impureté corporelle où ils ne se plongeassent , point de crime où ils ne se crussent en droit de participer ; car , selon leurs abominables principes , la voie du salut étoit diamétralement opposée aux préceptes de l'Écriture. Ils s'imaginoient que chaque volupté sensuelle étoit présidée par quelque Génie : c'est pourquoi ils ne manquoient pas , lorsqu'ils se préparoient à quelque action impure , d'invoquer nommément le Génie qui avoit l'intendance de la volupté qu'ils alloient goûter (c).

Morale
abominable.

(c) Augustin. *Hæres. Cap. XVIII*, Tertullian. de *Præscript. Cap. XLVII*.

Quand on lit ces choses dans les Peres de l'Eglise, on a quelque peine à ne pas s'imaginer qu'il leur arrivoit, à l'égard des Hérétiques, ce qui arrivoit aux Payens par rapport à la Religion Chrétienne. Les Payens nous ont imputé cent extravagances & cent abominations, qui n'avoient aucun fondement. Les premiers qui forgeoient ces calomnies étoient sans doute coupables d'une malice très-noire; mais la plûpart de ceux qui les débitoient, depuis qu'elles avoient été semées malicieusement, n'étoient coupables que de trop de crédulité: ils ajoûtoient foi aux bruits communs, sans prendre la peine de les approfondir. Est-il plus croyable que les Peres ayent eu toute la patience qu'il faut avoir pour s'instruire à fond des véritables sentiments d'une Secte, qu'il n'est croyable que les mêmes gens, qui enseignoient que la mort de Jesus-Christ avoit sauvé l'homme, ayent enseigné que les voluptés les plus sales sont le chemin du Paradis? Décidera là-dessus qui voudra: je ne veux faire ici que le rapporteur. Mais il faut se souvenir aussi, qu'il n'y a point d'absurdité dont l'esprit de l'homme ne soit susceptible, &

qu'en particulier le dogme de plusieurs Génies bons & mauvais, supérieurs les uns aux autres, & préposés à diverses charges, est une doctrine fort ancienne parmi les hommes, & plus à portée de la raison humaine, qu'on ne le croit communément. Quelques remarques éclairciront ma pensée.

I. Le Dogme des Caïnites touchant l'inégalité de puissance entre les Génies, & leur influence sur le bonheur ou le malheur des hommes, est assez conforme à la Doctrine des Payens sur les Génies tutélaires. Cette sorte de Génies étoit principalement appelée *Démons*. On prétendoit que le bonheur & la fortune d'un homme dépendoit du Génie qui veilloit à sa conservation. Un homme étoit heureux, lorsque son Génie avoit un fort grand pouvoir; au contraire un homme étoit malheureux, lorsque son Génie étoit foible & incapable de tenir tête au Génie des autres hommes. Chaque Génie travailloit pour les intérêts de son client: si un homme étoit vaincu, c'étoit une marque que les forces de son Génie avoient succombé sous celles du Génie de l'homme vainqueur, & que ce dernier Génie étoit d'un ordre su-

Doctrine
des Pay-
ens sur
les An-
ges tute-
laires.

périeur à l'autre. Le hazard avoit réglé cela ; car comme on faisoit tirer au fort les ames que l'on envoyoit en ce monde⁷, on faisoit aussi tirer au fort les Génies tutélaires de chaque personne (d).

Il y avoit des Génies dont l'ascendant sur quelques autres étoit tel , qu'ils les déconcertoient entièrement par leur présence. C'est ce que faisoit le Génie d'Auguste , à l'égard de celui de Marc-Antoine (e) ; & c'est ainsi que nous voyons certaines personnes avoir des faillies , parler bien & avec assurance , en l'absence de quelques-uns , & paroître fort embarrassées , quand il faut entrer en lice avec ces mêmes hommes présents. On étoit sans doute persuadé que ceux qui parvenoient à l'empire , avoient un Génie d'un ordre éminent : de là venoient les grands honneurs qu'on rendoit à de tels Génies. Les peuples & les villes avoient aussi leurs Génies. Or comme on di-

(d) Voyez Dodwel, Prælect. II ad Spartiani Hadrianum.

(e) *Hujus genium formidat genius tuus, qui erectus & celsus ubi solus est. Illo appropinquante demissior redditur & ignavior.* Astrologus Ægyptius ad M. Antonium, apud Plutarch, in Antonio.

soit que ces Démons tutélaires présidoient à la naissance de celui qui devoit être sous leur direction, il n'avoit pas fallu beaucoup de chemin pour passer de cette opinion à celle des Caïnites. Ceux-ci ajoutèrent seulement que le Génie formoit le corps de celui dont il devoit être le protecteur. On auroit, je pense, persuadé facilement cet article aux Platoniciens, si on leur avoit vivement représenté que la formation du corps humain demande la direction d'une intelligence très-habile. Si cette hypothèse n'est pas absolument nécessaire pour donner raison d'une infinité de systèmes historiques (qu'il me soit permis d'appeller ainsi les événements humains) elle est pour le moins la plus commode & la plus compréhensible. On sera moins surpris de trouver ici une remarque qui sent trop la digression & le terroir étranger, si l'on examine attentivement le but de la remarque suivante.

II. Nous tournons en ridicule le système des anciens Payens, leurs Naiades, leurs Oréades, leurs Hamadryades; & nous sommes très-bien fondés, quand nous condamnons le culte que l'on rendoit à ces Êtres :

car nous savons par l'Écriture que Dieu défend tout culte de Religion qui ne s'adresse point à lui directement & uniquement. Mais quand on se représente la raison de l'homme abandonnée à elle-même, & destituée du secours de l'Écriture, on comprend fort aisément, ce me semble, qu'elle a dû se figurer ce vaste univers comme pénétré partout d'une vertu très-active, & qui étoit douée d'intelligence. Or, afin de donner raison de tant d'effets différents les uns des autres, & même contraires les uns aux autres, qui se voient dans la nature, il a fallu imaginer, ou un être unique qui diversifie son opération selon la diversité des corps, ou un grand nombre d'ames & d'intelligences, pourvues chacune d'un certain emploi, & préposées, les unes aux rivières, les autres aux montagnes, les autres aux bois, &c. Il y a eu des gens parmi les Payens, qui dans le culte de Cérès & de Bacchus, n'ont prétendu honorer que l'Être suprême, en tant qu'il produit le grain & le vin. D'autres ont prétendu vénérer l'intelligence particulière, qui, dans la distribution des charges du grand univers, avoit eu le département des ter-

res ensemencées, & des vignobles. Ce fondement une fois posé, on ne fait plus où s'arrêter : le nombre des dieux se multiplie sans bornes ; on sacrifie à la Peur, à la Fièvre, aux Vents, &c. il s'éleve une Hierarchie dont les degrés sont innombrables. Les combinaisons se diversifient à l'infini parmi ces intelligences que l'on ne voit pas, & que l'on admet pourtant comme des causes très-actives.

Si l'on demande à quoi je songe avec cette réflexion amenée de si loin, je répondrai que je fraie le chemin à ceux qui voudront prendre le parti des Peres, accusés d'avoir imputé aux hérétiques cent extravagances que personne n'enseignoit. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'on ne s'imagine, que des gens qui croyoient bien raisonner, aient admis plusieurs principes, les uns bons, les autres mauvais, & un perpétuel contraste parmi les êtres d'une puissance inégale, & sujets à diverses inclinations. C'est un grand égarement, je l'avoue ; mais il se présente par plusieurs bouts, & il est très-possible d'y tomber. Je veux croire que les Gnostiques, & leurs semblables, s'expliquoient si confusément, qu'il

pouvoit arriver qu'on leur imputât ce qu'ils n'avoient point admis comme un point de leur croyance : cependant je crois sans peine qu'ils admettoient, quant au fond, ces *vertus* & ces principes qu'on leur attribue. En raisonnant conséquemment, après avoir établi plusieurs *vertus*, ils pouvoient établir en particulier que la nation Judaique avoit été dirigée par un être mal-faisant, & passer de-là dans toutes les abominables impiétés qu'on leur attribue, par rapport au Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob.

III. Puisque j'en suis venu là, autant faut-il que j'acheve. La foi des intelligences préposées à divers emplois dans l'univers, est d'une aussi grande étendue que la croyance d'un Dieu : car je ne pense pas que jamais peuple ait eu une Religion, sans admettre des intelligences moyennes. Les Philosophes les plus subtils, celui que l'on nomme le Génie de la nature (*f*), les Cartésiens les plus pénétrants en ont reconnu. Les Sectateurs d'Aristote en mettent partout encore aujourd'hui sans s'en bien appercevoir ; car ils unissent à tous les

Réflexion sur la Forme substantielle des Péripatéticiens.

(*f*) Aristote.

corps une forme substantielle , qui a pour son appanage un certain nombre de qualités avec quoi elle accomplit ses desirs (g) , elle repouffe l'ennemi , & se conserve le mieux qu'elle peut dans son état naturel. N'est-ce pas admettre dans les plantes une intelligence préposée à faire végéter une partie de l'univers , & agissant pour cette fin sous les ordres de l'Être suprême ? Bien loin que ceux qui nient la création , bien loin que les Spinozistes puissent nier ces intelligences , il n'y a point de systême qui les entraîne plus nécessairement & plus nécessairement que le leur. Il ne seroit pas difficile de le leur prouver ; mais ce n'est pas ici le lieu de me jeter dans cette controverse. Dans le systême de la création , c'est une grande difficulté que d'admettre des intelligences , qui aiment le mal , ou qui , selon les rêveries de nos Caïnites , ont l'intendance des voluptés sensuelles , comme la Venus du Paganisme avoit l'intendance des plaisirs de l'amour , de l'aveu même d'un Poëte

(g) Le terme d'*appetitus* , d'*exigentia* , & semblables , sont du style ordinaire des Péripatéticiens , quand ils parlent des effets naturels des corps , soit animés , soit inanimés.

Epicurien (*h*). Mais dans le système qui nie la création, c'est une suite nécessaire qu'il y ait tout aussi-tôt du mal que du bien dans l'univers, tout aussi-tôt des Génies malfaisants, que des Génies bienfaisants.

Explication du dogme de quelques Cartésiens sur la formation des corps.

De peur qu'on ne me soupçonne d'avancer témérairement ce que j'ai dit des plus habiles Cartésiens, je souhaite qu'on remarque que celui d'entr'eux qui a le plus fait valoir les volontés simples & générales de Dieu (*i*), insinue très-clairement en divers endroits de ses livres, qu'il y a un très-grand nombre de causes occasionnelles que nous ne connoissons pas. Or ces causes occasionnelles ne sont autre chose que les volontés & les desirs de certaines intelligences. Il en faut admettre partout où les Loix de la communication du mouvement ne sont pas capables de produire certains effets. Cela va loin : on ne peut comprendre que ces loix fussent à la construction d'un navire : personne ne fait difficulté d'avouer que jamais le mouvement ne produiroit un horloge, sans la direction d'une in-

(*h*) Voyez l'invocation de Venus au commencement du poëme de Lucrece.

(*i*) Le P. Mallebranche.

intelligence particuliere ; par conséquent ces loix-là sont incapables de produire la moindre plante & le moindre fruit : car il y a plus d'artifice dans la construction d'un arbre & d'une grenade, que dans celle d'un navire. Il faut donc recourir à la direction particuliere d'une intelligence pour la formation des végétaux, & à plus forte raison pour celle des animaux. Loix du mouvement, figure, repos, situation des particules tant qu'il vous plaira ; cela est bon pendant qu'on n'a pas encore quarante ans : après quoi, vous voyez les plus excellents Cartésiens vous avouer confidemment, qu'ils commencent à douter de la suffisance de ces principes. Il entendent alors, comme il faut, leurs *catégories*. Il est vrai, disent-ils, cela suffit pour faire qu'un arbre & un horloge soient ce qu'ils sont ; mais comme le seul mouvement, avec les loix générales, n'a point fait, ni n'a pu faire que les pieces d'un horloge acquissent la figure & la situation qu'elles ont, ne croyez pas que les parties d'un arbre aient acquis par les seules loix du mouvement leur situation & leur figure. Encore un coup, cela va loin, & nous conduit à un Gé-

nîe qui préside à la fabrique des machines animées. Mais les minéraux, mais les météores font-ils bien aisés à faire ? N'y a-t-il pas beaucoup d'artifice dans leur construction ? plus qu'on ne pense. Les Scholastiques, au lieu de Génie ou d'intelligence, se servent des mots *forme substantielle, vertu plastique, &c;* mais les mots n'y font rien.

Bodin a dit une chose qui témoigne qu'il admettoit des Génies préposés non seulement à conserver, mais même à produire tous les êtres sublunaires (k). Il y a quelque suite dans cette supposition; car le meilleur moyen d'intéresser une intelligence à la protection d'une créature corporelle, est de lui donner la charge de la fabrique, je veux dire d'appliquer le mouvement selon les idées qu'elle a de la forme de cette créature, comme font les horlogers & les architectes. *

(k) Voici les paroles de Bodin. *Quemadmodum in Republica bene constituta non minus sunt necessarii Carnifices, Lictores, Vespillones, quàm Magistratus, ac Judices, & Curatores: sic in hac Republica mundana Deus ipse ad rerum generationem, procuracionem, ac tutelam, Angelos locis omnibus cælestibus, elementaribus, animantibus, singulis hominibus principes ac moderatores collocavit.* Bodin in *Univ. Naturæ Theatro*, L. V. p. 631. & suiv.

* Art. Coinites.

LE MANICHÉISME.

§. I.

Histoire de MANÈS. Progrès de sa Religion.

LE Manichéisme commença à se répandre dans le troisieme siecle, & dut son origine à un certain Manès, qui nâquit dans la Perse. C'étoit un homme de très-basle extraction, mais *bien fait & de bon esprit*; d'où il arriva qu'une Veuve, dont il étoit esclave, le prit en amitié, l'adopta, & le fit instruire par les Mages *dans la Philosophie des Perses*. Il fit de grands progrès dans cette science, & comme il étoit d'ailleurs naturellement éloquent, & qu'il parloit *aisément & de bonne grace*, il acquit la réputation de *subtil & savant Philosophe* (a).

Il étudia principalement les Livres d'un Philosophe Arabe, nommé *Scythien*, & il en tira la plûpart de ses méchants dogmes. La Veuve, chez qui

(a) Maimbourg, Hist. de S. Leon, Liv. I.

il vivoit , étoit depuis quelque temps en possession de ces Livres , qu'elle tenoit d'un certain *Térébinthus* , qui ayant hérité des biens & des impiétés de Scythien , s'étoit mis à dogmatifer dans la Perse , & avoit fini par se retirer chez cette femme , pour se mettre à couvert de la persécution. Il périt dans cet asyle. Un jour qu'il étoit *monté de nuit* sur la plate-forme de la maison , *pour invoquer à découvert les Démon*s de l'air, *il fut frappé soudain d'un coup du Ciel , qui le précipita du haut en bas , & il s'écrasa la tête contre le pavé* (*b*). Scythien avoit eu , dit-on , une destinée toute semblable (*c*). Ce fut de cette maniere que Manès trouva chez la veuve les Ouvrages de ce Philosophe. On prétend que cette femme après l'avoir affranchi , & puis adopté , finit par l'épouser.

Manès sema ses dogmes dans la Perse , où ils se répandirent rapidement. Il s'attribuoit le don des miracles , & l'on ne parloit que de l'ascendant qu'il disoit avoir sur toutes sortes d'Esprits. Sa renommée parvint jusqu'à la Cour , & le Roi Saporès , qui avoit un fils malade ,

(*b*) Ibid.(*c*) Epiph. adv. Hæres. p. 620.

Il appeller cet Héréfiarque. Manès baya d'abord d'affurance, fit chasser tous les Médecins, & promit au Roi qu'il guériroit le jeune Prince, *sans autre remede que celui de ses prieres. Mais l'enfant étant mort* dans les bras de cet imposteur, le Roi en fut tellement irrité qu'il le fit mettre aux fers. Manès se sauva de sa prison : mais peu de temps après il fut repris, & *mené à Saporès, qui le fit écorcher tout vif* (d).

La mort tragique de cet Héréfiarque ne nuisit point au progrès de sa Religion, qui se répandit, non-seulement dans plusieurs Provinces de l'Asie, mais en Europe, & jusques dans l'Italie. Dès l'an 383, il y avoit des Manichéens à Rome, & S. Augustin, qui étoit alors dans cette Ville, logea chez un de ces Hérétiques, avec lequel il avoit de fréquents entretiens, ainsi qu'avec les autres disciples de Manès, qu'il trouva au même lieu. Leur nombre augmenta tellement, que l'Eglise Romaine commença à s'en allarmer. Le Pape Leon I. témoigna beaucoup de vigueur contre eux, & comme son zèle fut soutenu par l'autorité Impé-

(d) Maimbourg, ubi supra.

riale , cette Secte reçut alors un très-rude coup. Il eut le bonheur d'en purger Rome.

Le Manichéisme se rendit formidable en Arménie au huitieme siecle , & ses Sectateurs exciterent de grands désordres dans l'Empire Grec. Ils s'y firent connoître sous le nom de *Pauliciens*, à cause d'un certain *Paul*, qui se rendit leur Chef. (Ils parvinrent à une si grande puissance , ou par la foiblesse du Gouvernement , ou par la protection des Sarrasins , ou même par la faveur de l'Empereur Nicephore , très-attaché à cette Secte , qu'à la fin persécutés par l'Impératrice Theodore , femme de Basile , ils se trouverent en état de bâtir des villes , & de prendre les armes contre leurs Princes. Ces guerres furent longues & sanglantes , sous l'Empire de Basile le Macédonien , c'est-à-dire vers l'extrémité du neuvieme siecle) (e). On fit un carnage horrible de ces Hérétiques sous l'Impératrice Theodore. Maimbourg convient lui-même que les Lieutenants de cette Princesse *en usèrent avec trop de rigueur & de cruauté* ; qu'au lieu de s'ap-

(e) Bossuet , Hist. des Variations , Liv. XI, num 13.

pliquer d'abord à les ramener doucement , on se faifit de ces misérables , qui étoient épars dans les villes & dans les bourgades , & dont près de cent mille furent égorgés. Voilà des manières de convertir tout-à-fait Mahométanes !

On croit que les Pauliciens envoyèrent en Bulgarie des Miffionnaires , qui y établirent l'héréfie Manichéenne , & que de-là elle fe répandit bientôt après dans d'autres contrées. Elle parut en France dans le fiecle des Albigeois : c'eft ce qu'on ne peut nier : mais il n'eft pas vrai que les Albigeois ayent été Manichéens.

§. II.

Principes du Manichéisme.

Les Manichéens , entre autres erreurs , enfeignoient que l'ame des plantes étoit raifonnable , & ils condamnoient l'agriculture comme un exercice meurtrier : mais ils la permettoient aux *Auditeurs* , en faveur des *Elus*. Pour entendre cela , il faut favoir que ces Hérétiques étoient divisés en deux ordres ; celui des *Elus* , & celui des

Auditeurs. Il n'étoit pas permis aux premiers d'exercer l'agriculture , ni même de cueillir un fruit : on regardoit cela comme une action violente , & comme un véritable meurtre. Il n'y avoit que les Auditeurs à qui on permettoit ces choses , & l'on affuroit que les meurtres, qu'ils commettoient dans cet exercice , leur étoient pardonnés , par l'intercession des particules de Dieu , qui se dégageoient de la prison , lorsque les Elus le mangeoient. Ainsi la rémission de ces meurtres étoit fondée sur ce qu'ils fournissoient des aliments aux Elus , & qu'ils procuroient la liberté aux particules de la substance divine enchaînées dans les plantes. S. Augustin rapporte fort bien ces chimères , & s'en moque comme il faut (a).

Ces Sectaires condamnoient le mariage , le culte des Saints , & les images de la Croix : mais ce n'étoit point là leur principal caractère. Leur doctrine fondamentale étoit d'admettre deux *Principes* coëternels, l'un bon & l'autre mauvais , indépendants l'un de l'autre. Selon les Manichéens ces deux principes se battirent autrefois , & dans ce conflit il se fit un mélange du bien &

(a) Augustin. de Hæres. Cap. XLVI.

du mal. Depuis ce temps-là le bon Principe travaille à dégager ce qui lui appartient : il répand sa vertu dans les éléments , pour y faire ce triage. Les *Elus* y travaillent aussi : car ce qu'il y a d'impur dans les viandes qu'ils mangent , se sépare des particules du bon Principe , & alors ces particules , dégagées & purifiées , sont transportées au Royaume de Dieu , leur première patrie , sur deux vaisseaux destinés à cet emploi. Ces deux vaisseaux sont le Soleil & la Lune (*b*). En effet les Manichéens se persuadoient que » pour sauver les ames , Dieu avoit » fait une grande machine composée de » douze vaisseaux , qui élevoient insensiblement les ames en haut , & » ensuite se déchargeoient dans la Lune , » laquelle , après avoir purifié ces ames » par les rayons , les faisoit passer dans » le Soleil & dans la gloire. Ils expliquoient par-là les différentes phases de la Lune : elle estoit dans son plein » quand les vaisseaux y avoient apporté quantité d'ames , & elle estoit en » decours à proportion qu'elle s'en » déchargeoit dans la gloire (*c*) ».

(*b*) Augustin. Ibid.

(*c*) Basnage , Hist. de la Religion des Eglises réformées , Tom. I.

Ils s'imaginoient encore qu'il y avoit dans ces vaisseaux certaines Vertus, dont les unes prenoient la forme de l'homme, afin de donner de l'amour aux femmes, & les autres, la forme de la femme, afin d'embrafer les hommes; qu'au temps où la concupiscence s'enflamme, la lumiere engagée dans les parties où l'on sent cette émotion, se fait jour, s'échappe, & entre dans les vaisseaux de transport, qui la remettent dans sa place naturelle; qu'enfin les particules lumineuses avoient beaucoup plus de peine à se dégager des ténèbres dans les personnes qui engendrent des enfants, que dans les autres (d). Si l'on fait attention au dernier article que je viens d'exposer, on comprendra l'alliance monstrueuse que les Manichéens formoient entre ces deux dogmes; l'un qu'il ne falloit point se marier, ni procréer des enfants; l'autre qu'on pouvoit lâcher la bride aux transports de la nature, pourvu que l'on empêchât la conception.

Voici quelque chose de plus monstrueux encore. Il paroît que ces Hérétiques enseignoient que *Saclas*, l'un des Princes des ténèbres, plus grand

(d) Idem, ibid.

dévoreur d'enfants que Saturne , ne trouva point de meilleur moyen de tenir dans une étroite prison les particules divines qu'il avoit mangées , que celui de la génération , & que pour cet effet il s'approcha de sa femme , & lui fit deux enfants , favoir Adam & Eve. Comme les *Elus* passoient parmi eux pour de très-bons purificateurs , je veux dire , pour des personnes qui filtroient admirablement les parties de la substance divine , embarrassées & emprisonnées dans les aliments , on leur donnoit à manger les principes de la génération , & l'on prétend qu'ils les méloient avec les signes de l'Eucharistie , chose si abominable , que M. de Meaux a raison de dire *qu'on n'ose même y penser , loin qu'on puisse l'écrire (e)*. Ils ne demeu-roient pas d'accord qu'ils commissent cette abomination ; mais S. Augustin prétend , qu'ils en furent convaincus (f).

Pour achever le tableau de la corruption infame de cette Secte , je rapporterai ces paroles de M. Maimbourg.
 » Comme ils croyoient , dit-il , que
 » l'esprit venoit du bon principe , &

(e) Hist. des Variations , Liv. XI. num. 15.

(f) Augustin. Ibid.

» que le corps *étoit une production du*
 » *principe mauvais*, ils enseignoient
 » qu'on devoit haïr *le corps*, lui faire
 » honte, & le deshonorer en toutes
 » les manieres qu'on pourroit; & sur
 » cet infame prétexte il n'y a sortes
 » d'impudicités dont ils ne se souilla-
 » sent dans leurs assemblées (g).

S. Augustin ne leur attribue pas ce raisonnement; je ne dis pas néanmoins que M. Maimbourg se trompe; car on rapporte en plusieurs manieres la doctrine & la conduite des Manichéens; ce qui vient sans doute, ou de ce qu'ils ont varié d'un siecle à l'autre, ou de ce que leurs Docteurs contemporains ne s'expliquoient pas de la même sorte, ou enfin de ce que tous leurs adverfaires ne les entendoient pas bien. On a trouvé bon d'exterminer tous les Livres des Manichéens: cela peut avoir eu ses utilités; mais il en résulte un petit inconvénient; c'est que nous ne pouvons pas être assurés de leur doctrine, comme nous le serions en consultant les ouvrages de leurs plus savants Auteurs. Par les fragments de leur système que l'on rencontre dans les Peres, il pa-

(g) Maimbourg, Hist. de S. Leon, Liv. I.

roît évidemment que cette Secte n'étoit point heureuse en hypothèses, quand il s'agissoit du détail. Leur première supposition étoit fautive ; mais elle empirait entre leurs mains par le peu d'adresse, & d'esprit philosophique, qu'ils employoient à l'expliquer, & à l'appliquer.

§. I I I.

L'hypothèse des deux principes est beaucoup plus ancienne que Manès.

Nous avons vu que Manès trouva cette fautive doctrine dans les Livres de Scythien. Scythien l'avoit lui-même empruntée de Pythagore, si nous en croyons Saint Epiphane. Les Gnostiques, les Cerdoniens, les Marcionites, & plusieurs autres Sectaires, qui introduisirent cette mauvaise opinion dans le Christianisme, avant que Manès fit parler de lui, l'avoient vraisemblablement puisée dans les mêmes sources, je veux dire chez les Philosophes payens.

Plutarque, grand partisan de l'hypothèse des deux Principes, prétend qu'elle doit son origine aux Théolo-

giens & aux Législateurs des temps les plus reculés ; que les Poètes & les Philosophes , les Grecs & les Barbares , les ignorants & les sages , l'ont adoptée à l'envi les uns des autres , & en ont fait un des principaux articles de leur créance ; qu'en un mot il n'est point de Doctrine plus universellement approuvée , ni qui soit gravée plus profondément *en la foi & persuasion des hommes* , de maniere qu'il n'y a moyen de l'en effacer ni arracher (a).

On voit que Plutarque s'exprime ici moins en Historien , qu'en Panégyriste , & en Sectateur de cette Doctrine. Il lui donne au reste un peu trop d'étendue , lorsqu'il dit que c'étoit un point de Religion presque généralement établi parmi les Grecs & les Barbares. Il est bien vrai que les Payens ont reconnu & honoré des dieux purement malfaisants : mais il n'est pas moins vrai qu'ils admettoient aussi des divinités qui faisoient tantôt du bien & tantôt du mal , qui répandirent quelquefois leurs faveurs sur un peuple , & qui le puniffoient en d'autres temps , pour se ven-

(a) Plutarque , au Traité d'Isis & d'Osiris , version d'Amyot.

ger de quelque offense. Plutarque se trompe encore , quand il prétend que les Philosophes & les Poëtes se sont accordés dans la doctrine des deux Principes : ne se souvenoit-il pas d'Homere le Prince des Poëtes , leur modele , leur source commune ; d'Homere , dis-je , qui n'a préposé qu'un dieu aux deux tonneaux du bien & du mal (*b*).

§. I V.

La Doctrine des deux Principes toute absurde qu'elle paroît , seroit très-difficile à réfuter par les seules lumieres de la raison.

Le foible de l'hérésie Manichéenne ne consistoit pas , comme il le semble d'abord , dans le dogme des deux Principes , l'un bon & l'autre méchant , mais dans les explications particulieres qu'elle en donnoit , & dans les conséquences pratiques qu'elle en tiroit. Il faut avouer que cette hypothese , insoutenable dès qu'on admet l'Écriture Sainte en tout ou en partie , seroit assez difficile à réfuter , si elle étoit soutenue

(*b*) Homer. Iliad. Lib. ult. vers. 527.

par des Philosophes Payens aguerris à la dispute. On peut dire que Cerdon, Marcion, & Manès lui-même, ne profiterent pas de leurs avantages, & ne furent pas faire jouer la principale machine. Ils s'embarrafferent dans un détail d'explications mal imaginées, & de là vint que les Peres les confondirent facilement. Si des gens d'esprit avoient eu en main cette affaire, on n'auroit pas eu si bon marché d'eux : ce fut un grand bonheur que Saint Augustin, qui connoissoit si bien toutes les ruses de la controverse, abandonna le Manichéisme vers lequel il avoit d'abord penché : car il eût été capable d'en écarter les erreurs les plus grossieres, & de fabriquer du reste un système, qui entre ses mains eût embarrassé les Orthodoxes, j'avoue que cette doctrine pourroit être combattue avec avantage par les raisons à *priori* : mais les raisons à *posteriori* n'auroient pas la même efficace. C'est le sort où les partisans de ce dogme pourroient se retrancher : c'est-là qu'ils pourroient se battre longtemps, & qu'il seroit difficile de les forcer.

On m'entendra mieux par l'exposition que l'on va lire. Les idées les

plus sûres & les plus claires de l'ordre nous apprennent qu'un être , qui existe par lui-même , qui est nécessaire , qui est éternel , doit être unique , infini , tout-puissant , & doué de toutes sortes de perfections. Ainsi en consultant ces idées , on ne trouve rien de plus absurde que l'hypothèse de deux Principes éternels & indépendants l'un de l'autre , dont l'un n'ait aucune bonté , & puisse arrêter les desseins de l'autre. Voilà ce que j'appelle raisons *à priori*. Elles nous conduisent nécessairement à rejeter cette hypothèse , & à n'admettre qu'un principe de toutes choses.

S'il ne falloit que cela pour la bonté d'un système , le procès seroit vuide à la confusion de Manès , & de tous ses Sectateurs. Mais il n'y a point de système qui , pour être bon , n'ait besoin de ces deux choses ; l'une que les idées en soient distinctes , l'autre qu'il puisse donner raison des expériences. Il faut donc voir si les phénomènes physiques & moraux peuvent commodément s'expliquer par l'hypothèse d'un seul principe. Quand les Manichéens nous allèguent , que puisqu'on voit dans le monde plusieurs choses qui sont con-

traies les unes aux autres, le froid & le chaud, le blanc & le noir, la lumière & les ténèbres, il y a nécessairement deux premiers Principes, ils font pitié. L'opposition qui se trouve entre ces êtres, fortifiée tant qu'on voudra de ce qu'on appelle variations, défordres, irrégularités de la nature, ne sauroit faire la moitié d'une objection contre l'unité, la simplicité, & l'immutabilité de Dieu. On donne raison de toutes ces choses, ou par les diverses facultés que Dieu a données aux corps, ou par les loix du mouvement qu'il a établies, ou par le concours des causes occasionnelles intelligentes, sur lesquelles il lui a plu de se régler. On peut sauver par ces moyens la simplicité & l'immutabilité des voies de Dieu, pourvu que l'on n'ait à expliquer que les phénomènes physiques, & que l'on ne touche point à l'homme. Les Cieux & tout le reste de l'univers prêchent la gloire, la puissance, l'unité de Dieu : l'homme seul, ce chef-d'œuvre de son Créateur entre les choses visibles, l'homme seul fournit de très-grandes objections contre l'unité de Dieu : voici comment.

L'homme est méchant & malheu-

reux : chacun le connoît par ce qui se passe au dedans de lui , & par le commerce qu'il est obligé d'avoir avec son prochain. Il suffit de vivre cinq ou six ans , pour avoir quelques notions de cette vérité ; ceux qui vivent beaucoup , & qui sont fort engagés dans les affaires , la connoissent encore mieux. Les voyages sont des leçons perpétuelles là-dessus , ils étalent par-tout les monuments du malheur & de la méchanceté de l'homme ; par-tout des prisons & des hôpitaux ; par-tout des gibets , & des mendiants. Vous voyez ici les débris d'une ville florissante ; ailleurs vous n'en pouvez pas même trouver les ruines.

Les gens d'étude , sans sortir de leur cabinet , sont ceux qui acquièrent le plus de lumières sur ces deux articles , parce qu'en lisant l'Histoire , ils passent en revue tous les siècles & tous les pays du monde. L'Histoire n'est à proprement parler , que le registre des crimes & des infortunes du genre humain. Mais remarquons que ces deux maux , l'un moral & l'autre physique , ne remplissent pas toute l'Histoire , ni toute l'expérience des particuliers : on trouve par-tout & du bien moral & du

bien physique , quelques exemples de vertu , quelques exemples de bonheur ; & c'est ce qui fait la difficulté : car s'il n'y avoit que des méchants & des malheureux , il ne faudroit pas recourir à l'hypothese des deux principes : c'est le mélange du bonheur & de la vertu avec la misere & avec le vice , qui demande cette hypothese ; c'est-là que se trouve le fort de la dispute.

Afin que l'on voie combien il seroit difficile de réfuter ce faux systéme , & qu'on en conclue qu'il faut recourir aux lumieres de la révélation pour le ruiner , feignons ici une dispute entre Mélissus & Zoroastre (*a*) : ils étoient tous deux Payens & grands Philosophes. Mélissus qui ne reconnoissoit qu'un principe , diroit d'abord , que son systéme s'accorde admirablement avec les idées de l'ordre : l'être nécessaire n'est point borné : il est donc infini & tout-puissant ; il est donc unique : ce seroit une chose monstrueuse & contradictoire , s'il n'avoit pas de la bonté , & s'il avoit le plus grand de tous

(*a*) Zoroastre a reconnu deux Principes , un Dieu & un Démon ; le premier , auteur du bien , & l'autre , auteur du mal.

les vices , favoir une malice essentielle.

Zoroastre répondroit : Il y a de l'ordre & de la liaison dans vos idées , j'en conviens ; & je vous avouerai même qu'à cet égard vos hypothèses surpassent les miennes. Je renonce à une objection dont je pourrois me prévaloir ; ce seroit de dire que l'infini devant comprendre tout ce qu'il y a de réalités , & la malice n'étant pas moins un être réel que la bonté , l'univers demande qu'il y ait des êtres méchants & des êtres bons ; & que comme la souveraine bonté & la souveraine malice ne peuvent pas subsister dans un seul sujet , il a fallu nécessairement qu'il y eût dans la nature des choses un être essentiellement bon , & un autre être essentiellement mauvais : je renonce , dis-je , à cette objection. Je vous donne l'avantage d'être plus conforme que moi aux notions de l'ordre ; mais expliquez-moi un peu par votre hypothèse d'où vient que l'homme est méchant , & si sujet à la douleur & au chagrin. Je vous défie de trouver dans vos principes la raison de ce phénomène , comme je la trouve dans les miens ;

je regagne donc l'avantage : vous me surpassiez dans la beauté des idées , & dans les raisons à *priori* , & je vous surpassie dans l'explication des phénomènes , & dans les raisons à *posteriori*. Or puisque le principal caractère d'un bon système est d'être capable de donner raison des expériences , & que la seule incapacité de les expliquer est une preuve qu'une hypothèse n'est point bonne , quelque spécieuse qu'elle paroisse d'ailleurs , demeurez d'accord , que je frappe au but en admettant deux Principes , & que vous n'y frappez pas , vous qui n'en admettez qu'un.

Nous voici sans doute au nœud de toute l'affaire : c'est ici la grande occasion pour Mélissus , *Hic Rhodus , hic saltus ; res ad triarios rediit ; nunc animis opus Ænea , nunc pectore firmo*. Continuons de faire parler Zoroastre.

Si l'homme est l'ouvrage d'un seul principe souverainement bon , souverainement saint , souverainement puissant , peut-il être exposé aux maladies , au froid , au chaud , à la faim , à la soif , à la douleur , au chagrin ? Peut-il avoir tant de mauvaises inclina-

tions ? Peut-il commettre tant de crimes ? La souveraine sainteté peut-elle produire une créature criminelle ? La souveraine bonté peut-elle produire une créature malheureuse ? La souveraine puissance, jointe à une bonté infinie, ne comblera-t-elle pas de biens son ouvrage, & n'éloignera-t-elle point tout ce qui pourroit l'offenser, ou le chagriner ?

Si Méliſſus consulte les notions de l'ordre, il répondra que l'homme n'étoit point méchant, lorsque Dieu le fit. Il dira que l'homme reçut de Dieu un état heureux ; mais que n'ayant point suivi les lumières de la conscience, qui, selon l'intention de son Auteur, le devoient conduire par le chemin de la vertu, il est devenu méchant, & qu'il a mérité que Dieu souverainement juste, autant que souverainement bon, lui fit sentir les effets de sa colère. Ce n'est donc point Dieu qui est la cause du mal moral ; mais il est la cause du mal physique, c'est-à-dire, de la punition du mal moral ; punition qui, bien loin d'être incompatible avec le principe souverainement bon, émane nécessairement de l'un de ses attributs, je veux dire

de la justice , qui ne lui est pas moins essentielle que la bonté.

Cette réponse la plus raisonnable que Mélissus puisse faire , est au fond belle & solide ; mais elle peut être combattue par des raisons qui ont quelque chose de plus spécieux & de plus éblouissant : car Zoroastre ne manqueroit pas de représenter , que si l'homme étoit l'ouvrage d'un principe infiniment bon & saint , il auroit été créé non seulement sans aucun mal actuel , mais aussi sans aucune inclination au mal ; puisque cette inclination est un défaut qui ne peut pas avoir pour cause un principe infiniment bon. Il reste donc à dire que l'homme , sortant des mains de son Créateur , avoit seulement la force de se déterminer de lui-même au mal , & que s'y étant déterminé , il est seul la cause du crime qu'il a commis , & du mal moral qui s'est introduit dans l'univers. Mais que de choses à objecter contre cette solution !

1°. Nous n'avons aucune idée distincte qui puisse nous faire comprendre qu'un être , qui n'existe point par lui-même , agisse pourtant par lui-même.

Zoroastre dira donc que le libre arbitre donné à l'homme n'avoit point la force de se donner une détermination actuelle, puisqu'il existoit incessamment & totalément par l'action de Dieu. 2^o. Il fera cette question : Dieu a-t-il prévu que l'homme se serviroit mal de son franc arbitre ? Si l'on répond qu'il l'a prévu, Zoroastre répliquera qu'il ne paroît point possible qu'aucune intelligence prévoie ce qui dépend uniquement d'une cause indéterminée. Mais, dira Zoroastre, je veux bien vous accorder que Dieu a prévu le péché de sa créature. Croyez-vous que cet aveu vous fasse triompher ? Non ; car j'en conclus que Dieu eût empêché la créature de tomber. Les idées de l'ordre ne souffrent pas qu'une cause infiniment bonne & sainte, qui peut empêcher l'introduction du mal moral, ne l'empêche pas, surtout lorsqu'en permettant qu'il s'introduise, elle se verra obligée d'accabler de misères son propre ouvrage. Si Dieu n'a point prévu la chute de l'homme, il a du moins jugé qu'elle étoit possible : puis donc qu'au cas qu'elle arrivât, il se voyoit obligé de renoncer à sa bonté paternelle, pour rendre ses

enfants très-misérables , en exerçant sur eux la qualité d'un Juge sévere , il auroit déterminé l'homme au bien moral , comme il l'a déterminé au bien physique : il n'auroit laissé dans l'ame de l'homme aucune force pour se porter au péché , non plus qu'il n'y en a laissé aucune pour se porter au malheur en tant que malheur.

Voilà à quoi nous conduisent les idées claires & distinctes de l'ordre , quand nous suivons pied à pied ce que doit faire un principe infiniment bon. Car si une bonté aussi bornée que celle des peres , exige nécessairement qu'ils préviennent autant qu'il leur est possible le mauvais usage qu'un enfant pourroit faire des biens qu'ils lui donnent , à plus forte raison une bonté infinie & toute puissante prévient-elle les mauvais effets de ses présens. Au lieu de donner le franc arbitre , elle déterminera au bien ses créatures ; ou si elle leur donne le franc arbitre , elle veillera toujours efficacement , pour empêcher qu'elles ne s'en servent pour pécher. Je crois bien que Mélissus ne demeureroit point court ; mais tout ce qu'il pourroit répondre seroit combattu tout aussitôt par des raisons

raisons aussi plausibles que les siennes, & ainsi la dispute ne seroit jamais terminée.

S'il recouroit à la voie de la rétorsion, il embarrasseroit beaucoup Zoroastre, mais en lui accordant une fois ses deux principes, il lui laisseroit un chemin fort large pour arriver au dénouement de l'origine du mal. Zoroastre remonteroit au temps du chaos : c'est un état à l'égard de ses deux principes, fort semblable à celui que Thomas Hobbes appelle l'état de nature, & qu'il suppose avoir précédé l'établissement des sociétés. Dans cet état de nature, l'homme étoit un loup à l'homme, tout étoit au premier occupant : personne n'étoit maître de rien qu'autant qu'il étoit le plus fort. Pour sortir de cet abîme, chacun convint de quitter ses droits sur tout, afin qu'on lui cédât la propriété de quelque chose : on fit des transactions ; la guerre cessa. Les deux principes, las du chaos où chacun confondoit & bouleversoit ce que l'autre vouloit faire, convinrent de s'accorder. Chacun céda quelque chose ; chacun eut part à la production de l'homme, & aux loix de l'union de l'ame. Le bon prin-

cipe obtint les choses qui procurent à l'homme mille plaisirs, & consentit à celles qui exposent l'homme à mille douleurs ; s'il permit que le bien moral fût infiniment plus petit dans le genre humain que le mal moral, il se dédommagea sur quelque autre espee de créatures, où le vice seroit d'autant moindre que la vertu. Si plusieurs hommes dans cette vie ont plus de miseres que de bonheur, on récompense cela sous un autre état : ce qu'ils n'ont pas sous la forme humaine, ils le retrouvent sous une autre forme. Au moyen de cet accord, le cahos se débrouilla, le cahos, dis-je, principe passif, qui étoit le champ de bataille des deux principes actifs.

Voilà ce que Zoroastre pourroit alléguer, se glorifiant de ne pas attribuer au bon Principe d'avoir produit de son plein gré un ouvrage, qui devoit être si méchant & si misérable, mais seulement après avoir éprouvé qu'il ne pouvoit faire mieux, ni s'opposer d'une autre maniere aux desseins horribles du mauvais Principe. On pourroit lui objecter de grandes difficultés ; mais comme il trouveroit des réponses, & qu'après tout il deman

deroit qu'on lui fournît une meilleure hypothèse, on ne l'erameneroit jamais au point de la vérité. La raison humaine est trop foible pour cela ; c'est un principe de destruction , & non pas d'édification : elle n'est propre qu'à former des doutes, qu'à éterniser une dispute , qu'à faire connoître à l'homme ses ténébres , son impuissance , & la nécessité de la Révélation. C'est-là que nous trouvons de quoi réfuter invinciblement l'hypothèse des deux principes , & toutes les objections de Zoroastre. Nous y trouvons l'unité de Dieu , & ses perfections infinies ; la chute du premier homme & les malheurs qui en furent la suite. Or puisque c'est l'Écriture qui nous fournit les meilleures solutions , je n'ai pas eu tort de dire que ce dogme seroit très-difficile à réfuter par les seules lumières naturelles.

§. V.

Si les Peres ont répondu d'une maniere bien cathégorique aux objections que l'on peut faire sur l'origine du mal. Censure de Lactance.

Les Peres l'Eglise , qui ont dé-

clamé avec tant de force contre les Marcionites, les Cerdonites, les Manichéens, & en général tous ceux qui admettoient deux principes, n'ont guere bien répondu aux objections qui se rapportent à l'origine du mal, & cela vient principalement de la mauvaise méthode qu'ils ont employée. Ils auroient dû abandonner toutes les raisons naturelles, comme des dehors de la place, qui peuvent être insultés, & qu'on ne sauroit garder. Il falloit se contenter des raisons tirées de l'Écriture, & mettre toutes ses forces derrière ce retranchement. Le vieux & le nouveau Testament sont deux parties de Révélation qui se confirment l'une l'autre : puis donc que ces Hérétiques reconnoissoient la divinité du nouveau, il n'étoit pas mal aisé de leur prouver la divinité du vieux ; après quoi il étoit facile de ruiner leurs objections, en montrant qu'elles combattoient l'expérience. Il n'y a, selon l'Écriture, qu'un bon principe ; & cependant le mal moral & le mal physique se sont introduits dans le genre humain : il n'est donc pas contre la nature du bon principe qu'il permette l'introduction du mal moral, & qu'il

punisse le crime ; car il n'est pas plus évident que quatre & quatre font huit , qu'il est évident que si une chose est arrivée , elle est possible. Voilà un rempart imprenable , & cela suffit pour rendre victorieuse la cause des Orthodoxes.

Voyons comme Lactance s'est tiré de cette dispute , & ce qu'il répond aux objections d'Epicure. Ce Philosophe raisonnoit de la sorte : ou Dieu veut ôter les maux , & ne le peut pas , ou il le peut , & ne le veut pas , ou il n'en a ni le pouvoir ni la volonté , ou il a cette volonté & ce pouvoir. S'il le veut & s'il ne le peut pas , c'est une preuve de foiblesse : or la foiblesse ne tombe pas sur sa nature. S'il le peut , & s'il ne le veut pas , c'est une preuve qu'il est méchant : ce qui est encore fort éloigné de son essence. S'il n'a ni le pouvoir , ni la volonté , c'est un être foible & méchant , & conséquemment ce n'est pas un Dieu. S'il le veut , & s'il le peut , ce qui est la seule supposition convenable , pourquoi donc ne le fait-il pas ? pourquoi y a-t-il des maux (a) ?

On ne sauroit rapporter de meilleure

(a) Lactant. De irâ Dei, Cap. XIII.

foi toute la force de l'objection : Epicure lui-même ne l'eût pas proposée avec plus de netteté , ni plus de vigueur. Voici ce que répond Lactance. Il déclare que Dieu peut tout ce qu'il veut , qu'il ne veut rien que de juste , & qu'il est aussi incapable de méchanceté que de foiblesse. Il peut donc ôter le mal , dit ce Pere , mais il ne le veut pas : & qu'on ne l'accuse point pour cela d'être méchant : car s'il laisse subsister le mal , il donne en même-temps la sagesse , d'où résulte la connoissance & la jouissance de Dieu , qui est le souverain bien. L'on ne connoîtroit point le bien , ajoute Lactance , si auparavant l'on n'avoit connu le mal : ôtez le mal , vous ôtez la sagesse , & pour la foible douceur d'être délivrés de tous les maux passagers , on perdrait le plus grand de tous les biens (b).

La réponse de Lactance est pitoyable , elle me paroît même pleine d'erreurs. Il suppose qu'il a fallu que Dieu produisît le mal , parce qu'autrement il n'auroit pû nous communiquer ni la sagesse , ni la vertu , ni le sentiment du bien. Peut-on voir rien de plus mon-

(a) *Ibid.*

strueux que cette doctrine ? Ne renverse-t-elle pas tout ce que nous disent les Théologiens sur le bonheur du paradis , & sur l'état d'innocence ? Ils nous disent qu'Adam & Eve dans ce bienheureux état , sentoient sans aucun mélange d'incommodité , toutes les douceurs que leur offroit le jardin d'Eden , séjour délicieux & plein de charmes où Dieu les avoit placés. On ajoute que s'ils n'eussent pas péché , eux & tous leurs descendants auroient joui de ce bonheur , sans être sujets , ni aux maladies , ni aux chagrins , & sans que jamais les éléments , ni les animaux , leur fussent contraires. Ce fut leur péché qui les exposa au froid & au chaud , à la faim & à la soif , à la douleur à la tristesse , & aux insultes de certains animaux. Bien loin donc que la vertu & la sagesse ne puissent convenir à l'homme sans le mal physique , comme l'assure Lactance , il faut soutenir au contraire que l'homme n'a été sujet à ce mal , que parce qu'il avoit renoncé à la vertu & à la sagesse.

Si la doctrine de ce Pere étoit bonne , il faudroit supposer nécessairement que les bons Anges sont sujets à mille

incommodités , & que les ames des bienheureux passent alternativement de la joie à la tristesse : de sorte que dans le séjour de la gloire , & au sein de la vision béatifique , on ne seroit pas à couvert de l'adversité. Rien n'est plus contraire que cela au sentiment unanime des Théologiens , & à la droite Raison. Il est même vrai qu'en bonne philosophie , il n'est point du tout nécessaire que notre ame ait senti du mal , afin de goûter le bien , ou qu'elle passe successivement du plaisir à la douleur , & de la douleur au plaisir , afin qu'elle puisse discerner que la douleur est un mal , & que le plaisir est un bien. Ainsi Lactance ne choque pas moins les lumieres naturelles , que les lumieres Théologiques.

Nous savons par expérience que notre ame ne peut pas sentir tout à la fois le plaisir & la douleur : il faut donc nécessairement que pour la première fois elle ait senti , ou la douleur avant le plaisir , ou le plaisir avant la douleur. Si son premier sentiment a été celui du plaisir , elle a trouvé que cet état étoit commode , quoiqu'elle ignorât la douleur ; & si son premier sentiment a été celui de la douleur , elle

a trouvé que cet état étoit incommode, encore qu'elle ignorât le plaisir. Supposez que son premier sentiment ait duré plusieurs années de suite sans aucune interruption, vous comprendrez que, pendant tout ce temps-là, elle s'est trouvée ou dans un état commode, ou dans un état incommode.

Et ne m'alléguez point l'expérience : ne me dites pas qu'un plaisir qui dure long-temps devient insipide, & que la douleur à la longue devient supportable ; car je vous répondrai que cela procède du changement de l'organe, qui fait qu'encore que ce sentiment continué soit le même quant à l'espèce, il ne l'est pas quant au degré. Si d'abord vous avez eu un sentiment de six degrés, il n'en aura plus six au bout de deux heures, ou au bout d'un an, mais seulement, ou un degré, ou un quart de degré. C'est ainsi que la coutume émouffe la pointe de nos sentiments ; leurs degrés répondent à l'ébranlement des parties du cerveau ; cet ébranlement s'affoiblit par les fréquentes répétitions, & de-là vient que les degrés du sentiment diminuent. Mais si la douleur ou la joie nous étoient communiquées selon le même degré

cent ans de fuite , nous serions aussi malheureux , ou aussi heureux la centieme année que le premier jour.

Cela prouve manifestement que la créature peut être heureuse par le bien continué , ou malheureuse par le mal continué , & que l'alternative dont parle Lactance , est une mauvaise solution. Elle n'est fondée , ni sur la nature du bien & du mal , ni sur celle du sujet qui les reçoit , ni sur celle de la cause qui les produit. Le plaisir & la douleur ne sont pas moins propres à être communiqués le second moment que le premier moment , le troisieme moment que le second , & ainsi de tous les autres. Notre ame en est aussi susceptible après les avoir sentis un moment , qu'avant que de les sentir , & Dieu qui les donne n'est pas moins capable de les produire la seconde fois que la premiere.

Voi à ce que nous apprennent les idées naturelles que nous avons de ces objets. La Théologie chrétienne confirme cela invinciblement , puisqu'elle nous dit que les tourments des Damnés seront éternels & continus , aussi vifs au bout de cent mille ans que le premier jour ; & qu'au contraire les plai-

firs du Paradis dureront éternellement & continûment , fans que jamais leur vivacité fe ralentiffe. Je voudrois bien favoir fi en fupposant une chofe très-poffible , favoir qu'il y eût deux Soleils au monde , dont l'un fe levât lorsque l'autre fe coucheroit , il ne faudroit pas conclure que les ténèbres feroient inconnues au genre-humain. Selon la belle Philofophie de Lactance , il faudroit auffi conclure que l'homme ne connoîtroit pas la lumière : il ne faudroit pas qu'il eft jour , qu'il voit les objets.

Ce que je viens de dire prouve invinciblement , ce me femble , que l'on ne gagneroit rien contre nos Manichéens , fi on leur repréfentoit que Dieu n'a mêlé les biens & les maux , que parce qu'il a prévu que le bien tout pur nous paroîtroit fade avec le temps. Ils répondroient que cette propriété n'eft point contenue dans l'idée que l'on a du bien , & qu'elle eft directement oppofée à la doctrine ordinaire fur le bonheur du Paradis. Et pour ce qui eft de l'expérience qui ne nous apprend que trop , 1°. que les joies de cette vie ne font fenfibles , qu'à proportion qu'elles nous délivrent d'un

état fâcheux ; 2°. qu'elles traînent 'après
foi le dégoût pour peu qu'elles durent ;
ils soutiendroient que ce phénomène
est inexplicable , si l'on ne recourt à
leur hypothèse des deux principes. Car
si nous ne dépendons , diront-ils , que
d'une cause toute-puissante , infiniment
bonne , infiniment libre , & qui dis-
pose universellement de tous les êtres
selon le bon plaisir de sa volonté , nous
ne devons sentir aucun mal ; tous nos
biens doivent être purs ; nous n'y de-
vons jamais trouver le moindre dé-
goût. L'Auteur de notre être , s'il est
infiniment bienfaisant , se doit faire un
plaisir continuel de nous rendre heu-
reux , & de prévenir tout ce qui pour-
roit troubler ou diminuer notre joie.
C'est un caractère essentiellement con-
tenu dans l'idée de la souveraine bon-
té. Les fibres de notre cerveau ne peu-
vent pas être cause que Dieu affoiblisse
nos plaisirs : car , selon vous , il est l'au-
teur unique de la matière ; il est tout-
puissant ; rien n'empêche qu'il n'agisse
suivant toute l'étendue de sa bonté in-
finie : il n'a qu'à vouloir que nos plai-
sirs ne dépendent pas des fibres de no-
tre cerveau , & s'il veut qu'ils en dé-
pendent , il peut conserver éternelle-

ment ces fibres dans le même état : il n'a qu'à vouloir , ou qu'elles ne s'usent pas , ou que le dommage qu'elles souffrent soit réparé promptement.

Vous ne pouvez donc expliquer nos expériences que par l'hypothèse des deux principes. Si nous sentons du plaisir , c'est le bon principe qui nous le donne ; mais si nous ne le sentons pas tout pur , & si nous en sommes bientôt dégoûtés , c'est parce que le mauvais principe traverse le bon. Celui-ci lui rend la pareille : il fait en sorte que la douleur soit moins sensible par l'habitude , & qu'il nous reste toujours quelque ressource dans les plus grands maux. Cela , & le bon usage qu'on fait souvent de l'adversité , & le mauvais usage qu'on fait du bonheur , sont des phénomènes qui s'expliquent admirablement selon l'hypothèse Manichéenne. Ce sont des choses qui nous conduisent à supposer que les deux principes ont passé une transaction , qui limite réciproquement leurs opérations. Le bon ne peut pas nous faire tout le bien qu'il souhaiteroit : il a fallu que pour nous en faire beaucoup , il consentît que son adversaire nous causât autant de mal ; car sans ce consente-

ment le cahos seroit toujours demeuré cahos, & aucune créature n'eût jamais senti le bien. Ainsi la souveraine bonté trouvant un meilleur moyen de se satisfaire à voir le monde tantôt heureux, tantôt malheureux, qu'à ne le voir jamais heureux, a fait un accord qui a produit le mélange de bien & de mal que nous voyons dans le genre humain. En donnant à votre principe une toute-puissance exclusive, & la gloire de jouir seul de la souveraineté de l'univers, vous lui ôtez celui de ses attributs qui doit passer devant tous les autres, je veux dire la bonté. Vous supposez que pouvant combler de biens ses créatures, il les accable de maux; que s'il en élève quelques-unes, c'est afin que leur chute soit plus rude. Nous le disculpons sur tout cela; nous expliquons, sans qu'il y aille de sa bonté, tout ce qu'on peut dire de l'inconstance de la fortune, & des caprices bizarres du Destin. Dieu, disons-nous, n'a pu tirer un meilleur parti de son adversaire: sa bonté s'est étendue autant qu'elle a pu; s'il ne nous fait pas plus de bien, c'est qu'il ne le peut pas: nous n'avons donc aucun sujet de nous plaindre.

Qui n'admira & qui ne déplorera la destinée de notre Raison ? Voilà les Manichéens qui, avec une hypothese tout-à-fait absurde & contradictoire, expliquent les expériences cent fois mieux que ne font les Orthodoxes, avec la supposition si juste, si nécessaire, si uniquement vraie d'un premier principe infiniment bon & tout-puissant.

§. V I.

Que S. Basile n'a pas été plus heureux dans cette dispute que Lactance.

Faisons voir par un autre exemple le peu de succès de la dispute des Pères contre ces Hérétiques. S. Basile, qui avoit à combattre les Marcionites de son temps, a débité une doctrine, qui me paroît encore plus absurde que celle de Lactance. Voici son système sur l'origine du mal. C'est une impiété, dit ce Père, d'attribuer à Dieu l'origine du mal, parce qu'un contraire ne peut être engendré par son contraire. Mais s'il est certain, comme on n'en sauroit douter, que le mal existe, & s'il ne vient pas de Dieu, d'où vient-

il donc, & qu'en faut-il penser ? Rien autre chose, sinon que le mal n'est point une substance vivante & animée, mais une certaine affection de l'ame, contraire à la vertu, & imprimée dans le cœur des lâches, pour les punir de ce qu'ils se sont écartés du chemin de la vertu. Il ne faut donc point chercher le mal au dehors, ni se figurer une nature particulière qui préside au mal : mais chacun de nous doit se reconnoître pour l'auteur de sa propre malice. Car toutes les choses qui nous arrivent, viennent en partie de la nature, comme la vieillesse & les maladies ; en partie d'une cause fortuite, comme les accidents inopinés ; & en partie de notre propre fonds, comme de suivre ou de combattre ses passions, de réprimer sa colere ou de s'y livrer, de dire la vérité ou de mentir, &c. Ne cherchons donc point hors de nous l'origine d'une chose qui dépend de nous, & sachons que ce qu'on appelle proprement le mal, tire son principe d'un choix libre & volontaire (a).

(a) Basil. Magnus Hexaëm. Homil. II.

Un Théologien Allemand (b) a eu raison de dire que S. Basile accorde aux Marcionites beaucoup plus qu'il ne doit : car il ne veut pas même avouer que Dieu soit l'auteur du mal physique, comme sont les maladies & la vieillesse, ni de cent choses qui nous viennent de dehors, & qui nous arrivent inopinément. Ainsi pour le tirer d'un embarras, il adopte des absurdités, peut-être même des sentiments peu orthodoxes. Mais voici un autre défaut de sa réponse ; il s'imagine qu'il se tirera d'affaire, en disculpant la Providence, pourvû qu'il assure que les vices ont leur origine dans l'ame de l'homme. Comment ne voioit-il pas que c'est fuir la difficulté, ou donner pour solution la chose même en quoi consiste la principale difficulté ? La prétention de Zoroastre, de Platon, de Plutarque, des Marcionites, des Manichéens, & en général de tous ceux qui admettent un principe naturellement bon, & un principe naturellement méchant, tous deux éternels & indépendants, est que sans cela on ne

(b) Tobias Pfannerus, System. Theol. Gentilis, Cap. IX.

fauroit dire par quelle voie le mal est venu au monde. Vous répondez qu'il y est venu par l'homme; mais comment cela, puisque selon vous l'homme est l'ouvrage d'un Etre infiniment saint, & infiniment puissant? L'ouvrage d'une telle cause ne doit-il pas être bon? Peut-il être que bon? n'est-il pas plus impossible que les ténèbres sortent de la lumière, qu'il n'est possible que la production d'un tel principe soit méchante? C'est là qu'est la difficulté. S. Basile ne pouvoit pas l'ignorer; pourquoi donc dit-il si froidement qu'il ne faut chercher le mal que dans l'intérieur de l'homme? Mais qui l'y a mis? L'homme même, en abusant des graces de son Créateur, qui étant la souveraine bonté l'avoit produit dans un état d'innocence. Si vous répondez cela, vous donnez dans ce qu'on appelle *pétition de Principe*. Vous disputez avec un Manichéen, qui vous soutient que deux créatures contraires ont concouru à la production de l'homme, & que l'homme a reçu du bon principe ce qu'il a de bon, & du méchant principe ce qu'il a de mal; & vous répondez à ses objections en supposant que le Créateur de l'homme

est unique , & souverainement bon. N'est-ce pas donner votre propre these pour réponse ?

Il est clair que Saint Basile dispute mal : mais comme d'ailleurs c'est une affaire qui met à bout toute la Philosophie , il devoit se retirer dans son fort ;, c'est-à-dire qu'il devoit prouver par la parole de Dieu que l'Auteur de toutes choses est unique , infini en bonté , & en toutes sortes de perfections , & que l'homme étant sorti de ses mains innocent & bon , a perdu son innocence & sa bonté par sa propre faute. C'est là l'origine du mal moral & du mal physique. Que Marcion , & que tous les Manichéens , raisonnent tant qu'il leur plaira , pour montrer que sous une Providence infiniment bonne & sainte , cette chute de l'homme innocent n'a pu arriver ; ils raisonneront contre un fait , & par conséquent ils se rendront ridicules. Je suppose toujours que ce sont des gens que l'on peut réduire , par des arguments *ad hominem* , à reconnoître la Divinité du vieux Testament. Car si l'on avoit à faire ou à Zoroastre , ou à Plutarque , ce seroit une autre chose.

§. VII.

Insuffisance des raisons tirées de la Providence du Créateur, & du franc arbitre de la Créature.

Ce n'est pas sans de puissantes raisons que j'ai dit qu'on ne devoit opposer à ces Sectaires que la maxime, *ab actu ad potentiam valet consequentia*, & que ce petit enthymème, *cela est arrivé, donc cela ne répugne point à la sainteté & à la bonté de Dieu*. L'on ne peut se commettre à la dispute sur un autre pied, sans quelque désavantage. Les raisons de la permission du péché, qui ne sont point prises des mystères révélés dans l'Écriture, ont ce défaut, quelque bonnes qu'elles soient, qu'on peut les combattre par d'autres raisons plus spécieuses, & plus conformes aux idées que l'on a de l'ordre. Par exemple, si vous dites que Dieu a permis le péché afin de manifester sa Providence, qui éclate davantage dans les désordres, que la malice des hommes produit tous les jours, qu'elle ne feroit dans un état d'innocence, on vous répondra que

c'est comparer la Divinité, ou à un pere de famille, qui laisseroit casser les jambes à ses enfants, afin de faire paroître à toute une ville l'adresse qu'il a de rejoindre les os cassés; ou à un Monarque, qui laisseroit croître les séditions & les désordres par tout son Royaume, afin d'acquérir la gloire d'y avoir remédié. La conduite de ce pere & de ce Monarque est si contraire aux idées claires & distinctes, selon lesquelles nous jugeons de la bonté, de la sagesse, & en général de tous les devoirs d'un pere & d'un Roi, que notre raison ne sauroit comprendre que Dieu puisse en user de la sorte.

Mais, direz-vous, les voies de Dieu ne sont pas nos voies; tenez-vous en donc là, c'est un Texte de l'Ecriture, & ne venez plus raisonner. Ne venez plus me dire que sans la chute du premier homme, la justice & la miséricorde de Dieu seroient demeurées inconnues; car on vous répondra qu'il n'y avoit rien de plus facile que de faire connoître à l'homme ces deux attributs. La seule idée de l'Etre souverainement parfait apprend clairement à l'homme pécheur, que Dieu possède toutes les vertus qui sont dignes

d'une nature infinie à tous égards. A combien plus forte raison la même idée eût-elle appris à l'homme innocent que Dieu est infiniment juste ? Mais il n'eût puni personne ? C'est par là même que l'on eût connu sa justice : c'eût été un acte continuel , un exercice non interrompu de cette vertu : personne n'auroit mérité d'être puni , & par conséquent la suppression de toute peine eût été une fonction de justice.

Répondez-moi s'il vous plait. Voilà deux Princes dont l'un laisse tomber ses Sujets dans la misere , afin de les en tirer quand ils y auront assez croupi , & l'autre les conserve toujours dans un état de prospérité. Celui-ci n'est-il pas meilleur , n'est-il pas plus miséricordieux que l'autre ? Ceux qui enseignent la Conception Immaculée de la Sainte Vierge , prouvent démonstrativement que Dieu déploya sur elle sa miséricorde , & le bénéfice de la Rédemption , plus que sur les autres hommes. Il ne faut pas être Métaphysicien pour savoir cela : un Villageois connoît clairement que c'est une plus grande bonté d'empêcher qu'un homme ne tombe dans une fosse , que de

l'y laisser tomber , pour l'en tirer au bout d'une heure ; & qu'il vaut mieux empêcher qu'un assassin ne tue personne , que de le faire rouer après les meurtres qu'on lui a laissé commettre.

Ceux qui disent que Dieu a permis le péché , parce qu'il n'auroit pu l'empêcher sans donner atteinte au libre arbitre qu'il avoit donné à l'homme , & qui étoit le plus beau présent qu'il lui eût fait , s'exposent beaucoup. La raison qu'ils donnent est belle ; on y voit un je ne fais quoi qui éblouit , on y trouve de la grandeur : mais enfin on la peut combattre par des arguments encore plus capables de séduire l'esprit , & d'entraîner son suffrage.

Sans avoir lu le beau Traité de Sénèque sur les bienfaits , on connoît par la lumière naturelle qu'il est de l'essence d'un bienfaiteur de ne point donner des graces , dont il fait qu'on abuseroit de telle sorte , qu'elles ne serviroient qu'à la ruine de celui à qui il les donneroit. Il n'y a point d'ennemi si passionné , qui en ce cas-là ne comblât de graces son ennemi. Il est de l'essence d'un Bienfaiteur de n'épargner rien pour faire que ses bienfaits rendent heureux la personne qu'il gra-

tifié. S'il pouvoit lui conférer la science de s'en servir, & qu'il la lui refusât, il soutiendrait mal le caractère de Bienfaiteur. Ce sont des idées aussi connues du peuple que des Philosophes. J'avoue que si l'on ne pouvoit prévenir le mauvais usage d'une faveur, qu'en rompant les bras & les jambes à ses clients, ou qu'en leur mettant les fers aux pieds au fond d'un cachot, on ne seroit pas obligé de le faire; il vaudroit mieux refuser le bienfait. Mais si l'on pouvoit prévenir l'abus des bienfaits en changeant le cœur de celui qui les reçoit, je crois qu'il ne faudroit point hésiter là-dessus, dût-on faire quelque violence à la volonté de son client.

Il n'y a point de bonne mere, qui ayant permis à ses filles d'aller au bal, ne révoquât cette permission, si elle étoit assurée qu'elles y succomberoient à la fleurette, & qu'elles laisseroient là leur virginité: toute mere qui, dans un cas pareil, laisseroit aller ses filles, se contentant de les exhorter à la sagesse, & de les menacer de sa disgrâce si elles revenoient femmes, s'attireroit le juste reproche de n'aimer ni ses enfants, ni la chasteté. Elle auroit beau dire pour sa justification, qu'elle n'a point voulu

lui donner atteinte à la liberté de ses filles ni leur témoigner de la défiance : on lui répondroit que ce ménagement est fort mal entendu , & qu'il valoit bien mieux garder ses filles , que de leur donner si mal à propos un tel privilège de liberté , & de telles marques de confiance.

Ceci fait voir la témérité de ceux qui nous donnent pour raison le ménagement qu'ils disent que Dieu a eu pour le franc arbitre du premier homme. Il vaut mieux croire & se taire , que d'alléguer des raisons qu'on peut réfuter par les exemples dont je viens de me servir. Un des interlocuteurs des Dialogues de la Nature des Dieux , alléguant d'arguments contre ceux qui disent que la Raison est un présent du Ciel , que Cicéron lui-même , malgré tout son génie , se trouve dans l'impuissance d'y bien répondre. L'agresseur soutient que la Raison étant complice de tous les crimes de l'homme , elle ne fauroit passer pour un don avantageux , & que si les Dieux avoient dessein de maltraiter l'espèce humaine , ils ne pouvoient mieux s'y prendre qu'en lui accordant ce funeste privilège. Il examine ensuite

hommes abusent des faveurs des Dieux,
 & il répond que c'étoit aux Dieux à
 prévenir cet abus en donnant à l'hom-
 me une Raïson plus droite , & plus en-
 nemie du vice : car on ne sauroit , dit-
 il , excuser ceux qui font un présent
 dont ils prévoient l'abus , & qui doit
 être pernicieux à celui qui le reçoit.
Sic vestra ista providentia reprehenden-
da , quæ rationem dederit iis , quos
scièrit ea perversè & improbè usuros (a).

Appliquons cela à la dispute présente.
 En faut-il davantage pour montrer que
 le libre arbitre du premier homme ,
 qu'on lui conservoit sain & entier ,
 dans des circonstances où il s'en devoit
 servir à sa propre perte , à la ruine du
 genre humain , à la damnation éternelle
 de la plûpart de ses descendants , & à
 l'introduction d'un effroyable déluge de
 maux de coulpè & de maux de peine
 n'étoit point un bon présent. Jamai-
 nous ne comprendrons qu'on ait pu lui
 conserver ce privilege par un effet de
 bonté , & pour l'amour de la sainteté.
 Ceux qui disent qu'il a fallu qu'il y eût
 des êtres libres afin que Dieu fût aimé
 d'un amour de choix , sentent bien dan-

(a) Cic. de Natura Deorum, Lib. III, Cap.
 XXX, & XXXI.

leur conscience que cette hypothese ne contente pas la raison : car quand on prévoit que ces êtres choisiroient , non pas le parti de l'amour de Dieu , mais le parti du péché , on sent assez que la fin qu'on se seroit proposée s'évanouit , & qu'ainsi ce n'étoit pas un prétexte de conserver le franc arbitre.

§. VIII.

Nouvelles objections que les Manichéens pourroient alléguer.

Si les Manichéens en demeuroient là , ils renonceroient à leurs principaux avantages. Car voici des objections bien plus terribles.

1°. On ne conçoit pas , pourroient-ils dire , que le premier homme ait pu recevoir d'un bon Principe la faculté de faire le mal. Cette faculté est un vice ; elle ne peut donc venir que d'un Principe mauvais. Concluons que le franc arbitre d'Adam est sorti de deux Principes contraires ; en tant qu'il pouvoit se tourner du côté du bien , il dépendoit du bon Principe ; mais en tant qu'il pouvoit embrasser le mal , il dépendoit du mauvais.

2°. Il est impossible de comprendre que Dieu n'ait fait que permettre le péché, car une simple permission de pécher n'ajoûtoit rien au franc arbitre, & ne faisoit pas que l'on pût prévoir si Adam persévérerait dans son innocence, ou s'il pécherait. Outre que par les idées que nous avons d'un être créé, nous ne pouvons point comprendre qu'il soit un principe d'action, qu'il se puisse mouvoir lui-même, & que recevant dans tous les moments de sa durée son existence & celle de ses facultés, que la recevant, dis-je, toute entière d'une autre cause, il crée en lui-même des modalités par une vertu qui lui soit propre. Or la Créature ne pouvant pas être mue par une simple permission d'agir, & n'ayant pas elle-même le principe du mouvement, il faut de toute nécessité que Dieu la meuve; il fait donc quelqu'autre chose que de lui permettre de pécher.

Cela se prouve par une nouvelle raison; c'est qu'on ne sauroit comprendre qu'une simple permission tire du nombre des choses purement possibles les événements contingent, ni qu'elle mette la Divinité en état d'être certainement assurée que la créature péchera.

Une simple permission ne sauroit fonder la prescience divine. C'est ce qui engage la plûpart des Théologiens à supposer que Dieu a fait un décret qui porte que la créature péchera. C'est selon eux le fondement de la prescience. D'autres veulent que le décret porte , que la créature sera mise dans les circonstances où Dieu a prévu qu'elle pécheroit. Ainsi les uns veulent que Dieu ait prévu le péché à cause de son décret , & les autres qu'il ait fait le décret parce qu'il avoit prévu le péché. De quelque manière qu'on s'explique , il s'ensuit manifestement que Dieu a voulu que l'homme péchat , & qu'il a préféré cela à la durée perpétuelle de l'innocence , qu'il lui étoit si facile de procurer & l'ordonner. Accordé cela si vous pouvez avec la bonté qu'il doit avoir pour la créature , & avec l'amour infini qu'il loit avoir pour la sainteté.

Que si vous dites avec ceux , qui se sont le plus approchés de la méthode qui disculperoit la Providence , que Dieu n'a point prévu la chute d'Adam , vous ne gagnez que peu de chose ; car pour le moins il a su très-certainement que le premier homme courroit risque de perdre son innocence , & d'introduire

dans le monde tous les maux de peine & de coulpe qui ont suivi sa révolte. Ni sa bonté, ni sa sainteté, ni sa sagesse, n'ont pu permettre qu'il hazardât ces événements ; car notre raison nous convainc, d'une manière très-évidente, qu'une mere qui laisseroit aller ses filles au bal, &c ; & si l'on suppose qu'elle a un préservatif infallible contre toutes les tentations, & qu'elle ne le donne point à ses filles en les envoyant danser, on connoît avec la dernière évidence qu'elle est coupable, & qu'elle se soucie peu que ses filles gardent leur virginité.

Pouffons la comparaison un peu plus loin. Si cette mere alloit à ce bal, & si par une fenêtre elle voioit & entendoit l'une de ses filles, se défendant foiblement dans le coin d'un cabinet, contre les demandes d'un jeune galant ; si lors même qu'elle verroit que sa fille n'auroit plus qu'un pas à faire, pour acquiescer aux desirs du tentateur, elle n'alloit pas la secourir, & la délivrer du piège, ne diroit-on pas avec raison qu'elle agiroit comme une cruelle marrâtre, & qu'elle seroit bien capable de vendre l'honneur de sa propre fille ? Or voilà l'image de la conduite que les

Sociniens font tenir à Dieu. Ils ne peuvent pas dire qu'il n'a connu le péché du premier homme que sur le pied d'un événement possible ; il a su toutes les démarches de la tentation , & il a dû favoir un moment avant qu'Eve succombât , qu'elle s'alloit perdre ; il a dû , dis - je , le conoître avec cette certitude , qui fait que l'on est inexcusable , si l'on ne remédie pas au mal.

Il n'y a point de gens un peu expérimentés , qui sans favoir ce qui se passe dans le cœur , & sans autre témoignage que certains signes , ne puissent être assurés qu'une femme est prête à se rendre , s'ils voioient par une fenêtre comment elle se défend , lorsqu'en effet sa chute est prochaine. Le moment du consentement est précédé de certains indices , où l'on ne se trompe guere. A plus forte raison Dieu , qui connoissoit toutes les pensées d'Eve , à mesure qu'elles se formoient (les Sociniens ne lui ôtent pas cette connoissance) ne pouvoit pas douter qu'elle n'allât succomber. Il a donc voulu la laisser pécher ; il l'a , dis - je , voulu dans le temps même qu'il prévoyoit ce péché avec certitude. Le péché d'Adam a été

encore plus certainement prévu ; car l'exemple d'Ève donnoit des lumières pour mieux prévoir la chute de son mari. Si Dieu avoit eû à cœur la conservation de l'homme , celle de l'innocence , & l'expulsion de tous les malheurs , qui devoient être la suite infaillible du péché , n'eût-il pas du moins fortifié le mari , après que la femme fut tombée ? Ne lui eût-il pas donné une autre femme saine & entière , au lieu de celle qui s'étoit laissé séduire ? Disons donc que le système Socinien , en ôtant à Dieu la préscience , le réduit à la servitude , & à une forme de gouvernement qui est pitoiable , & ne leve pas la grande difficulté qu'il falloit lever , & qui force ces Hérétiques à nier la prévision des événements contingents.

Je vous renvoie à un Professeur en Théologie encore vivant , qui a prouvé d'une manière démonstrative , que ni la méthode des Scotistes , ni celle des Molinistes , ni celle des Remontrants , ni celle des Universistes , ni celle des Pajonistes , ni celle du Pere Malebranche , ni celle des Luthériens , ni celle des Sociniens , ne sont pas capables de résoudre les objections de ceux qui impu-

tent à Dieu l'introduction du péché, ou qui prétendent qu'elle n'est point compatible avec sa bonté, ni avec sa sainteté, ni avec sa justice : de sorte que ce Professeur, ne trouvant pas mieux ailleurs, demeure dans l'hypothèse de S. Augustin, qui est la même que celle de Luther & de Calvin, & que celle des Thomistes & des Jansénistes ; il y demeure, dis-je, *incommodé des difficultés* étonnantes qu'il a étalées, & *accablé de ses pesanteurs* (a).

Depuis que Luther & Calvin ont paru, je ne crois pas qu'il se soit passé d'année, où l'on ne les ait accusés de faire Dieu auteur du péché. Le Professeur dont je parle, avoue qu'à l'égard de Luther cette accusation est juste : les Luthériens d'aujourd'hui prétendent la même chose à l'égard de Calvin : les Catholiques Romains le prétendent à l'égard de l'un & de l'autre : les Jésuites le prétendent à l'égard de Jansénius. Ceux qui sont un peu équitables & modérés ne prennent point pour un acte de mauvaise foi la protestation que fait l'Adversaire, qu'il n'impute point à Dieu le péché de l'homme,

(a) Jurieu, Jugement sur les méthodes d'expliquer la Providence & la Grâce.

enfants très-misérables, en exerçant sur eux la qualité d'un Juge sévère, il auroit déterminé l'homme au bien moral, comme il l'a déterminé au bien physique : il n'auroit laissé dans l'ame de l'homme aucune force pour se porter au péché, non plus qu'il n'y en a laissé aucune pour se porter au malheur en tant que malheur.

Voilà à quoi nous conduisent les idées claires & distinctes de l'ordre, quand nous suivons pied à pied ce que doit faire un principe infiniment bon. Car si une bonté aussi bornée que celle des peres, exige nécessairement qu'ils préviennent autant qu'il leur est possible le mauvais usage qu'un enfant pourroit faire des biens qu'ils lui donnent, à plus forte raison une bonté infinie & toute puissante prévient-elle les mauvais effets de ses présens. Au lieu de donner le franc arbitre, elle déterminera au bien ses créatures ; ou si elle leur donne le franc arbitre, elle veillera toujours efficacement, pour empêcher qu'elles ne s'en servent pour pécher. Je crois bien que Mélissus ne demeureroit point court ; mais tout ce qu'il pourroit répondre seroit combattu tout aussitôt par des raisons

sons aussi plausibles que les siennes, ainsi la dispute ne seroit jamais terminée.

S'il recouroit à la voie de la rétorique, il embarrasseroit beaucoup Zoroastre, mais en lui accordant une fois deux principes, il lui laisseroit un chemin fort large pour arriver au dénouement de l'origine du mal. Zoroastre remonteroit au temps du chaos : c'est un état à l'égard de ses deux principes, fort semblable à celui que Thomas Hobbes appelle l'état de nature, & qu'il suppose avoir précédé l'établissement des sociétés. Dans cet état de nature, l'homme étoit un loup pour l'homme, tout étoit au premier occupant : personne n'étoit maître de plus qu'autant qu'il étoit le plus fort. Pour sortir de cet abîme, chacun consentit de quitter ses droits sur tout, afin qu'on lui cédât la propriété de quelque chose : on fit des transactions ; la guerre cessa. Les deux principes, las du chaos où chacun confondoit & bouleversoit ce que l'autre vouloit faire, vinrent de s'accorder. Chacun céda quelque chose ; chacun eut part à la production de l'homme, & aux effets de l'union de l'ame. Le bon prin-

dans le monde tous les maux de peine
& de coulpe qui ont suivi sa révolte.
Ni sa bonté, ni sa sainteté, ni sa sagesse,
n'ont pu permettre qu'il hazardât ces
événements ; car notre raison nous con-
vaine , d'une maniere très-évidente ;
qu'une mere qui laisseroit aller ses filles
au bal , &c ; & si l'on suppose qu'elle a
un préservatif infallible contre toutes
les tentations , & qu'elle ne le donne
point à ses filles en les envoyant dan-
ser , on connoît avec la dernière évi-
dence qu'elle est coupable , & qu'elle
se soucie peu que ses filles gardent leur
virginité.

Pouffons la comparaison un peu plus
loin. Si cette mere alloit à ce bal , &
si par une fenêtré elle voioit & enten-
doit l'une de ses filles , se défendant foi-
blement dans le coin d'un cabinet , con-
tre les demandes d'un jeune galant ; si
lors même qu'elle verroit que sa fille
n'auroit plus qu'un pas à faire , pour
acquiescer aux desirs du tentateur , elle
n'alloit pas la secourir , & la délivrer
du piège , ne diroit-on pas avec raison
qu'elle agiroit comme une cruelle ma-
râtre , & qu'elle seroit bien capable de
vendre l'honneur de sa propre fille ?
Or voilà l'image de la conduite que les

Sociéniens font tenir à Dieu. Ils ne peuvent pas dire qu'il n'a connu le péché du premier homme que sur le pied d'un événement possible ; il a suivi toutes les démarches de la tentation, & il a dû savoir un moment avant qu'Eve succombât, qu'elle s'alloit perdre ; il a dû, dis-je, le connoître avec cette certitude, qui fait que l'on est inexcusable, si l'on ne remédie pas au mal.

Il n'y a point de gens un peu expérimentés, qui sans savoir ce qui se passe dans le cœur, & sans autre témoignage que certains signes, ne puissent être assurés qu'une femme est prête à se rendre, s'ils voient par une fenêtre comment elle se défend, lorsqu'en effet la chute est prochaine. Le moment du consentement est précédé de certains indices, où l'on ne se trompe guère. A plus forte raison Dieu, qui connoit toutes les pensées d'Eve, à mesure qu'elles se formoient (les Sociéniens ne lui ôtent pas cette connoissance) ne pouvoit pas douter qu'elle s'allât succomber. Il a donc voulu la laisser pécher ; il l'a, dis-je, voulu dans le temps même qu'il prévoyoit ce péché avec certitude. Le péché d'Adam a été

& qu'il ne l'en fait point l'auteur : ils veulent bien convenir qu'il n'enseigne point cela formellement , & qu'il ne voit pas tout ce que son dogme signifie ; mais ils ajoutent que *protestatio facta contraria nihil valet* , & que s'il prend la peine de définir exactement ce qu'il faudroit que Dieu eût fait , afin d'être l'auteur du péché d'Adam , il trouvera que selon son dogme Dieu a fait tout ce qu'il falloit faire pour cela. Vous faites donc , ajoûtent-ils , tout le contraire d'Epicure ; il nioit au fond qu'il y eût des Dieux , & il disoit pourtant qu'il y en avoit. Vous , au contraire , vous niez par vos paroles que Dieu soit l'auteur du péché , mais au fond vous l'enseigniez.

Il est certain que les disputes qui se sont élevées dans l'Occident parmi les Chrétiens , depuis la réformation , ont si clairement montré qu'on ne fait à quoi se prendre , quand on veut résoudre les difficultés sur l'origine du mal , qu'un Manichéen seroit aujourd'hui plus terrible qu'autrefois ; car il nous réfuterait tous les uns par les autres. Vous avez épuisé , nous diroit-il , toutes les forces de votre esprit : vous avez inventé la *Science moyenne* , comme un

Dieu de machine qui vint débrouiller votre cahos. Cette invention est chimérique ; on ne comprend point que Dieu puisse voir l'avenir ailleurs que dans ses décrets , ou dans la nécessité des causes. Cela n'est pas moins incompréhensible selon la Métaphysique, qu'il est incompréhensible selon la morale qu'étant la bonté & la sainteté même, il soit l'auteur du péché. Je vous renvoye aux Jansénistes : voiez comment ils fondroient votre Science moderne , & par des preuves directes , & par la rétorsion de vos arguments ; car elle n'empêche pas que tous les péchés , & tous les malheurs de l'homme , ne soient du choix libre de Dieu, & qu'on ne puisse comparer Dieu, *absit verbo blasphemia* (c), à une mere, qui sachant certainement que sa fille donneroit son pucelage, si en tel lieu & à telle heure elle étoit sollicitée par un

(c) Cette comparaison a choqué plusieurs personnes de ma Communion : mais je les prie ici de considérer que ce n'est que rendre le change aux Jésuites, & aux Arminiens, qui font les comparaisons les plus horribles du monde entre le Dieu des Calvinistes, disent-ils, & Tibere, Caligula, &c. Il est bon de leur montrer qu'on peut les battre par de telles armes. (N. B.) La

tel, ménageroit l'entrevûe, y meneroit sa fille, & la laisseroit là sur sa bonne foi.

Les Sociniens, c'est toujours mon Manichéen qui parle, accablés de l'objection, tâchent de s'en délivrer, en niant la préscience : mais ils ont la honte de voir que leur hypothese avilit le gouvernement de Dieu, sans le disculper, & qu'elle n'évite la comparaison de cette mere, que du plus au moins. Je les renvoye aux Protestants qui les terrassent & qui les abîment.

Quant aux décrets absolus, source certaine de la préscience, voyez, je vous prie, de quelle maniere les Molinistes & les Remonstrants les combattent. Voilà un Théologien aussi résolu qu'on puisse l'être, qui confesse presque la larme à l'œil, *qu'il n'y a personne qui soit plus incommodé que lui*

comparaison de Bayle est choquante par toutes les *Communiions*, & il est suprenant qu'il y revienne tant de fois. Toute cette controverse du Manichéen n'est guere plus décente. Bayle y fait briller son esprit : mais il se charge d'un personnage odieux. Un Chrétien doit acquiescer paisiblement aux mysteres de sa Religion : ou s'il prend les armes, ce doit être pour la défendre, non pas pour favoriser les excursions de l'ennemi.

des difficultés de ces décrets, & qu'il ne demeure en cet état, que parce qu'ayant voulu se transporter dans les méthodes de relâchements, il *se trouve encore accable de ces mêmes péfanteurs* (d). Il s'explique avec beaucoup de force sur tout cela, & vous ne sauriez nier qu'il ne réfute invinciblement toutes les méthodes connues (e). Il ne vous reste donc aucune reflource, à moins que vous n'adoptiez mon systême des deux Principes : par-là vous vous tirerez d'affaire : toutes les difficultés se dissiperont ; vous disculperez pleinement le bon principe, & vous ne ferez peut-être que passer d'un Manichéisme moins raisonnable à un Manichéisme plus sensé.

En effet, si vous examinez votre systême avec attention, vous reconnoîtrez qu'aussi bien que moi, vous admettez deux Principes, l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal ; mais au lieu de les placer, comme je fais, dans deux sujets, vous les combinez ensemble dans une seule & même substance, ce qui est monstrueux & impossi-

(d) Jurién, ubi suprà.

(e) Voyez la page 68 & 69, du Livre cité dans la rem. b.

ble. Le principe unique que vous admettez , a voulu de toute éternité , selon vous , que l'homme péchât , & que le premier péché fût une chose contagieuse , un mauvais levain qui produisît dans le monde tous les crimes imaginables : ensuite de quoi votre même principe a préparé au genre humain dans cette vie tous les malheurs qui se peuvent concevoir , la peste , la guerre , la famine , la douleur , & , après cette vie , un enfer , où presque tous les hommes seront éternellement tourmentés d'une manière qui fait dresser les cheveux , quand on en lit les descriptions. Si un tel principe est d'ailleurs parfaitement bon , & s'il aime infiniment la justice , ne faut-il pas reconnoître que le même Dieu est tout à la fois parfaitement bon & parfaitement mauvais , & qu'il n'aime pas moins le vice que la vertu ? Or n'est-il pas plus raisonnable de partager ces qualités opposées , & de donner tout le bien à un principe , & tout le mal à l'autre principe ? L'histoire des calamités humaines ne prouvera rien au désavantage du bon Principe que j'admets. Je ne dis pas comme vous que de son bon gré , de sa pure & franche volonté , & par la seule raison

que tel a été son bon plaisir, il a soumis le genre humain au péché & à la misère, lorsqu'il ne tenoit qu'à lui de le rendre saint & heureux. Je suppose qu'il n'a consenti à cela que pour éviter un plus grand mal, & comme à son corps défendant. Cela le disculpe. Il voyoit que le mauvais principe vouloit tout perdre ; il s'y est opposé autant qu'il a pû, & par accord il a obtenu l'état où les choses sont réduites. Il a fait comme un Monarque qui, pour éviter la ruine de tous ses Etats, est obligé d'en sacrifier une partie au bien de l'autre. C'est, je l'avoue, un inconvénient, & une chose qui souleve d'abord la raison, que de parler d'un premier principe, & d'un être nécessaire, comme d'une nature qui ne fait pas tout ce qu'elle veut, & qui est contrainte de se soumettre par impuissance aux conjonctures ; mais c'est encore un plus grand défaut, que de se résoudre de gaieté de cœur à faire le mal, lorsqu'on peut faire le bien. Voilà quel pourroit être le langage de cet Hérétique : finissons par le bon usage à quoi je destine ces réflexions.

Il est plus utile qu'on ne pense d'humilier la raison de l'homme, en lui montrant avec quelle force les Hérésies les plus folles, comme sont celles des Manichéens, se jouent de ses lumières, pour embrouiller les vérités les plus capitales. Cela doit apprendre aux Sociniens, qui veulent que la raison soit la règle de la foi, qu'ils se jettent dans une voie d'égarement, qui n'est propre qu'à les conduire de degré en degré, jusqu'à nier tout, ou jusqu'à douter de tout, qui les expose à être battus par les gens les plus exécrationnels. Que faut-il donc faire ? Il faut captiver son entendement sous l'obéissance de la Foi, & ne disputer jamais sur certaines choses. * En particulier il ne faut combattre les Manichéens que par l'Écriture, & par le principe de la soumission.

* N. B. Belle leçon, après cinquante pages de controverse ! Cette conclusion est néanmoins remarquable. Quelque jugement qu'on en porte, c'est toujours un hommage rendu à la Religion ; & après tout il n'appartient qu'à Dieu de fonder le fond des cœurs.

§. I X.

En quel sens les Manichéens peuvent dire qu'ils ne font point Dieu auteur du péché.

Le style des Orthodoxes ne varie point sur une chose : il est fixé de temps immémorial à cet usage , qu'être Manichéen , & faire Dieu auteur du péché , sont deux expressions qui signifient la même chose ; & lorsqu'une Secte Chrétienne accuse les autres de faire Dieu auteur du péché , elle ne manque jamais de leur imputer à cet égard le Manichéisme. Cette accusation est juste en un certain sens , puisqu'il est vrai que les Sectateurs de Manès reconnoissoient pour la cause du péché , un être éternel. Mais si vous tournez la médaille , vous trouverez un autre sens , selon lequel ils peuvent dire qu'ils ne font point Dieu auteur du péché. En effet , ils peuvent soutenir qu'il n'y a que le bon Principe qui mérite le nom de Dieu , que ce grand & beau nom ne doit jamais être donné au mauvais Principe , & par conséquent que leur hypothèse est celle de toutes qui éloigne le plus de Dieu

toute participation au mal. Toutes les autres l'y enveloppent.

Le Ministre que j'ai déjà cité, reconnoît cette vérité. (Pourvu, dit-il, qu'on suppose que Dieu s'est fait un plan de tous les événements de l'éternité, & que dans ce plan, il a bien voulu que tous les maux, les désordres, & les crimes qui regnent au monde, y entraissent, c'est assez. Jamais on ne persuadera à personne que tant de crimes se soient fourrés par hazard dans le projet de la Providence; & s'ils y sont entrés par la disposition de la très-profonde sagesse de Dieu, soit qu'on appelle cette disposition, ou permission, ou volonté, on ne fatigera jamais les esprits téméraires, & jamais on ne fera voir clairement que cela s'accorde bien avec la haine que Dieu fait d'ailleurs paroître pour le péché. On n'empêchera jamais que les libertins n'accusent le Christianisme de faire Dieu auteur du péché; car le sens commun de tous les hommes va là; c'est à croire que celui qui pouvoit empêcher la chute du premier homme tout aussi facilement, comme il l'a permise, & qui a ouvert toutes les voies dans lesquelles les hommes se sont

égarés, les pouvant fermer si facilement, peut être considéré comme l'auteur du mal.)

L'Écrivain que je copie, suppose ensuite qu'on lui objecte la science moyenne, & il répond : Cela ne diminue rien de la difficulté ; car je pourrai toujours dire : Puisqu'ainsi est, que Dieu avoit prévu qu'Adam posé dans ces circonstances, se perdrait, lui & une infinité de millions d'hommes par son libre arbitre, & que cependant il l'a posé dans ces tristes circonstances, il est clair qu'il est le premier auteur de tous les maux. Un Souverain qui sauroit avec une parfaite certitude, qu'en mettant un homme l'épée à la main dans une foule, il y excitera une sédition, & causera un combat dans lequel dix mille hommes seront tués, pourroit dans toute la rigueur de la justice, être considéré comme le premier auteur de tous ces homicides. Il ne satisferoit jamais personne, en disant : Je n'ai point donné ordre à cet homme de frapper de l'épée, je ne lui ai point commandé d'exciter de sédition : au contraire, je le lui ai défendu ; je n'ai point poussé son bras pour tuer, ni formé sa voix pour

solliciter au combat. On lui dira toujours : Vous saviez bien avec certitude que cet homme posé dans ces circonstances, causeroit tous ces malheurs. Il ne tenoit qu'à vous de le poser dans des circonstances plus favorables, d'où il seroit venu toutes sortes de biens. Je suis assuré qu'il n'auroit rien à répondre qui fût capable d'arrêter les murmures ; & si l'on veut parler sincèrement, on avouera que l'on ne sauroit rien répondre pour Dieu qui puisse imposer silence à l'esprit humain. . . . Enfin il n'y a pas jusqu'au Dieu de *Socin*, qu'on ne puisse accuser d'être auteur du péché. . . . Pour conclure, je soutiens qu'il n'y a aucun milieu commode, depuis le Dieu de Saint Augustin jusqu'au Dieu d'Epicure, qui ne se méloit de rien, ou jusqu'au Dieu d'Aristote, dont les soins ne descendoient pas plus bas que la sphere de la lune. Car tout aussi-tôt qu'on reconnoît une providence générale, & qui s'étend à tout, de quelque maniere qu'on la conçoive, la difficulté renaît, & quand on croit avoir fermé une porte, elle rentre par une autre (a.)

(a) Jurieu, Jugement des Méthodes rigides & relâchées, p. 68. & suiv.

C'est parler net que cela. Mais si le Dieu des Manichéens, je veux dire le bon Principe qu'ils appelloient Dieu par excellence, se fût présenté à l'esprit de ce Ministre, ne l'eût-il pas obligé à s'exprimer un peu autrement, & à confesser que leur hypothese disculpe Dieu; car elle attribue tout le mal au mauvais Principe.

Mais, dira-on, l'hypothese de Manès n'est pas plus capable que toutes les autres de disculper Dieu; car ses disciples prétendent qu'en vertu d'une transaction passée avec le mauvais Principe, le bon Principe a consenti à l'introduction du mal. Cela est plus à sa charge, que si l'on disoit avec les Sociéniens, que Dieu n'a point su si la créature libre pécheroit; & que s'il en a voulu courir les risques, il a eu beaucoup d'espérance que les lumieres qu'il lui avoit données, jointes aux menaces qu'il lui avoit faites, la détourneraient du péché. Je ne pense pas qu'un Manichéen s'effrayât beaucoup de cette objection. Car en premier lieu, il pourroit dire que Dieu n'a passé cette transaction, que parce que sans cela il n'eût jamais pu faire de bien à la créature. Il y a donc une grande différence

rence entre le Manichéisme & le Socinienisme. Les Sociniens avouent que Dieu pouvant empêcher très-facilement que l'homme ne fût ni criminel ni malheureux, l'a laissé tomber dans le crime & dans la misère ; mais le Manichéisme suppose que Dieu n'a consenti à cette chute, que par une pure nécessité, & pour éviter un plus grand mal. En second lieu, on pourroit nier que Dieu ait jamais transigé avec le mauvais Principe, & soutenir qu'il s'oppose de toutes ses forces, sans fin & sans relâche, au péché & à la misère de la créature, afin de la rendre parfaitement sainte & parfaitement contente ; mais que le mauvais Principe agissant de son côté avec toute sa puissance, pour un dessein tout contraire, il résulte de ce choc continuel le mélange de bien & de mal, que l'on voit au monde ; comme l'action & la réaction du froid & du chaud produisent une qualité moyenne. Appliquez ici ce que disent les Scholastiques sur la nature des mixtes résultante du combat des éléments.

Je fais bien que l'une & l'autre de ces deux explications creusent un abîme affreux de difficultés ; mais il n'est

question ici que de savoir si l'hypothèse Manichéenne disculpe Dieu : or ces misérables hérétiques prétendent que toute difficulté est petite en comparaison de celle qui naît de le faire auteur du péché ; & il est sûr que tous les Chrétiens abhorrent de l'en reconnoître pour cause.

Les Jésuites soutiennent qu'il seroit mieux d'être Athée, & de ne point reconnoître de divinité, que de rendre les honneurs suprêmes à une nature, qui défend à l'homme de faire le mal, & qui néanmoins le lui fait commettre, & puis l'en punit. Ils soutiennent que, le Dieu d'Epicure est plus innocent, & s'il faut parler de la sorte, plus Dieu, que ne seroit celui-là. Et lors que les Marcionites & les Manichéens se sont avisés de faire un second Dieu auteur de tous les maux, ils en ont adoré un autre qui donnoit tous les biens, là où le vôtre, disent les Jésuites à ceux de la Religion, est pire que les hommes (b). Ceux à qui l'on fait ces reproches ne rejettent point ces conséquences ; ils ne rejettent que le principe, & ils soutiennent

(b) Daillé, *Replique à Adam & à Cottibi*, Part. II, Chap. I. init.

qu'on ne peut sans une infâme calomnie les accuser de faire Dieu auteur du péché.

Les mêmes Jésuites ajoutent que la doctrine de Calvin sur la Prédétermination, traîne après soi des conséquences *qui détruisent absolument toute l'idée qu'on doit avoir de Dieu, & ensuite conduisent tout droit à l'Athéisme*. C'est le P. Maimbourg qui nous fait cette imputation (c). Un de nos Ministres lui a répondu, & l'accuse lui-même d'avoir rapporté très-infidèlement la doctrine de Calvin. Il devoit en demeurer là, & ne pas ajouter les paroles suivantes, qui contiennent un raisonnement pitoyable. (*Il n'est rien de plus absurde, dit-il, & de moins Théologien, que la conséquence que le sieur Maimbourg veut tirer de la doctrine de ces Théologiens : c'est qu'elle détruit absolument toute l'idée qu'on doit avoir de Dieu, & ensuite conduit tout droit à l'Athéisme*). Il ne fut jamais rien dit de plus inconsidéré. Prenons les choses au pis : Si cette doctrine *détruit toute l'idée qu'on doit avoir de Dieu*, c'est parce qu'elle nous représente un Dieu cruel, injuste, pu-

(c) Dans son Histoire du Calvinisme, p. 71.

nissant & châtiant par des supplices éternels des créatures innocentes. Mais en conscience ce qui nous donne l'idée d'un Dieu sévère, tyran, usant de ses droits avec une rigueur excessive, conduit-il les hommes à l'Athéisme ? C'est une pensée folle de dire qu'une hypothèse conduit à l'Athéisme, laquelle fait entrer Dieu en toutes choses [d], le fait être la cause de tout, le pose comme l'unique but de toutes ses propres actions, & l'éleve au-dessus de la créature, jusqu'à en pouvoir disposer selon les regles qui paroissent même injustes au sens de la chair. Tant s'en faut que cette opinion des Superlapsaires conduise à l'Athéisme, qu'au contraire elle pose la divinité dans le plus haut degré de grandeur & d'élévation où elle peut être conçue. Car elle anéantit tellement la créature devant le Créateur, que le Créateur dans ce système n'est lié d'aucune espee de loix à l'égard de la créature, mais il en peut disposer comme bon lui semble, & la peut faire servir à sa gloire par telle voye qu'il lui plaît,

[d] Cette pensée est fautive : car le Spinozisme qui enseigne que toutes choses sont Dieu lui-même, est un Athéisme exécrationnel.

fans qu'elle soit en droit de le contredire) (e).

**Doctri-
ne impie
& absur-
de du
Ministre
Jurieu.**

Voilà bien la plus monstrueuse doctrine & le plus absurde paradoxe qu'on ait jamais avancé en Théologie, & je serois fort trompé si jamais personne s'étoit avisé d'un tel système. On s'est tourné de tous les côtés imaginables pour exprimer de quelle maniere Dieu influe dans les actions des pécheurs : on a gardé l'hypothese de la prédestination absolue, lorsqu'on a cru qu'elle ne faisoit nul tort à la sainteté de Dieu ; mais dès que l'on s'est imaginé qu'elle lui donnoit atteinte, on l'a quittée. Ceux qui n'ont point vu que le libre arbitre soit incompatible avec la prédétermination physique, ont enseigné constamment cette prédétermination ; mais ceux qui ont cru qu'elle le ruinoit, l'ont rejetée, & n'ont admis qu'un concours simultané & indifférent. Ceux qui ont cru que tout concours est contraire à la liberté de la créature, ont supposé qu'elle étoit seule la cause de son action : rien ne les a déterminés à le supposer, que la pensée que tous les décrets par lesquels la

(e) Jurieu, Apologie pour les Réformateurs ; Part. I, Chap. XIX.

Providence engageroit notre volonté , rendroient nécessaires les événements , & feroient que nos actions criminelles ne seroient pas moins un effet de Dieu , qu'un effet de la créature. Ils n'ont point trouvé leur compte à dire que le péché n'est pas un être , que ce n'est qu'une privation & un néant qui n'a point de cause *efficiente* , mais une cause *déficiente*. Enfin on est venu jusqu'à soutenir que Dieu ne sauroit prévoir les actions libres de la créature. Pourquoi tant de suppositions ? Quelle a été la mesure , quelle a été la regle de tant de démarches ? C'est l'envie de disculper Dieu ; c'est qu'on a compris clairement qu'il y va de toute la Religion , & que dès qu'on oseroit enseigner qu'il est l'auteur du péché , on conduiroit nécessairement les hommes à l'Athéisme.

Aussi voit-on que toutes les Sectes Chrétiennes qui sont accusées de cette doctrine par leurs adversaires , s'en défendent comme d'un blasphême horrible , comme d'une impiété exécrationnable , comme d'une calomnie diabolique. Et voici un Ministre qui vient nous dire fort gravement que c'est un dogme *qui pose la divinité dans le plus haut degré de grandeur & d'élevation où elle puisse*

être conçue. C'est l'éloge qu'il ne craint pas de donner à une doctrine qui nous représente un Dieu cruel , injuste , punissant & châtiant par des supplices éternels des créatures INNOCENTES. Il interpelle notre conscience , pour savoir si l'idée d'un Dieu tyran nous conduit à l'Athéisme. Prenant les choses au pis , c'est-à-dire , supposant que Maimbourg ait eu raison d'avancer que selon Calvin , Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner , non pas parce qu'ils l'aient mérité , mais parce qu'il lui plaît ainsi , & qu'il n'a prévu leur damnation que parce qu'il l'a ordonné avant que de prévoir leurs crimes ; supposant , dis-je , que Maimbourg accuse très-justement Calvin de dire que ceux qui souffrent des supplices éternels sont des créatures innocentes , & par conséquent que Dieu est l'auteur du péché , Mr. Jurieu ne peut souffrir que Maimbourg conclue : Donc la doctrine de Calvin détruit l'idée que l'on doit avoir de Dieu , & ensuite conduit tout droit à l'Athéisme. Il ne se contente pas de prétendre qu'il ne fut jamais rien dit de plus inconsidéré que l'est cette conclusion , il la traite de pensée folle & d'ignorance , & il dit qu'elle témoigne

que Maimbourg est un pauvre Philosophe, & un miserable Théologien, & qu'il n'est rien de plus absurde & de moins Théologien qu'une telle conséquence.

C'est un grand défaut dans la controverse que celui que l'on reproche à Ovide, *Nescire quod bene cessit relinquere, nescire desinere.* Ce Ministre avoit fort bien justifié les *Superlapsaires*, en montrant ce qu'on leur impute à tort, & en déclarant qu'ils défavouent la conséquence qu'on leur reproche de faire Dieu auteur du péché. Il falloit se retirer du champ de bataille après ce coup, & n'être pas assez téméraire pour soutenir le paradoxe impie que j'ai attaqué.

§. X.

L'Hypothèse des Platoniciens ne résolvoit point la question de l'origine du mal, & pouvoit passer elle-même pour une branche du Manichéisme.

Je ne veux considérer ici cette hypothèse que selon qu'elle a été expliquée par Maxime de Tyr dans son Traité sur

la Question, *d'où viennent les maux ; puisque Dieu est l'Auteur des biens.* Cet Auteur suppose que pour connoître la cause des biens qui sont dans le monde, il n'est pas nécessaire d'aller à l'Oracle ; qu'il est assez visible qu'ils viennent de Dieu, & que les maux ne peuvent descendre du Ciel, où il n'y a point de natures envieuses. Il ajoûte que pour connoître d'où viennent les maux, on a besoin d'aller aux Devins, c'est-à-dire, de consulter Jupiter, Apollon, ou telle autre Divinité qui prophétise, & qui prend soin des choses humaines. Il fait ensuite l'énumération des misères auxquelles notre corps est assujetti, & il en conclut que l'homme est la plus infortunée de toutes les créatures. Après cela il considère les maux sans nombre qui persécutent notre ame, & il finit par donner cette solution, c'est que les hommes ont grand tort d'imputer à Dieu la cause de leurs infortunes, puisqu'ils en font eux-mêmes les artisans par leur propre faute.

Le Ciel & la Terre, continue Maxime de Tyr, sont deux lieux très-différents. Il n'y a point de maux dans le Ciel, & il y a sur la Terre un mélange de maux & de biens, mais de telle sorte

 Système
 de Ma-
 xime de
 Tyr sur
 l'origine
 du mal.

que les biens descendent du Ciel , & que les maux naissent d'une dépravation qui est naturelle à la Terre. Cette dépravation comprend deux especes , dont l'une consiste dans les qualités de la matiere & l'autre dans la liberté de l'ame. Quant à la premiere de ces deux sortes de dépravations , il faut considérer la matiere comme le sujet sur lequel un bon Artisan travaille : toutes les beautés qu'elle acquiert doivent être attribuées à l'Artisan : mais s'il y a des ouvrages qui ne soient pas comme il faut , on ne doit point imputer à l'art ces irrégularités. Car l'intention de l'Artisan ne s'éloigne point de l'art , comme celle du Législateur ne s'écarte point de la justice ; & il faut même se souvenir que l'intelligence divine est bien plus heureuse à toucher au but que l'art humain.

Après cela Maxime de Tyr employe une comparaison , c'est que dans la mécanique il y a des choses qui sont l'objet principal de l'art tendant à son but , & des choses qui par elles-mêmes résultent de l'ouvrage , & qui ne sont point l'effet de l'art , mais une dépendance de la modification de la matiere. Telles sont les étincelles qui volent çà & là , lorsqu'on bat sur l'enclume une

pièce de fer chaud : elles n'entrent point dans le but que les Maréchaux se proposent ; ce sont des suites accidentelles, qui résultent de leur action , sans qu'ils y tendent , & qui ne sont annexées qu'à la qualité du fer. Il faut dire aussi que les maux qu'on voit sur la terre ne sont point l'ouvrage de l'Artiste divin ; l'ouvrier tend premièrement & directement à la construction de son travail. Maxime de Tyr ajoute que le Créateur donne le nom de conservation aux maux dont nous nous plaignons , & que nous nommons ruines & ravages. Il prétend que l'Architecte du monde se propose la conservation du tout , & qu'il faut qu'en faveur du tout les parties soient affligées. Les pestes , les tremblements de terre , les inondations , les feux du Mont-Etna ne nuisent qu'à quelques parties du tout , & servent à la production de quelques autres ; car comme l'a dit Heraclite , celles-ci vivent de la mort de celles-là , & celles-là meurent de la vie de celle-ci.

Voyons ce qu'il dit sur l'autre espèce de dépravation , c'est le mal moral. Il prétend que la puissance de l'ame en est la mère & la nourrice , & que Dieu ayant voulu former une terre qui pro-

duisit des plantes & des animaux, & qui contint les maux dans son sein, ce fut là que les maux bannis des Cieux furent logés; que les animaux furent divisés en deux especes, savoir les bêtes & les hommes; qu'il fallut que les hommes surpassassent tous les autres animaux, & fussent inférieurs à Dieu; que cette infériorité ne consiste pas en ce qu'ils meurent; car leur mort n'est que le commencement d'une autre vie immortelle; que Dieu pour les rendre inférieurs à la nature Divine, inventa ceci: il plaça l'ame dans un corps mortel, comme un cocher sur un chariot; il lui mit les renes en main, & lui permit de courir où elle voudroit: il lui donna la liberté de conduire ce chariot selon les regles, ou contre les regles. Elle le dirige, & tâche de réprimer l'impétuosité des chevaux; mais ceux-ci sont ignorants & indociles; ils se tournent les uns d'un côté, les autres de l'autre; les uns vers l'intempérance, les autres vers la témérité & la fureur. Ainsi le chariot poussé çà & là met en trouble le cocher, qui se laissant vaincre court vers le lieu où l'entraîne le plus fougueux des chevaux. Il se précipite dans la gourmandise & dans l'impudi-

cité, si le cheval le plus fort tourne de ce côté-là, & ainsi du reste.

Réfuta-
tion de
ce syffe-
me.

Voilà l'hypothese de ce Philosophe Platonicien. Elle est defectueuse par deux endroits; car 1^o. il reconnoît deux principes, Dieu & la Matiere, l'un très-bon à la vérité, mais qui ne sauroit corriger toute la dépravation de l'autre. Cette dépravation naturelle, & absolument incorrigible, est la source des maux physiques, & l'occasion du mal moral; elle donne au corps humain une inclination si violente vers le crime, que l'ame y est entraînée comme par des chevaux féroces qui la précipitent dans l'abîme. En second lieu, Maxime de Tyr ne sauve pas la souveraine bonté, ni la souveraine sainteté de Dieu. Un bon & vertueux pere ne feroit jamais monter un cheval fougueux à ses enfans, & ne les enverroit jamais à l'armée, s'il prévoyoit avec certitude, ou si seulement il jugeoit avec une grande probabilité, que nonobstant leur adresse ils tomberoient & se tueroient, ou qu'ils se déshonoreroient à la guerre. Cette Hypothese en un mot donne des bornes à la puissance de Dieu, & laisse ses attributs exposés aux objections Manichéennes; & ainsi sans avoir les

commodités de l'Hypothèse des Chrétiens sur le franc arbitre, elle en a les incommodités.

§. X I.

Plus on réfléchit sur la question de l'origine du Mal moral, ou du Péché, plus l'on éprouve que les lumières naturelles de la Philosophie fournissent de quoi serrer & embrouiller davantage ce nœud gordien.

J'en ai fait l'expérience en relisant toutes les observations précédentes, long-temps après qu'elles eurent été composées pour la première fois. Il m'est venu des pensées que je n'avois pas auparavant, & qui me convainquent tout de nouveau, & plus fortement que jamais, que la meilleure réponse qu'on puisse faire naturellement (1) à cette question : *Pourquoi Dieu a-t-il permis que l'homme péchât ?* est de dire, *je n'en fais rien ; je crois seulement qu'il*

(1) C'est-à-dire sans consulter la Révélation, mais seulement les idées Philosophiques.

en a eu des raisons très-dignes de sa sagesse infinie, mais qui me sont incompréhensibles. Par cette réponse vous arrêterez tout court les Disputeurs les plus opiniâtres ; car s'ils veulent continuer à discourir, vous les laisserez parler seuls, & ils se tairont bientôt. Que si vous entriez en lice avec eux, & vous engagiez à leur soutenir que les privilèges inviolables du franc arbitre ont été la vraie raison qui a porté Dieu à laisser pécher les hommes, vous seriez contraint de les satisfaire sur les objections qu'ils vous feroient, & je ne fais pas comment vous pourriez en venir à bout ; car enfin, ils pourroient vous opposer deux choses, qui paroissent très-évidentes à notre Raison.

I. La première est que Dieu ayant donné l'être aux créatures par un effet de sa bonté, il leur a donné aussi, sous le caractère d'une cause bienfaisante, toutes les perfections qui conviennent à chaque espèce. Il faut donc dire qu'il a témoigné plus d'amour à celles qui en ont reçu de plus excellentes ; c'est donc par une bonté particulière qu'il a conféré aux hommes le franc arbitre, puisque cette qualité les met au-dessus de tous les êtres qui sont sur la terre. Or

on ne fauroit concevoir qu'une nature bienfaifante donne un préfent de diftinction , fans avoir envie de contribuer plus notablement au bonheur de ceux à qui il le fait ; & par conféquent il faut qu'elle faffe enforte qu'ils en retirent cet avantage , ou du moins qu'elle les empêche , s'il fe peut , d'y trouver leur malheur , & leur ruine entière. Que s'il n'y a point d'autre moyen d'empêcher cela , que de révoquer fa donation , il la faut caffer ; & c'est par-là qu'on peut retenir , beaucoup mieux que par toutes les autres routes , la qualité de patrou , & de bienfaiteur. Ce n'est point changer à l'égard du donataire ; c'est conferver fans aucune ombre de variation la bienveillance avec laquelle on lui avoit fait le préfent. La même bonté qui porte à donner une chofe , que l'on juge capable de rendre heureufe dans les perfonnes qui en jouiront , porte à l'ôter , dès qu'on obferve qu'elle les rend malheureufes ; & fi on a le temps & les forces néceffaires , on n'attend pas à retirer ce préfent , qu'il ait déjà été caufe du malheur ; on le retire avant qu'il ait nui.

Voilà où nous menent les idées de l'ordre , & les notions par lesquelles

nous pouvons juger de l'essence , & des caractères de la bonté , en quelque sujet qu'elle se rencontre , Créateur ou Créature , Père , Maître , Roi , &c. De là naît la matière de ce dilemme ; ou Dieu a donné aux hommes le franc arbitre par un effet de sa bonté , ou sans aucune bonté. Vous ne pouvez dire que ce soit sans nulle bonté ; vous dites donc que c'est avec beaucoup de bonté : mais il résulte de là nécessairement qu'il a dû les en dépouiller à quelque prix que ce fût , plutôt que d'attendre qu'ils y trouvaient leur damnation éternelle par la production du péché , montre qu'il abhorre essentiellement. Et s'il a eu la patience de leur laisser entre les mains un si funeste présent , jusques à ce que le mal fût arrivé , c'est un signe , ou que sa bonté étoit changée , avant même qu'ils fussent sortis du bon chemin , ce que vous n'oseriez dire ; ou que le franc arbitre ne leur avoit point été donné , ce qui est contre la supposition accordée dans le dilemme que l'on a vu ci-dessus.

Il y a des ménagements d'une obligation étroite : on ne s'en doit dispenser que dans les cas de nécessité : mais lorsque ces cas arrivent , l'on doit se mettre

au-deffus de tous ces ménagements. Un fils qui verroit son pere tout disposé à se jeter par la fenêtré , soit dans un accès de phrénésie , soit dans le moment d'un furieux chagrin , seroit fort bien de l'enchaîner , s'il ne pouvoit le retenir autrement. Si une Reine tomboit dans l'eau , le premier laquais qui l'en pourroit retirer en l'embrassant , ou en la prenant par les cheveux , dût-il lui en arracher plus de la moitié , seroit bien d'en user ainsi : elle n'auroit garde de se plaindre qu'il lui eût manqué de respect. Et quelle excuse plus vaine pourroit-on jamais alléguer de ce qu'on auroit souffert qu'une Dame bien ajustée tombât dans un précipice , que de dire qu'il auroit fallu , pour la retenir , mettre en désordre ses rubans & sa coëffure ? Dans de pareilles occasions , la contrainte & la violence qu'on fait aux gens est un effet de bonté , & fallût-il même les arracher malgré eux du péril , ce seroit un office de charité que de les en arracher , au hazard de leur disloquer un membre , si l'on ne pouvoit les sauver à moins. Ils seront les premiers à vous en remercier.

La maxime que sauver un homme qui veut périr , c'est la même chose que

si on le tuoit , ne vaut rien en cette rencontre ; & les plus grands partisans de la tolérance vous avoueront que le prétendu commandement *Contrains les d'entrer* , devoit être exécuté au pied de la lettre , si l'unique moyen sûr & infailible de sauver les Hérétiques , étoit de les faire aller ou aux prêches , ou à la Messe , à coups de fourche. Si je voyois devant la porte d'une maison un homme qui se mouillât pendant une grosse pluie , & qu'ayant pitié de lui , je voulusse le délivrer de l'incommodité où je le verrois , je pourrois me servir de ces deux moyens ; ou le prier d'entrer dans la maison , ou le pousser par les épaules , si j'étois plus fort que lui. Ces deux manieres sont également bonnes pour obtenir l'effet que je me proposerois , qui seroit d'empêcher que cet homme ne se mouillât : peu importe qu'il entre de gré ou de force sous un toit ; car soit qu'il y entre de son pur mouvement , soit qu'il attende qu'on l'en prie , soit qu'on l'y pousse de vive force , il est également à couvert de la pluie. S'il en alloit de même quant à éviter l'enfer , j'avoue que nos convertisseurs seroient bien fondés ; car s'il suffisoit pour cela d'être sous les voutes

d'une Eglise , peu importeroit qu'on y entrât de bon gré , ou que l'on y fût traîné pieds & poings liés ; & ainsi il faudroit gager les plus forts manœuvres ou portefaix qui soient au monde , pour saisir les Hérétiques , dès qu'ils se montreroient à la rue , & les charrier sur le cou dans l'Eglise la plus prochaine ; voire même il faudroit enfoncer leurs portes avec des pétards , si le cas y échéoit , & les aller tirer du lit , pour les transporter vîtement dans quelque Eglise.

Ce que nous avons dit touchant le droit que l'on a , en vertu des loix de la charité , de chagriner & de violenter les gens , que l'on préserve de la mort par ce moyen , est encore plus véritable à l'égard des peres. Ils oublieroient tous leurs devoirs , s'ils n'ôtoient pas à un fils un couteau ou une épée dont il voudroit se bleffer. Ils seroient obligés malgré les pleurs , de lui arracher ces armes. S'ils négligent là-dessus le bien de leur fils , & s'ils alléguent qu'ils ne veulent pas user envers lui de contrainte , comme si c'étoit un esclave , ils font paroître ou qu'ils n'ont aucune amitié , ou qu'ils en ignorent les véritables fonctions.

Toutes ces choses nous montrent évidemment , que ceux qui voudroient soumettre au jugement de la raison la conduite de la Providence de Dieu , par rapport à la permission du premier péché , perdroient infailliblement leur cause , s'ils n'avoient point d'autres moyens que de dire que les privilèges de la liberté ne devoient pas être violés. Quoi , leur répondroit-on , vous concevez Dieu comme le Pere des hommes , & vous dites néanmoins qu'il aime mieux leur épargner le petit chagrin de les contraindre à renoncer à une conversation agréable , où ils étoient prêts d'abuser de leur liberté , que de leur épargner la damnation éternelle qu'ils encourent par leur franc arbitre ? Où trouvez-vous de telles idées de la bonté paternelle ? Ménager le franc arbitre , s'abstenir soigneusement de gêner l'inclination d'un homme , qui va perdre pour jamais son innocence , & se damner éternellement , vous appelez cela une observation légitime des privilèges de la liberté ? Je ne nie point que la permission de se servir d'une chose & d'en abuser , n'ait eu quelquefois le caractère d'une faveur très-spéciale ; mais alors cette permission emporte

avec elle l'impunité de l'abus : cela donc ne sert de rien dans la cause qui s'agite ici.

II. Mais la seconde difficulté qui me reste à proposer , sera encore plus embarrassante que l'autre. J'ai raisonné jusqu'ici sur ce principe : quand ceux qu'on aime ne peuvent être garantis , ou de la mort , ou de l'infamie , ou de quelque autre grand mal , à moins qu'on ne leur fasse sentir une petite peine , on est obligé de la leur faire sentir. La complaisance , la tolérance que l'on auroit pour leurs caprices , ou pour leurs mauvaises inclinations , seroit moins un acte de bonté , qu'un acte de cruauté ; & comme ils seroient les premiers à s'en facher , quand ils auroient pû examiner les conséquences , ils seroient aussi les premiers à remercier du mal qu'on leur auroit fait si utilement. L'évidence de ces propositions faite aux yeux de tout le monde , & l'on ne sauroit douter qu'Adam & Eve n'eussent considéré comme une nouvelle faveur , aussi grande que les précédentes , les faccades que Dieu leur auroit données pour les empêcher de tomber.

Voilà sur quoi roulent les principes de ma premiere observation ; mais pré-

sentement je me fers d'un autre moyen. J'accorde aux adversaires tout ce qu'ils demandent : je consens qu'ils établissent que puisque l'homme avoit reçu le privilege de la liberté , il lui en falloit laisser la possession & l'usage à pur & à plein , & ne lui faire pour rien du monde la moindre contrainte. Je consens qu'on dise que ce n'étoit pas le temps de sauver une personne en la tirant par les bras , ou par les cheveux , en la jettant par terre , & en lui disant *il t'est dur de regimber contre l'aiguillon*. Que la liberté fût une barriere absolument inviolable ; & un privilege auquel il ne fût pas permis de donner aucune atteinte , j'y consens. N'y avoit-il pas assez de moyens avec tout cela de prévenir la chute de l'homme ? Il ne s'agissoit point de s'opposer à un mouvement corporel : c'est une violence chagrinante : il ne s'agissoit que d'un acte de volonté. Or tous les Philosophes crient que la volonté ne fauroit être contrainte, *voluntas non potest cogi* ; & il y a contradiction à dire qu'une *volition* soit forcée ; car tout acte de la volonté est volontaire essentiellement. Or il est infiniment plus facile à Dieu d'imprimer dans l'ame des hommes tel acte

le volonté que bon lui semble , qu'il ne nous est facile de plier un morceau de toile.

Voici encore une observation plus victorieuse. Tous les Théologiens conviennent que Dieu peut procurer infailliblement un bon acte de volonté dans l'ame humaine , sans lui ôter les fonctions de la liberté. Une délectation prévenante , la suggestion d'une idée qui affoiblit l'impression de l'objet tentant , mille autres moyens préliminaires d'agir sur l'esprit & sur l'ame sensitive , font qu'à coup sûr l'ame raisonnable fait un bon usage de sa liberté , & se tourne vers le droit chemin , sans y être poussée invinciblement. Calvin ne nieroit pas cela à l'égard de l'ame d'Adam , pendant le temps d'innocence , & tous les Théologiens de l'Eglise Romaine , sans en excepter les Jansénistes , l'avouent à l'égard de l'homme pécheur. Ils reconnoissent qu'il peut mériter , quoiqu'il n'agisse qu'avec une grace , ou efficace par elle-même , ou suffisante à un tel degré , qu'elle est infailliblement suivie de son effet. Il faut donc qu'ils reconnoissent qu'une assistance fournie de Dieu à Adam si à propos , ou tellement conditionnée , qu'infailli-

blement elle eût empêché qu'il ne tombât, se fût très-bien accordée avec l'usage du franc arbitre, & n'eût fait sentir aucune contrainte, ni rien de désagréable, & eût laissé l'occasion de mériter.

Voilà donc mes adversaires chassés de tous leurs retranchements. Diront-ils pour leur dernière ressource, que Dieu ne doit rien à la créature, & qu'il n'a pas été obligé de lui fournir une grace nécessitante ou infaillible ? Mais pourquoi donc, disoient-ils tantôt, qu'il a dû avoir des ménagements pour la liberté humaine ? S'il a dû conserver à l'homme cette prérogative, & s'abstenir d'y toucher, il doit donc quelque chose à son propre ouvrage. Mais laissant là cette instance *ad hominem*, ne peut-on pas leur répondre que s'il ne doit rien à la créature, il se doit tout à lui-même, & qu'il ne peut agir contre son essence. Or il est de l'essence d'une sainteté, & d'une bonté infinie, & qui peut tout, de ne point souffrir l'introduction du mal moral & du mal physique.

Oui, repliqueront-ils enfin ; mais *la chose formée, dira-t-elle à celui qui l'a formée, pourquoi m'as-tu ainsi*

faite (a). C'est bien dit , & voilà où il falloit se fixer. C'est revenir au commencement de la lice : il auroit fallu n'en point partir ; car il est inutile de s'engager à la dispute , si après avoir couru quelque temps , l'on est obligé de s'enfermer dans sa Thèse. Le dogme que les Manichéens attaquent , doit être considéré par les Orthodoxes comme une vérité de fait , révélée clairement ; & puisqu'enfin il faudroit tomber d'accord qu'on n'en comprend point les causes ni les raisons , il vaut mieux en convenir dès le début , & s'arrêter-là , & laisser courir , comme de vaines chicaneries , les objections des Philosophes , & n'y opposer que le silence avec le bouclier de la Foi.

Convenons néanmoins que tout ce qu'on peut alléguer de plus fort , en fait de raisonnemens humains , pour expliquer l'hypothèse de l'origine du mal , est de recourir au franc arbitre de l'homme. C'est le seul parti qu'on puisse prendre ; il faut passer par-là nécessairement ; après quoi l'on se trouve au milieu d'un carrefour , dont voici ce que disoit un docte Abbé de mes amis.

[a] Epître aux Romains , Chap. IX.

J'ai quatre chemins autour de moi ; celui des Calvinistes, celui des Jansénistes, celui des Thomistes, & celui des Molinistes. Je fais bien celui qu'il faut éviter, mais non pas celui qu'il faut prendre : *Quem fugiam habeo, quem sequar non habeo*. La première route est contraire au Concile de Trente ; la seconde, aux Constitutions des Papes ; la troisième, à la raison ; & la quatrième, à Saint Paul. *

* Art. *Manichéens, & Pauliciens*.



A R I U S.

ARIUS, Chef & Fondateur d'une Secte, qui nia la Divinité & la Consubstantialité du Verbe, naquit dans la Lybie, Province voisine de l'Égypte, & fleurit au IV siècle. Eusebe, Evêque de Nicomédie, & Favori de Constantia, sœur de Constantin & femme de Licinius, contribua beaucoup à la propagation de cette hérésie. C'étoit un esprit adroit, un véritable Evêque de Cour, l'homme du monde en un mot le plus capable de faire faire fortune à un nouveau dogme. Il protégea Arius, & lui procura les bonnes grâces de Constantin; car on s'imagine toujours, que si les femmes ne se mêlent des intérêts d'une Secte, ses progrès ne sauroient être considérables. Celle d'Arius se répandit rapidement dans tout l'empire Romain: plusieurs Evêques l'embrassèrent; d'autres la combattirent. Ce ne furent que disputes dans les villes, & l'on passa même quelquefois des paroles aux voyes de fait.

Nai-
sance d-PA-
riusisme.

Ses pro-
grès.

L'Empereur Constantin voulant remédier à ce désordre, convoqua un Concile à Nicée. L'Arianisme y fut condamné l'an 325, mais on ne flétrit point la personne d'Arius, & les Peres du Concile eurent la modération de ne le point nommer dans l'Anathème qu'ils prononcèrent contre sa Doctrine. Constantin n'eut pas les mêmes ménagements pour cet Hérésiarque : il l'envoya en exil ; il condamna ses Sectateurs à la même peine ; il ordonna de plus que tous ses livres seroient brûlés, & que quiconque auroit la hardiesse de les garder, seroit puni du dernier supplice (a). Voilà un décret qui me paroît non-seulement très-dur, mais bizarre & extravagant. Constantin n'ordonna point la peine de mort contre ceux qui professeroient l'Arianisme, & il l'ordonna contre ceux qui garderoient quelque Ouvrage d'Arius. Qui vit jamais une plus énorme disproportion entre les peines & les fautes ? Ne peut-on pas joindre à beaucoup d'Orthodoxie une curiosité louable de savoir ce que disent les Hérétiques, & de garder les livres rares, comme le deviennent ordinairement ceux que

Decret
bizarre
de Conf-
tantin.

(a) Socrate, Hist. Eccl. Lib. I, cap. IX.

l'on condamne au feu ? Pendre un homme sur le champ pour un tel sujet , tandis qu'on laisse vivre ceux qui font profession des erreurs pernicieuses , contenues dans ces mêmes livres , n'est-ce pas la chose du monde la plus bizarre ? Ajoutez que la conversation d'Arius & des Evêques qui adhéroient à son parti , étoit cent fois plus pernicieuse que la lecture de leurs livres : il falloit donc menacer aussi du dernier supplice ceux qui fréquenteroient ces exilés ?

Quelques Auteurs prétendent qu'Arius abjura ses erreurs dans le Concile , & qu'un repentir simulé le fit recevoir à la paix de l'Eglise , & empêcha même que l'Empereur ne le bannît. Mais ce sentiment , que Baronius a adopté sur la foi de Saint Jérôme , ne me paroît pas soutenable. Sozomene nous apprend que la disgrâce de cet Hérésiarque ne fut pas longue , & que Constantin le rappella peu de temps après la clôture du Concile (b). On ajoute que l'Empereur s'étant laissé persuader de l'Orthodoxie d'Arius , par une profession de Foi que ce Novateur lui présenta , écrivit en sa faveur à plusieurs Evêques , qui étoient assemblés à Jérusalem

(b) Sozomene , *Lib. II, Cap. XVI.*

pour la dédicace du Temple ; que ces Evêques, partisans secrets de l'Arianisme, s'empresèrent de l'absoudre, & le reçurent à la communion ecclésiastique ; que pour rendre son triomphe plus complet, ils tenterent de le réconcilier aussi avec l'Eglise d'Alexandrie, dont Saint Athanase, grand adversaire d'Arius, étoit Patriarche. Ils profiterent, dit-on, de l'absence de ce Prélat que la Cour avoit banni, & ils alloient procéder à la levée de l'excommunication, lorsque le peuple s'assembla tumultuairement, & refusa de l'admettre. On pretend que Constantin averti de la continuation des troubles, fit venir Arius à Constantinople, & qu'ayant obtenu de lui la signature du Formulaire de Nicée, il enjoignit aux Evêques alors assemblés à Constantinople, de l'admettre à la paix de l'Eglise. Le Patriarche de cette ville ayant refusé de l'absoudre, Eusebe ne laissa pas de passer outre, & conduisit son ami dans la principale Eglise, accompagné d'un grand nombre de gens du même parti. Mais comme on approchoit de la place de l'Hyppedrome, Arius se sentant pressé d'un besoin naturel, se retira à la hâte dans les latrines publiques, &

mourut sur le champ d'une rupture de boyaux, tous ses intestins s'étant répandus avec le foye & la rate. Voilà ce que raconte le P. Maimbourg (c), qui place cette mort sous l'année 336.

- De fort savants hommes rejettent cette chronologie de Maimbourg, & combattent même la plûpart des faits qu'il allegue. Henri de Valois soutient que l'Arius qui présenta une profession de foi à Constantin, & qui à la priere de ce Prince, fut absous par les Evêques assemblés à Jérusalem, n'étoit point le Fondateur de l'Arianisme. Il assure, & il prouve par des témoignages très-authentiques, que cet Héréfiarque mourut *long-temps* avant la Convocation du Synode de Jérusalem. Pour lever les difficultés tirées du témoignage de l'Historien Socrate, & de S. Athanase, qui disent formellement qu'*Arius & ses Fauteurs furent absous au Concile de Jérusalem*, M. de Valois prétend qu'il y a eu deux Arius, l'un fondateur de l'Arianisme, l'autre Hérétique Arien. C'est à ce dernier qu'il attribue la plûpart des événements, que le P. Maimbourg met

Il est probable qu'il y a eu deux Arius.

(c) Hist. de l'Arianisme, Liv. I, & II.

sur le compte de l'autre Arius (*d*). Sur ce pied la mort subite de l'Arius de Maimbourg, où les Orthodoxes ont trouvé tant de mystères, cette mort, dis-je, n'auroit rien de fort merveilleux, & il faudroit beaucoup rabattre des déclamations : car on ne peut placer cet événement qu'après la tenue du Concile de Jérusalem, & s'il est prouvé qu'Arius l'Hérésiarque mourut long-temps avant la convocation de ce Synode, il faut que ce soit l'autre Arius qui expira de cette manière. L'on aura donc brouillé les temps & les événements, & les Annalistes auront attribué à un seul personnage ce qui appartenoit à deux. Il est étrange qu'il y ait si peu d'ordre & si peu d'exactitude dans l'Histoire Ecclésiastique : on ne sauroit avérer l'exil d'Arius, la durée de cet exil, & d'autres faits semblables. Un bon Historien nous eût au moins donné la suite des événements principaux.

La Secte d'Arius ne périt pas avec son Fondateur : elle a subsisté assez long-temps, & avec éclat, en divers pays du monde. Je suis surpris qu'un Ministre, qui passe pour habile, ait

(*d*) Valesii notæ, in Socratis *Lib. I, Cap. XXVII.*

ignoré un fait si notoire, & qu'il ose dire que l'Arianisme ne fit que passer comme un torrent, & qu'il n'a jamais fait un grand corps dans l'Eglise (e) : On ne peut pas dire pour l'excuser, que c'est une de ces faussetés que l'on avance par surprise, & faute d'attention : il a donné ce fait comme une Remarque essentielle & fondamentale de son système sur la vraie Eglise, son opinion étant que Dieu n'a jamais souffert que les Sectes qui attaquoient les dogmes fondamentaux subsistassent long-temps. Dieu ne sauroit permettre, dit-il, que de GRANDES Sociétés chrétiennes se trouvent dans des erreurs mortelles, & qu'elles y persévèrent LONG-TEMPS : au moins à juger des choses par l'expérience, nous ne devons pas croire que cela soit possible, puisque cela n'est pas arrivé. Nicolle, Pellisson, & d'autres Ecrivains recommandables ont donné là-dessus des leçons à M. Jurieu. On lui a fait voir que l'Arianisme a subsisté avec éclat plus de 300 ans ; qu'il fut pendant près de deux siècles la Religion dominante en Espagne ; qu'il monta sur le trône dans l'Orient & dans l'Occident ;

(e) Jurieu, vrai Système de l'Eglise.

qu'il regna dans l'Italie, dans la France, dans la Pannonie, & dans l'Afrique (f). Quant à sa remarque concernant les Hérésies fondamentales, on lui montre évidemment qu'il s'enfuit de toute nécessité 1°. que l'Eglise Romaine n'enseigna jamais d'erreurs capitales, & qu'ainsi les Réformés sont des Schismatiques, & des rebelles. 2°. Que si les Sociniens & d'autres Hérétiques venoient à se multiplier, & à faire un grand corps, on ne pourroit plus les regarder comme des gens qui attaquent & qui sapent la Religion par ses fondements. 3°. Que le Mahométisme même a conservé les vérités fondamentales (g). Voilà des objections auxquelles la chicane la plus outrée ne sauroit répondre.

Samau-
vaïse foi.

M. Jurieu n'a pas moins compromis sa réputation, lorsqu'il a dit qu'on n'a point employé des Loix pénales contre l'Arianisme (h). Il est remarquable que ce Ministre étoit en France, lorsqu'il avança ce paradoxe intéressé: il trouvoit fort mauvais alors qu'on employât

(f) Voyez le *Janua Cælorum reſerata*, p. 87.

(g) Ibid. Voyez aussi Pellisson, *Réflexions sur les différends de Religion*, p. 429.

(h) Jurieu, *Préſervatif contre le changement de Religion*, p. 2.

L'autorité du bras séculier contre les Novateurs, & c'est ce qui lui faisoit dire que *l'Eglise a souffert des persécutions, mais qu'elle n'en a jamais fait; qu'elle n'a point rendu la pareille au Paganisme; qu'elle n'a point armé l'autorité des Constantins & des Théodoses, comme les Payens avoient employé les épées des Nérons, des Maximins, des Decies, des Diocletiens; que dans ses démêlés avec les ARIENS, les Eutychiens, & les autres Hérétiques, elle ne s'est servi que d'exhortations, que de raisons, que de Conciles, & d'autres armes semblables (i).* Depuis que M. Jurieu a quitté la France, il a mieux étudié les Antiquités Ecclésiastiques, ou du moins sa transplantation en Hollande lui a fait changer de ton. Il a appris à réfuter la tolérance par l'autorité des *Constantins, des Théodoses, & des Charles-Magnes; & il n'a pas craint de dire que le Paganisme seroit encore debout, si Constantin & ses Successeurs n'avoient employé leur autorité pour l'abolir (k).* Le principe secret de ces variations, c'est que M. Jurieu trou-

(i) Ibid.

(k) Idem, Droits des deux Souverains, p. 180.

voit bon en France qu'on épargnât les Réfractaires , & qu'il n'approuvoit point qu'on eût pour eux en Hollande la même condescendance. Qu'on vienne nous dire après cela que

Cælum, non animum mutant , qui trans marêcurrunt.

Il y a une Foi locale , & une Foi à temps , dont on n'a point encore parlé dans les divisions du genre en ses especes.

Il est certain que les Ariens jouèrent le rôle de Confesseurs & de Martyrs sous le regne de Constantin. Sous l'Empire de Constantius & de Valens , ils changerent de personnage , & devinrent persécuteurs. Ils traiterent même les Orthodoxes beaucoup plus durement que Constantin n'avoit traité les Ariens. Enfin cette Secte périt par la voye de l'autorité. Mariana témoigne que Recarede eut la gloire de l'abolir en Espagne , & qu'il fut assez heureux pour venir à bout de cette grande entreprise, sans répandre beaucoup de sang , & sans faire murmurer les peuples (1). Mais si nous avons des mémoires fideles touchant les plaintes

(1) Mariana , Histor. Hispan. Lib. 1, Cap. XIV.

que firent les Ariens, nous verrions fans doute un fort long détail de violences. En tout cas il réfulte du narré de Mariana, que la réfiftance de ces Hérétiques fut très-foible, & j'aimerois mieux conclure de là que l'opiniâtreté n'est pas toujours le caractère dominant de l'hérésie, comme certains *Convertiffieurs* voudroient le perfuader, que dire avec le Pere Thomassin, qu'on reconnut à la mauvaife défenfe que firent les Ariens, *que ce n'étoit que pour le mensonge qu'ils combattoient, & non pour la vérité, qui est seule capable, selon notre Oratorien, de dominer les esprits raisonnables, & de leur inspirer de la fermeté (m).*

=====
L'opiniâtreté n'est pas toujours le caractère dominant de l'Hérésie.

C'est une fausseté de fait que l'Hérésie d'Arius, touchant la consubstantialité du Verbe, ait été enseignée implicitement par les Peres des trois premiers siècles. Il est bien étrange que M. Jurieu ait encore avancé ce mensonge : voilà bien des erreurs dans une même matiere, où il étoit si facile de rencontrer le but. C'est imiter ce Gladiateur, qui étoit si mal adroit, qu'il ne put jamais frapper un Taureau : *Taurum toties non ferire difficile est*

(m) Thomassin, de l'Unité de l'Eglise.

Quoi qu'il en soit on a montré à M. Jurieu, qu'il a eu tort d'avancer dans ses pastorales que dans les premiers temps de l'Eglise naissante, les Peres ne croyoient pas l'égalité des personnes de la Trinité, & qu'ils admettoient une génération temporelle du Verbe, à laquelle la seconde personne devoit sa pleine & sa parfaite existence. Il est clair que ce sentiment ne diffère de l'Arianisme que du plus au moins, & qu'il renverse la Trinité éternelle des Personnes. Mais il n'est pas moins évident que les anciens Peres n'ont jamais enseigné rien de tel, & que c'est flétrir indignement leur mémoire que de leur attribuer de pareils dogmes.

Mauvaise
que
relle
faite
à
Arius.

Je ne vois presque point d'Auteur, qui ne fasse un crime à Arius d'avoir mis en chanson le formulaire de la créance, pour qu'il fût à la portée de toutes sortes de gens. On condamne, & la matière, & la forme de ces poésies : il pourroit bien y avoir du préjugé dans tout cela. On a une très-grande raison de condamner les hérésies : on doit plaindre ceux qui les professent de bonne foi, & avoir en horreur ceux qui les enseignent sans les croire ; car de tels Docteurs sont des monstres d'am-

bition & de malice. Mais je ne faurois comprendre qu'il faille faire des crimes particuliers à des Docteurs Hérétiques, de ce qu'ils se servent d'une méthode proportionnée à l'esprit des simples, pour les instruire selon les fausses lumieres de leur conscience. C'est le cas où se trouva Arius. Il s'avisa de faire diverses chansons pour des Matelots, pour des Voyageurs, pour ceux qui travaillent au moulin, & il en avoit aussi mis en air quelques autres, qu'il croyoit capables de toucher les Sectateurs selon leurs différentes dispositions; tâchant d'inspirer son impiété par la douceur de ses chants aux personnes les plus simples & les plus grossieres..... Mais sa *Thalie* étoit beaucoup plus célèbre que tous ses autres ouvrages. Il en avoit emprunté le nom & le modele d'un ancien Poëte nommé Sotade.... Ce Poëre burlesque avoit affecté un stile si mol dans cette chanson, & la cadence en étoit si efféminée, que les Payens mêmes le traitoient avec le dernier mépris, comme un homme ridicule..... C'étoit à l'imitation de cet Auteur qu'Arius avoit donné à son ouvrage le nom de *Thalie*, qui signifie proprement un festin, & une assemblée.

de jeunes gens , ou une chanson faite pour être chantée dans ces sortes de festins) (n).

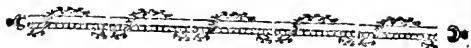
Encore un coup , blâmons Arius d'avoir été Hérétique, mais non pas d'avoir mis en vers un formulaire de foi. Autrement nous donnerions lieu aux Hérétiques & aux Infideles de condamner nos chants d'Eglise , nos Hymnes , & nos Cantiques, dont les vers & les airs, quant à la mesure, ressemblent aux chansons profanes de l'Opéra. Généralement parlant, il vaut mieux que chacun dans sa Religion chante des vers de piété , que des vers lascifs & satyriques. Le Matélot & le Meunier Ariens, dans le malheur d'être Ariens, faisoient mieux de chanter leur cathéchisme, que de chanter leurs amours. Je mets ici à part la matiere du Poëme : & pour faire voir en particulier aux Protestants le cas qu'ils doivent faire des invectives publiées contre la Thalie d'Arius, il faut leur rappeler ce que le P. Maimbourg a dit contre les Pseaumes de Maros qu'ils chantent. Il n'en parle guere moins défavantageusement que de la Thalie. *Ce sont là, dit-il, les Pseaumes*

(n) Hermant, vie de S. Athanase, Liv. I, Chap. XIII.

qu'on chantoit alors , auxquels Beze ajouta depuis le reste du Pseautier , & qui furent mis en musique en un certain air de chanson mol & effeminé , qui n'a rien du tout de dévot & de majestueux , comme le chant de l'Eglise Catholique(o). On ne peut tout-à-fait nier ce que raconte Varillas , que les airs furent choisis parmi les plus belles chansons du temps. Mais si nous voulions rétorquer ces reproches , ne pourrions-nous pas à notre tour objecter aux Catholiques certains Recueils de Cantiques spirituels , composés par leurs Missionnaires sur les airs les plus burlesques qui se chantent dans les rues , comme sur l'air *Daye d'en Daye* , & sur celui , *vous y perdrez vos pas Nicolas*. Vous trouverez des chansons de ce genre parmi les Cantiques du P. Martial de Brive Capucin , imprimés avec l'approbation de deux Docteurs en Théologie. Je doute que la Thalie d'Arius approchât de l'impertinence de ce Recueil.

(o) Maimbourg , Histoire du Calvinisme,





LE MAHOMÉTISME.

§. I.

*Particularités concernant la personne
de Mahomet.*

MAHOMET, Fondateur d'une Religion, qui eut bientôt, & qui a encore une très-grande étendue, naquit à la Mecque dans l'Arabie, au VI. siècle. On n'est point d'accord sur l'année de sa naissance, ni sur l'état de sa famille; mais personne ne nie qu'Abdalla son pere, & Emina sa mere, ne fussent pauvres. Abdalla mourut deux mois avant la naissance de Mahomet: Emina le suivit au bout de six ans, & Abdolmutleb, pere d'Abdalla, mourut deux ans après elle. Il fallut que cet enfant fût élevé par Abutaleb son oncle. Abutaleb & sa femme furent fort contents de la conduite de leur neveu; mais n'ayant pas assez de bien pour le marier, ils trouverent à propos de le placer au service d'une femme, qui envoyoit des marchandises dans la

Syrie. Cette femme nommée Chadi-
ghe , devint amoureuse de Mahomet
son voiturier , ou le conducteur de ses
chameaux , & l'époufa. Il avoit alors
vingt-cinq ans. Quelques-uns disent
que Mahomet se servit de sortilèges ,
pour se faire aimer de cette femme ;
mais d'autres assurent qu'il n'eut be-
soin que de sa jeunesse , & de sa vigueur
naturelle , qui étoit fort surprenante ,
comme on le verra bientôt (a). Il
eut de cette femme trois fils qui mou-
rurent fort jeunes , & quatre filles qui
furent bien mariées. Comme il étoit su-
jet au mal caduc , & qu'il voulut ca-
cher à sa femme cette infirmité , il lui
persuada qu'il ne tomboit dans ces
convulsions , que parce qu'il ne pouvoit
soutenir la vue de l'Ange Gabriel , qui
lui venoit annoncer de la part de Dieu
plusieurs choses concernant la Reli-
gion. Chadighe , ou trompée , ou
seignant de l'être , s'en alloit dire de
maison en maison que son mari étoit
Prophète , & par ce moyen elle tâ-
choit de lui procurer des Secrétaires.
Son valet , & quelques autres person-
nes qu'il suborna , travaillèrent à la
même chose ; & cela avec tant de succès ,

(a) Voyez le §. X. au commencement.

que les Magistrats de la Mecque craignirent une sédition. Afin donc de prévenir les désordres que la naissance d'une Secte a coutume de produire, ils résolurent de se défaire de Mahomet. Il en fut averti, & il prit la fuite.

Le temps de cette évasion se rapporte à l'an 622. de l'Ere Chrétienne. C'est le commencement de l'époque des Mahométans, & c'est de là qu'ils comptent les années de l'*Hégire*. Les Koréischites, c'est ainsi qu'on nommoit les gens de sa Tribu, le regarderent comme un séditieux, & comme un impie, qui s'enfuyoit afin d'éviter le juste supplice qu'on lui préparoit. Lui au contraire, & les compagnons de son exil, prétendirent être de saints Pèlerins, & des fugitifs pour la Religion, & pour la cause du vrai Dieu. Il y avoit déjà long-temps que Mahomet faisoit le Prophete, lorsqu'il abandonna sa patrie, & il avoit fait un long séjour dans une 'caverne pour préparer ses prophéties.

Au sortir de la Mecque, il se retira à Medine, accompagné de peu de gens; mais il y fut joint bientôt après par plusieurs de ses disciples. Il ne tarda guere à faire éclater le dessein qu'il

avoit conçu d'établir sa Religion par les armes. Il donna son grand étendart à son Oncle Hamza, & l'envoya en parti avec trente hommes. Cette première tentative n'eut aucun succès. La seconde fut très-heureuse : il chargea avec 319 hommes une caravane d'environ mille Koréischites, la battit, & fit un butin considérable. Il ne perdit que quatorze hommes, qui ont été honorablement placés au Martyrologe Mahométan : plaisants Martyrs, que des hommes tués au pillage d'une caravane, en faisant le métier de Miquelets, & de voleurs publics.

Après plusieurs combats bien plus importants, Mahomet se rendit maître de la Mecque l'an 8 de l'Hégire. Il mourut trois ans après à Medine, âgé de soixante-trois ans, si l'on en croit quelques Historiens.

Il n'est pas aisé de savoir le vrai détail de ses actions ; car si les Ecrivains de sa Secte ont inventé mille fables pour l'honorer, il n'y a point d'apparence que ses adversaires se soient fait un scrupule de débiter plusieurs mensonges contre lui. C'est une chose bien notable qu'il ait dit lui-même qu'il ne faisoit point de miracles : cependant ses

Secrateurs lui en attribuent beaucoup (b). Il aimoit passionnément les femmes , & l'on compte des choses bien singulieres de sa vigucur à cet égard. Sa lubricité fut sans doute cause qu'il permit la polygamie avec quelques bornes (c), & le concubinage sans aucune réserve. Il n'osa pas être le seul qui jouît de ce privilege , quoique pour l'inceste il ait eu l'audace de l'interdire à ses Secrateurs , & de s'en donner la permission par un privilege spécial (d).

Mille Historiens rapportent de lui un conte fameux , auquel on a oublié de joindre une circonstance essentielle. Mahomet , dit-on , (persuada au plus fidele de ses domestiques de descendre au fond d'un puits , qui étoit proche d'un grand chemin , afin de crier , lorsqu'il passeroit en compagnie d'une grande multitude de peuple , qui le suivoit ordinairement , *Mahomet est le bien-aimé de Dieu, Mahomet est le bien-aimé de Dieu* ; & cela étant arrivé de la façon qu'il avoit proposé , il remercia soudain la divine bonté d'un témoignage si remarquable , & pria tout le

(b) Voyez le §. VII.

(c) Voyez le §. VI.

(d) Voyez le §. II. sub fin.

peuple qui le suivoit, de combler à l'heure même ce puits, & de bâtir au dessus une petite Mosquée, pour marqué d'un tel miracle. Et par cette invention, ce pauvre domestique fut incontinent affomé & enseveli sous une grêle de cailloux, qui lui ôtèrent bien le moyen de jamais découvrir la fausseté de ce miracle; *Excipit sedit terra sonum, calamique loquaces*) (e). On a oublié de nous apprendre comment le public a su que Mahomet suborna cet homme. Que n'a-t-on eu l'industrie de supposer que ce misérable avoit révélé tout le secret à sa femme, qui ne manqua pas de le divulguer, dès qu'elle eût appris la fin tragique de son mari? Les mots Latins que Naudé cite, ne font qu'une ingénieuse application d'une circonstance de la Fable de Midas : mais cela n'éclaircit rien, & insinue même qu'on ne s'est jamais avisé d'inventer un dénouement, ou une cause de la découverte du pot aux roses.

L'un des plus impertinents mensonges qu'on ait débités touchant Mahomet, est de dire qu'il a été Cardinal (f). Il

(e) Naudé, Coups d'Etat, Chap. III.

(f) Benevuto d'Imola le dit expressément dans ses Commentaires sur Dante : ce qui n'est guère

y a eu même dans la Communion des Protestants, quelques Docteurs qui l'ont pris pour l'Antechrist. Je ne saurois croire que son cadavre ait été mangé des chiens, comme plusieurs le débitent. Le Pere Louis Maracci a raison de remarquer que les Chrétiens font des reproches à la Secte de Mahomet, qui témoignent tant d'ignorance des faits véritables, que cela fait rire les infideles, & les rend plus opiniâtres dans leur infidélité.

Les Mahométans ont pour ce personnage une très-grande vénération (g) dont ils donnent des témoignages bien particuliers. Ils font des pèlerinages fort dévots à la ville de sa naissance, & à celle où est son tombeau. Il court plusieurs prédictions qui menacent depuis long-temps le Mahométisme. On raconte que Mahomet interrogé combien dureroit sa Religion, montra ses doigts étendus, & l'on prétend que cela signifioit qu'elle dureroit mille ans, & qu'ainsi elle finiroit l'an 1639. Je n'examine point si

moins absurde, que ce qu'a dit le Glossateur du Droit Canonique, que Mahomet a été le Chef des Nicolaïtes,

(g) Voyez le §. X.

le calcul est bien juste, & ne m'amuse pas à réfuter de semblables choses.

Je dois dire en faveur des Auteurs Chrétiens, que ce sont les Sectateurs de ce faux Prophete qui ont débité de lui les fables les plus ridicules (h). Je m'étonne moins de sa hardiesse à l'égard de la promesse du *Paraclet*, que de celle de quelques Auteurs Arabes, qui se vantent d'avoir lû des exemplaires de l'Évangile, qui contenoient des choses touchant Mahomet qu'ils prétendent que les Chrétiens ont effacées (i). Je ne fais si l'on doit croire ce que disent quelques-uns, que Mahomet déclara qu'il n'y avoit que le tiers de l'Alcoran qui fût véritable : c'est le Pere Joseph de Sainte Marie, Carme déchauffé, & Missionnaire Apostolique dans le Royaume de Malabar, qui nous apprend cette particularité, (k) sur le témoignage des habitans de Mascati, qui se piquent d'être les plus fides observateurs de la Loi Musulmane. Mahomet, disent-ils, déclara que

(h) Consultez le §. VII.

(i) Voyez Pocockius, Specimen Histor. Arabum; p. 185, & suiv.

(k) Dans le livre intitulé *Prima Speditio all'Indie Orientali*,

de douze mille paroles qui se trouvent dans l'Alcoran, il n'y en a que quatre mille de véritables. Quand on les réfute sur quelque point, & qu'ils ne savent comment se défendre, ils mettent cela au rang des huit mille faussetés : Voilà un système bien commode pour se tirer de tout mauvais pas dans la dispute.

Qui voudra voir une suite chronologique des actions & des aventures de ce faux Prophète, soutenue de fort bonnes citations, & d'un beau détail de circonstances, n'aura qu'à lire l'ouvrage de M. Prideaux, intitulé la Vie de Mahomet. Il a été traduit d'Anglois en François. Ce qu'on rapporte de ses amours est assez étrange. Il étoit jaloux au souverain point, & il ne laissa pas de prendre patience par rapport aux galanteries de celle de ses épouses qui lui étoit la plus chère (1). Il ne put jamais se résoudre à la renvoyer, & il fit intervenir les grandes machines de ses révélations, pour faire enforte que l'on cessât de médire d'elle, & de se scandaliser de son amitié pour une épouse de mauvais bruit. Ses Sectateurs crurent enfin qu'elle

(1) Voyez le §. XI.

étoit honnête ; car ils reçurent comme des Oracles l'interprétation qu'elle donnoit aux paroles de leur loi.

On a blâmé M. Simon de certaines choses qu'il a publiées , qui tendent à exténuer l'infamie du Mahométisme. Voyez le dernier Chapitre de son *Histoire Critique de la Créance & des Coutumes des Nations du Levant*. Mais s'il a raison quant au fond , il mérite qu'on le loue ; car il ne faut point fomenter la haine du mal , en le peignant plus noir & plus haïssable qu'il ne l'est effectivement.

§. I I.

Si Mahomet étoit un imposteur , ou s'il n'étoit simplement qu'un fanatique. Raisons pour & contre.

Il y a des gens qui s'imaginent que Mahomet a pû croire ce qu'il disoit. Voici comme ils raisonnent. Tous les Chrétiens demeurent d'accord que le Diable est le vrai auteur du Mahométisme , & qu'il ne s'est servi de Mahomet que comme d'un instrument , pour établir dans le monde une fausse Religion. Il faut donc dire que Mahomet fut livré

au Diable par la providence de Dieu , & que le pouvoir que Dieu donna au Démon sur ce misérable , fut beaucoup moins limité que le pouvoir qu'on lui donna sur Job ; car Dieu ne lui permit point de pervertir l'ame de Job , comme il lui permit de se servir de l'ame de Mahomet pour tromper les hommes. Or si tel a été l'empire du Diable sur ce personnage , pourquoi ne croira-t-on pas qu'il lui a troublé l'esprit , en lui inspirant la fausse persuasion qu'il étoit prophete ? S'il a pû lui suggérer le vaste dessein d'établir une Religion , & de changer la face de l'Arabie , pourquoi n'auroit-il pas pû le séduire , & lui fasciner l'entendement ? Quelle raison peut-on avoir d'admettre l'un , & de nier l'autre ? Est-il plus difficile de pousser la volonté à de grands desseins , malgré les lumières opposées de l'entendement , que de tromper l'entendement par une fausse persuasion , ou que d'incliner la volonté vers une fausse lumière , en sorte qu'elle y acquiesce comme à une vraie Révélation ?

J'avoue que l'une de ces deux choses ne me semble pas plus difficile que l'autre. Mais si le Démon a pû séduire

Mahomet, n'est-il pas très-vraisemblable qu'il l'a séduit effectivement? Cet homme étoit plus propre à exécuter les desseins du Diable, s'il étoit persuadé, que ne l'étant pas. On ne fauroit me nier cela; car toutes choses étant égales d'ailleurs, il est manifeste qu'un homme qui croit bien faire, est toujours plus actif, & plus empressé, qu'un autre homme qui croit mal faire. Il faut donc dire que le Démon se conduisant avec une extrême habileté dans l'exécution de ses projets, n'a point oublié la roue la plus nécessaire à sa machine, ou la plus capable d'en augmenter le mouvement, c'est-à-dire, qu'il a séduit ce faux Prophète. S'il l'a pû, il l'a voulu, & s'il l'a voulu, il l'a fait.

Ajoutez à cela, continuent nos Philosophes, que l'Alcoran est l'ouvrage d'un Fanatique: tout y sent le désordre & la confusion; c'est un cahos de pensées discordantes. Un trompeur auroit mieux concerté ses doctrines: un Comédien auroit eu plus d'adresse. Et qu'on ne dise pas que le Démon ne lui auroit point persuadé de combattre l'idolâtrie, ni de tant recommander l'amour du vrai Dieu & la vertu. Cela

prouve trop ; on en pourroit conclure que Mahomet n'a point été son instrument. Outre que nous pouvons dire, 1°. qu'il lui suffisoit d'opposer au Christianisme une fausse Religion, encore qu'elle tendît à la ruine du Paganisme : 2°. qu'il n'est pas possible de faire accroire que l'on vient de la part de Dieu, si l'on ne produit de beaux dogmes de morale. Il ne serviroit de rien d'alléguer que ce faux Prophete s'est vanté d'avoir commerce avec l'Ange Gabriel ; car puisque l'Ecriture nous apprend que le Démon se transfigure en Ange de lumiere, ne pouvons-nous pas prétendre qu'il s'est présenté à Mahomet sous le nom, & sous la figure de l'Ange Gabriel.

Le célèbre Gisbert Voëtius ne doute point que Mahomet n'ait été un enthousiaste, & même un énergame. On ne peut nier, dit-il, qu'il n'ait été sujet à des délires & à des transports maniaques. Il est prouvé par le témoignage de plusieurs Ecrivains, que les habitants de la Mecque le traitoient d'insensé & de démoniaque, & que sa propre femme le regardoit comme un frénétique, qui étoit le jouet des illusions. Voëtius ajoute que certains Auteurs

Mahométans conviennent eux-mêmes que le jeûne & la solitude lui firent perdre le sommeil & l'usage de la raison ; & que durant la fameuse retraite qu'il fit dans une caverne , il s'imaginait entendre des voix & des discours suivis , quoiqu'en effet il ne vît personne (a).

Quelque spécieuses que puissent être ces raisons , j'aime mieux croire , comme l'on fait communément , que Mahomet a été un imposteur. Voici les motifs qui me font pencher vers ce sentiment ; 1^o. ses manières insinuan-tes , & son adresse à s'acquérir des amis , témoignent qu'il ne se servoit de la Religion que comme d'un expédient de s'agrandir. Un Ecrivain de sa Secte en fait le portrait suivant : *Facetus moribus. . . voce suavi , visitandi & excipiendi vices talionis legè suis reddens , pauperes munerans , magnates honorans , conversans cum junioribus , petentem à se aliquid repulsa nunquam abigens , aut sermone facili*

[a] Voëtius, Disputat. T. I. p. 1017 , & suiv. Il cite Thomas Maurus , *in confusione Sectæ Mahometicæ* , Cap. I , Philippe Guadagnolo , *in Apologia* , contra Achmedum. Cap. X , & deux Auteurs Arabes (*Agar & Affiffa*) , cités par Maurus & par Guadagnole , *ibid.*

390 A N A L Y S E
non excipiens (b). Un vrai Fanatique eut-il jamais un tel caractère? Entend-il si bien son monde?

Un homme qui auroit crû pendant quelque temps que Dieu lui envoye son Ange, pour lui révéler la véritable Religion, ne se désabuseroit-il pas en éprouvant qu'il ne peut justifier sa mission par aucun miracle? Or voilà l'état où Mahomet se trouva réduit. Les Koréischites lui offroient d'embrasser sa Sexe, pourvû qu'il fît des miracles; mais jamais il n'eut la hardiesse de leur en promettre: il éluda subtilement leur proposition, tantôt en leur disant que les miracles n'étoient plus nécessaires, tantôt en les renvoyant à l'excellence de l'Alcoran. N'y avoit-il pas là de quoi se convaincre soi-même, que l'on n'étoit pas appelé de Dieu extraordinairement, pour fonder une nouvelle Religion?

3°. Une autre preuve que Mahomet a été un imposteur, & non un Fanatique de bonne foi, c'est que les variations de son esprit prophétique répondoient au changement de son intérêt particulier. Écoutons ce que dit M. Prideaux (c). [Presque tout son

(b) Elmacin, apud Hottinger, Histor. Oriental.
p. 247.

(c) Vie de Mahomet, p. 155.

Alcoran a été . . . formé pour répondre à quelque dessein particulier qu'il avoit, suivant que l'occasion le requeroit. S'il y avoit quelque chose de nouveau à mettre sur pied ; quelque objection contre lui, ou contre sa Religion, à répondre ; quelque difficulté à résoudre ; quelque mécontentement parmi le peuple à appaiser ; quelque scandale à ôter ; ou quelque autre chose à faire pour le bien de ses dessein ; il avoit ordinairement recours à l'*Ange Gabriel* pour quelque nouvelle *Révélation* ; & d'abord il faisoit paroître dans son *Alcoran* quelque augmentation propre à répondre aux fins qu'il se proposoit alors. De manière que ce livre a presque tout été composé en des occasions de cette nature, pour produire dans son parti l'effet qu'il se proposoit. Et tous ses *Commentateurs* avouent assez la chose, en faisant voir, avec exactitude, les raisons pour lesquelles chaque Chapitre lui avoit été envoyé du Ciel. . . . Cela fut cause des contradictions qui sont entrées en abondance dans ce livre. Car à mesure que les affaires & les dessein de l'Impositeur varioient, il se trouvoit aussi obligé de faire varier ses préten-

dues Révélations ; ce qui est si bien connu parmi ceux de la Secte , qu'ils confessent tous que cela est vrai. C'est pourquoy là où ces contradictions sont telles qu'ils ne peuvent pas les sauver , ils veulent qu'on révoque *les* endroits qui se contredisent. Et ils comptent , dans tout l'*Alcoran* , plus de 150 versets ainsi révoqués , ce qui est le meilleur expédient qu'ils puissent prendre pour en sauver les contradictions , & les incompatibilités. Mais en cela ils découvrent extrêmement la légéreté & l'inconstance de celui qui en étoit l'Auteur.]

Cette preuve d'imposture a beaucoup de force. Une bonne pierre de touche pour connoître si ceux qui se vantent d'inspirations , y procèdent de bonne foi , est d'examiner si leur doctrine change de route à proportion que les temps changent , & que leur propre intérêt n'est plus le même qu'auparavant. C'est ce que Mahomet fit voir dans les occasions dont parle Prideaux , & dans quelques autres. C'est ainsi que pour colorer l'incontinence, qui l'avoit poussé à épouser plusieurs femmes , il supposa que Dieu lui avoit révélé que cela étoit permis. Il fallut donc qu'il inserât cet article dans son *Alcoran*. Mais parce que

ses servantes lui donnerent dans la vue , & qu'il coucha avec elles, il eut besoin d'une nouvelle Révélation en faveur de l'adultere ; il fit donc un article exprès touchant le concubinage des maris. Il n'avoit encore que deux femmes , lorsque *Marina* la servante , créature très-jolie , lui plut si fort , qu'il jouit d'elle , sans attendre qu'elle fût en âge nubile. Ses femmes le surprirent en flagrant délit , & s'emportèrent. Il leur jura qu'il n'y retourneroit plus , si elles vouloient se taire ; mais comme il viola ce serment , elles firent beaucoup de bruit , & sortirent de chez lui. Pour remédier à ce grand scandale , il feignit une voix du Ciel , qui lui apprenoit qu'il étoit permis d'avoir à faire avec ses servantes (c). Voilà comme cet Imposteur commençoit à faire le crime , & finissoit par le convertir en Loi générale. Cela ne sent point le Fanatisme.

Il usa de la même méthode pour s'attribuer le privilège exclusif de commettre l'inceste. Il osa supposer que Dieu défendoit ces sortes de commerces aux autres hommes , mais qu'il les lui permettoit par une grace particulière (d) ;

(c) Alcoran , *Cap. de Mulieribus.*

(d) *Ibid.* *Cap. de Sectis.*

& voici comme il tourna cet Oracle :
*O Prophete , nous te donnons un empire
 absolu sur tes épouses , & sur toutes les
 femmes qui te tomberont sous la main ;
 sur tes cousines , sur tes nieces , & sur toute
 femme croyante , qui voudra se profiter
 à toi , qui es mon Prophete ; cette
 faveur t'est spécialement & exclusive-
 ment accordée , & non à d'autres quels
 qu'ils soient (e).* Une aventure scandaleuse , le contraignit à restreindre un peu les bornes de ces singulieres prérogatives. Mahomet , déjà mari de neuf femmes , devint amoureux de celle de son valet , & l'épousa. Le valet s'en plaignit , & cela fit murmurer tout le monde. Le faux Prophete pour faire cesser ce scandale , fit semblant de vouloir restituer la femme qu'il avoit enlevée ; mais comme il ne songeoit à rien moins qu'à cela , il fit intervenir à son ordinaire un décret du Ciel pour s'en dispenser. Il feignit que Dieu l'avoit censuré de cette résolution , & lui ordonnoit de garder sa dixieme femme , sans avoir la foiblesse de déferer au respect humain , qui devoit céder aux ordonnances célestes. En même temps , il

(e) Alcoran. , Cap. de *Heresibus.* , cité par Hoornbeck. , p. 116.

se fit expédier dans le Ciel un privilège exclusif pour l'adultere. Cependant comme il s'apperçut que cela avoit jetté l'allarme dans le cœur de tous les maris, il chercha à les rassurer, en supposant que Dieu avoit révoqué ce décret, & lui défendoit d'enlever à l'avenir les femmes d'autrui (f).

§. I I I.

Si la principale cause des succès éclatants de Mahomet, vient de ce que la morale de ce Législateur s'accommodoit à la corruption du cœur, & de ce qu'il promettoit aux hommes un Paradis sensuel.

Parlons d'abord de sa morale. Je ne vois point qu'elle déroge à celle de l'Evangile, & je vois au contraire qu'à l'égard des cérémonies il aggrave notablement le joug des Chrétiens. Il ordonne la circoncision, qui pour les adultes est une chose bien dure : il veut qu'on s'abstienne de certaines viandes ;

(f) Ibid.

c'est une servitude qui n'accommode guere les gens du monde : il interdit l'usage du vin ; or c'est un précepte qui à la vérité n'est pas aussi rude pour les Peuples Afiatiques , que pour les Nations Septentrionales , & qui à coup sûr eût fait échouer les Willibrods & les Bonifaces ; mais néanmoins il est incommode dans tous les pais où il croît du vin ; & l'on fait par l'ancienne Histoire & par la moderne , que cette liqueur ne déplaît pas aux Orientaux. Outre cela Mahomet impose des jeûnes & des bains très-importuns , une assiduité aux prieres qui est bien pénible , des pèlerinages couteux & fatigans : en un mot vous n'avez qu'à considerer les quarante Aphorismes de la morale (a) , vous y trouverez ce qui s'oppose le plus à la corruption du cœur ; le précepte de la patience dans l'adversité , celui de ne point médire de son prochain , celui d'être charitable , celui de renoncer à la vanité , celui de ne faire tort à personne , & enfin celui qui est l'abrégé de la Loi & des Prophetes , *faites à votre prochain*

(a) Vous les trouverez dans Hottinger , *Historia Orientalis* , pag. 248. & suiv.

ce que vous voudriez qui vous fut fait.

C'est donc se faire illusion, que de prétendre que la Loi de Mahomet ne s'établit avec tant de promptitude, & tant d'étendue, que parce qu'elle ôtoit à l'homme le jong des bonnes œuvres, & des observances pénibles, & qu'elle lui permettoit toutes sortes de débauches. Si je ne me trompe, les seules choses, en quoi elle lâche le nœud que l'Evangile a ferré, sont le mariage, & la vengeance; car elle permet la Polygamie, & de rendre le mal pour le mal. Mais les Juifs & les Payens n'y gagnoient guere; ils étoient en possession d'un usage qui ne les génoit pas beaucoup à cet égard. Hottinger nous donne une longue liste des Aphorismes moraux, ou des Apophtegmes des Mahométans. On peut dire, sans flatter cette Religion, que les plus excellents préceptes qu'on puisse donner à l'homme pour la pratique de la vertu, & pour la fuite du vice, sont contenus dans ces Aphorismes.

Hottinger ne fait pas même difficulté d'élever cette morale au-dessus de celle de plusieurs Moines du Christianisme. M. Simon n'a point parlé moins avantageusement de la Religion Mahométa-

ne par rapport à ses dogmes moraux. Ils consistent, dit-il, à *faire le bien*, & à *éviter le mal*: c'est ce qui fait que les Musulmans *examinent avec soin les vertus & les vices*; & leurs Casuistes ne sont pas moins subtils que les nôtres. Après avoir rapporté quelques-uns de leurs principes touchant la nécessité de la foi, & la confiance en Dieu, & l'humilité, & la repentance, &c., il ajoute: *je passe sous silence le reste de leur morale, d'autant que ce que j'en ai rapporté suffit pour monstrier quelle elle est*; & je puis assurer qu'elle n'est point si relâchée que celle de quelques Casuistes de notre siècle. J'ajouterai seulement, qu'ils ont quantité de beaux préceptes touchant les devoirs des particuliers envers leur prochain, où ils donnent même des regles de la civilité. Ils ont aussi écrit de la manière dont on se doit comporter envers son Prince; & une de leurs maximes est, qu'il n'est jamais permis de le tuer, ni même d'en dire du mal, sous prétexte qu'il est un tyran (b).

Venons au Paradis de Mahomet. Il faut convenir que l'espérance des plai-

[b] Simon, Hist. critique du Levant.

sirs fenfuels , qu'il promet à ses Sectateurs , pouvoit être un leurre pour les Payens , qui n'avoient que des idées confuses du bonheur de l'autre vie. Mais je ne fais si elle étoit propre à tenter les Juifs , & je ne crois pas qu'elle ait pu rien opérer fur les Chrétiens. Et cependant combien y eut-il de Chrétiens que ce faux Prophete fit tomber dans l'Apostasie ? Je veux qu'il faille prendre à la lettre ce qu'il disoit des voluptés de son paradis , *que chacun y auroit la force de cent hommes pour se jâtisfaire pleinement avec les Femmes , aussi-bien que pour boire & pour manger* : cela ne balanceroit point l'idée que l'Ecriture nous donne du bonheur de l'autre vie. Elle en parle comme d'un état dont les délices surpassent tout ce que les yeux ont vû , tout ce que les oreilles ont oüï , & tout ce qui peut monter au cœur de l'homme. Dès qu'on ajoute foi à l'Ecriture , on se représente le bonheur du Paradis comme quelque chose qui surpasse l'imagination ; on n'y donne point de bornes. Tâchez de vous fixer à quelque idée , vous n'en venez point à bout , vos espérances vous portent plus haut ; elles s'élancent au-delà de tou-

tes bornes. Mahomet ne vous laisse point cette liberté : il vous renferme dans de certaines limites ; il multiplie cent fois les plaisirs que vous avez éprouvés , & vous laisse là. Qu'est-ce que cent fois , en comparaison d'un nombre où l'on ne trouve jamais le dernier terme ?

Mais , dira-t-on , l'Écriture ne vous parle que de plaisir en général , & si elle se sert d'une image corporelle , si elle promet *que l'on sera rassasié de la graisse de la maison de Dieu , que l'on sera abreuvé au fleuve de ses délices* , vous êtes avertis tout aussi-tôt que ce sont des métaphores , qui cachent un plaisir spirituel : cela ne touche pas les ames mondaines , comme si on leur promettoit les plaisirs des sens. Je réponds que les ames les plus plongées dans la matiere préféreront toujours le Paradis de l'Évangile à celui de Mahomet , pourvû qu'elles ajoutent foi historiquement à la description béatifique , quand même elles ajouteroient la même foi à l'Alcoran.

Je m'explique par cette supposition. Représentons-nous deux Prédicateurs , l'un Chrétien , & l'autre Mahométan , qui prêchent devant des Payens : cha-

cun tâche de les attirer à lui par l'étalage des joies du Paradis. Le Mahométan promet des festins & de belles femmes, & pour mieux toucher ses auditeurs, il leur dit qu'en l'autre monde les plaisirs des sens seront cent fois plus délicieux qu'ils ne le sont dans celui-ci. Le Chrétien déclare que les joies du Paradis ne consisteront ni à manger, ni à boire, ni dans l'union des deux sexes; mais qu'elles seront si vives, que l'imagination d'aucun homme n'est capable d'y atteindre, & que tout ce que l'on peut se figurer, en multipliant cent fois, mille fois, cent mille fois, &c, les plaisirs de cette vie, n'est rien en comparaison du bonheur que Dieu communique à l'ame en se faisant voir à elle face à face, &c. N'est-il pas vrai que les Auditeurs les plus impudiques, & les plus gourmands, aimeront mieux suivre le Prédicateur Chrétien que l'autre, quand même on supposeroit qu'ils auroient autant de foi aux promesses du Mahométan, qu'aux promesses du Chrétien? Ils feroient sans doute ce que l'on voit faire à un soldat, qui fait les offres de deux Capitaines, dont chacun leve du monde. Quoiqu'il se persuade qu'ils sont tous deux bien sinceres, c'est-à-

dire , qu'ils donneront tout ce qu'ils promettent , il ne laisse pas de s'enrôler sous celui qui offre le plus.

Tout de même ces payens préféreroient le Paradis de l'Évangile à celui de Mahomet , quand même ils seroient persuadés que chacun de ces deux Prédicateurs feroit trouver à ses Disciples la récompense qu'il auroit promise. Car il ne faut pas s'imaginer qu'un voluptueux aime les plaisirs des sens , uniquement parce qu'ils découlent de cette source : il les aimeroit également , s'ils venoient d'ailleurs. Faites-lui trouver plus de plaisir à brouter l'herbe dans un désert , qu'à manger de bons ragoûts , il quittera de bon cœur les meilleurs repas pour aller brouter l'herbe. Faites - lui trouver plus de plaisir à examiner un problème géométrique , qu'à jouir d'une belle femme , il quittera volontiers cette belle femme pour ce problème. Par conséquent on seroit déraisonnable , si l'on supposoit qu'un Mahométan entraîneroit après lui tous les Auditeurs voluptueux ; car puisque les hommes de ce caractère n'aiment les plaisirs des sens , que parce qu'ils n'en trouvent point de meilleurs , il est clair qu'ils y renonceroient sans aucune

peine, pour jouir d'un bonheur encore plus grand. Que m'importe, diroient-ils, que le Paradis des Chrétiens ne fournisse pas les plaisirs de la bonne chère, la jouissance des belles femmes, &c, puisqu'il fournit d'autres plaisirs qui surpassent infiniment tout ce que les voluptés de la terre ont de plus sensible.

Je crois donc qu'il ne se faut pas imaginer que les espérances que Mahomet a données du bonheur de l'autre vie, aient attiré à sa Secte les Chrétiens qui s'y engagerent. Disons à peu près la même chose à l'égard des Juifs; car il paroît par plusieurs Pseaumes de David, qu'ils se faisoient une idée merveilleuse du bonheur de l'autre vie. Les Payens étoient plus aisés à leurrer, parce que leur Religion les laissoit dans des ténèbres fort épaissées sur le détail des joies du Paradis. Mais ne tient-il qu'à dire aux gens qu'après cette vie ils jouiront des voluptés sensuelles, avec beaucoup plus de satisfaction que dans ce monde? Et qui êtes-vous, eût-on pû demander à Mahomet? De quel droit nous promettez-vous cela? Qui vous l'a dit? D'où le savez-vous?

Il faut donc supposer avant toute chose que Mahomet, indépendamment des promesses de son Paradis s'est établi sur le pied d'un grand Prophete ; & qu'avant que de se laisser prendre à l'appât de ses voluptés, on a été persuadé qu'il avoit une mission céleste pour l'établissement de la vraie Foi. Ainsi les progrès de cette Secte n'ont point eu pour cause les promesses d'un Paradis sensuel : car ceux qui ne le croyoient pas envoyé de Dieu, ne tenoient nul compte de ses promesses ; & ceux qui le croyoient un vrai Prophete, n'auroient pas laissé de le suivre, encore qu'il ne leur eût promis qu'un bonheur spirituel dans l'autre monde. Ne donnons point lieu aux libertins de rétorquer contre l'Evangile cette objection comme s'il n'avoit eu tant d'efficace pour convertir les Payens, qu'à cause qu'il leur promettoit un Paradis, ou une félicité, qui surpasse infiniment tout ce que l'on peut imaginer de délicieux. En particulier, abstenons-nous des railleries qui seroient fondées, sur l'or, les pierreries, & tels autres ornements du Paradis de Mahomet ; car vous trouvez de telles choses, & autant d'especes de

pierres précieuses, que dans la boutique d'un fameux Jouaillier *, dans la description que l'Apocalypse nous donne du Paradis (c). Et qu'on ne me dise pas qu'une ame charnelle & brutale croit plutôt les plaisirs grossiers que les plaisirs spirituels ; car s'il y a des choses qui lui paroissent incroyables, c'est principalement la résurrection : de sorte que si Mahomet a pu lui persuader la résurrection, un Chrétien lui eût pû persuader les joies spirituelles de l'autre monde.

(c) Dans le Chap. XXI.

* N. B. Voilà encore une comparaison choquante, échappée à Bayle dans la chaleur de la composition, & dont il faut croire qu'il ne sentoit pas plus la force, que de certains discours très-libres, qu'il tenoit quelquefois sans le savoir. [Il parloit des manieres anatomiques devant les femmes, comme auroient fait entre eux des Chirurgiens. Les femmes ne pouvoient s'empêcher de baisser les yeux, ou de détourner la tête. Il en étoit surpris, & demandoit *tranquillement* s'il étoit tombé dans quelque indécence. *Mémoires d'Artigny.*] Je n'attribuerois point à d'autre cause certaines expressions, & certaines images hasardées, qu'on trouve dans Bayle. L'impiété réfléchie compasse ses discours, & ne se démasque point par de telles hardieses.

§. I V.

Que la terreur des armes fut la principale cause des progrès du Mahométisme. Par-là on conserve à la Religion Chrétienne l'une des preuves de sa divinité. Jusqu'à quel point on peut se prévaloir de cette preuve.

Mahomet dut sans doute les éclatants succès de son prétendu Apostolat, au parti qu'il prit de contraindre par les armes ceux qui ne vouloient pas se soumettre volontairement à sa Religion. Il ne faut point chercher ailleurs la cause de ses progrès; nous l'avons ici toute entière. Je ne nie point que les divisions de l'Eglise Grecque, où les Sectes s'étoient malheureusement multipliées, le mauvais état de l'Empire d'Orient, & la corruption des mœurs, n'aient été une favorable conjoncture pour les desseins de cet imposteur; mais enfin comment résister à des armées conquérantes, qui exigent des signatures? Interrogez les Dragons de France, qui servirent à ce métier l'an 1685, ils vous répondront qu'ils se font fort de faire signer l'Alcoran à

toute la terre , pourvû qu'on leur donne le temps de faire valoir la maxime , *Compelle intrare, contrains-le d'entrer.* Il y a bien de l'apparence que si Mahomet eût prévû qu'il auroit de si bonnes tronpes à sa dévotion , il n'auroit pas pris tant de peine à forger des révélation , à se donner des airs dévots dans ses écrits , & à rajuster ensemble plusieurs pieces détachées du Judaïsme & du Christianisme. Sans s'embarraffer de tout ce tracas , il eût été assuré d'établir sa Religion par-tout où ses armes auroient été victorieuses ? Et si quelque raison étoit capable de me faire croire qu'il y a eu bien du fanatisme dans son fait , ce seroit de voir une infinité d'Articles dans l'Alcoran , qui ne peuvent sembler nécessaires , qu'en cas qu'on ne veuille point user de contrainte. Or il y a beaucoup de choses dans cet Ouvrage , qui ont été faites depuis les premiers succès de Mahomet.

J'ajoute que cela conserve à la Religion Chrétienne l'une des preuves de sa divinité , c'est celle qui est tirée de sa prompte propagation par toute la terre. L'Evangile prêché par des gens sans nom , sans étude , sans éloquence ,

cruellement persécutés, & destitués de tous les appuis humains, ne laissa pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier, & qui prouve clairement que notre Religion est l'ouvrage de Dieu. Mais l'on ruineroit cet argument, si l'on pouvoit faire voir que la Religion Mahométane ne doit point à la violence des armes la promptitude de ses grands progrès. Comme donc ce sont deux choses également claires dans les monuments historiques, l'une que la Religion Chrétienne s'est établie sans le secours du bras seculier, l'autre, que la Religion de Mahomet s'est établie par voie de conquête, on ne peut former aucune objection raisonnable contre notre preuve, sous prétexte que cet infame imposteur a inondé promptement de ses dogmes un nombre infini de Provinces.

Mais d'un autre côté ne poussons point cette preuve au de-là de ses justes bornes. Bien nous en prend d'avoir les trois premiers siècles du Christianisme à couvert du parallèle; car sans cela ce seroit une folie que de reprocher aux Mahométans la violence qu'ils ont employée pour la propagation

tion de l'Alcoran : ils nous feroient bientôt taire , ils n'auroient qu'à nous citer ces paroles de M. Jurieu : *Peut-on nier que le Paganisme est tombé dans le monde par l'autorité des Empereurs Romains ? On peut assurer sans témérité que le Paganisme seroit encore debout , & que les trois quarts de l'Europe seroient encore Payens , si Constantin & ses successeurs n'avoient employé leur autorité pour l'abolir Les Empereurs Chrétiens ont ruiné le Paganisme , en abattant ses temples , en consumant ses simulachres , en interdisant le culte de ses faux Dieux , en établissant les Pasteurs de l'Évangile en la place des faux Docteurs , en supprimant leurs livres , en répandant la saine Doctrine [a].*

Il faut avouer la dette : les Rois de France ont établi le Christianisme dans le pays des Frisons & dans celui des Saxons , par les voies Mahométanes. On s'est servi de la même violence pour l'établir dans le Nord. Cela fait horreur aux gens modérés , quand ils le lisent dans l'Ouvrage de M. Ornhialms (b).

[a] Jurieu , Droits des deux Souverains , pag 280.

(b) Il a pour titre : *Historia Suecorum Gothorumque Ecclesiastica Libri IV.*

On s'est fervi des mêmes voies contre les Sectes qui ont osé condamner le Pape ; on s'en fervira dans les Indes dès qu'on le pourra , & de toute cette conduite il résulte manifestement , qu'on ne peut plus former une preuve au préjudice de Mahomet , de ce qu'il a étendu sa Religion par la contrainte , je veux dire en ne voulant point souffrir d'autre Religion. Car voici ce qu'il pourroit dire en argument *ad hominem* : si la contrainte étoit mauvaise de sa nature , on ne s'en pourroit jamais servir légitimement : or vous vous en êtes servis depuis le IV^e. siècle jusqu'au temps présent , & vous prétendez n'avoir rien fait en cela que de très-louable ; il faut donc que vous avouiez que cette voie n'est point mauvaise de sa nature ; & par conséquent j'ai pû m'en servir légitimement dès les premières années de ma vocation : car il est absurde de prétendre qu'une chose qui seroit très-criminelle dans le premier siècle , devient juste dans le quatrième , ou qu'une chose qui est juste dans le quatrième , ne l'est pas dans le premier. On pourroit le prétendre , si Dieu faisoit de nouvelles loix au IV^e. siècle. Mais ne fondez-vous pas la justice de

vosre conduite , depuis Constantin jusqu'au temps présent , sur ces paroles de l'Evangile *Contrains - les d'entrer* , & sur le devoir des Souverains ? Vous auriez donc dû , si vous aviez trouvé la chose possible , user de contrainte dès le lendemain de l'Ascension.

Bellarmin , & plusieurs autres Ecrivains du parti de Rome , lui avoueroient cela ; car ils disent que *si les Chrétiens ne déposèrent pas Neron & Dioclétien , c'est parce qu'ils n'avoient pas les forces temporelles pour le faire ; & que quant au droit , ils le pouvoient faire , étant tenus de ne point souffrir sur eux un Roi qui n'est pas Chrétien , s'il tâche de les détourner de la Foi (c)*. Ils étoient donc obligés à se donner un souverain qui établit l'Evangile , & qui ruinât le Paganisme par la voie de l'autorité. M. Jurieu ne s'éloigne pas du sentiment de Bellarmin. Il enseigne (d) que la plûpart des premiers Chrétiens n'étoient patients *que par foiblesse & par impuissance* ; & quoiqu'il ne blâme pas la conduite qu'ils

(c) Bellarmin , de Rom. Pont. *Lib. V, Cap. VII*, cité par Daillé , Replique à Adam , Part. II , Chap. XXI.

(d) IX Lettre Pastorale de l'an 1688.

ont tenue de ne point prendre les armes contre leurs Princes, il juge qu'ils avoient droit de le faire, & que s'ils les eussent prises, on ne les en pourroit blâmer. Il approuveroit sans doute qu'ils eussent mis sur le Thrône un Constantin & un Théodose dès le siècle de Néron.

Notez, je vous prie, que M. Jurieu ne rapporte pas comme un simple fait la manière dont le Paganisme a été ruiné, mais comme une chose juste : car il la compare avec la conduite des Protestants, & avec celle que les Catholiques eux-mêmes tiendront bientôt, à ce qu'il prétend, pour ruiner l'Eglise Romaine. Les trois exemples qu'il donne de la voie de l'autorité légitimement employée, sont celui des Rois d'Israël, celui des Empereurs Chrétiens, & celui des Princes réformés. Ces derniers, dit-il, [ont aboli le Papisme dans leurs états, en lui ôtant les chaires, en y mettant des Docteurs sains en la doctrine, & purs pour les mœurs, en brûlant les images, en faisant enterrer les Reliques, en interdisant tout culte idolâtre. Bien loin qu'en faisant cela, ils aient fait contre la loi de Dieu, ils ont en-

tièrement suivi ses ordres. Car c'est sa volonté que *les Rois de la terre dépouillent la bête, & brisent son image.* Jamais aucun Protestant jusqu'ici n'y a trouvé à redire, & jamais aucun esprit droit ne prendra la chose autrement. Les choses ont toujours été ainsi, & s'il plaît à Dieu, elles iront toujours de même, malgré nos libertins ou nos imprudens (e).]

Réfléchissez sur ces paroles, & consultez ce qui précède (f); vous comprendrez que ce Ministre établit comme un principe immuable, & de tous les temps, que la voie de l'autorité est juste pour la propagation de la Foi. Il faudroit donc que s'il entroit en dispute avec des Mahométans, il renonçât aux arguments qu'a toujours fournis contre eux la manière dont leur Religion s'est étendue.

(a) Jurieu, Droits des deux Souverains, p. 285.

(f) Ibid. p. 285.

§. V.

Que les succès rapides du Mahométisme ont été à la Religion Chrétienne une de ses preuves, tirée de son étendue. Parallele des mœurs des Turcs & des mœurs des Chrétiens.

Les succès éclatants de l'Évangile, & la rapidité prodigieuse de sa propagation, fournirent autrefois aux Pères de l'Église un argument victorieux contre les Juifs & contre les Sectes qui se formoient dans le sein du Christianisme. Cela faisoit voir l'accomplissement des oracles de l'Écriture, qui avoient prédit que la connoissance & le service du vrai Dieu, sous le Messie, ne seroient point renfermés comme auparavant dans un petit coin de la Palestine; mais que toutes les Nations de la terre deviendroient le Peuple de Dieu. Ce raisonnement terrassoit les Juifs & les Hérétiques, & a conservé toute sa force jusqu'au temps de Mahomet. Depuis ce temps-là, il a fallu y renoncer, puisqu'à ne considérer que l'étendue, la Religion de ce faux Prophète pouvoit

s'attribuer les anciens oracles, tout de même que le Christianisme se les étoit attribués.

On ne sauroit donc être assez surpris que les Bellarmins, & tels autres grands Controversistes, ayent dit en général, que l'étendue est la marque de la vraie Eglise, & qu'ils aient prétendu par-là gagner leur procès contre l'Eglise Protestante. Ils ont eu même l'imprudence de mettre la prospérité entre les marques de la vraie Eglise. Il étoit facile de prévoir qu'on leur répondroit, qu'à ces deux marques l'Eglise Mahométane passera plus justement que la Chrétienne pour la vraie Eglise. La Religion de Mahomet a beaucoup plus d'étendue que n'en a le Christianisme, cela n'est pas contestable. Postel, & quelques autres Ecrivains assurent qu'elle occupe la moitié du monde, ou plus : il y a peut-être de l'exagération dans leur récit ; il suffit de dire *que si nous divisons les régions connues de la terre en trente parties égales, celle des Chrétiens sera comme cinq, celle des Mahométans comme six, & celle des Payens comme dix-neuf* [a]. Ainsi la Religion

[a] Brerewood. *Recherches sur la diversité des Langues*, Chap. XIV.

Mahométane est beaucoup plus étendue que la Chrétienne : car elle la surpasse de la trentième partie du monde connu ; or cette trentième partie est un pays bien considérable.

Les victoires, & les triomphes du Mahométisme, ont incomparablement plus d'éclat que tout ce dont les Chrétiens se peuvent glorifier, en ce genre de prospérités. Les plus grands spectacles que l'Histoire puisse étaler, sont sans contredit les actions des Musulmans. Que peut-on voir de plus admirable que l'Empire des Sarrasins, étendu depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux Indes ? Tombe-t-il ? Voilà les Turcs d'un côté, & les Tartares de l'autre, qui conservent la grandeur & l'éclat de Mahomet. Trouvez-moi parmi les Princes Chrétiens des Conquérants qui puissent tenir la balance contre les Saladins, les Gengis Kans, les Tamerlans, les Amurats, les Bajazets, les Mahomets II, les Solimans. Les Sarrasins ne resserrèrent-ils pas le Christianisme jusqu'au pied des Pyrénées ? N'ont-ils pas fait cent ravages dans l'Italie, & jusqu'au cœur de la France ? Les Turcs n'ont-ils pas poussé leurs conquêtes jusqu'aux confins de l'Allemagne, & jus-

qu'au Golfe de Venise ? Les Lignes , & les Croisades des Princes Chrétiens , ces grandes expéditions qui épuisoient d'hommes & d'argent l'Eglise Latine , ne peuvent-elles pas être comparées à une mer qui pousse ses flots depuis l'Occident jusqu'à l'Orient , pour les briser en frémissant contre un rivage escarpé qu'elle ne peut franchir ? Il a fallu enfin céder à l'étoile de Mahomet , & au lieu de l'aller chercher dans l'Asie , on a compté pour un grand bonheur de se battre en retraite dans le centre de l'Europe ?

On peut appliquer aux Mahométans , & aux Chrétiens , ce que Saluste remarque des Athéniens & des Romains : la ville d'Athènes , dit-il , ayant été féconde en grands Historiens , il n'est pas étonnant que ses exploits aient fait tant de bruit dans le monde , & qu'on les ait appréciés un peu au-dessus de leur valeur. On a moins parlé des Romains , parce que les Ecrivains éloquents étoient plus rares à Rome , & que chacun aimoit mieux bien faire que bien parler. Les Mahométans ont eu le même sort que les Romains : plus appliqués à la guerre qu'à l'étude , ils n'ont point écrit

d'Annales qui ne soient au-deffous de leurs actions ; mais les Chrétiens , fertiles en gens d'esprit , ont composé des Histoires qui surpassent tout ce qu'ils ont fait.

Notez que ces Infideles ont recours au même sophisme que Bellarmin a employé en faveur de la Religion Chrétienne , & qu'ils savent fort bien dire que le Ciel a de tout temps rendu témoignage à la vérité de leur croyance , par les prospérités temporelles dont il les a comblés. Ainsi à vuider les disputes par cette regle , les Chrétiens n'auroient en aucune maniere l'avantage sur les Mahométans. Je ne fais si l'on devoit se hasarder à être jugé par les mœurs. Je ne prétends pas que les Chrétiens soient plus dérégles que les Infideles ; mais je n'oserois affirmer qu'ils le soient moins. Les Voyageurs ne s'accordent pas : il y en a qui font de grands éloges de la probité des Musulmans , de leur Charité, de leur assiduité à la priere, & à tous les devoirs de la Religion ; de la modestie des Femmes Turques dont la conduite , dit-on , est infiniment meilleure que celle des Chrétiens [*b*].

[*b*] Septem-Castrensis, cap. XII., apud Hottinger Histor. Orient. p. 311.

D'autres Ecrivains accusent les Turcs d'une extrême corruption. Quoi de plus horrible dans le Portrait que Pie II. en a tracé dans ce peu de paroles : *populum labentem , fellatorem , lesbiatorem* [c]. Voilà un Pape qui impute aux Turcs beaucoup de sales actions , & qui donne une affreuse idée de leurs mœurs. Mais ce que des Ecrivains Catholiques ont écrit de la Cour de Rome , & ce que l'on peut imputer à plusieurs Nations Chrétiennes , n'est pas meilleur ; de sorte qu'il semble qu'on peut assurer en général , que les Chrétiens & les Infidèles n'ont rien à se reprocher ; & que s'il y a quelque différence entre leurs mauvaises mœurs , c'est plutôt la diversité du climat qui en est cause , que la diversité de la Religion.

§. V I.

*Que Mahomet n'a point eu recours aux intrigues des femmes pour accrédi-
ter sa Secte. Code rigide qu'il a éta-
bli contre elles. Il les a maltraitées
dans ce monde-ci & dans l'autre.*

Une chose assez remarquable , c'est-
[c] Pius II, Epist. 131. Lib. I.

que Mahomet n'a pas eu recours à un artifice , dont presque tous les Chefs de parti , en matière d'hérésies & de Sectes , se sont servis. La plupart des Novateurs affectent d'avoir des dévotes , & d'employer les intrigues & le zèle de quelques femmes , pour réussir dans leur dessein. Mahomet négligea ce stratagème. Il eut des femmes & des concubines en fort grand nombre ; mais ce fut pour l'usage naturel , pour le remède de son incontinence , pour le plaisir vénérien en un mot , & non pas pour la propagation de sa foi. Il ne se soucia pas de gagner l'affection de ses épouses : ce furent elles , dit on , qui lui ôtèrent la vie. Il leur étoit infidèle , il les battoit , & il fit une loi qui permettoit à tous les maris d'en faire autant , quand cela seroit nécessaire. En un mot bien loin de mettre les femmes dans ses intérêts , il a établi contre elles un Code plein de dureté. La permission qu'il accorde aux hommes d'avoir plusieurs femmes , & de les répudier si elles viennent à déplaire , est une loi très-incommode au beau sexe. Il se garda bien d'accorder aux femmes la permission d'avoir plusieurs hommes , & il ne voulut pas même qu'elles pussent quitter des maris

fâcheux , à moins qu'ils n'y consentissent. Il ordonna qu'une femme répudiée ne pourroit se remarier que deux fois , & qu'au cas qu'elle fût répudiée de son troisieme mari , & que le premier ne voulût point la reprendre , elle renonceroit au mariage pour toute sa vie. Bien loin de leur permettre de montrer la gorge , il ne voulut pas même qu'on leur vît les pieds [*a*]. Il est vrai qu'en cela il ne fit que retenir la coutume qui s'observoit dans l'Arabie ; car nous apprenons de Tertullien que les femmes de ce pays-là se couvroient tellement le visage , qu'elles ne se pouvoient servir que d'un œil [*b*].

Je crois qu'on se trompe , quand on débite que Mahomet a permis aux hommes d'épouser autant de femmes qu'ils voudroient ; car il modifie sa proposition , & il la limite de telle sorte , qu'on voit bien qu'il a seulement voulu permettre qu'ils en épousassent jusqu'à quatre , s'ils se sentoient capables de les contenir en paix. Mais on ne se trompe point , quand on assure

[*a*] Voyez l'Alcoran , *Sura III* , VIII , III , XXXIV.

[*b*] Tertull. de *Virginibus velandis* ,

qu'il ne leur a point limité le nombre des concubines. Aussi voit-on que les Turcs en ont tout autant qu'ils sont capables d'en entretenir. La condition des quatre épouses n'est-elle pas déplorable, sous une loi qui donne droit au mari de leur ôter ce qui leur est dû, & de le détourner sur de jolies esclaves, autant qu'il en pourra acheter ? Ce divertissement des fonds matrimoniaux ne réduit-il pas à l'indigence, & à une extrême souffrance ? Qu'on ne me dise point que la Loi y a pourvu, en accordant aux quatre épouses de coucher une fois chaque semaine avec le mari ; *de sorte que s'il s'en trouve quelqu'une qui ait passé une semaine entière sans jouir de ce privilège, elle est en droit de demander la nuit du Jeudi de la semaine suivante, & peut poursuivre son mari en justice, en cas de refus.* (c) Voilà une belle satisfaction pour la partie offensée, une seule nuit obtenue en réparation d'une semaine perdue, est bien peu de chose ; ce n'est pas la peine de se pourvoir devant les Juges, & de s'engager à une poursuite si délicate, & si contraire à la pudeur.

[c] Ricaut, *Etat de l'Empire Ottoman*.

Et quel agrément peut-on trouver dans une chose de cette nature, quand on ne l'obtient qu'en exécution de la sentence du Magistrat ? Ce ne doit pas être œuvre de commande, *nihil hæc ad edictum Prætoris*. Quand on ne fait cela que par maniere d'acquiescement, *perfunctoriè & Judicis causa*, ce ne doit pas être un grand ragoût. Avouons donc que Mahomet ne ménageoit guere le sexe.

C'étoit le plus inquiet & le plus jaloux de tous les maris. Pour maintenir ses épouses dans le devoir, (il les menaçoit d'un châtiment encore plus grand que celui des autres femmes, tant dans ce monde que dans celui qui est à venir, supposé qu'elles lui fussent infidelles ; & lorsque quelques-uns de ses *Seçtateurs* fréquentoient trop sa maison, & y conversoient avec quelques-unes de ses femmes, il en étoit si fâché, que pour empêcher que cela n'arrivât plus, il fit paroître, comme de la part de Dieu, ces versets de l'Alcoran *, où il leur dit qu'ils ne devoient pas entrer dans la maison du *Prophete sans permission*, & que s'ils étoient invités à dîner chez lui, ils devoient en for-

* Chap. 33.

tir immédiatement après le repas , sans entrer en conversation avec ses femmes; que quoique le *Prophete* eût honte de leur dire de s'en aller , cependant Dieu n'avoit pas honte de leur dire la vérité. Et dans le même chapitre , il défend à ses femmes de parler à aucun homme , à moins qu'elles n'eussent le visage couvert d'un voile. Enfin il porta cette jalousie jusqu'au de-là du tombeau ; car ne pouvant souffrir qu'aucun autre eût affaire avec ses femmes , même après sa mort , il défendit sévèrement à tous les *Señateurs* d'aller jamais vers elles tant qu'elles vivoient. De sorte que , quoique toutes les autres femmes répudiées , ou devenues veuves , eussent la liberté de se remarier , cependant toutes ses femmes se trouvoient exclues de ce privilège. C'est pourquoi toutes celles qu'il laissa en mourant restèrent toujours veuves , quoiqu'il y en eût de bien jeunes , comme *Ayesha* , qui n'avoit pas alors tout-à-fait vingt ans , & qui vécut encore plus de 48 ans après ; ce qu'on regardoit dans ce pays chaud comme une contrainte où elles se trouvoient sévèrement réduites [*d*].

[*d*] Priedaux , Vie de Mahomet ; p. 153. & suiv.

Voici bien d'autres nouvelles. Il ne se contenta pas de rendre le sexe malheureux en ce monde : il le priva même dans l'autre de la joie du paradis. Non seulement il ne voulut pas l'y admettre, mais il voulut aussi que cette joie servît d'affliction aux femmes. On prétend qu'il a enseigné que les plaisirs du mariage, dont les hommes jouiront après cette vie, leur seront fournis par des pucelles d'une beauté ravissante, que Dieu a créées au ciel, & qui leur ont été destinées de toute éternité ; & que pour ce qui est des femmes, elles n'entreront point dans le Paradis, & ne s'en approcheront qu'autant qu'il faudra, pour découvrir à travers les palissades ce qui s'y fera [e]. C'est ainsi que leurs yeux seront témoins du bonheur des hommes, & du plaisir qu'ils prendront avec ces filles célestes. Que pouvoit-on imaginer de plus incommode ? N'étoit-ce point être ingénieux à mor-

[e] Pour dire les choses comme elles sont, je dois avertir que les plus habiles Mahométans n'excluent point les femmes du Paradis : mais comme plusieurs Auteurs soutiennent le contraire, j'ai cru pouvoir rapporter ici leur sentiment. Je ne citerai qu'un témoin : c'est Hoori beeck (ubi supra, p. 175), qui établit clairement que la couronne du Ciel Mahométan ne tombe point en quenouille.

tifier son prochain ? Lucrece a dit quelque part qu'il est agréable de voir un naufrage que l'on ne craint pas ; *Suave mari magno*, &c. C'est tout le contraire pour les femmes dans le système de Mahomet : la vûe d'un bonheur dont elles seroient privées , les affligeroit , & leur feroit sentir plus vivement cette privation. J'ai oui dire à bien des gens , & je pense même l'avoir lû , que les Damnés auront une idée exacte du bonheur du Paradis , afin que la connoissance des grands biens , qu'ils ont manqué d'acquérir , augmente leur désespoir : & ce sera le diable qui se servira , dit-on , de cet artifice , pour les rendre plus malheureux : c'est bien entendre la méthode d'aggraver les peines d'un misérable.

§. V I I.

Que le Législateur des Turcs ne s'est point vanté d'avoir le don des miracles. Ce qu'on doit penser des prodiges que ses Sectateurs lui ont attribués.

C'est encore une chose bien notable que Mahomet n'ait point cherché à au-

toriser sa Mission par des prodiges : il convenoit de bonne foi qu'il n'avoit aucune vocation pour en faire, & que *Dieu l'avoit envoyé, non avec les miracles, mais avec les armes.* Grotius s'est servi de cet aveu pour combattre le Mahométisme, après avoir observé que son Fondateur ne nie point les miracles de J. C. [a].

Cependant les Scétateurs de Mahomet lui attribuent beaucoup de prodiges. Ils prétendent que sa naissance fut accompagnée de circonstances si miraculeuses, qu'elle ne peut inspirer assez d'étonnement. (Emine porta sans inquiétude dans son ventre ce nouveau Prophete. Elle accoucha de lui sans douleur, & il tomba, quand il vint au monde, le visage contre terre, pour honorer Dieu. En se relevant & haussant la tête, il s'écria qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu qui l'avoit choisi pour son envoyé. Il naquit circoncis, *ce que la plupart des Juifs croient d'Adam, de Moysè, de Joseph & de David :* & les Démons furent tous alors chassés du Ciel. Sa nourrice Halima,

[a] Grotius, de veritate Religionis Christianæ, Lib. VI.

ou la débonnaire qui n'avoit point de lait dans son fein, en eut, quand elle s'offrit au nouveau né. Quatre voix furent entendues aux quatre coins de la Caabah, [*b*] & en publièrent les merveilles. Le feu des Perses, qui avoit toujours éclairé, s'éteignit. Un palmier sec poussa des feuilles & du fruit. Des Sages-femmes d'une beauté extraordinaire se trouverent là, sans y avoir été appellées : & l'on y vit même des oiseaux qui avoient pour bec des jacinthes, dont l'éclat brilloit depuis l'Orient jusqu'à l'Occident [*c*].)

Il n'y a rien de plus risible que ce qu'on veut qu'ayent fait les Anges gardiens de Mahomet. Ils le transporterent sur une montagne ; ils lui fendirent le ventre ; ils lui laverent si bien les entrailles, qu'ils les rendirent plus blanches que la neige ; ils lui ouvrirent la poitrine, & lui ôtèrent du cœur le grain noir, ou la goutte noire, qui est une semence diabolique, qui tourmente tous les autres hommes. Ils lui firent tout cela sans qu'il sentît aucune douleur ; & ayant été ainsi lavé & net-

[*b*] C'étoit le lieu le plus sacré du Temple de la Mecque.

[*c*] Chevreau, *Hist. du Monde*, *Lib. V*, *T. III*, p. 7.

toyé au dedans du corps, il s'en retour-
na de lui-même au logis. Notez qu'il
n'avoit alors que quatre ans (d).

Les Sectateurs de ce faux Prophete
ont débité une autre impertinence, qui
surpasse les plus absurdes visions de
nos Légendaires. Mahomet, disent-ils,
voyagea en Paradis, avant que de se
montrer aux hommes, & fit le tour du
Trône de Dieu. Dieu l'apperçut, &
fixa sur lui ses regards. Mahomet en
fut si déconcerté, qu'il lui prit une
sueur froide, qu'il essuya avec ses
doigts, & dont six gouttes tomberent
du ciel. L'une produisit la rose, l'autre
le riz : les quatre autres formerent les
quatre compagnons du Prophete (e).
Balzac fait là-dessus une assez bonne ré-
flexion, dans le cinquieme de ses Entre-
tiens. *Que pensez-vous, dit-il, . . . de
la vision des Arabes . . . qui tiennent
que les premieres roses sont nées de la
sueur de ce grand Prophete ? N'admirez-
vous point leur Chronologie, qui ne
veut pas qu'il y ait eu des roses dans le
monde, avant le regne d'Héraclius.*

[d] Hoornbeck, Summa Controv. p. 78.

[e] Gabriel Sionita, . . . de nonnullis Orient. Ur-
bibus, p. 5.

Ne quittons point cette matiere sans rapporter la remarque d'un docteur Allemand, inférée dans le septieme Volume de la Bibliothèque universelle. Cette observation nous apprendra à nous défier de quelques Auteurs Chrétiens, qui poussés d'un faux zele contre Mahomet, l'accusent de s'être vanté de certains miracles, que les bons Ecrivains Arabes ne lui ont jamais donnés. Par exemple, il y a de mauvais Auteurs qui (font dire à Mahomet, *que la lune s'étant approchée de lui, il la fendit en deux.* M. Pfeiffer remarque que jamais Mahomet n'a dit cela, mais seulement qu'avant le dernier jour on verra ce prodige dans le Ciel. Ils lui font dire qu'à la prise de la ville de *Caibar*, une femme Juive lui ayant présenté un agneau empoisonné, l'agneau tout rôti l'avertit de ne le manger pas. Mais Abulfeda rapporte simplement cette histoire, comme si Mahomet en ayant goûté un morceau, & s'étant apperçu qu'il étoit empoisonné, avoit dit, après l'avoir craché contre terre: cet agneau me dit qu'il est empoisonné. En effet, il confesse souvent dans l'Alcoran, qu'il ne pouvoit faire de miracles. C'est pour-

quoï il faut regarder comme une fable, ce qu'on dit du Pigeon qui venoit manger dans son oreille, & du Taureau qui ne vouloit rien manger qu'il ne le lui donnât de sa propre main. M. Pfeiffer reconnoît que les Arabes n'ont jamais rien écrit de pareil, & que ce sont des productions du zele déréglé de quelques Chrétiens contre cet imposteur [f].

Ne pourrions-nous pas représenter à M. Pfeiffer que les Chrétiens en ont usé à l'égard des Mahométans, comme ceux de la Religion en usent à l'égard des Catholiques? Il y a dans quelques Légendaires plusieurs miracles, dont les Auteurs graves de la Communion Romaine ne parlent jamais, ou même dont ils se moquent. S'ensuit-il que les Protestants soient des Calomniateurs, ou des écrivains transportés de trop de zele, lorsqu'ils reprochent aux Catholiques l'absurdité de tels miracles? Pourquoi ne dirions-nous pas que les Chrétiens, qui ont raillé les Mahométans sur des miracles qu'on ne trouve point aujourd'hui dans les bons Ecrivains Arabes, avoient lû quelques Auteurs de néant, qui s'étoient donné l'effor en

[f] Biblioth. univ. T. VII. p. 257.

l'honneur du faux Prophete, comme font nos Légendaires en l'honneur des Saints? Au reste je ne voudrois pas nier qu'à certains égards le zele de nos Ecrivains ne soit injuste; car s'ils se servent des extravagances d'un Légendaire Mahométan, pour flétrir le Législateur des Turcs, ils violent l'équité que l'on doit à tout le monde, aux plus méchants, comme aux gens de bien. Il ne faut jamais imputer aux gens ce qu'ils n'ont point fait; & par conséquent il n'est point permis d'argumenter contre Mahomet, en vertu des rêveries que ses Sectateurs content de lui, s'il n'est pas vrai qu'il les ait lui-même débitées. Il sera assez chargé, quand même on ne lui fera porter que ses propres fautes, sans le rendre responsable des sottises qu'un zele indiscret & romanesque a fait couler de la plume de ses Disciples. Mais que penserons-nous de la fable impertinente qu'un Bénédictin Flamand a osé débiter [g]. Un Génois, dit-il, eut la curiosité de voir ce que les Maures pratiquent dans leurs Mosquées; il s'y glissa furtivement, quoiqu'il fût fort

[g] Dans le Livre intitulé *Prognosticon Antichristi*, publié à Déventer, l'an 1524.

bien leur coutume de faire mourir tous les Chrétiens qui y entrent, ou de les contraindre d'abjurer le Christianisme. Un besoin naturel le prit, & il fallut songer à gagner la porte. Mais la foule étoit si grande qu'il ne put se faire jour. Le besoin devint si pressant, que l'Italien n'en fut plus le maître : la puanteur qui se répandit autour de lui, le décéla, & fit éclater son aventure. Il se tira de ce mauvais pas, en faisant entendre qu'ayant été constipé depuis long-temps, il étoit venu se recommander à Mahomet, & qu'aussi-tôt il avoit été soulagé. Là-dessus on prit ses chausses, on les pendit aux murs de la Mosquée, on cria miracle ! miracle ! Voilà comment la moitié du monde se moque de l'autre : car sans doute les Mahométans n'ignorent pas tout ce qui se dit de ridicule touchant les moines ; & s'il étoit vrai qu'ils n'en fussent rien, on ne laisseroit pas de pouvoir croire raisonnablement qu'ils font courir des mensonges & des fables impertinentes, contre les Sectes chrétiennes. S'ils savoient le conte du Bénédictin, ils diroient peut-être : *Ces bons forgerons de miracles nous en fabriquent de bien grossiers : ce n'est pas*

qu'ils n'en sachent inventer de bien subtils, mais ils les gardent pour eux; ils boivent le vin, & nous envoient la lie.

§. VIII.

Que la Religion de ce faux Docteur a été sujette à un inconvenient qu'on a remarqué à la naissance du Christianisme: car dès qu'il eut dogmatifé, il s'éleva de faux Prophetes, & ses Sectateurs se divisèrent bientôt.

Je me souviens de l'exorde d'un Sermon de M. Daillé, fameux Ministre de notre Communion: il rouloit sur cette pensée, qu'aussi-tôt que Dieu fait annoncer aux hommes sa vérité, le diable suscite de faux Docteurs qui annoncent des Hérésies. C'est ainsi qu'au temps des Apôtres, il suscita un Cerinthus, un Ebion, un Marcion, & quelques autres. Le but du Démon en cela est de traverser les progrès de la vérité; car il est naturel de mépriser une Religion, lorsqu'on voit que dès sa naissance elle se partage en plusieurs Se-

êtes. Il vient d'abord deux objections dans l'esprit. 1°. Si ces gens-là étoient inspirés de Dieu, ils parleroient de même langage. 2°. Posez le cas qu'il fallût quitter cette Doctrine, quel parti choisirions-nous parmi tant de Sectes nouvelles? Il vaut mieux demeurer où l'on se trouve que de discuter si l'une d'elles est véritable, & quelle est la bonne.

L'événement a justifié que la multitude des faux Docteurs, qui s'éleverent dans le premier siècle du Christianisme, & qui formerent tant de partis dans le sein de l'Évangile naissant, fit beaucoup de tort à la bonne cause; & il n'en faut pas davantage pour comprendre que le Démon fait bien ce qu'il fait, lorsqu'il traverse ainsi les progrès d'une nouvelle orthodoxie. Mais il n'est pas facile de concevoir, qu'ayant suscité Mahomet pour établir une fausse Religion, il lui oppose les mêmes obstacles qu'aux Apôtres de J. C. D'où vient donc que de faux Prophètes, émissaires de Satan, s'efforcent de perdre le Mahométisme dans sa naissance? D'où vient que Mahomet a des émules, qui se vantent de l'inspiration céleste, aussi-bien que lui? D'où vient

que Mufeilema fon Disciple l'abandonne , afin de faire une Secte à part ? D'où vient qu'un Afwad , un Taliha , un Almotenabbi , s'érigent en Prophetes , & attirent à eux autant qu'ils peuvent de Sectateurs ? On pourroit peut-être donner raison de ces phénomènes , en supposant que la division n'est pas moins grande entre les mauvais Anges , qu'entre les hommes , ou que les hommes , sans l'instigation du démon , entreprennent de fonder de fausses Sectes. Voici une autre chose qui n'est pas moins extraordinaire.

Les Chefs de parti que j'ai nommés traitoient Mahomet de faux Prophete ; mais il s'en éleva d'autres après sa mort , qui , sans révoquer en doute son autorité , disputoient à qui entendroit mieux l'Alcoran. Les deux grandes Sectes qui se formerent d'abord , celle d'Ali & celle d'Omar , subsistent encore. Souffrir cela , n'étoit-ce point travailler au dommage du Mahoméisme ? Etoit-ce là l'interêt du Démon ?

Quelque grandes que paroissent ces difficultés , on y peut faire diverses réponses. On peut dire qu'il importe peu au Démon qu'un faux Prophete soit

traversé par des faux Prophetes , & que chacun de ces imposteurs débauche les Sectateurs de ses concurrents : le Démon n'y perd rien ; on est à lui également , soit qu'on suive Mahomet , soit qu'on suive Museilema , ou Almotenabbi. Les combats , les guerres , les désordres de toute nature que ces divisions produisent , sont un spectacle plus divertissant pour l'ennemi du genre humain , que ne le seroit le cours tranquille & heureux d'une seule fausse Secte. D'ailleurs c'est une chose très-capable de flatter l'orgueil d'un esprit ambitieux , que de faire voir qu'il peut établir le Mahométisme en dépit de cent obstacles. Ne peut-il pas espérer que s'il donne de merveilleux accroissemens à cette Religion , quoiqu'elle soit combattue dans sa naissance par d'autres Sectes , il y marquera un caractère de Divinité , & se rendra le singe de Dieu , qui n'a jamais fait paroître plus sensiblement la force de sa protection sur l'Evangile , qu'en empêchant les mauvais effets des Hérésies & des Schismes du premier siecle ?

§. IX.

Comparaison de la tolérance des Mahométans avec l'intolérance des Chrétiens. Qu'il y a plus de Chrétiens qui se font Mahométans, que de Mahométans qui se font Chrétiens.

Les Mahométans, selon les principes de leur foi, sont obligés d'employer la violence pour ruiner les autres Religions; & néanmoins ils les tolèrent depuis plusieurs siècles. Les Chrétiens n'ont reçu ordre que de prêcher & d'instruire: & néanmoins de temps immémorial ils exterminent par le fer, & par le feu, ceux qui ne sont point de leur Religion. *Quand vous rencontrerez les infidèles, c'est Mahomet qui parle (a) tuez-les, coupez-leur la tête, ou faites-les prisonniers, & retenez-les captifs jusqu'à ce qu'ils ayent payé leur rançon, ou que vous trouviez à propos de les mettre en liberté. N'appréhendez point de les persécuter, jusqu'à ce qu'ils ayent mis bas les armes, & qu'ils se soient soumis à vous.* Malgré des ordres si précis, les

(a) Dans le Chap. IX. de l'Alcoran.

Sarrasins renoncèrent pourtant d'aller bonne heure aux voies de la violence, & les Eglises Grecques de Turquie, tant la principale que les Schismatiques, se sont conservées jusqu'à présent dans leur intégrité. Elles ont leurs Patriarches, leurs Métropolitains, leurs Synodes, leur discipline, leurs Moines. Je fais bien qu'elles ont beaucoup à souffrir sous un tel maître; mais après tout elles ont plus à se plaindre de l'avarice & des chicanes des Turcs que de leur épée.

On peut être très-assuré que si les Chrétiens d'Occident avoient dominé dans l'Asie, à la place des Sarrasins & des Turcs, il n'y resteroit aujourd'hui aucune trace de l'Eglise Grecque, & qu'ils n'y eussent pas toléré le Mahométisme, comme les infidèles y ont toléré le Christianisme. M. Jurieu prétend qu'il n'y a point du tout de comparaison entre la cruauté des Sarrasins contre les Chrétiens, & celle des Catholiques contre les Protestants; qu'en peu d'années de guerre contre les Vaudois, ou même dans les seuls massacres de la Saint Barthelemi, on a répandu plus de sang pour cause de Religion, que les Sarrasins n'en ont

répandu dans toutes leurs persécutions contre les Chrétiens ; que c'est un préjugé de croire que le Mahométisme est une Secte cruelle, qui s'est établie en donnant le choix de la mort ou de l'abjuration du Christianisme ; qu'au contraire la conduite des Sarrasins *a été une débonnairté évangélique*, en comparaison des cruautés que les Catholiques Romains ont exercées sur ceux qu'ils traitoient d'hérétiques (b).

Quand il y auroit un peu d'exagération dans ces paroles de M. Jurien, il est pourtant vrai de dire que les Chrétiens ont toujours été plus intolérants que les Sectateurs de Mahomet, & cela montre bien que les hommes se conduisent peu selon leurs principes. L'Alcoran ordonne aux Turcs d'employer la violence pour ruiner les autres Religions, & néanmoins ils les tolèrent depuis plusieurs siècles : les Chrétiens n'ont reçu ordre que de prêcher & d'instruire, & néanmoins de temps immémorial ils exterminent par le fer & par le feu ceux qui ne sont pas de leur Religion. Ils feront un beau manège dans les Indes, & dans la

(b) Jurieu, Apologie pour la Réformation, T. II, p. 55.

Chine, si jamais le bras séculier les y favorise : assurez-vous qu'ils s'y serviront des maximes de M. Jurieu. Ils l'ont déjà fait en quelques endroits. Lisez la Lettre du Pere Louis de Froës à ses Confreres, vous y trouverez que les raisons ne suffisant pas à convertir les infideles, on pria le Viceroy de Goa de secourir l'Evangile par des Arrêts violents, & qu'on ne donna que quarante jours aux Brachmanes Indiens, pour choisir entre l'alternative de la conversion ou de l'exil, sous peine de confiscation de biens, & de galere (c).

La tolérance des Mahométans pour les Chrétiens est d'autant plus remarquable, qu'il n'est point de peuple plus prévenu en faveur de sa Religion. Leur attachement aux dogmes de l'Alcoran est si fort, qu'on n'en peut presque convertir aucun à la Religion Chrétienne ; & sans doute il y a bien plus de Chrétiens qui se font Mahométans, que de Mahométans qui embrassent l'Evangile. Les Payens sont plus fa-

[c] Lud. Froës, in Epistola ad fratres in Europa degentes, scripta Goæ prima die Decembris 1560, apud Danthawerum in Vale triumphali, p. 10.

ciles à convertir. Le Moine Richard fait ici une distinction qui me paroît vaine; il dit qu'un Mahométan se feroit plutôt Chrétien à l'article de la mort, que dans sa bonne santé, & qu'un Chrétien n'embrasseroit point le Mahométisme à l'article de la mort: ils conviennent donc l'un & l'autre, ajoûte Richard, que la Religion Mahométane est plus commode pour vivre, & que la Chrétienne est plus sûre pour mourir (d). Cette distinction est chimérique. La vérité est qu'à la réserve d'un petit nombre de gens, chacun souhaite de mourir dans la Religion où il a été élevé: s'il l'a quittée, ç'a été pour quelque avantage temporel; quand il s'en va mourir, cet avantage lui est inutile; il souhaite donc de mourir dans sa première communion. Un Mahométan en est logé là tout comme les autres. L'ignorance produit dans le cœur de ces infidèles ce que la science opere dans le cœur d'un Orthodoxe honnête homme, je veux dire un attachement invincible à ses opinions.

Je dirai en passant que la Religion Mahométane n'est pas aussi dépourvue d'Apologues qu'on le croit ordinaire-

(d) Richard, *Consulat. Legis Saracen*, Cap. X.

ment. Il y a des Arabes qui ont écrit en faveur de l'Alcoran , & contre la Bible , avec assez d'industrie pour fomenter les préjugés. Hottinger parle d'un Auteur qui a épluché les contradictions apparentes de l'Écriture , & qui prétend même prouver par la Bible la mission de Mahomet (e). Nous serions fort simples , si nous croyions qu'un Turc qui examine cela , se trouve aussi foible que nous le trouvons. Il n'apperçoit aucune force dans les objections contre l'Alcoran ; il en apperçoit beaucoup dans les objections contre les chrétiens : tant est grande la force des préjugés de naissance !

§. I X.

Il est surprenant qu'un homme aussi corrompu dans ses mœurs que l'étoit Mahomet , ait pu persuader au monde que Dieu l'envoyoit pour fonder une nouvelle Religion. Vénération des Mahométans pour leur Législateur.

Oo raconte des choses bien singulieres de la lubricité de ce célèbre Fon-

(e) Hottinger , Hist. Orient. p. 337.

âateur de Secte. Quelques Ecrivains assurent qu'il a eu dix-sept femmes, sans compter une infinité de maîtresses. Il se vançoit de pouvoir satisfaire dans une heure toutes ses femmes, & d'avoir reçu de l'Ange Gabriël une recette qui lui donnoit la force de quarante hommes. Il éprouva, dit-on, une fois toute la vertu de ce remede. C'est un Ecrivain Mahométan (a) qui raconte ces infamies de son Prophete. Nous avons vû (b) que Mahomet se permettoit l'adultere & l'inceste : je ne fais ce qu'il faut croire d'une turpitude encore plus abominable qu'on lui impute. *Turcarum Legislator Mahumetes Afellam quâ vehebatur ex indomito ardore compressit* (c).

Admirons ici la foiblesse humaine ! Mahomet pratiquant & enseignant la plus excessive impudicité, a néanmoins persuadé à un grand nombre de gens, que Dieu l'avoit établi le Fondateur de la vraie Religion. Sa vie ne réfutoit-elle pas fortement cette

(a) *Mohamedes Ben Casem*, cité par Gabr. Sion, & Jean Efron. dans le livre de *Oriental. Urbibus*, p. 5.

(b) Dans le Paragraphe II.

(c) Balthazar Bonifacicus, *Histor. Ludicra*, Lib. II. Cap. VII.

imposture ? Car il semble que le principal caractère d'un vrai Prophete , est de mépriser les plaisirs des sens , & sur-tout celui qu'on nomme vénérien. Qu'on ne dise point que personne ne s'y trompa , & que ceux qui s'attachèrent à Mahomet , ne le firent que par politique , & en connoissant ses impostures. Ce seroit une prétention insoutenable : la plupart de ses disciples rejetterent la nouvelle de sa mort comme un mensonge qui étoit incompatible avec sa mission céleste ; & il fallut pour les détromper , qu'on leur prouvât par l'Alcoran qu'il devoit mourir. Ils s'étoient donc laissé suivre par ses paroles. Or quand une fois on est prévenu de l'opinion qu'un certain homme est un Prophete , ou un grand serviteur de Dieu , on croit plutôt que les crimes ne sont point crimes quand il les commet , que l'on ne se persuade qu'il fait un crime. C'est là l'effet de la sottise prévention de plusieurs petits esprits. Sénèque ne disoit-il pas qu'on prouveroit plus facilement que l'ivrognerie est louable , que non pas que Caton commît un péché en s'enivrant ? Les Sectateurs de Mahomet disoient de même en leur cœur : il vaut mieux croire que

l'impudicité n'est pas un vice, puisque notre grand Prophete y est sujet, que de croire que puisqu'il y est sujet, il n'est pas un-grand Prophete. Tous les jours on voit des diminutifs de ce préjugé : un homme s'est-il une fois acquis la réputation de grand zéléateur de l'orthodoxie, s'est-il signalé dans les combats contre l'hérésie offensivement & défensivement, vous trouverez plus de la moitié du monde si prévenue en sa faveur, que vous ne pouvez leur faire avouer qu'il ait tort, en faisant des choses qu'ils condamneroit si un autre les faisoit. Saint Paul a dit *que la femme infidelle seroit sanctifiée dans le mari fidele* ; mais s'il eût parlé selon le goût de ces gens-là, il auroit dit que tout ce qui appartient à l'homme fidele, à l'homme orthodoxe, est sanctifié en lui.

Cette vénération des Mahométans pour leur Prophete, n'a fait qu'augmenter de siecle en siecle, & elle est aujourd'hui aussi grande que jamais. Le Grand Seigneur envoie tous les ans une riche offrande à la Mecque, avec un Alcoran couvert d'or. Le chameau qui porte ces présents, devient lui-même un objet de respect pour les

Turcs : on ramasse l'écume qui sort de sa bouche , & les Pélerins s'en frottent la barbe (d). Plusieurs dévots se crevent les yeux , après avoir vû le tombeau de Mahomet , comme si le reste du monde n'étoit plus digne de leurs regards après la vûe d'un tel objet.

Au reste c'est s'abuser d'une manière étrange , que d'imaginer que le tombeau de Mahomet soit suspendu , comme une infinité de gens le croient , & comme plusieurs Ecrivains le racontent , en se copiant les uns les autres. Ils disent que ce cercueil étant de fer , & se trouvant placé sous une voûte de pierre d'aimant , se tient en l'air sans aucun appui. C'est une fable qui fait bien rire les Mahométans , quand on leur dit que les Chrétiens la racontent comme un fait certain. Ce tombeau dont on parle tant , n'est autre chose qu'un cercueil de pierre fait en forme d'urne , & déposé dans une chapelle fermée d'une grille de fer , & dont l'accès est interdit à tout le monde. Les Pélerins en approchant de ce lieu , paroissent pénétrés d'une dévotion sensible , & baïsent religieusement les

(d) Ricaut , Etat de l'Empire Ottoman , Liv. II. Chap. XXVI.

barreaux de la grille. C'est là que repose le corps de ce faux Prophete, & celui d'Ayesha, la plus chere, la plus spirituelle, & la plus volage de ses Epouses. Disons un mot de cette femme célèbre, que les Turcs appellent *la Mere des Croyans*, & qui n'est guere moins réverée de ces infideles que Mahomet même.

§. XI.

Portrait d'Ayesha : foibleses de Mahomet pour cette infidelle Epouse : autorité qu'elle eut après la mort de son mari.

Ayesha étoit fille d'Abubeker. Mahomet l'ayant épousée jeune, la fit instruire dans toutes les sciences qui étoient connues en Arabie. Elle profita beaucoup sous ses Maîtres, & elle acquit en particulier une connoissance parfaite de toutes les finesse, & de toutes les élégances de sa Langue. Sa beauté & ses talents lui obtinrent une préférence marquée sur toutes les autres femmes de Mahomet. Elle reconnut fort mal ces distinctions: elle fit nulle infidélités à son mari, & elle garda même si peu de ménagements, que ses galante-

rics éclaterent dans toute l'Arabie, au grand scandale de la secte.

Admirons ici une particularité bien remarquable du caractère de Mahomet. Cet homme qui n'étoit rien moins qu'endurant avec ses femmes, & qui pouvoit la jalousie jusqu'à l'emportement, supporta avec une patience sans égale les galanteries d'Ayesha, dont il étoit éperdument amoureux. Ali son gendre eut beau l'avertir des infidélités de cette femme, & de l'opprobre qui en rejailloit sur lui, Mahomet la crut innocente, ou plutôt feignit de la croire telle, & continua de fermer les yeux sur sa conduite, ne pouvant se résoudre à la renvoyer. Il fit plus: car pour couper cours aux médisances qu'on publioit contre elle, il fit intervenir les grandes machines de ses révélations, & il composa à ce sujet le vingt-quatrième chapitre de l'Alcoran. *Il y déclara à ses Musulmans de la part de Dieu, que tous les bruits qui couroient au désavantage d'Ayesha, étoient des impostures, de noires calomnies, leur défendant d'en plus parler, & menaçant en même temps de peines terribles en cette vie & en l'autre, ceux qui oseroient médire des femmes de bien*

(a). Est-il possible de pousser plus loin la patience conjugale , & cela ne prouve-t-il pas que la jalousie n'est pas toujours uniforme dans ses causes & dans ses effets ? Elle s'écarte de ses règles , ou de la route ordinaire , plus souvent que l'on ne pense. Il y a des jaloux qui cessent d'aimer , quand ils se croient trahis : il y en a d'autres qu'une infidélité connue ne guérit pas. Mahomet étoit sans doute de cette dernière classe. Il faut bien se souvenir qu'il aimait toujours tendrement cette infidelle , & c'est ce qu'il y a ici de plus remarquable. Car s'il ne l'eût gardée que pour éviter le ridicule d'un divorce , il ne faudroit lui attribuer qu'une patience politique , assez ordinaire dans le genre humain.

Après la mort de Mahomet , le crédit d'Ayesha fut assez grand , pour empêcher qu'Ali ne devînt Calife. Elle le haïssoit avec fureur , depuis qu'il avoit découvert ses galanteries à son mari. Sa haine fut longue : car quoiqu'Ali eût droit au Trône vacant , étant gendre de l'imposteur , il en fut exclus trois fois consécutives. Le Trône vauqua pour la quatrième fois , &

(d) Prideaux, Vie de Mahomet.

Ali y parvint enfin ; mais Ayesha parut en armes contre lui , & quoiqu'elle ne réussît point par cette voye , elle le perdit néanmoins , en fuscitant & fomentant cette révolte , qui à la longue ruina Ali & sa famille. Ayesha survécut quarante-huit ans entiers à Mahomet : elle jouit d'une grande réputation dans sa secte , qui l'appelloit *la Prophétesse & la mere des Fidèles*. Elle étoit l'Oracle vivant de son parti , qui la consultoit dans tous les points difficiles de la Loi , pour apprendre d'elle quel avoit été le sens du Législateur. Quelles que fussent ses réponses , elles étoient reçues comme des oracles , & elles ont toujours passé parmi eux pour des traditions authentiques (b).

Cependant ce ne fut pas à elle que Mahomet donna en garde la cassette de son Apostolat , mais à Haphsa fille d'Omar. Cela est un peu étrange , car cette fille d'Omar n'avoit que le second rang dans le cœur de Mahomet. Dans cette cassette étoient tous les originaux de ses révélations prétendues , lesquels servirent de matériaux à la composition de l'Alcoran. Après que ce Livre fut fini , Abubeker en donna l'Original à

(b) Idem. ibid.

Haphsa, pour le garder dans la même cassette..... *Haphsa* étant beaucoup plus vicille qu'*Ayesha*, lui fut apparemment préférée par cette raison, pour veiller à la garde de ce précieux dépôt (c).

Si l'on considère que la Religion Musulmane a été fondée par un homme aussi voluptueux & aussi lascif que l'étoit Mahomet, on s'étonnera sans doute qu'elle contienne des loix si peu favorables au sexe féminin (d). L'étonnement doit augmenter, si l'on considère que ces mêmes loix furent mises en dépôt entre les mains d'une femme, & qu'une autre femme leur pouvoit donner l'interprétation qu'elle vouloit.

Nous venons de voir qu'*Ayesha* fut considérée comme une Prophétesse & comme un Oracle : ce fut une véritable Papeffe parmi les Musulmans. Il semble donc qu'elle devoit mettre les choses sur un pied plus favorable à son sexe. Pourquoi ne le fit-elle pas? Etoit-elle de l'humeur de certaines femmes, qui sont les premières à médire de leur sexe? Peut-on la considérer comme une preuve de ce qu'on dit quelque-

(c) Ibid.

(d) Qu'on se rappelle ce qui a été dit dans le §. VI.

fois, que l'autorité des hommes n'est jamais plus grande que lorsqu'une femme est sur le Trône, & que les femmes ne sont jamais plus puissantes que lorsque le Sceptre est entre les mains d'un homme ? Je n'en fais rien. Que les spéculatifs s'exercent tant qu'il leur plaira sur cette question. Mais considérez, je vous prie, les influences du sexe sur la fondation du Musulmanisme, & comment les passions des femmes y répandirent bien-tôt les semences de la discorde. Suivez à la trace le schisme d'Ali, vous en trouverez la source dans les impudicités d'Ayesha, dont il fut le délateur. Cette femme ne lui pardonna jamais; elle l'empêcha trois fois de suite de parvenir à la dignité de Calife, & après qu'enfin il y fut monté, elle se liguait contre lui (e), & se mit à la tête de trente mille hommes. Elle perdit la bataille & y fut prise. On la renvoya à Medine où elle mourut. Mais la ligue qu'elle avoit formée, pour venger la mort d'Othman, ne s'éteignit pas avec elle. Ali fut enfin tué lui-même, & de-là naquit un grand schisme qui subsiste encore.

(e) Herbelot, Biblioth. Orientale, au mot *Aïschah*.

§. XII.

Ce qu'on doit penser de certaines Prophéties qui annoncent la destruction du Mahométisme.

Il court plusieurs prédictions qui menacent le Mahométisme depuis long-tems. Bibliander assure qu'il y a une Prophétie célèbre parmi les Mahométans , qui fait beaucoup de peur aux hommes & aux femmes , & qui porte que leur Empire sera ruiné par l'épée des Chétiens (a). Sansovin publia un Livre l'an 1579, où il assure qu'il y a une prédiction que les loix de Mahomet ne dureront que mille ans , & que l'Empire des Turcs finira sous le quin-

(a) Voici en quels termes est conçue cette Prophétie traduite du Persan en Latin, par Georgieultz. *Imperator noster veniet, Gentilium regnum capiet, rubrum malum capiet, subjugabit septem usque ad annos; Ethnicorum gladius si non resurrexerit, duodecim usque ad annos in eos dominabitur, domum ædificabit, vineam plantabit, hortos sæpe muniet, & filium & filiam habebit: duodecim post annos Christianorum gladius injurget, qui & Turcam retrorsum prostigabit.* Besoldus confid. Legis & Sectæ Sarac. pag. 47.

zieme Sultan. Il ajoute que Leon le philosophe, Empereur de Constantinople, a dit dans l'un de ses Livres, qu'une famille blonde avec ses compétiteurs mettra en déroute le Mahométisme, & prendra celui qui possède les sept montagnes. *Familia flava cum competitoribus totum Ismaëlem in fugam conjiciet, septemque colles possidentem cum ejus possessionibus capiet.* Le même Empereur a parlé aussi d'une colonne qui étoit à Constantinople, & dont le Patriarche du lieu expliqua les inscriptions de telle sorte, qu'elles signifient que les Vénitiens & les Moscovites prendront la ville de Constantinople, & qu'après quelques disputes, ils éliront d'un commun accord, & couronneront un Empereur Chrétien (b).

Cette famille blonde, si fatale aux Musulmans, me fait souvenir d'une chose que j'ai lue dans les Voyages de Sponde. (De tous les Princes de la Chrétienté, il n'y en a point que le Turc craigne tant que le Grand Czar de Moscovie... Aussi ai-je oui dire à quelques Grecs, entr'autres au sieur Manno Mannea, Marchand de la

[b] Wolfius Lect. memorab. T. II.

Ville d'Arta, homme d'esprit & d'étude pour le pays, qu'il y avoit une Prophétie parmi eux, qui portoit que l'Empire du Turc devoit être détruit par un *Peuple Chrisogenos*, c'est-à-dire *blond*, ce qui ne peut s'attribuer qu'aux Moscovites, qui sont presque tous blonds (c). Quelques-uns veulent que cela désigne le Suédois: d'autres ont dit que c'est aux François que les destinées promettent la gloire de ruiner les Turcs (d).

Je ne parle point de quantité d'autres Prophéties qui ont paru sur le même sujet dans ces derniers siècles. On y promettoit aux Chrétiens cent beaux triomphes, qui n'ont été que des chimères. L'an 1480 Antoine Torquato, fameux Astrologue, donna à Mathias Roi de Hongrie, un pronostic qui fut bien funeste à la Chrétienté; car comme il menacoit d'une entière ruine la

[c] Sponde, Voyage. T. I.

[d] On imprima à Paris, l'an 1686, un Livre où l'on inféra quantité de Prophéties funestes aux Orientaux, prononcées par l'Abbé Joachim, par S. Narsès Patriarche des Arméniens, par S. Catal Evêque de Trente, &c. l'Auteur, prétendant que ces Oracles ont en vûe le Roi très-Chrétien, l'exhorte à faire la guerre aux Ottomans.

Monarchie Ottomane après un certain temps , il fut causé que les Hongrois s'engagerent à une guerre qui les ruina. Quelques-uns des événements qu'il avoit prédits arriverent ; mais les principaux se sont trouvés chimériques. Pour cela l'on ne s'est point dégoûté ni de débiter, ni de croire de semblables pronostics. On les a renouvelés si souvent , que je pardonne à un politique Italien (*d*) la pensée qu'il a eue , que les Turcs subornoient des gens pour faire courir de ces prédictions , afin d'endormir les Princes Chrétiens. Je crois pourtant que ces infideles ne se sont point avisés de cette ruse. Elle ne seroit pas fort fine ; car il n'y a rien qui anime davantage à s'armer contre un Monarque , que de croire qu'il est écrit dans les destinées qu'il sera bientôt ruiné.

Si nous voulions attribuer toutes ces menaces Prophétiques à une seule cause , nous nous tromperions. L'envie de se consoler , par l'espérance de la ruine d'un furieux persécuteur , fait trouver facilement cette ruine dans les prédictions de l'Écriture , ou dans quel-

Origine des menaces prophétiques prononcées contre les Turcs.

(!) Bonifatio Vanozzi avvertimenti politici , T.I,
Tome IV. V.

ques autres sources. Voilà donc des gens qui prédisent par crédulité, & par illusion. L'envie de flatter les peuples, ou de dissiper leurs craintes, oblige d'autres gens à supposer de semblables Prophéties, & ceux-là prédisent par politique. Il y en a qui ont recours à la même ruse, afin d'exciter des soulèvements dans le pais ennemi, par exemple, afin d'animer les Grecs à prendre les armes contre leur maître. Ceux-ci appartiennent à une autre classe ; il les faut nommer Prophetes de sédition.

Mettez dans la classe qu'il vous plaira, peu n'importe, les Payens dont parle S. Augustin, qui firent courir une prophétie, selon laquelle le Christianisme devoit périr, après qu'il auroit duré 365. ans. Ils disoient que Saint Pierre avoit obtenu du Diable que le nom de J. C. seroit honoré pendant ce nombre d'années. Saint Augustin trouve qu'en les comptant depuis la résurrection de Jesus-Christ, elles finirent un an avant que le Paganisme reçût le coup mortel par la destruction de ses Temples. Il remarque que plusieurs Payens furent convertis, par la réflexion qu'ils firent sur la faus-

seté de cet oracle (e) Quant aux motifs de ceux qui le divulgèrent, Baronius nous apprend, que les Payens n'eurent recours à cet artifice, qu'à cause de la jalousie qu'ils conçurent des progrès du Christianisme (f).

J'observerai que parmi tant de Prophetes qui ont presque tous prononcé *malheur, malheur, vœ, vœ*, contre la puissance Mahométane, il s'en est trouvé qui lui ont promis une grande bénédiction, les Astronomes de Tolède divulgèrent au treizieme siecle, que dans peu les Sarasins auroient le bonheur de se convertir au Christianisme. Certains Millénaires modernes ont soutenu la même chose. D'autres ont prédit que les Turcs feroient de grandes-conquêtes dans l'Occident, & qu'ils porteroient le ravage jusqu'en Flandre & en Picardie (g). Un fameux Ministre d'Amsterdam prêcha en 1643, pendant le siege de Vienne, que les Turcs prendroient la ville. La levée de ce siege lui causa, dit-on, tant de chagrin qu'il en mourut. Ce n'est pas

(e) Augustin. de Civitate Dei, Lib. XVIII. Cap. LIII. & LIV.

(f) Voyez Baronius, ad annum. 313, num. 17.

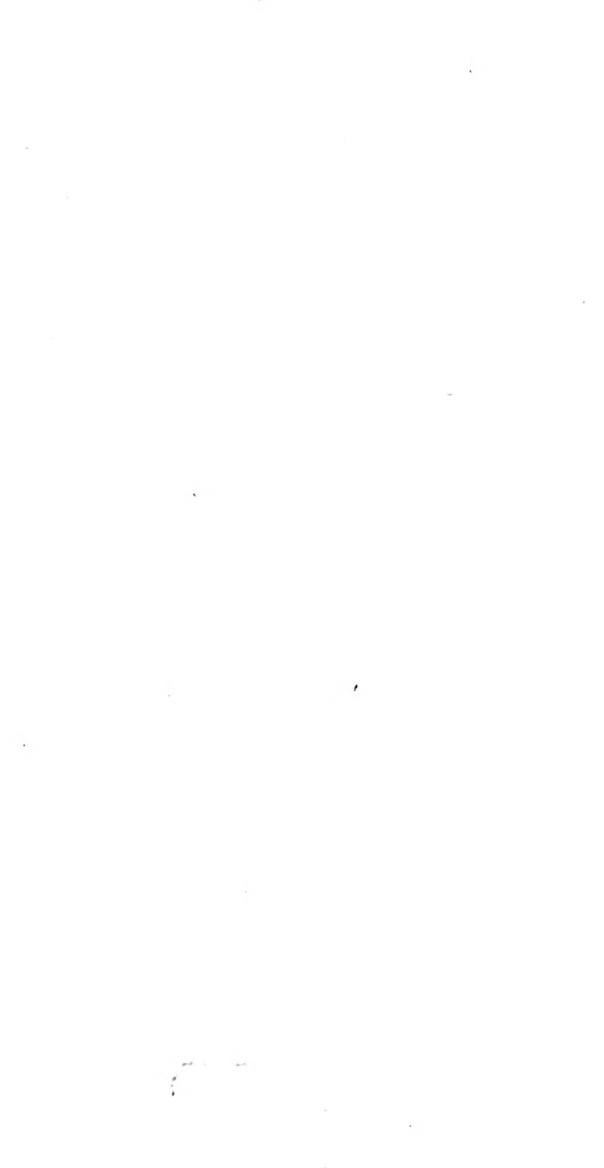
(g) Scultetus in Eccl. Muhammedana p. 21.

qu'il fouhaitât , comme auroit fait Drabicius (h) , que les Turcs fiffent des progrès dans l'Allemagne ; mais il fut inconfolable de s'être trompé. Quoi qu'il en foit il eft certain que tous ceux qui fe font mêlés de nous révéler l'avenir par rapport au Turc , ont pour l'ordinaire fort mal pris leur temps. Quand ils l'ont menacé de ruine , il a triomphé : quand ils lui ont promis des conquêtes , il a perdu des batailles & des Provinces.

La fuite dans le Tome V.

(b) Fameux Vifionnaire , qui publia des prophéties très-injurieufes a la Maifon d'Autriche.

Fin du Tome IV.





B
1825
A3
1773
t.4

Bayle, Pierre
Analyse raisonnée de Bayle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

